

L' **ARCHICUBE**

9 • DÉCEMBRE 2010

*Quelles langues pour quels savoirs ?*

*L'Institut Henri-Poincaré  
et la médaille Fields*

*L'École d'économie de Paris*

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure



---

## SOMMAIRE

Éditorial, *Jean-Claude Lehmann* 5

### LE DOSSIER : QUELLES LANGUES POUR QUELS SAVOIRS ?

**Les langues, vecteurs de pensée** 11

Ouverture, *Xavier North* 11

« Une langue, entre autres... » Éloge de l'homonymie, *Barbara Cassin* 17

Les savoirs autour de la Méditerranée, en plus d'une langue,  
*Michèle Gendreau-Massaloux* 24

Science et langage, une émouvante gémellité, *Yves Quéré* 29

Défendre la multiplicité des langues, *Claude Hagège* 33

**Quelles langues en sciences exactes ?** 39

Enquête sur les langues vivantes dans la recherche (ELVIRE), *François Héran* 39

Les mathématiques et les langues, *Christian Houzel* 42

Les langues de la découverte scientifique, *Antoine Danchin* 48

Quand la langue tire la science, *Jean-Marc Lévy-Leblond* 52

**La francophonie : promesses et limites** 63

Le latin, langue universelle ?, *Alexandre Grandazzi* 63

Le Français parlé en Haïti, *Thierry Burkard* 68

La « Semaine de la francophonie » à l'ENS (15-21 mars 2010), *Tristan Leperlier* 79

**La nécessité de traduire** 87

Une expérience de traduction collective à l'ENS, *François Géral* 87

La traduction automatique, *Laurence Danlos* 90

Les trois âges de la traduction, *Gérard Abensour* 95

**Les mots pour penser et dire : la terminologie** 101

Portalingua : un site qui pèse le poids des langues, *Wladimir Mercoureff* 101

Entre lexicographie et terminologie : le rôle de l'Académie française  
*Jean-Mathieu Pasqualini* 103

---

*L'Archicube* n° 9, décembre 2010 3



---

Dénommer et définir en lexicographie et en terminologie, <i>Danielle Candel</i>	114
Pensée et puissance symbolique, <i>Loïc Depecker</i>	121

#### LA VIE DES LABOS

La vie des mathématiques françaises : Cédric Villani et l'Institut Henri-Poincaré	129
La médaille Fields, <i>Martin Andler</i>	136
L'École d'économie de Paris et L'ENS, <i>Philippe Askenazy</i>	141

#### CARRIÈRES

Le baroudeur, ou Tintin en Tchétchénie, <i>Renaud Girard</i>	151
Quelques années à la bibliothèque des Lettres de l'ENS, <i>Laure Léveillé</i>	155

#### LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'ouverture sociale des ENS, <i>Françoise Brissard</i>	167
Consultation sur l'évolution du concours littéraire, <i>Jean-Thomas Nordmann</i>	170
Historique de l'évolution du concours littéraire, <i>Jean Hartweg</i>	171

#### LES NORMALIENS PUBLIENT

<i>Jean-Thomas Nordmann</i>	179
<i>Jean-Pierre Hulin</i>	190
<i>Wladimir Mercouroff</i>	192
<i>Lucie Marignac</i>	195

#### ULMI & ORBI

Dernière apparition publique de Pierre Hadot, <i>Mireille Kervern-Gérard</i>	205
Le rendez-vous du volley-ball, <i>Hélène Moreau</i>	205
L'a-Ulm accompagne « Un été à l'ENS », <i>Françoise Brissard</i>	207
Vacances rue d'Ulm, <i>Guy Lecuyot</i>	211
Courrier des lecteurs, <i>Guy Lecuyot</i>	213

---

## ÉDITORIAL



Jean-Claude Lehmann (1959 s)  
*Président de l'a-Ulm, Association des anciens élèves,  
élèves et amis de l'École normale supérieure*

L'a-Ulm poursuit son activité de publication, tant pour apporter à ses adhérents des informations et des outils de nature à nourrir leur réflexion, que pour participer, conformément à son objet social, au rayonnement de l'École. Si le supplément historique 2010 semble avoir été très apprécié, l'annuaire 2010 fait à juste titre l'objet d'un certain nombre de réserves. En effet, du fait de difficultés liées à l'informatisation de notre base de données et aux moyens limités dont nous disposons, nous savions qu'un certain nombre d'erreurs et d'inexactitudes s'y étaient glissées. Nous nous en excusons donc auprès de ceux qui en sont les victimes, et les invitons à nous en faire part afin de les corriger au plus vite dans cette base.

Ce nouveau numéro de *L'Archicube* se situe dans la ligne éditoriale définie depuis quelques années abordant, au-delà des rubriques plus spécifiquement normaliennes, la question générale des langues dans la communication et l'échange du savoir. L'intérêt suscité par nos précédents numéros nous conduit à réfléchir aux moyens de les diffuser plus largement, y compris à l'idée de les mettre en ligne sur notre site.

Dans un autre ordre d'idée, l'a-Ulm souhaite poursuivre son action de réflexion sur les évolutions de l'École et sur son rôle dans le paysage français et international de la formation supérieure et de la recherche. Sa position dans les classements internationaux, la satisfaction de voir une fois encore des médailles Fields récompenser nos mathématiciens, et bien d'autres indicateurs, peuvent nous conforter dans le rôle éminent que tient toujours l'École. Mais le monde change, les motivations des jeunes également, la compétition internationale est de plus en plus importante. Il est donc normal que l'École s'adapte en permanence, tant dans ses modes de recrutement que dans sa formation, les débouchés qu'elle offre, sa stratégie d'alliances... Nous envisageons donc pour nourrir cette réflexion de lancer un forum de discussion sur notre site internet. Allez donc visiter ce site de temps à autre, pour guetter l'ouverture de ce forum.



LE DOSSIER

# QUELLES LANGUES POUR QUELS SAVOIRS ?

LES LANGUES, VECTEURS DE PENSÉE

Ouverture, *Xavier North*

« Une langue, entre autres... » Éloge de l'homonymie, *Barbarin Cassin*

Les savoirs autour de la Méditerranée,  
en plus d'une langue, *Michèle Gendreau-Massaloux*

Science et langage, une émouvante gémellité, *Yves Quéré*

Défendre la multiplicité des langues, *Claude Hagège*

QUELLES LANGUES EN SCIENCES EXACTES ?

Enquête sur les langues vivantes  
dans la recherche (ELVIRE), *François Héran*

Les mathématiques et les langues, *Christian Houzel*

Les langues de la découverte scientifique, *Antoine Danchin*

Quand la langue tire la science, *Jean-Marc Lévy-Leblond*

LA FRANCOPHONIE : PROMESSES ET LIMITES

Le latin, langue universelle, *Alexandre Grandazzi*

Le français parlé en Haïti, *Thierry Burkard*

La « Semaine de la francophonie »

à l'ENS (15-21 mars 2010), *Tristan Leperlier*



LA NÉCESSITÉ DE TRADUIRE

Une expérience de traduction collective à l'ENS, *François Géal*

La traduction automatique, *Laurence Danlos*

Les trois âges de la traduction, *Gérard Abensour*

LES MOTS POUR PENSER ET DIRE : LA TERMINOLOGIE

Portalingua : un site qui pèse le poids des langues, *Wladimir Mercouroff*

Entre lexicographie et terminologie :

le rôle de l'Académie française, *Jean-Mathieu Pasqualini*

Nommer et définir en lexicographie et en terminologie, *Danielle Candel*

Pensée et puissance symbolique, *Loïc Depecker*



Le thème central de ce numéro – « Quelles langues pour quels savoirs ? » – est le résultat d'un travail d'équipe avec Wladimir Mercouroff, en collaboration avec Violaine Anger, et a bénéficié de l'éclairage apporté par Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Nous n'avons pas souhaité traiter de la « défense » d'une langue française menacée, face à une langue internationale unique, dont le besoin est ressenti dans de nombreux domaines de la science et des échanges internationaux. En son temps, on apprenait pour cela le français. Sa place est prise aujourd'hui par un anglais un peu abâtardi, le *globish*, auquel l'initiation des jeunes aux langues internationales se réduit souvent.

Témoin actif de ces problèmes lorsque j'étais à la direction de l'École (plusieurs collègues se souviennent d'un déjeuner où j'avais invité Jacques Toubon, au moment de la mise en place de la loi qui porte son nom), je conçois les dilemmes que pose la nécessité du recours à une langue commune dans les échanges oraux ou écrits.

Non, ce numéro ne parle pas de « défense » d'un organisme en mauvaise santé, mais de « promotion » de la langue et, plus généralement, de la richesse de la diversité linguistique. Peu de lieux se prêtent aussi bien à cette réflexion que la rue d'Ulm, comme en témoigne l'organisation cette année, à l'École, de « la Semaine de la francophonie ». « Instrument » de la colonisation en Afrique, la francophonie est aussi « défense » contre la « colonisation » par l'anglais au Québec.

Le premier problème que nous posons est celui du contenu culturel d'une langue et la nécessité pour la pensée créative – la langue, vecteur de pensée – d'avoir recours à une langue qui soit celle de notre culture initiale.

C'est naturellement vrai pour les lettres et les sciences humaines et sociales. Cela l'est aussi pour les sciences dites dures, évoquées ensuite. Le scientifique pauvrement bilingue que je suis (j'ai enseigné trois ans aux États-Unis) sait combien nous sommes démunis lorsque nous sortons de notre champ limité de compétences.

Une place devait être réservée aux langues romanes, tronc commun gréco-latin, et au rôle joué par la Méditerranée où baigne notre culture.



Les difficultés de la traduction éclairent les problèmes posés par l'appropriation d'une langue étrangère. J'ai eu l'occasion de demander à Jean-Pierre Lefebvre d'où venait pour lui la nécessité de *retraduire* (Hegel ou Freud par exemple) : en fait, la langue est une chose « vivante » et le contenu linguistique d'un texte original ou de sa traduction va au-delà des mots ; la relation au vécu de chacun souligne l'ardente obligation de ne pas séparer le contenant du contenu.

Enfin, un thème qui m'est cher est celui de la terminologie. Les mots se créent, vivent aussi et meurent. Le développement des nouvelles technologies fait apparaître des concepts et des mots nouveaux : une large coopération de tous les acteurs de la connaissance est nécessaire à la prise en compte de cette réalité.

Nous espérons que ce numéro de *L'Archicube*, au-delà des lecteurs habituels, atteindra une plus large communauté soucieuse de défendre la linguo-diversité.

Étienne Guyon (1955 s)

---

## LES LANGUES, VECTEURS DE PENSÉE

### OUVERTURE

*Xavier North (1972 l)*

Attaché culturel à New York (1980-1984), conseiller culturel à l'Ambassade de France à Rome (1990-1995) puis à Londres (1999-2002), où il a simultanément dirigé l'Institut français du Royaume-Uni. Directeur de la coopération culturelle et du français au Quai d'Orsay de 2002 à 2004, il est aujourd'hui délégué général à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture et de la Communication) depuis octobre 2004.



*[...] comme ces langues dravidiennes qui n'eurent pas de mots distincts pour « hier » et pour « demain ».*  
Saint-John Perse, *Exil, Neiges IV*.

Sur la langue, sur les langues (puisqu'il faut la dire au pluriel), les savoirs posent un kaléidoscope : aux « beaux travaux de linguistique » – que célèbre sur un autre registre la parole poétique d'un Saint-John Perse tentant de remonter tel un fleuve « ce pur délice sans graphie où court l'antique phrase humaine » – font pendant nombre de sciences constituées de longue date en dépit de leur caractère toujours problématique, qu'elles prennent pour objet la (ou les) langue(s) elle(s)-même(s), comme le font par exemple la philologie, la lexicologie ou l'étymologie, ou qu'elles se proposent au contraire, en faisant porter leur outillage conceptuel sur les pratiques langagières, de mesurer leur importance relative, d'évaluer la place qu'elles occupent dans l'espace ou dans le temps (l'histoire des langues), ou encore d'apprécier les conditions dans lesquelles une langue est employée (ou cesse de l'être) dans une société : leurs usages font alors le « délice » des sociolinguistes.

À la tentation du kaléidoscope, ce numéro de *L'Archicube* n'aura pas échappé, pour avoir choisi (dès lors qu'il s'agissait de s'interroger sur le rôle des langues dans



la production et la transmission des savoirs) de juxtaposer les points de vue et les approches. Car si la langue fait l'objet de savoirs spécifiques, si la langue a toujours été considérée comme un fait de culture qu'il est possible d'appréhender comme tel, cet objet complexe qu'on appelle une « langue » – cet ensemble de compétences actives (parler, écrire) ou réceptives (comprendre, lire) correspondant à un système de communications qui a son lexique, sa morphologie, sa syntaxe, mais aussi son histoire et sa géographie... – est précisément (on l'oublie trop souvent) l'indispensable outil (disons plutôt le vecteur) qui permet la production et la transmission des savoirs, de tous les savoirs.

### **Les progrès de la langue « globale »**

De quel outil s'agit-il ? Et de manière pragmatique (ou éthique, ou politique), de quelle langue faire usage dans le champ de la connaissance ? Qu'elles récussent ou non une conception instrumentale de la langue, les contributions ici rassemblées paraissent traversées d'une même interrogation. Partout dans le monde – il est banal désormais de l'observer, pour le déplorer ou s'y résigner – progresse une langue dite globale, ou de communication internationale (encore que l'anglais d'aéroport, le *désesperanto* fustigé par Michel Deguy, ne soit pas celui de l'entreprise ou des laboratoires scientifiques), le développement fulgurant des techniques de communication, d'une part, celui des échanges économiques, financiers, touristiques, d'autre part, militant chaque jour davantage pour l'emploi d'une langue commune, qui a tôt fait de se changer en une langue unique (« quel gain d'argent, de temps ou d'énergie ! »). Et de fait, la situation actuelle dans le champ du savoir et plus particulièrement de sa transmission (quand il ne s'agit pas de sa production elle-même) se caractérise, on le sait, par la menace de pertes de fonctionnalité de la plupart des langues, européennes ou non (car le mandarin ne fait pas exception), au bénéfice de la plus forte d'entre elles, la langue « hyper-centrale<sup>1</sup> » c'est-à-dire de l'anglais. Ces pertes de fonctionnalité sont à la fois la cause et l'effet de « pertes de domaines », comme disent les linguistes, une langue véhiculaire cessant progressivement d'être en usage dans certaines circonstances de la vie sociale – les échanges commerciaux, par exemple, ou encore la recherche ou l'enseignement supérieur – cette langue perdant à son tour le lexique qui lui permettrait de rester « en état d'exercice », selon l'heureuse expression de Pierre Encrevé, et se trouvant reléguée (pour combien de temps encore ?) à la sphère privée.

### **Produire de la pensée dans une langue qui n'est pas la sienne**

C'est le phénomène que l'on observe partout en Europe, notamment mais pas exclusivement en Scandinavie, au Danemark et en Allemagne – l'usage de l'anglais comme langue de publication en sciences exactes étant partout bien établi, et certaines spécialités, sinon certaines disciplines, cessant purement et simplement au niveau du master



d'être enseignées dans les langues nationales à l'Université. Même s'il reste limité, force est de constater que cette évolution ne cesse de s'accroître en raison du rapprochement des structures universitaires induit par le processus de Bologne : alors qu'en 2002, on estimait à 3 ou 4 % le nombre de programmes universitaires enseignés en anglais en Europe (hors pays anglophones), cette proportion avait doublé en 2007, et elle a fortement augmenté depuis lors<sup>2</sup>. Dans une enquête sur l'emploi des langues vivantes dans la recherche publique, et dont François Héran présente ici les principaux résultats, l'Institut national d'études démographiques relève qu'en France, aujourd'hui, près d'un chercheur sur trois éprouve des difficultés à produire de la pensée dans une langue qui n'est pas la sienne, alors que deux chercheurs sur trois font de cette langue un usage quotidien et près de neuf sur dix en reconnaissent l'emprise sur leur discipline (avec de fortes variations, certes, entre les sciences exactes et les sciences humaines).

### **La mondialisation a fait de la diversité une valeur**

Dans le même temps, le multilinguisme – considéré tout à la fois comme une réalité à préserver (une donnée de fait) et comme un projet d'organisation des relations entre les langues (une volonté) – s'est installé dans le débat public, l'une des conséquences les plus spectaculaires de la mondialisation ayant été, pour contrer les effets d'uniformisation qu'elle induit, de faire de la diversité une valeur. Au même titre que la diversité culturelle, qu'il s'agit d'organiser pour éviter que les cultures les plus fortes économiquement écrasent les plus faibles, ou que la diversité biologique, qu'il s'agit de protéger face aux multiples attaques auxquelles la loi du profit soumet l'environnement, la diversité linguistique s'inscrit aujourd'hui parmi les principaux défis à relever par la communauté internationale<sup>3</sup>. Alors qu'elle n'abordait la question des langues que sous l'angle pragmatique du fonctionnement interne des institutions européennes<sup>4</sup> ou sous l'angle de la circulation des biens ou des personnes, que l'apprentissage des langues étrangères était censée faciliter (la diversité des langues étant essentiellement perçue comme un obstacle à surmonter), l'Union européenne, pour ne citer qu'elle, tient désormais la pluralité linguistique comme un atout à valoriser, et l'a inscrite dans la composition même de la Commission (un Commissaire en a officiellement la charge). « La diversité des langues, une chance pour l'Europe », pouvait-on lire sur la tribune des *États généraux du multilinguisme*<sup>5</sup> organisés dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (septembre 2008).

### **Une langue prédispose une façon de penser**

Or pour admettre que la diversité des langues est une chance, il faut aussi admettre qu'une langue n'est pas seulement un outil de communication auquel correspondraient



des compétences, mais qu'elle est une certaine façon d'appréhender, de déchiffrer ou de penser le réel, qu'elle offre un point de vue singulier sur le monde ; il faut admettre que chacune d'elles traduit à sa manière l'expérience humaine, et contribue par conséquent à enrichir l'expérience de tous – et que cet avantage compense largement l'inconvénient qu'il y a à ne pas toujours se comprendre, à se heurter à ce qu'on appelle communément l'obstacle linguistique. Les langues ne disent pas toutes la même chose ; on ne dit pas la même chose dans une langue et dans une autre (nous en faisons d'ailleurs l'expérience chaque fois que nous cherchons à traduire) ; sinon, pourquoi ne pas s'entendre sur une langue unique ? « C'est ce qu'on peut dire qui délimite et organise ce qu'on peut penser », affirmait Émile Benveniste. Disons plus précisément, ou plus justement, qu'une langue *prédispose* une façon de penser, et si l'on admet qu'une langue se caractérise beaucoup moins par ce qu'elle permet ou ne permet pas de dire (*a priori*, une langue peut tout dire) que par ce qu'elle *oblige* à dire, c'est à dire à penser<sup>6</sup>, « toute langue est fasciste », comme l'affirmait Roland Barthes, voulant dire par là que toute langue imposait ses codes et ses lois : la langue évidemment contraint, et toute langue est contraignante en ce qu'elle force le locuteur à se plier à ses catégories, ne serait-ce d'ailleurs qu'en établissant par convention un rapport entre les mots et les choses, les signifiants et les signifiés. Qu'une langue puisse exprimer, en même temps qu'un rapport collectif avec le monde, des particularismes culturels tout en déterminant ou en sur-déterminant ceux-ci, qu'une communauté puisse se reconnaître en elle, voire en faire un marqueur d'identité, la violence des querelles linguistiques en témoigne.

### L'ambivalence des langues

C'est entendu : la langue, les langues ne sont donc pas seulement des outils de communication et leur ambivalence profonde expose leur avenir à deux évolutions contradictoires, qui peuvent influencer sur (et peut-être déterminer) leur transmission (et partant garantir ou hypothéquer la diversité linguistique dans le monde). Car s'il est clair que la diversité des langues est un obstacle à la communication dans le village global (n'oublions pas que dans la Bible, Babel est une malédiction), il est non moins clair que dans le village global, chacun tient à affirmer son identité singulière. En d'autres termes, si les langues comme outils de communication tendent vers l'uniformité, les langues comme marqueurs d'identité tendent vers la diversité ; et c'est dans cette tension qu'il faut penser leur avenir (tension qui parcourt en filigrane la présente livraison). Elles sont toutes prises dans un mouvement contradictoire, et même pendulaire, d'attraction, de *séduction* vers une langue unique (celle du plus fort) sous l'effet de la mondialisation des marchés, sous l'effet de l'internationalisation des sociétés et, par réaction, de différenciation linguistique sous l'effet des revendications identitaires. Toutes les langues sont « travaillées » par la variation ; l'anglais



lui-même ne fait pas exception, qui dans sa dispersion planétaire tend à se fragmenter, comme en d'autres temps l'avait fait le latin, en diverses variétés locales et populaires – l'englasian du pourtour asiatique, qui se scinde à son tour en singlish à Singapour, en chinglish de Chine... – comme en faisait récemment la remarque Marc Fumaroli<sup>7</sup>.

### **Langue de service ou langue de culture ?**

Le discours sur les langues butte sur cette complexité. Car pour remplir pleinement sa fonction de communication, une langue doit garder, et même exalter, ses capacités expressives ; il faut qu'elle conserve son « efficacité », qu'elle permette d'exprimer le réel dans sa nouveauté et sa diversité (c'est très précisément dans cette perspective que les terminologues s'efforcent de répondre à des besoins d'expression que ne satisfait pas l'état actuel de la langue). En exprimant un rapport évolutif, mais toujours singulier, avec le monde, toute langue « naturelle » est ainsi porteuse d'une culture, fût-elle appauvrie. Loin d'être un esperanto<sup>8</sup>, le *globish* n'est pas une langue mais un certain emploi de l'anglais, fût-il appauvri ou réduit à l'expression de besoins vitaux ou immédiats. La notion de « langue de service », que l'on oppose volontiers à celle de « langue de culture », ne désigne pas une qualité inhérente à une langue ; elle renvoie à l'une de ses fonctions (auquel le locuteur choisit de la réduire).

Mais, à l'inverse, pour qu'une langue reste l'expression d'une culture vivante, il faut aussi qu'elle reste un outil de communication et garde ce que les linguistes appellent sa « fonctionnalité » : sans véritable usage dans la vie sociale, elle aurait tôt fait de devenir le véhicule d'une culture morte – c'est d'ailleurs pourquoi, porteurs d'une langue de culture, les francophones, où qu'ils se trouvent dans le monde, doivent veiller à ce qu'elle reste aussi une langue de service. Les fonctions d'une langue ne sont dissociables que pour l'analyse ; la pratique langagière, elle, ne cesse de les confondre. La remarque vaut singulièrement pour le vaste champ des sciences humaines et sociales, qui (depuis Saussure) se sont toutes construites dans un rapport profond au langage. Dans ce domaine, la langue d'expression ne saurait être considérée comme un simple vecteur de transmission (comme elle tend à l'être dans les sciences exactes, par exemple) : elle est la langue même de la pensée et détermine les concepts utilisés (comme on le voit notamment en philosophie).

### **Traduire pour continuer à penser dans sa langue**

De quelle(s) langue(s) faire usage dans la production et la transmission des savoirs ? La question, on le voit, n'a de véritable sens que dans une conception purement instrumentale de la langue, parce qu'elle laisse supposer qu'une langue peut n'être que le support accessoire, interchangeable, d'une pensée, alors que celle-ci n'est pas dissociable de la langue qui l'exprime et permet de la construire. Peut-être un élément



de réponse est-il à rechercher dans une périphrase du mot célèbre attribué à Umberto Eco sur la traduction (« la langue de l'Europe, c'est la traduction »). Et si c'était aussi la langue des savoirs, de tous les savoirs ? Le vis-à-vis des langues a pour avantage premier de nous faire comprendre qu'elles ne sont pas interchangeables : si Babel est une chance (et pas seulement pour cette figure de la pensée qu'est l'Europe), c'est aussi parce que le multilinguisme, comme donnée observable et vérifiable, nous fait comprendre leur vérité profonde (*il faut parler plus d'une langue pour savoir qu'on en parle déjà une*, nous rappelle ici Barbara Cassin). La traduction, elle, nous fait passer de la donnée de fait à la volonté et au projet : sa pratique a pour vertu de préserver les langues dans leur singularité, dans leur vérité singulière (elles sont toutes égales en dignité), tout en autorisant des passages de l'une à l'autre, sans que l'une ne supprime l'autre (ou que l'une et l'autre ne s'effacent en cédant à la séduction d'une langue tierce). Le rapport de forces entre les langues est tel aujourd'hui que si les chercheurs français n'ont pas l'assurance, grâce à la traduction, d'être compris d'un lectorat non francophone, ils renonceront à terme à publier<sup>9</sup>, et plus généralement à « penser » en français – c'est-à-dire à produire des concepts dans cette langue. D'un point de vue pragmatique (mais aussi, on l'a dit, éthique et politique) : penser dans sa langue, être compris dans celle des autres, quoi de plus nécessaire, donc de plus urgent, pour contrer l'utopie de la langue unique ?

#### Notes

1. Selon la terminologie de L.-J. Calvet, « La mondialisation au filtre des traductions », *Revue Hermès*, n° 49, 2008.
2. Cf. Cl. Truchot, *Europe : l'enjeu linguistique*, Paris, La Documentation française, 2008, chap. 7.
3. « Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant », art. 1 de la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, 2001.
4. ...rendu particulièrement complexe par l'emploi de 5, 10 et finalement 23 langues reconnues officiellement par l'Union.
5. Actes des *États généraux du multilinguisme*, Paris, 26 septembre 2008, [www.dglf.culture.gouv.fr](http://www.dglf.culture.gouv.fr), rubrique publications.
6. Cf. G. Deutscher, *Through the Language Glass : Why the World Looks Different in Other Languages*, New York, Metropolitan Books, 2010.
7. *Le Figaro*, 18 septembre 2010.
8. Cette langue artificielle dont la Commission européenne « n'encourage pas l'utilisation parce qu'elle n'a pas de référence culturelle » [*sic*].
9. Au reste, les dispositifs d'évaluation mis en place par l'ANR et l'AERES les incitent à publier directement en anglais, afin d'être « référencés » dans cette langue.



## « UNE LANGUE, ENTRE AUTRES... » ÉLOGE DE L'HOMONYMIE

*Barbara Cassin*

Philosophe, spécialiste de la Grèce ancienne, elle a travaillé plus récemment sur la Commission « Vérité et réconciliation en Afrique du Sud », et sur ce que peuvent les mots et les récits au sein d'un tel dispositif (*Vérité, réconciliation, réparation*, Le Seuil, 2005). Pendant huit ans, au CNRS, elle a eu la responsabilité d'un groupement de recherches international ayant pour objectif la constitution d'un *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles* (Le Seuil/Le Robert, 2004).



**L**angage et pensée, vieille dissertation encore à remettre sur le métier. « Le langage se manifeste dans la réalité uniquement comme multiplicité<sup>1</sup>. » Aujourd'hui, ou plutôt, comme dirait Humboldt, « dans la réalité », nous devrions, nous devons, nous nous devons de, passer au pluriel. J'affirmerais volontiers – mais je parle en français – que le pluriel de « langage », c'est « langues ». Il nous faut, aujourd'hui et dans la réalité, penser en termes de langues et tenter de penser en langues.

Or, cela met en jeu un certain nombre de positions philosophiques fortes. Pour le faire comprendre en helléniste, je dirais : il faut consentir à être non-grec ; ou pire barbare. Je ferais donc ici simultanément l'éloge du pluriel, celui de la barbarie philosophique et celui d'une certaine modernité.

### **Les Grecs sont monolingues ; ils laissent leur langue parler pour eux**

L'alpha et l'omega du grec comme langue-et-comme pensée, comme pensée-en-langue, se laissent adéquatement saisir et désigner sous le terme de *logos*. *Logos* désigne, comme on sait, le choix, la cueillette, le bouquet qui rassemble : la mise en rapport et le rapport entre les rapports, l'analogie, la relation, comme clef de toutes les voûtes. Le mot dit ensemble et noue dans une unicité le langage et la pensée, mais il le fait sous la forme d'une langue singulière qui se dit et se pense comme universelle, à savoir la langue grecque. On peut s'en émerveiller en philosophe. « La langue grecque et elle seule est *logos* », dit Heidegger : le privilège du grec tient à ce que, « dans le mot grec entendu d'une oreille grecque, nous sommes directement en présence de la chose même » ; or cela ne tient pas à un investissement extrinsèque de la langue par la philosophie, mais à la langue elle-même, qui philosophe « déjà en tant que langue et que configuration de langue<sup>2</sup> ». On peut s'en méfier en historien : les Grecs, dit Arnaldo Momigliano, sont « fièrement monolingues », et c'est ainsi que la polysémie du terme *logos* peut les dispenser de distinguer entre discursivité et rationalité, comme



de faire la différence entre la langue qu'ils parlent et le langage en tant que propre de l'homme. Les Grecs, au lieu de parler leur langue, laissent leur langue parler pour eux.

Je propose d'en tirer deux conséquences pour nous.

La première est l'amplitude, sans doute faut-il dire intolérable, de la notion même de « barbare », évidemment complémentaire de celle de *logos*. Car le *logos* instaure, à l'instar du sens, un tout ou rien : tout homme est doué de *logos*, « si c'est un homme »... C'est cette universalité-là que signale la coupure *hellenizein / barbarizein* : celui qui hellénise parle le grec, parle correctement, il est cultivé, il pense juste, c'est-à-dire qu'il parle-et-pense comme un homme, comme vous et moi, bref, il *legei*, tout court. L'autre, celui qui n'hellénise pas, barbarise, avec l'onomatopée *bla-bla-bla* inscrite dans son nom : il parle mal, fait des barbarismes, il est incompréhensible, fait seulement du bruit avec sa bouche, il est grossier et inculte, il ne pense pas : c'est un barbare, un animal dépourvu, presque, de *logos*, et il n'y a pas à se tromper sur les propos que Platon prête à Aspasia dans le *Ménéxène* – ce sont des propos de Front national. Même si l'hellénisme s'acquiert par la culture, à supposer, avec Antiphon ou Isocrate et contre Aspasia, que l'on ne naisse pas à jamais et pour toujours barbare, il faut parler grec pour être (vraiment) un homme.

### **Il faut au moins deux langues pour en parler une**

La seconde est l'importance, sans doute faut-il dire incontournable, de la traduction. Le sens, ou plutôt l'impact du sens de *logos*, ne se laisse saisir que depuis ailleurs : depuis le latin au premier chef, qui décide de le traduire au moyen d'un jeu de mots magnifique, *ratio et oratio*. Il faut le plus souvent plusieurs mots pour en dire un venu d'ailleurs (cherchons *logos* dans un dictionnaire grec-français et nous trouverons une foulditude d'équivalents : « discours, langage, langue, parole, rationalité, raison, intelligence, fondement, motif, proportion, calcul, compte, valeur, rapport, relation, récit, thèse, raisonnement, argument, explication, énoncé, proposition, définition, terme », etc.). C'est aussi qu'il faut au moins deux langues pour en parler une et savoir qu'on la parle, parce qu'il faut deux langues pour traduire. Comme Antoine Berman n'aura cessé de le montrer, l'idée même de langue ne prend son envol qu'avec le latin, *patrius sermo*, condition de l'appropriation de l'étranger et auberge de ce lointain que devient alors le grec (Virgile ne s'y trompe pas qui, à la toute fin de l'*Énéide*, décrit la manière dont Jupiter désarme enfin la colère de Junon : les Troyens adopteront le *patrius sermo* des Ausoniens, et « je ferai que tous, alors Latins, n'aient qu'une seule bouche<sup>3</sup> » : Rome et son impérialisme, un universel de remplacement...). Ce que la traduction doit nous faire immédiatement sentir et expérimenter, à travers la discordance des réseaux terminologiques et syntaxiques, est la force et l'intelligence de la différence des langues. Avec la traduction, c'est le « plus d'une » langue de Derrida



qui devient condition transcendantale de l'humanité de l'homme, au lieu et place du *logos* grec pour lequel j'adapterais l'expression que Lacan forge pour la femme, de « la/ une » langue.

### **Un universel sans conscience de sa production est une idéologie**

Parler une langue, donc, et non parler la langue. Car cet universel exclusif est identitaire malgré lui. Il est pourtant lié à ce que « nous » aimons le plus, une rationalité universelle porteuse de paix, au plus près de la caractéristique de Leibniz : « Lorsqu'il surgira des controverses, il n'y aura pas plus besoin de discussion entre deux philosophes qu'il n'y en a entre deux calculateurs. Il suffira en effet qu'ils prennent leur plume, qu'ils s'assoient à une table, et qu'ils se disent réciproquement (après avoir appelé, s'ils le souhaitent, un ami) : *calculemus*, calculons<sup>4</sup>. » Et une intention bonne, au plus près des Lumières qui valent, à l'identique précisément, en tout homme et pour tout homme, formalisée par la morale kantienne. Mais, aux yeux des barbares que « nous » sommes aussi, cet universel déborde cependant d'une idéologie que l'on appellera « humaniste » au pire sens du terme. C'est un universel produit par langue et par pensée, qui efface lui-même pour lui-même tout moyen de voir qu'il est ainsi produit – telle est à mes yeux la plus forte définition de l'idéologie. C'est, de fait, l'universel d'une bonne partie de l'Occident philosophique, de l'Occident tout court, lié à cet homme-universel dont même la problématique du « genre » nous apprend à nous méfier.

Il existe beaucoup d'ersatz de « la » langue, qui se satisfont de la communication comme premier horizon. L'introuvable caractéristique universelle est relayée pour Couturat, incomparable éditeur de Leibniz, par l'esperanto dont il est l'adepte, ou par la réduction aux radicaux communs comme dans le *Vocabulaire* de Lalande qui hérite de Couturat. Elle trouve aujourd'hui son équivalent dans une langue ou plutôt une pseudo-langue, car elle est comme l'esperanto sans auteur et sans œuvre : le *globish*, « global english ». Le *globish* est une langue de pure communication, qui sert sans doute à demander un café de Tamarasset à Pékin, mais aussi, et ô combien souvent en ce moment même, à soumissionner en proposant *issues* et *deliverables* dans une *knowledge-based society*. Elle est de règle aujourd'hui pour rédiger des dossiers de LabEx, laboratoires d'excellence, précédés par des dossiers d'EquipEx, équipements d'excellence, et surmontés par des dossiers d'IdEx, initiatives d'excellence, le tout devant servir à répartir un grand emprunt français sur des campus d'excellence français, composés de chercheurs et d'enseignants chercheurs en majorité français, mais dont l'expertise internationale doit *ranker* les projets (comment dire en *globish* « transfert culturel », « mot-clef » de l'un des plus forts projets de l'ENS ? On nous suggère efficacement : *network* !). Et ce n'est pas la Française qui proteste en moi,



mais celle qui parle une langue, entre autres. Les experts, eux, n'ont plus de langue : c'est la langue des grilles et des mots-clefs, la langue des moteurs de recherche, qui reste maîtresse du terrain. Langage unique pour pensée unique, l'un des plus sinistres avatars du *logos*.

### **Communication, mot-clef et langue de culture**

La difficulté tient évidemment au rapport entre *globish* et langue anglaise. C'est même cela qui rend la menace si intense : le risque de collusion entre un esperanto pragmatique et une langue de culture. L'anglais est d'abord une langue d'Empire, comme l'ont été avant lui la *koinè*, le latin et, dans une moindre mesure, le français : c'est la langue de la diplomatie et de l'économie américaines, devenue langue de transmission internationale (Umberto Eco parle de « langue internationale auxiliaire », LIA). Cependant, il y a également des raisons philosophiques pour que le *globish* soit plutôt de l'anglais : le lien entre la langue d'Empire et la philosophie analytique constitue à mes yeux une assise culturelle forte. D'une part, en effet, une certaine philosophie analytique prône l'angélisme de l'universel : ce qui compte, c'est le concept, pas le mot – Aristote est mon collègue à Oxford. L'angélisme de l'universel s'accompagne d'un militantisme de l'ordinaire. L'anglais, pris cette fois comme idiome, dans la singularité des œuvres et des auteurs qui se sont exprimés en anglais dans la tradition philosophique, est par excellence la langue du fait, la langue de la conversation courante attentive à elle-même. Qu'il s'agisse de l'empirisme (Hume) ou de la philosophie du langage ordinaire issue du *linguistic turn* (Wittgenstein, Quine, Cavell), on dégonfle les baudruches de la métaphysique en étant, *matter of fact* et *fact of the matter*, attentifs à ce que nous disons quand nous parlons l'anglais de tous les jours. D'où la force exceptionnelle d'un *globish* appuyé sur, ou par, un « anglais analytique » qui fait paraître amphigourique une philosophie continentale engluée dans l'histoire et l'épaisseur des langues, et qui aura fait enseigner un Jacques Derrida dans les seuls départements de littérature comparée. Depuis cette perspective, l'idée même d'« intraduisible » est nulle et non avenue, pire : dépourvue d'utilité. Toutes les langues d'Europe, français, allemand, non moins que l'anglais de Shakespeare ou de Joyce, et même celui de Jane Austen ou de Henry James, ne sont plus à cette aune que des dialectes, *parochial* comme on dit, à parler chez soi, et à préserver comme des espèces menacées au moyen d'une politique patrimoniale : des survivances pour le musée des *digital humanities*. Tel est le premier scénario-catastrophe.

L'autre scénario-catastrophe est une tout autre manière de renvoyer à l'idée de *logos*. Il nous concerne particulièrement, nous Français qui avons travaillé l'histoire de la philosophie avec les outils d'un Heidegger relocalisé, voire relooké, dans nos classes préparatoires, en prise alors avec les plus français des interlocuteurs, de Char à Lacan. C'est un travers, non plus analytique mais herméneutique et continental, dont



le point de départ moderne, lié à l'encombrant problème du « génie » des langues, est le romantisme allemand. Il y aurait cette fois des langues « meilleures » que d'autres, car plus philosophiques, mieux en prise sur l'être et le dire de l'être, et il faudrait prendre soin de ces langues supérieures comme on prend soin de races supérieures. J'en reviens toujours à cette phrase de Heidegger, qui rend cela lisible de manière caricaturale :

La langue grecque est philosophique, autrement dit [...] elle n'a pas été investie par de la terminologie philosophique, mais philosophait elle-même déjà en tant que langue et que configuration de langue [*Sprachgestaltung*]. Et autant vaut de toute langue authentique, naturellement à des degrés divers. Ce degré se mesure à la profondeur et à la puissance de l'existence d'un peuple et d'une race qui parle la langue et existe en elle [*Der Grad bemisst sich nach der Tiefe und Gewalt der Existenz des Volkes und Stammes, der die Sprache spricht und in ihr existiert*]. Ce caractère de profondeur et de créativité philosophique de la langue grecque, nous ne le retrouvons que dans notre langue allemande<sup>5</sup>.

Le grec donc, et l'allemand, plus grec que le grec. Plus *logos* que le *logos* originel. J'ai proposé de désigner ce second scénario-catastrophe par « nationalisme ontologique », en reprenant un diagnostic de Jean-Pierre Lefebvre<sup>6</sup>. Nous nageons encore dans le *logos*, mais son unité s'est, comme l'Un plotinien, processionnée et hiérarchisée.

### **Le langage n'est pas seulement un moyen de communication**

Ni *globish* ni nationalisme ontologique, c'est ainsi que s'est explicitement positionné le *Dictionnaire des intraduisibles*<sup>7</sup> que nous avons confectionné dans une grande sensation de bonheur post-babélien. Comment échappe-t-il au modèle du *logos* ? Il partage avec le nationalisme ontologique, et contre le *globish*, l'idée que le langage n'est pas d'abord ou pas seulement un moyen de communication. Comme le dit Nietzsche, dans *Homère et la philologie classique* : « Celui qui trouve le langage intéressant en soi est un autre que celui qui n'y reconnaît que le medium de pensées intéressantes. » Il est donc lui aussi en prise sur le romantisme allemand, sur l'époque des « conceptions du monde », *Weltanschauungen*. Mais au lieu de privilégier l'Un, l'Être ou le *logos*, ce qui contraint à opérer une hiérarchie des existants ou des langues singulières, c'est la diversité comme telle qu'il tient pour un gain. En quoi il rejoint Humboldt, précisément :

La pluralité des langues est loin de se réduire à une pluralité de désignations d'une chose ; elles sont différentes perspectives de cette même chose et quand la chose n'est pas l'objet des sens externes, on a affaire souvent à autant de choses autrement façonnées par chacun [...] La diversité des langues est condition immédiate d'une croissance pour nous de la richesse du monde et de la diversité de ce que nous



connaissions en lui ; par là s'élargit en même temps pour nous l'aire de l'existence humaine, et de nouvelles manières de penser et de sentir s'offrent à nous sous des traits déterminés et réels<sup>8</sup>.

Déterritorialiser, transplanter, traduire, retraduire une langue, Jacques Derrida l'a tenu jusqu'au bout, « ça n'appartient pas<sup>9</sup> ».

### Éloge de l'homonymie

La marque de fabrique de cette « déterritorialisation » est à distance maximale d'avec la norme aristotélicienne du *logos* grec, qui commande nos discours jusqu'à aujourd'hui : je la caractériserais comme une réévaluation de l'homonymie. Depuis Aristote fondant le principe de non-contradiction, l'homonymie est conçue comme le mal radical du langage. L'interdit de l'homonymie est l'équivalent dans la sphère logico-discursive de la prohibition de l'inceste. Avec le modèle de la traduction, l'homonymie devient en revanche le point d'ancrage d'une compréhension de la différence des langues. Qui plus est, elle devient simultanément le point d'ancrage d'une compréhension propre de chaque langue comme singulière. Qu'est-ce qui est homonyme dans une langue du point de vue d'une autre langue, et inversement ? Comment les homonymies, qui resteraient invisibles ou inaperçues dans une langue considérée isolément depuis l'intérieur d'elle-même et qui pourtant la caractérisent ou la constituent de manière différentielle, apparaissent-elles en pleine lumière avec la « déterritorialisation », quand on passe d'une langue à l'autre ? Que voit-on d'une culture et d'une tradition par le passage à une autre, par la « tra-duction » ? Il me semble que l'on tient ainsi un fil solide pour comparer deux langues et leur manière de découper le monde. Un exemple le fera mieux comprendre. « Pravda », qu'on a coutume de rendre par « vérité », signifie d'abord « justice » (c'est la traduction consacrée du *dikaiosunê* grec), et paraît ainsi homonyme vu du français. Inversement, notre « vérité » est un homonyme du point de vue slave, puisque le terme écrase « pravda », qui relève de la justice, et « istina », qui relève de l'être et de l'exactitude. On réfléchirait de même à l'ambiguïté pour « nous » de la racine « svet », lumière/monde, et à la problématique homonymie de « mir », paix, monde et commune paysanne, sur laquelle ne cesse de jouer Tolstoï.

Il faut prendre très au sérieux la phrase de Lacan dans *L'Étourdit* : « Une langue, entre autres, n'est que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissé subsister<sup>10</sup> », que je choisis d'entendre non seulement des « lalangues » de l'inconscient mais des langues en général, de toutes les langues et de chacune d'entre elles. Or, d'où les voir ensemble, sinon depuis la traduction : « Qu'est ce que ça veut dire la métalangue, si ce n'est la traduction ? On ne peut parler d'une langue que dans une autre langue<sup>11</sup>. » Mais il y a là un geste philosophique violent que Hannah Arendt



thématise dans son *Journal de pensée*, sous le titre « Pluralité des langues ». Elle lie « l'équivocité de sens qui est donnée avec la langue et avant tout avec les langues » et « l'équivocité chancelante du monde », le fait que « l'essence vacille » :

Cette équivocité chancelante du monde et l'insécurité de l'homme qui l'habite n'existeraient naturellement pas s'il n'était pas possible d'apprendre les langues étrangères, possibilité qui nous démontre qu'il existe encore d'autres « correspondances » que les nôtres en vue d'un monde commun et identique, ou quand bien même il n'existerait qu'une seule langue. D'où l'absurdité de la langue universelle – contre la « condition humaine », l'uniformisation artificielle et toute puissante de l'équivocité<sup>12</sup>.

Il n'est pas impossible que ce geste, lié à un éloge de l'homonymie et de l'équivocité, soit un geste barbare ou, à tout le moins, autre que grec.

### Notes

1. W. von Humboldt, *Über die Verschiedenheiten...*, in *Gesammelte Schriften*, éd. A. Leitzmann *et al.*, Berlin, Behr, vol. VI, p. 240.
2. *De l'essence de la liberté humaine. Introduction à la philosophie* [1930], trad. fr. E. Martineau, Paris, Gallimard, 1987, p. 57 sq.
3. *Énéide*, XII, 837.
4. G.W. Leibniz, éd. Gehrardt, t. VII, p. 1980.
5. M. Heidegger, *De l'essence de la liberté humaine*, *op. cit.* ; une note à la fin de la phrase indique : « Cf. Maître Eckhart et Hegel ».
6. Jean-Pierre Lefebvre, « Philosophie et philologie : les traductions des philosophes allemands », in *Encyclopaedia Universalis*, Symposium, Les Enjeux, 1, 1990, p. 170 : « Ce qui commence avec Fichte, parallèlement à un mouvement culturel où la poésie et la politique jouent un rôle majeur, c'est une réappropriation délibérée par la pensée allemande de son mode d'expression dans ce qu'il a de plus spécifique, original, irréductible. L'intraductibilité devient à la limite le critère du vrai, et ce nationalisme ontologique, conforté à l'ébahissement admiratif qu'il déclenche outre-Rhin plus que partout ailleurs, culminera chez Heidegger, qui n'en demeure pas moins l'un des plus grands philosophes de son siècle. »
7. *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil/Le Robert, 2004.
8. « Fragment de monographie sur les Basques » [1822], cité et commenté dans P. Caussat, D. Adamski et M. Crépon, *La Langue source de la nation. Messianismes séculiers en Europe centrale et orientale du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Mardaga, 1996, p. 433.
9. *Apprendre à vivre enfin. Entretien avec Jean Birnbaum*, Paris, Galilée/Le Monde, 2005, p. 39.
10. *Scilicet* 4, Paris, Le Seuil, 1973, p. 47.
11. J. Lacan, « Vers un signifiant nouveau » (Séminaire de 1977), *Ornicar*, 1979, p. 20.
12. H. Arendt, *Journal de pensée*, cahier II, nov. 1950, [15], p. 56-57.



## LES SAVOIRS AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE, EN PLUS D'UNE LANGUE<sup>1</sup>

*Michèle Gendreau-Massaloux (1963 L)*

Agrégée d'espagnol, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, professeur d'université. Nommée recteur de l'académie d'Orléans-Tours en 1981, elle travaille ensuite auprès de la présidence de la République. Recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de 1989 à 1998, conseiller d'État, elle est élue aux fonctions de recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (1999-2007). Elle est aujourd'hui en charge, au sein de la mission interministérielle « Union pour la Méditerranée », des projets relatifs à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche.



Impossible d'écrire pour *L'Archicube* sans que des images se mêlent à l'analyse. Des souvenirs de discussions acharnées, de fous rires, de farces gaminées colorent l'évocation de ce qui fut, pour la plus grande partie des promotions de filles et de garçons de la seconde moitié des années 1960, une entrée résolue dans le monde de la recherche. Chacun allait à la rencontre de son sujet de thèse, qui par tâtonnements successifs, qui par grand élan quasi passionnel.

Un des mérites de notre coexistence d'internes, le plus souvent pacifique, était de nous confronter à des aspects naissants du décryptage du monde, la formulation mathématique de la mécanique quantique, la physique des « particules élémentaires », l'immense variété des espèces végétales et animales qui orientaient chimistes et biologistes vers telle ou telle branche des sciences de la nature, et pour les littéraires, dont j'étais, une pléiade de noms propres, de toutes les époques et de tous les pays, qui circulaient dans nos conversations et nous faisaient lire (Freud, Heidegger, Péguy, Masson), regarder (Henry Moore, Crivelli, Lubin Baugin), écouter (Bach, Archie Shepp, Monteverdi, Astor Piazzolla).

### **L'anglais, une suprématie redoutable**

Dans le territoire que j'avais choisi, l'Espagne du Siècle d'or, c'était la figure de Francisco de Quevedo y Villegas qui me retenait, et je repérais, dissimulé sous le masque de l'espagnol, le visage de Sénèque, qui me fascinait depuis le lycée et auquel allaient donner une autre profondeur, plus tard, les travaux de Florence Dupont.

Nous parlions lors des colloques et écrivions à de lointains spécialistes de nos sujets, et déjà l'anglais s'imposait souvent, ce qui ne me déplaisait pas, car le rock'n'roll et les Beatles tenaient un rôle important dans ma vie de normalienne. L'anglais devenait la langue internationale la plus utilisée dans la plupart des domaines de recherche, et ce dans un consensus général : un outil linguistique commun permettait d'échanger



informations et conseils, et ceux d'entre nous qui voyaient loin se débrouillaient pour approfondir leur pratique et améliorer leurs fins de mois de jeunes enseignants en découvrant les séjours de post-doctorat qu'offraient de prestigieuses universités américaines.

Deux fortes adhérences m'empêchaient cependant de redouter la suprématie de l'anglais.

D'une part, les spécialistes de langue et littérature étrangère constituaient des communautés mondiales dans la langue concernée. Mon espagnol me permettait de trouver partout des correspondants, et même les universités de pays encore émergents, comme ceux d'Amérique latine, pouvaient me proposer des séjours d'enseignement au vu de ma langue de travail. Quant au latin, l'« autre langue » de ma recherche, il pouvait s'avérer lui aussi précieux, et je garde encore en mémoire un grand colloque de néo-latinistes, à Bologne, où la délégation chinoise nous narrait ses tribulations et les escales de son long périple vers l'Italie dans un « petit latin » évocateur, capable de décrire, par périphrases, avions et aéroports...

L'autre contreponds à la généralisation de l'anglais dans la recherche se situait, pour les sciences humaines, dans une certaine prise de conscience du rapport de la pensée à la langue dans laquelle elle s'exprime. Barbara Cassin n'avait pas encore engagé son magistral repérage des intraduisibles, qu'aux États-Unis déjà les élèves de Jean-Pierre Vernant devenaient francisants pour le lire dans sa langue. Bientôt allait se déployer, à partir de l'université Johns Hopkins, en 1966, la *french theory*, qui ferait de Jacques Derrida un des philosophes les mieux étudiés et traduits en anglais, mais la plupart des étudiants américains familiers de la déconstruction allaient pratiquer un français suffisant pour comparer leur texte à sa rédaction première, là où elle s'était faite en français.

### **Les rapports paradoxaux entre la science, la langue et la nation**

Ce que l'enquête ELVIRE nomme « école de pensée française » devrait être à mon sens plutôt écrit « école de pensée-en-français », car la nationalité me semble ici se définir beaucoup moins par les frontières des États que par celles de la langue, et les mathématiques, qui utilisent partout le français comme première langue internationale, montrent assez que les rapports entre science et nation se définissent souvent par la médiation de la langue.

Louis Pasteur ne pouvait à mon sens méconnaître cette réalité lorsqu'il écrivait :

Je me sens pénétré de deux impressions profondes : la première, c'est que la science n'a pas de patrie ; la seconde, qui n'est pas exclusive de la première, mais n'en est qu'une conséquence directe, c'est que la science est la plus haute personnification de la patrie. La science n'a pas de patrie, parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire le monde. La science doit être la plus haute



personnification de la patrie, parce que, de tous les peuples, celui-là sera toujours le premier qui marchera le premier par les travaux de la pensée et l'intelligence. [...] Quand [...] on est enfin arrivé à la certitude, on éprouve une des plus grandes joies que puisse ressentir l'âme humaine, et la pensée que l'on contribuera à l'honneur de son pays rend cette joie plus profonde encore. Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une, et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir dans le monde.

Rapprochée du mot bien connu de Camus, « Ma patrie, c'est la langue française », cette méditation invite en tout cas à repenser, pour nos temps, l'aporie du double rapport de la langue à l'universel et à son processus de fabrication, qui la rattache à une nation, qu'incarnent une culture et une langue.

### **La mission « Union pour la Méditerranée » : l'anglais, le français et l'arabe**

Nul doute qu'en tant qu'universelle la science avance plus vite si les compétences dans la langue de communication majoritaire, l'anglais, s'améliorent. Mais en tant qu'elle porte à sa naissance une culture nationale, la science se dit mieux dans la langue de la nation à laquelle appartient celui qui la fait bouger. Pour la France, le droit à la langue nationale est garanti par la loi du 4 août 1994, dite loi Toubon. Cependant, aucune loi ne suffit à rendre compte des pratiques, et je souhaite ici saluer le travail que conduisent, pour les pays méditerranéens, les académies des sciences réunies par le Groupement interacadémique pour le développement, construit grâce à la personnalité d'André Capron et qui réunit aujourd'hui des institutions et académies représentant vingt-sept pays riverains.

Associée depuis plus de deux ans aux travaux de cette prestigieuse assemblée, j'en ai observé les choix. Lorsqu'il s'est agi de la production des documents de travail et de la définition des langues des colloques, qui allaient commander le nombre et la nature des traducteurs sollicités, l'anglais s'est d'emblée imposé, mais nulle voix ne s'est élevée pour demander, y compris pour des raisons d'économie budgétaire, le monolinguisme. Comme dans d'autres réseaux de chercheurs que j'observe au titre de la mission française « Union pour la Méditerranée », trois langues majeures sont pratiquées, l'anglais, le français et l'arabe, et les documents sont diffusés, autant qu'il est possible, dans les trois langues à la fois.

Cet exemple devrait, selon moi, faire école. Pour en approfondir les déterminants, je ne crois pas inutile de rapprocher les académies des sciences de celles qui, presque dans chaque pays du monde, veillent sur la langue nationale. Je pense que les talents plurilingues de nombre d'académiciens doivent également être soulignés, et je m'attarderai, enfin, sur la question des citations, sur ce qu'elles impliquent en matière de perception de la langue et sur le rôle de la traduction.



### **Le rôle des académies**

Comme l'a montré Marc Fumaroli pour le cas français, la naissance des académies, et singulièrement de l'Académie française, est due à la volonté du plus haut représentant de l'État de signifier la nation par la protection et l'illustration de sa langue. Les représentants des langues minoritaires ne s'y trompent pas, qui ont demandé avec force, et obtenu dans plusieurs pays, la création d'institutions ayant rang d'académies pour signifier les droits culturels du peuple qu'ils entendent servir. En Espagne, l'Académie de langue basque, créée en 1919, a été reconnue comme académie royale depuis 1976. Le cas du Maroc est non moins remarquable : la langue et la culture officielle étant l'arabe et la culture islamique, une Académie berbère, d'abord dissidente, est née dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, et son plaidoyer pour la reconnaissance de la culture amazirh a paru à ce point convaincant que le roi Mohamed VI, en octobre 2001, a créé un Institut royal de la culture amazirh, qui assume, de fait, les fonctions d'une académie.

Parfois, l'existence d'une langue commune à plusieurs nations ou patries suscite un mouvement fédératif qui, à partir d'une académie mère, crée des académies nationales correspondantes, travaillant ensemble en réseau. Tel n'est pas pour le moment le cas de l'Académie française à l'égard des pays, ou des nations, ayant le français en partage. En revanche, la Real Academia Española, née en 1713, encouragea la création d'académies nationales de langue espagnole dans les pays d'Amérique latine et même, il y a peu, aux États-Unis. Nées à partir de 1870, ces institutions ont constitué, en 1951, à l'initiative de l'Académie du Mexique, une Association d'académies où la notion d'égalité des droits prévaut non seulement entre institutions membres mais aussi entre personnes physiques, quelle que soit leur académie de rattachement.

Quant aux académies des sciences des pays méditerranéens, elles accordent une place importante à l'anglais, pour diffuser le plus largement la science au niveau de fiabilité et d'excellence où elle ne peut que revendiquer son universalité, mais elles amorcent aussi l'expression d'un souci comparable à celui de leurs sœurs chargées d'incarner la ou les langues de la nation qu'elles représentent.

### **Langues « de culture » et plurilinguisme**

Elles sont en cela servies par le fait que la plupart des savants méditerranéens, quel que soit leur âge, sont plurilingues. Tous parlent anglais, même si le fait de devoir s'exprimer dans cette langue, comme le souligne l'enquête de l'Ined, représente parfois pour eux une gêne plus qu'un avantage et les empêche d'être complets ou nuancés dans la restitution de leur travail. Ils ont également gardé le goût de leur langue nationale, apprécient de pouvoir l'utiliser dans les conférences internationales, et sont souvent également fiers de s'exprimer dans une ou deux langues « de culture », parmi lesquelles le français tient une place de choix, contrairement à l'opinion des esprits chagrins. Les autres langues romanes apparaissent parfois également bien connues



des Méditerranéens, ce qui n'a rien de surprenant lorsqu'on connaît l'histoire des migrations, des annexions, des conflits et des échanges dans cette région de monde...

### **La citation et sa traduction**

Ce plurilinguisme est à l'œuvre, de façon très utile, lorsqu'il s'agit de citer un passage d'un auteur s'exprimant en langue étrangère. Les spécialistes de sciences humaines savent qu'il est de bonne méthode, devant un auditoire d'étudiants, de négliger le texte traduit dans la langue du pays pour se référer à l'original et en donner une traduction personnelle, en la justifiant. Ma pratique sur ce point a été fortement légitimée et encouragée par celle d'un grand écrivain et professeur contemporain, Hélène Cixous, qui a souvent commenté l'œuvre de l'auteur brésilienne Clarice Lispector. Pratiquant l'allemand et l'anglais à l'égal du français, ce qui n'est pas peu dire, Hélène Cixous ne se prétend pas lusophone. Mais chaque séance de travail sur un fragment de texte de Clarice Lispector est présentée d'abord dans la traduction en français dont est supposé disposer le public, puis dans un commentaire de l'original portugais, dont Hélène Cixous risque une traduction personnelle souvent différente de celle qu'ont sous les yeux les étudiants. C'est le rapport de l'écriture aux deux langues, française et portugaise, qui est interrogé, ce qui permet que se lèvent, du texte, des perspectives de sens pluriels, ouverts, philosophiques et poétiques.

À y bien réfléchir, toute citation me semble mériter les mêmes égards : si l'on admet qu'un mot dans une phrase, écrite dans une langue donnée, porte une vision du monde unique, dont la traduction donne un équivalent toujours incomplet ou excessif, alors le texte dans sa langue d'origine apportera un éclairage différent du texte traduit. Lorsqu'en tant que recteur-chancelier des Universités de Paris j'ai souhaité, au début de la Perestroïka, renouer avec la tradition de contacts scientifiques intenses entre la Russie et la France, j'ai eu l'occasion, à Rome, de rencontrer un des spécialistes du radium, recteur de la grande université Lomonosov. Je n'ai pas été surprise de constater qu'il n'avait pas eu l'occasion de voyager, et qu'il ne parlait vraiment ni l'anglais ni le français... mais il avait lu Marie Curie en français, au point de pouvoir citer ses écrits de mémoire !

### **Science et traduction**

Il convient donc, me semble-t-il, de répondre à l'aporie de Louis Pasteur par une autre aporie : d'une part, devenir soi-même capable de comprendre le plus grand nombre de langues possible. D'autre part et de façon non contradictoire, encourager la traduction, qui permettra que se diffusent dans toutes les langues nationales les savoirs produits dans l'une d'elles. Les programmes de la Fondation Anna Lindh, les initiatives de beaucoup de ceux qui croient à la fois à la science et à la nécessité de donner un espace à l'expression scientifique dans chacune des langues nationales



vont dans ce sens. La déclaration finale de la dernière conférence du Groupement interacadémique pour le développement, tenue à Alexandrie autour de la diversité méditerranéenne et de trois de ses représentations emblématiques, l'arbre, le poisson et le livre, s'avance résolument sur cette voie, que je crois novatrice et exemplaire :

Considérant que

- a) la traduction constitue un pivot de la diversité culturelle ;
- b) la diversité nourrit les cultures et contribue, par là, à créer une nouvelle géoculture ;
- c) la langue de la Méditerranée c'est aussi la traduction ;

et considérant, également, que les langues, dans leur indispensable diversité, ne sont pas seulement des outils de communication, mais sont aussi des médias culturels ; la troisième conférence du GID recommande :

- 1) que les institutions académiques réunies au sein d'EMAN (Euroméditerranéan Academic Network) établissent, périodiquement, une liste des œuvres à traduire, en priorité, dans les langues de la Méditerranée,
- 2) que soit institué un système d'information continue, multilingue et à jour, sur les œuvres traduites en Méditerranée.

#### Note

1. NDLR : cf. J. Derrida et *supra*, p. 18.

## SCIENCE ET LANGAGE, UNE ÉMOUVANTE GÉMELLITÉ

*Yves Quéré*

Physicien des interactions entre particules et solides, il est membre de l'Académie des sciences. À ce titre, il a travaillé, avec Georges Charpak († 2010) et Pierre Léna, à la rénovation de l'enseignement des sciences à l'école et au collège.



**E**n 1996, sous l'impulsion de Georges Charpak, l'Académie des sciences proposa au Ministère une rénovation de l'enseignement scientifique à l'école. Il s'agissait que les enfants apprennent de la science en la faisant, plutôt qu'en la lisant ou en la regardant sur un écran. Cette démarche s'est, depuis, largement étendue – grâce à l'action du délégué de l'Académie à l'enseignement et à la formation (DEF), l'astrophysicien Pierre Léna (1956 s) – notamment en termes d'aide à la formation des maîtres, de participation des scientifiques et de développement international<sup>1</sup>. L'École normale supérieure participe à cette rénovation en partenaire majeur de l'Académie.



À l'issue de la première année d'existence (1996-1997) de *La Main à la pâte* qui avait vu près de 400 instituteurs volontaires se lancer dans l'aventure, nous avons tout naturellement demandé à ces pionniers leurs premières impressions. Heureuse surprise : bon nombre d'entre eux déclarèrent que la retombée la plus visible de cet enseignement – outre la joie des enfants d'observer, d'expérimenter... – concernait la maîtrise de la langue. Elle en sortait, disaient-ils, renforcée.

Que la précision du lexique (on ne dira pas toujours « l'arbre », mais « le sapin », « le pin » ou « l'épicéa »... suivant les données de l'observation) et que la construction et la rectitude de la phrase (on n'énoncera pas « L'eau bout parce que la température ne bouge pas » mais « La température est constante lorsque l'eau bout ») bénéficient d'une pratique même modeste de la science, voilà qui, en soi, n'a rien de surprenant. Et que, sur son « cahier d'expériences », l'enfant rédige la petite aventure qu'il vient tout juste de vivre avec intensité (la question de départ, les hypothèses, la phase expérimentale, la discussion, le résultat final) souvent plus volontiers qu'une rédaction classique n'est pas fait, non plus, pour étonner. Sur ces trois registres du vocabulaire, de la syntaxe et du plaisir d'écrire, l'enseignement de la science vient renforcer celui du langage et c'est très bien ainsi<sup>2</sup>.

Mais cette connivence pratique, quasi fonctionnelle, n'est-elle pas l'affleurement d'une autre plus profonde, elle, essentielle ? Ne serait-elle pas liée à la double naissance de la science et de la parole où elles se découvrieraient à nous comme des sœurs jumelles ?

Il y a eu un jour, jour de grâce, où un être – j'aime à penser que ce fut une femme – regardant fixement un *quelque chose* de la nature – une fleur ? un nuage ? – émit un son spécifique qui, pour la première fois, se liait directement à ce quelque chose, le désignant par ce que nous appelons un *nom*, en sorte que cet être puisse, de manière émouvante, à la fois l'intérioriser en son propre esprit, et se référer à lui avec les autres membres de sa tribu. Ce jour-là, le langage était né ; mais aussi, au même instant, la science puisque ce premier nom inaugurerait la patiente mise en ordre du monde, l'une de ses fonctions premières. Nommer la nature, c'est participer à cette mise en ordre et proposer une première description du monde, ce que nous continuons de faire lorsque, chaque année, nous nommons des centaines d'insectes, de molécules, de minéraux... nouveaux. Et c'est aussi pénétrer, d'inconsciente manière, dans ces deux grandes régions de la pensée scientifique que sont la synthèse (en créant le mot « fleur », je désigne un ensemble) et l'analyse (par quoi j'apprendrai, peu à peu, à distinguer, dans cet ensemble, l'anémone, la rose et le réséda).

Bientôt, la nécessité de nommer non seulement les objets mais aussi les actions me fera inventer le verbe (je mange, je cours) tandis que celle de préciser ma vision des choses et des événements m'obligera à créer d'un côté l'adjectif (la fleur est belle, elle est violette...) et de l'autre l'adverbe (je mange vite, je mange lentement), découvertes dont on serait bien en peine de les attribuer aux balbutiements du langage ou à ceux de



la science. C'est bien en tout cas au cœur de celle-ci que je me situe lorsque je me mets à moduler mes adjectifs ou mes adverbes, c'est-à-dire ma vision du monde, à l'aide du comparatif (« Cet arbre-ci est plus grand que celui-là », « Tu cours moins vite que moi »), lequel annonce qu'un jour viendra où je serai en désir, puis en état, de *mesurer*.

Plus tard, à partir des noms et des verbes vont naître les phrases. Et bientôt, parmi elles, vais-je pouvoir distinguer deux grandes familles : les unes, de loin les plus nombreuses, ont une portée qui n'est que momentanée et locale (« Je vais peindre des aurochs dans la grotte, prends la torche et éclaire-moi ») alors que d'autres – de structure grammaticale identique – sont comme marquées d'un sceau d'absolu : « Chaque matin, le soleil se lève » ; ou « Le fil traversé par un courant électrique chauffe » ; ou « Dans un triangle rectangle, le carré de l'hypoténuse... », phrases-joyaux qui nous ont en particulier permis de créer ce temps étrange et, le plus souvent, incertain qu'est le futur ; phrases robustes que nous appelons, suivant les cas, des lois, des effets ou des théorèmes ; phrases durables dont l'accumulation progressive sur les rayonnages de la grande bibliothèque du savoir constitue la substance même de la science. Qu'elles soient énoncées dans la langue courante ou – à la suite de Galilée et lorsque nécessaire – dans cette autre, universelle, que sont les mathématiques, ne change pas grand-chose à cette réalité : notre science et notre parole, en tant qu'expressions de la connaissance, sont intimement reliées, comme le sont des sœurs jumelles. La parole doit en effet la majeure partie de sa clarté et de sa logique à la science tandis que celle-ci se présente avant tout comme un discours sur la nature, presque un récit, c'est-à-dire, en dernier ressort, une parole<sup>3</sup>. Lorsqu'Alain Bentolila distingue le parler-vrai du parler-beau<sup>4</sup> et qu'il réclame qu'à l'école on enseigne en priorité celui-là, celui-ci pouvant (et devant) venir plus tard, il ne fait rien d'autre que de prôner la pratique d'un langage aussi précis, aussi construit et aussi exact – orthographe incluse – que peut l'être un fait de science.

Certes, il arrive à chacune des deux jumelles de reprendre ici ou là sa liberté, par exemple lorsque la parole s'envole dans les volutes de la poésie ou lorsque la science s'échappe dans les développements les plus ardues du langage mathématique. Il n'empêche : quand on enseigne aux enfants les fondements de la langue et les rudiments de la science, il devrait être exclu de le faire sans les tenir l'une tressée à l'autre ; sans y voir deux versants connexes de la pensée ; sans s'aider de l'une pour enseigner l'autre ; sans faire remarquer aux enfants que si l'une se bâtit sur des lois, l'autre, identiquement, le fait sur des règles ; sans leur raconter leur commune histoire et en même temps leurs destinées distinctes mais complémentaires, l'une nous parlant d'un monde largement extérieur à nous, l'autre d'une histoire et d'une culture intrinsèquement nôtres ; sans, de ce point de vue, évoquer devant eux la beauté singulière des mathématiques en ce que, à la fois, elles émanent du cerveau des hommes et semblent surgir du plus profond de l'univers.



Langage et science offrent, aux enfants qui les apprennent, une double chance. Lui doit leur donner de s'affirmer dans la rigueur, la clarté et la richesse d'une parole porteuse de sens. Elle, tout en développant curiosité, imagination et ouverture, doit les porter au respect des faits et de la vérité, ainsi qu'à la modestie qui s'attache à ce respect<sup>5</sup>.

Pour une vie d'adulte à venir, n'est-ce pas là un viatique raisonnable ?

## Notes

1. Les principes de *La Main à la pâte* sont devenus, soit sous ce nom, soit sous celui plus global d'*inquiry based science education* (IBSE), largement internationaux, introduits qu'ils sont dans des pays ou des régions aussi différents que les États-Unis, l'Amérique latine, la Suède, l'Australie, les Balkans, la Chine, la Malaisie, le Cambodge ou Haïti... Voir G. Charpak, P. Léna et Y. Quéré, *Les Enfants et la science*, Paris, Odile Jacob, 2005. S'y ajoute désormais l'action EIST (Enseignement intégré de la science et de la technologie) au collège où les trois professeurs concernés (physique et chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie) se concertent en vue d'harmoniser leurs cours sur « la matière » en 6<sup>e</sup> et sur « l'énergie » en 5<sup>e</sup>. Voir A. Pedregosa, B. Salviat, L. Sarret, D. Rojat, M. Serres et P. Léna, « Expérimenter un enseignement intégré de science et technologie au collège », *Aster*, n° 19, 2010. Cette harmonisation est superbement illustrée dans le récent ouvrage publié sous la direction d'É. Guyon par A. Pedregosa et B. Salviat, *Matière et matériaux. De quoi est fait le monde ?*, Paris, Belin, 2009.
2. Cette relation entre français et science, qu'établissent implicitement nombre de maîtres, a suscité la création, en 2009, d'un prix décerné annuellement en commun par l'Académie française et l'Académie des sciences, récompensant un travail de classe où cette relation soit explicitement mise en pratique. Ainsi voit-on par exemple des classes de 6<sup>e</sup> explorer la polysémie d'un mot, comme « source » qui évoque aussi bien l'eau, la lumière, le son (avec expériences ou observations correspondantes) que l'inquiétude, les tracas, l'inspiration, le bonheur, les revenus..., chaque élève construisant, avec ces éléments, un récit illustré.
3. C'est explicitement une parole que Henri Poincaré écoute quand il écrit : *Ce que disent les choses*, Paris, Hachette, 1911 ; Paris, SABIX/Hermann, 2010.
4. A. Bentolila, *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Paris, Plon, 1997.
5. Y. Quéré, *Doubles croches*, Paris, Le Pommier, 2010.



## DÉFENDRE LA MULTIPLICITÉ DES LANGUES

*Claude Hagège (1955 l)*

Violoniste amateur, promoteur des langues rares dont il enseigne les vertus au Collège de France (voir son *Dictionnaire amoureux des langues*, Plon, 2009).



© P. Imbert, Collège de France

**L'**ARCHICUBE : *Tu t'intéresses aux langues dites rares, voire en « voie de disparition », comme les espèces animales. Je voudrais ajouter à cette donnée un fait d'expérience : il est aujourd'hui beaucoup plus facile de publier un livre en anglais, qui s'il est jugé bon, sera traduit en français, que de publier un livre en français en espérant qu'il sera traduit en anglais. Il s'agit là d'un problème d'éditeur, certes, mais c'est aussi un problème linguistique. Est-ce que le problème de ces langues rares est pour toi le même que celui de langues qui sont parlées par des millions d'habitants et qui se sentent tout de même menacées dans la richesse de leur rapport au savoir ?*

CLAUDE HAGÈGE : J'ai traité cette question, justement, dans un livre en anglais, *On the Death and Life of languages* (Yale University Press, 2009) qui est la reprise revue, et augmentée, de *Halte à la mort des langues*. Le problème est de savoir que, lorsqu'une langue disparaît, l'humanité a perdu quelque chose – un savoir, une connaissance, une culture, un rapport avec le monde – ou bien qu'elle a perdu davantage – une faculté d'apprentissage et d'intégration du monde. Qu'est-ce qui est réellement perdu, lorsqu'une langue meurt ?

Je prendrai en exemple : « être assis ». Pour dire cela, il faut opposer deux types de langues : la manière française, anglaise, espagnole, etc., de dire « être assis » : nous précisons, ensuite, et ensuite seulement, s'il s'agit d'être accroupi sur ses pieds, d'être sur un fauteuil, d'être par terre, d'être sur un cheval, etc. C'est une approche analytique du monde, très économique : nous envisageons un élément, et une quantité de variables, par exemple les différentes manières d'être assis. Les langues amérindiennes, africaines, du Sud-Est asiatique, au contraire, ne décomposent pas, n'analysent pas, et ont des mots différents pour chacune des postures indiquées. Elles développent donc une vision de l'univers plus synthétique.

La question devient : que vaut-il mieux, une pensée synthétique ou une pensée analytique ? La réponse est claire : la pensée analytique, dans laquelle un seul élément invariable est subordonné à des éléments variables, est beaucoup plus économique, sur le plan de l'expression, mais aussi sur le plan de l'acquisition. L'avantage est mémoriel : il est plus facile d'acquérir une langue analytique. Pourtant je souhaite promouvoir la pensée synthétique, moins efficace, mais reflétant des cultures très riches.



Prenons un autre exemple, celui de la nomenclature scientifique, notamment biologique. Les langues tribales (africaines, néo-guinéennes, etc.) ont des désignations bien différentes des nôtres. Ainsi, depuis Linné, nous utilisons la classification latine, très précise, qui unit un substantif disant le genre et un adjectif disant l'espèce. C'est très facilement universalisable, n'en déplaise au poète Francis Ponge qui n'y voyait que « l'art d'insulter les plantes en latin ». Mais il y a d'autres façons de faire : ainsi, pour désigner une sensitive bien connue, la *Mimosa pudica*, qui se referme aussitôt qu'elle est touchée. En mbum, langue africaine du Cameroun, on utilise une métaphore qui, littéralement, serait traduite par elle-prend-ses-enfants-pour-échapper-à-la-pluie : les Mbum voient dans cette plante une mère qui se referme quand il pleut et couvre ses enfants pour les protéger. (Il faut noter que le terme latin *pudica* ne manque pas d'imagination.) Il ne s'agit pas ici de mettre en concurrence la pudeur et l'affection maternelle, mais une stratégie variable des sens : nous envisageons la vue à travers le microscope, le calcul, l'astronomie (qui a permis à Le Verrier de découvrir la planète Neptune sans l'avoir observée), à travers une infinité de raisonnements qui relaient notre activité sensorielle première. Dans leur nomination, les Mbum voient directement la plante, ils nous parlent de ce qui frappe leur rétine, sans autre instrument.

C'est la même chose lorsqu'il s'agit de désigner la *Vipera lebetina* : eux disent serpent-qui-ne-grimpe-pas-sur-les-plantes-grasses. Ils ont observé qu'il glisse sur ces plantes du fait de la viscosité de son corps.

Ce qui serait perdu serait donc double : d'une part une pensée synthétique, même si elle est moins économique, et d'autre part un sens de l'observation aigu, d'autant plus en voie de disparition que nous substituons d'autres organes d'observation à notre organe naturel.

*Jouons le jeu : créons des néologismes, pour accompagner ce que nous voyons avec les outils d'observation dont nous disposons aujourd'hui. Il y a un devoir terminologique à essayer de trouver de nouveaux mots, sans décalquer ce qui se fait en anglais. La terminologie impose des créations. Mais doit-on alors rechercher une adéquation entre découverte scientifique et terminologie ?*

On pourrait trouver beaucoup d'exemples. Ainsi *courriel* pour dire *electronic mail*. Le mot anglais dit exactement ce dont il s'agit : « courrier électronique ». On abrège *electronic* en *e*. D'où *e.mail*. En français, l'adjectif est après le nom : nous ne parlons pas d'« électronique courrier ». Mais nous abrégeons de la même façon que les Anglo-américains. C'est le même procédé mental, adapté à notre langue, ce que les six millions de Québécois, immergés dans 270 millions d'anglophones canadiens et américains, savent admirablement faire. « Courriel » est excellent. La rigueur terminologique est fonction des séries dérivationnelles qui peuvent en découler : logiciel, courriel, pourriel : tous ces mots, heureusement terminés par le suffixe *-iel*, s'inscrivent



dans une logique d'abréviation et de dérivation propre à la langue française, à la suite d'une découverte technique.

*Est-ce une manière de créer du savoir ?*

La stratégie d'intégration et d'apprentissage est calquée sur la langue. Si un enfant de langue occidentale peut éviter un effort mémoriel et obtenir un avantage logique, il perd en revanche la capacité de voir le monde comme un tout, comme un élément fini. L'aptitude à la décision unitaire qu'implique le synthétique lui échappe. Cela peut être un avantage culturel : dans nos cultures, peut-être sous l'influence de nos langues (et d'autres facteurs), nous tendons de plus en plus à une pensée analytique. Sur le plan économique, politique, scientifique, etc., la complexification croissante de notre univers entraîne la création d'un nombre de paramètres tendant vers l'infini. La pensée synthétique est donc menacée. Elle est, en revanche, favorisée dans des tribus où le nombre d'éléments à penser est réduit. Devant une masse considérable d'éléments à penser, l'approche analytique est nécessaire. Dans les nations industrialisées de l'Occident (États-Unis et Europe de l'Ouest), le développement exponentiel des connaissances entraîne la nécessité de prendre en compte un nombre croissant d'objets ou de paramètres qui vont jusqu'à l'infiniment petit.

Les langues articulées sur une vision synthétique ne peuvent se permettre ce luxe que parce qu'elles ont un nombre fini d'éléments à envisager. La classification latine dont nous parlions à l'instant a une prétention universaliste, et elle est d'ailleurs intégrée comme telle. Les tribus néo-guinéennes sont en face d'une nature exubérante, mais elles n'ont pas de prétention à la couvrir en entier par leur nomenclature. Nous pouvons, nous, désigner l'inutile. Eux ne désignent que ce qui sert dans leur culture. Cela m'est arrivé bien des fois ; si on rencontre quelque chose, une plante par exemple, qui ne sert à rien, et qu'on demande son nom, la réponse est : « On n'a pas de mot » « Pourquoi ? » « Parce qu'on ne s'en sert pas. »

*N'y a-t-il pas, aussi, d'autres facteurs expliquant l'importance dans le monde, de l'anglais et de quelques langues occidentales, dont le français ? L'histoire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles y a beaucoup contribué.*

Certainement, d'autant que les langues occidentales dont nous parlons étaient accompagnées par une politique précise. Prenons le cas des Pays-Bas. Voilà une nation qui a dominé des parties entières du monde entre la fin de la Renaissance et 1956, date où Soekarno lève une armée d'indépendance. Pendant 500 ans, les Néerlandais, au contraire des Français ou des Anglais, n'ont jamais été une puissance explicitement coloniale. Tout était fait pour le commerce, *via* la VOC, la *Verenigde Oostindische Compagnie* (Compagnie des Indes orientales), qui était officiellement différente des Pays-Bas, même si les financements et les décisions passaient en grande partie par



Amsterdam. Or, dans le procès légitime qui est fait à la colonisation, on ne peut pas oublier l'apport de l'école, qui forme encore aujourd'hui la majorité des élites africaines. Les Néerlandais ne faisaient que du commerce : ils n'ont jamais essayé d'enseigner leur langue systématiquement aux Indonésiens. Le résultat est que l'on ne parle quasiment plus néerlandais aujourd'hui dans ces pays, et que le périmètre où l'on parle cette langue se réduit au périmètre géographique des Pays-Bas, sauf parmi des personnes très âgées (si l'on ne tient pas compte de certaines Antilles).

*Tout cela ne milite-t-il pas efficacement en faveur d'une seule langue internationale ? L'idéal ne serait-il pas d'allier des langues locales synthétiques et une langue internationale analytique ?*

Je suis justement en train d'écrire sur cette question. Il faut absolument renoncer à l'unicité linguistique sous le prétexte fallacieux que c'est plus pratique. Beaucoup de scientifiques, que ce soit dans les sciences dures ou dans les sciences humaines, vous diront certes que l'on ne peut plus être publié qu'en anglais. Mais ils ajouteront aussitôt : « Si j'écris directement en anglais, je perds la moitié de ma pensée. » Ce qui est possible pour un article de vulgarisation où les concepts sont bien maîtrisés l'est beaucoup moins lorsque l'on essaie de développer une nouvelle idée, une pensée dont on n'est pas sûr et qu'il faut préciser. S'exprimer dans une langue étrangère, moins maîtrisée, c'est accepter un appauvrissement profond de la pensée.

Mon souci, en tant que linguiste, est d'apporter des arguments techniques qui le démontrent. La vocation terminologique est une vocation humaine fondamentale : mettre le monde en mots est à certains égards une folie, mais un besoin profond. C'est une folie parce que le monde se fiche éperdument de nos langues et de nos mots. Le monde est un chaos absolu. Peut-être devrait-on définir la science, prolongement du langage, comme un discours raisonné sur le monde, de même que la recherche de l'organisation du monde, l'organisation des savoirs, taxinomiques, phylogénétiques, etc. Nous voulons mettre de l'ordre ; c'est le début de la compréhension. Pourquoi organiser le monde ? Si l'on croit à une transcendance, on essaie de savoir comment Dieu a pu construire cette merveille ; si l'on se situe davantage dans un néodarwinisme athée, on recherche comment une série d'évolutions a fait le monde tel qu'il est.

Admettons, en tout cas, que la science soit bien un discours raisonné sur le monde : jusqu'où peut-on réduire les sciences à une terminologie ? Les hypothèses sont, elles aussi, des faits langagiers... Quoi qu'il en soit, le monde n'en a cure. Lorsqu'un savant, ou un chercheur (comme on dit aujourd'hui), est en quête de l'expression la plus adéquate de sa pensée, il interroge sa langue maternelle. La raison en est simple : quelle que soit la langue étrangère qu'un chercheur décide d'utiliser pour exposer ses résultats, celle dans laquelle lui est venue l'interrogation et ont afflué les arguments ne peut être que celle qu'il connaît depuis l'enfance.



L'anglais est une langue très difficile. Ceux qui se disent bilingues le sont rarement tout à fait. Prenons l'expression du mouvement : « He swam across the river » ne se traduit pas par « Il a nagé à travers la rivière » mais par « Il a traversé la rivière à la nage. » Ce qui en anglais est essentiel (le verbe *-to swim*) a pour équivalent français un complément de moyen (*à la nage*) ; ce qui était périphérique (*across*) a pour équivalent français l'essentiel, à savoir le verbe (*traverser*). Il n'y a pas de correspondance entre les mots. Nous dépassons le niveau de la taxinomie. C'est l'une des richesses, mais aussi la difficulté profonde de la traduction, qui ne peut, en aucun cas, être totalement automatique.

*Tout cela ne plaide-t-il pas, encore une fois, pour l'adoption d'une langue internationale unique ? Babel n'a-t-elle pas été considérée comme une malédiction ?*

Je ne vous répondrai que par un fait : observez le monde d'aujourd'hui. Les gens sont attachés à la diversité des langues, tout simplement parce qu'elles sont porteuses non seulement de savoir, mais aussi et surtout de désir. Lors de la dislocation de l'URSS, l'ukrainien, considéré traditionnellement par l'autorité politique de Moscou comme une variante du russe, a connu une très forte ascension parce qu'il était porteur d'identité ; les pays baltes, aux langues éloignées du russe, mais peuplés d'une majorité russophone, ont installé pour les Russes des programmes d'apprentissage obligatoire de leur langue ; même chose dans l'ex-Yougoslavie : le serbo-croate qui, pour un linguiste, est une réalité indiscutable, ne peut plus être désigné comme tel aujourd'hui. Devrons-nous parler de « croato-serbe », comme le souhaitent les Croates ? Ou devrons-nous parler du « serbe » et du « croate » ? Une langue unique ne favorise en aucun cas la paix : la faillite de l'esperanto, dont le dernier congrès s'est tenu quatre ans avant la Première Guerre mondiale, en est la preuve, et la quasi-communauté de langue entre les Serbes et les Croates n'a nullement empêché une guerre sanglante au début des années 1990.

*On peut aussi avoir un désir de pouvoir. Et n'y a-t-il pas tout simplement une réalité économique à prendre en compte ? Les publications en langue anglaise sont lues par une quantité bien plus importante de lecteurs et ont un rayonnement évident.*

La nécessité de publications scientifiques en anglais est une illusion. Elle est entretenue par un véritable impérialisme culturel d'outre-Atlantique. Chacun sait que le recensement, à Chicago, de tout ce qui est publié en science exclut systématiquement tous les travaux écrits dans une autre langue que l'anglais. La conséquence est facile à voir : les chercheurs doués qui écrivent dans leur langue ne seront jamais cités et resteront inconnus. Inversement, des chercheurs moins doués mais qui veulent absolument être lus partout rédigeront en anglais des travaux beaucoup plus conformistes.



En dernier lieu, des découvertes capitales, d'immenses savants tels que Niels Bohr ou Werner Heisenberg, pour ne parler que de la physique, n'ont pas été rédigées en anglais, pas plus que celles d'autres illustres scientifiques d'origine allemande, française, etc., qui écrivaient aussi dans leur langue.

Avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le latin était comme on sait la langue dominante des sciences. Mais un argument capital annule toute tentative de considérer comme identique à l'ancienne diffusion du latin le phénomène de l'omniprésence contemporaine de l'anglais : contrairement à l'anglais, langue du pays le plus puissant d'aujourd'hui et donc langue derrière laquelle se profile une redoutable domination impérialiste, le latin scientifique (je ne parle pas ici du latin d'église) était, depuis la chute de l'empire romain, c'est-à-dire depuis 1 400 ans, une langue totalement innocente de toute visée de domination.

*Les Islandais ne créent aucun mot nouveau et n'utilisent que leur vocabulaire traditionnel. Est-ce un modèle ?*

Ils créent des mots nouveaux d'une façon totalement nationaliste : le téléphone est une fil-voix-lointaine, la télévision est une vision-de-loin, l'hélicoptère un oiseau-volant, etc. C'est aussi ce que font les Allemands (*Fernsehen*, voir-loin pour télévision) et les locuteurs de très nombreuses langues africaines : un avion est une pirogue volante dans beaucoup de ces langues. Les Islandais n'empruntent guère de mots du fait de leur isolement. Ils descendent des Vikings qui ont transporté le vieux norrois, une forme ancienne du norvégien, jusque dans leur île coupée du monde : ils ont donc développé leur langue en vase clos.

Je voudrais opposer transparence et opacité, nationalisme et internationalisme. La transparence nationaliste s'oppose à l'opacité internationaliste aux yeux des autochtones : un autochtone considère sa langue comme transparente et la langue internationale comme opaque ; en revanche, pour le reste du monde, transparence internationaliste s'oppose à opacité nationaliste : si vous n'êtes pas autochtone, la langue internationale est davantage transparente pour vous.

Tout cela n'aboutit qu'à mettre en relief la faiblesse de la communication internationale : le bilinguisme, le multilinguisme sont d'un intérêt capital. Une langue internationale doit-elle conduire à l'extinction des langues nationales ou s'associer à elles dans un monde multilingue ? Regardez l'arabe, le latin : quelle que soit l'époque, toutes les fois qu'une langue unique a voulu s'imposer, la diversité l'a emporté. Tout simplement parce que la diversité est dans la nature. Il est utile d'ajouter que ni l'arabe ni le latin n'ont jamais eu l'énorme pouvoir de pression que l'anglais américain exerce aujourd'hui sur toutes les langues, et qui est une réelle menace.

Propos recueillis par Étienne Guyon et Violaine Anger

---

## QUELLES LANGUES EN SCIENCES EXACTES ?

### ENQUÊTE SUR LES LANGUES VIVANTES DANS LA RECHERCHE (ELVIRE)<sup>1</sup>

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France et l'Institut national d'études démographiques (Ined) ont lancé en 2008 une enquête sur les langues utilisées en recherche en France. Cette étude est dirigée par François Héran (1972 I). Voici des extraits du rapport de juillet 2009 sur les résultats de l'enquête individuelle auprès de 5 900 chercheurs, après celle réalisée en 2007 auprès de 2 000 directeurs de laboratoire.



### **L'anglais langue internationale, avec des exceptions variables au sein des sciences de l'homme et de la société**

Plus encore que les directeurs de laboratoire, les chercheurs et enseignants-chercheurs déclarent que « la langue internationale la plus utilisée » dans leur domaine de recherche est l'anglais : 92 % (contre 88 % pour les directeurs). La prépondérance du français est reconnue par 5 % seulement des chercheurs, celle des autres langues par 3 % (dans l'ordre : allemand, espagnol, italien, portugais, russe, arabe).

Les situations mixtes viennent toutefois tempérer ce résultat : pour 34 % des chercheurs, le français est la seconde langue internationale du domaine de recherche derrière l'anglais, si bien qu'il occupe le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> rang dans 39 % des cas.

Les variations sont fortes d'une discipline à l'autre. La reconnaissance de l'anglais comme langue internationale à l'exclusion du français est maximale en physique (82 %), recherche biomédicale (73 %), sciences de l'univers (72 %), sciences de



l'environnement (72 %), chimie (71 %) ; elle décline dans les sciences de l'ingénieur (67 %) et chute à 52 % dans les mathématiques, en raison de la vitalité de l'école française dans ce domaine. Dans les sciences de l'homme et de la société (SHS), la domination de l'anglais sans aucune mention du français recule à 34 %.

Il n'empêche que 80 % des chercheurs en SHS reconnaissent la domination relative de l'anglais comme première langue internationale du domaine, c'est-à-dire suivie ou non du français. Ils sont seulement 12 % à réserver le même sort au français. Les autres langues se contentent des 8 % restants.

[...]

### **Des pratiques quotidiennes plus variées**

L'enquête ELVIRE détaille les pratiques linguistiques des chercheurs en passant en revue la consultation de documents écrits, l'échange oral avec des collègues, les publications, l'intervention dans des rencontres internationales, l'enseignement, le recours aux traductions. Par rapport aux déclarations générales sur les langues qui dominent la scène internationale, les pratiques quotidiennes se situent en deçà.

Seuls 22 % des chercheurs disent utiliser une langue étrangère « souvent », voire « tous les jours ou presque » pour communiquer avec des collègues de leur propre unité de recherche. La proportion culmine à 43 % chez les physiciens, avoisine 30 % dans la plupart des sciences dures mais recule à 20 % dans les sciences de l'ingénieur et descend à 14 % chez les mathématiciens, qui se retrouvent ainsi au même niveau que les SHS : 13 % en moyenne. Au sein des SHS, les discussions fréquentes en langue étrangère avec les collègues de son unité varient assez peu, à l'exception des disciplines artistiques, où elles culminent à 21 %.

L'usage des langues étrangères pour communiquer avec des collègues est logiquement plus intense quand on travaille hors de son unité de recherche : 39 % des chercheurs disent le pratiquer « souvent » ou « tous les jours », la proportion étant quasiment la même dans les sciences dures et les SHS.

Sans entrer dans le détail de toutes les pratiques (notamment les publications, qui mériteront une étude spéciale), on peut résumer les faits par un indicateur synthétique, la fréquence à laquelle un chercheur déclare « utiliser une langue étrangère » dans ses activités de recherche, que ce soit à l'écrit ou à l'oral : 63 % disent le faire « quotidiennement ou presque ». Très constante jusqu'à 55 ans, cette fréquence baisse dans les générations plus anciennes. Elle est plus intense dans les organismes de recherche qu'à l'Université (15 points d'écart en moyenne). Elle culmine à 79 % chez les physiciens, suivis des biologistes (76 %) ; elle est au plus bas en SHS (47 %), avec un étiage à 31 % chez les juristes et à 30 % dans les sciences de l'éducation.



## **Maîtrise des langues et besoins de formation**

[...]

Interrogés sur la question de savoir s'ils se sentaient limités dans le maniement des langues étrangères de recherche, 37 % des chercheurs disent que non ou qu'ils ne sont pas concernés, 42 % disent éprouver des limites en anglais uniquement, les 21 % restants se dispersant sur d'autres configurations de langues, avec ou sans anglais. Face à ces difficultés, 55 % des chercheurs disent n'avoir pas « cherché à améliorer [leurs] connaissances en langues en 2007 et 2008 afin de mieux poursuivre [leurs] activités de recherche » ; 32 % disent l'avoir tenté mais uniquement pour l'anglais, et 13 % pour d'autres langues ou associations de langues. Très centrés sur l'anglais, ces efforts de perfectionnement ne pourront que renforcer à l'avenir la place privilégiée de l'anglais comme langue de recherche.

Il est révélateur que le sentiment d'être limité uniquement en anglais atteigne son maximum (soit 52 %) chez les chercheurs du domaine biomédical, pourtant déjà très anglophones, ainsi que chez les économistes et les psychologues. Il est au minimum chez les philosophes (17 %) et les historiens (16 %), qui sont également les chercheurs ayant mené le moins d'actions pour améliorer leur niveau de langue, alors que les juristes, dont on a vu qu'ils étaient des usagers peu intenses, ont un niveau de demande deux fois plus élevé, en raison sans doute de l'évolution internationale de leur discipline.

## **L'existence d'une « école de pensée française » intensifie l'usage du français**

Enfin, l'enquête ELVIRE a repris dans le volet Individus la question déjà posée dans le volet Unités de recherche : « Existe-t-il dans votre domaine une école de pensée française ? », complétée par une nouvelle question : « Si oui, vous sentez-vous proche de cette école ? » 26 % des chercheurs n'ont pas su répondre, 40 % ont déclaré qu'une telle école n'existait pas, 6 % qu'il en existait une mais qu'ils n'en faisaient pas partie et 27 % qu'ils s'en sentaient proches.

Au sein des sciences exactes, les mathématiques se détachent nettement par la proximité affichée à une école française (41 % des chercheurs), ce qu'on peut mettre en relation avec la place singulière du français comme langue internationale des mathématiciens.

Les chercheurs des SHS sont 48 % à se sentir proches d'une « école de pensée française », la proportion culminant à 57 % chez les juristes, suivis des historiens, des anthropologues, des sociologues et des géographes (55 %), tandis que sont au plus bas les économistes (31 %) et les psychologues (37 %).



Quand on leur demande « Selon vous, quel serait l'effet de la progression ou du recul du français sur la diffusion internationale de cette école ? », 29 % des chercheurs pensent que l'effet serait nul, 42 % pensent que la diffusion internationale de l'école souffrirait du recul du français, 25 % qu'elle gagnerait, au contraire, à la progression de l'anglais, 3 % restant sans opinion.

#### Note

1. Ce texte est extrait du *Bulletin de l'Institut national des études démographiques* n° 20, paru le 11 août 2009.

## LES MATHÉMATIQUES ET LES LANGUES

*Christian Houzel (1956 s)*

Caïman de mathématiques de janvier 1961 à septembre 1963, chargé d'enseignement puis maître de conférences à Nice de 1966 à 1973, il a soutenu une thèse d'État en 1972 à Grenoble. Après 1973, il a été successivement professeur à Paris XIII et à l'IUFM de Paris avant d'être détaché comme directeur de recherches au CNRS jusqu'à sa retraite en 2003.



Les mathématiques sont, de toutes les sciences, la plus ancienne ; on en a des traces dès le début du deuxième millénaire avant notre ère en Mésopotamie et en Égypte. Au cours de leur longue histoire, elles se sont exprimées dans beaucoup de langues différentes. Mais je ne considérerai ici que la tradition dont sont issues les mathématiques pratiquées universellement à l'époque contemporaine : elle apparaît dans la civilisation hellénique avec l'invention de la *démonstration*. La langue de ces mathématiques helléniques, puis hellénistiques, est bien sûr le grec ; nous n'avons conservé aucun document antérieur à Euclide, qui se situe vers 300 avant J.-C. Les grands textes sont les *Éléments* d'Euclide, l'œuvre d'Archimède, au troisième siècle, les *Coniques* d'Apollonius de Perge, vers 200 avant J.-C. et les *Arithmétiques* de Diophante d'Alexandrie, peut-être au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Leur langue est la *koinè* hellénistique, sauf dans le cas d'Archimède, qui écrivait dans le dialecte dorien de Sicile.

Le flambeau de la recherche mathématique a été repris, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, par la civilisation islamique, qui s'étendait de l'Espagne à l'Inde. La langue savante commune à tous ces pays était l'arabe ; les principaux textes grecs ont été traduits et commentés en arabe. Une intense activité de recherche s'est développée à Bagdad, au Caire et dans les pays iraniens. À partir du XII<sup>e</sup> siècle, on a commencé à traduire la production de langue arabe en latin, en Espagne et en Sicile. C'est par l'intermédiaire



arabe que les œuvres mathématiques grecques ont été d'abord connues en Occident ; d'ailleurs certains textes ne sont connus que par leur traduction arabe, l'original grec ayant été perdu – par exemple trois livres des *Coniques* d'Apollonius et quatre livres des *Arithmétiques* de Diophante. À de rares exceptions, l'accès direct aux originaux grecs conservés n'a été possible qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

### **Le latin, langue des mathématiciens**

La langue savante de l'Occident a naturellement été le latin, que l'on a utilisé jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier auteur latin notable, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, est Léonard de Pise, connu sous le nom de Fibonacci ; il se rattache à la tradition arabe et il a introduit en Europe la notation positionnelle décimale des nombres et les méthodes algébriques. L'usage des langues vernaculaires est d'abord apparu dans des ouvrages d'arithmétique pratique et commerciale, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; il s'agissait de répandre la connaissance de la numération décimale. Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, ce type d'ouvrage comportait en outre une initiation à l'algèbre, selon le modèle des traités de *hisab* bien connus en arabe ; leurs auteurs tenaient boutique en Italie du Nord sous le nom de *maestri d'abaco*. En France, le plus connu est Nicolas Chuquet, auteur d'un *Triparty en la science des nombres* (Lyon, 1482) ; on connaît des traités analogues en allemand (écrits par les « cossistes ») et en anglais au XVI<sup>e</sup> siècle. L'*Algebra* de Rafael Bombelli (Bologne, 1572), écrite en italien, est un ouvrage plus ambitieux, qui expose les recherches contemporaines des algébristes italiens. On peut en dire autant de l'*Invention nouvelle en l'algèbre* (Amsterdam, 1629), publiée en français par Albert Girard et on remarque que les premiers traités en langue vernaculaire concernent l'algèbre.

Descartes a choisi d'écrire sa *Géométrie* (1637) en français ; elle faisait suite à son *Discours de la méthode*. Mais les contemporains de Descartes, comme Fermat, Pascal ou Torricelli, n'écrivaient qu'en latin et la *Géométrie* a été traduite en latin en 1649 ; c'est en réaction contre Descartes que John Wallis a publié son *Algebra* en anglais (1685). À partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les traités de mathématiques français étaient rédigés en français tandis que les mathématiciens italiens, allemands ou anglais continuaient à écrire le plus souvent en latin. Leibniz et Euler, tous deux de langue allemande, ont même écrit des articles en français ; d'ailleurs la langue usuelle de l'Académie de Berlin au XVIII<sup>e</sup> siècle était le français.

### **Le français et les langues vernaculaires**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle on voit apparaître quelques traités didactiques en langues vernaculaires, comme le *Treatise of Fluxions* de Colin Mac Laurin (Édimbourg, 1742) ou la *Vollständige Anleitung zur Algebra* d'Euler (publiée d'abord en russe à Saint-



Pétersbourg en 1768, puis en allemand en 1770 et traduite en français en 1788), tandis que les travaux de recherche étaient écrits en latin sauf en France, où l'on utilisait le français.

Les mathématiciens allemands comme Gauss ou Jacobi ont écrit leurs articles et leurs ouvrages en latin jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le seul article envoyé par Bernard Riemann à l'Académie des sciences de Paris est rédigé en latin (1861). Son contemporain Léopold Kronecker a rédigé sa thèse en latin (1845) puis il a publié ses travaux en allemand dans les revues allemandes et en français dans les revues françaises. L'Anglais Arthur Cayley rédigeait ses recherches en anglais, mais il publiait en français dans le *Journal de Crelle*, une revue allemande de portée internationale. On voit donc que la langue française avait alors acquis une position dominante dans la recherche mathématique.

Mais vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls les mathématiciens russes ont continué à écrire en français ; dans les autres pays européens, les mathématiciens publiaient dans leur langue nationale. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le tableau est analogue. De nouvelles écoles mathématiques sont nées dans des pays comme la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Suède et la Norvège ; toutes ont souvent utilisé le français et quelque fois l'allemand. Le Japon, modernisé d'une manière systématique au cours de l'ère *Meiji*, a formé ses savants auprès des écoles française et allemande ; il existait donc, dans cette période, une tradition de langue française et une tradition de langue allemande. Le cas des États-Unis est, bien sûr, particulièrement intéressant ; la domination scientifique de ce grand pays n'a commencé qu'à la suite de l'immigration de savants européens chassés par le nazisme et par la guerre. Avant cela, il y avait quelques excellents mathématiciens, qui écrivaient en anglais, même si certains des plus anciens avaient été formés en Allemagne.

### **L'anglais, langue internationale des mathématiciens**

Lorsque j'ai commencé à étudier les mathématiques, vers la fin des années 1950, il existait des revues mathématiques de niveau international en anglais, en allemand et en français. On pouvait d'ailleurs très bien publier un article en français dans une revue américaine ou dans une revue allemande, ou bien en anglais dans une revue allemande ou française. Beaucoup de mathématiciens étrangers apprenaient des rudiments de français pour avoir accès au traité de N. Bourbaki. Comme j'avais donné, au cours d'une interview, cette information à un journaliste du *Monde*, ajoutant que cela n'impliquait pas qu'ils pussent lire Proust dans le texte, j'ai vu paraître dans un article du journal « d'après Christian Houzel, Bourbaki est plus facile à lire que Proust » comme seule trace de notre rencontre.



La situation a changé au cours des années 1970 ; les Allemands ont complètement abandonné leur langue au profit de l'anglais et quelques Français, de plus en plus nombreux, font de même. Même les mathématiciens russes, qui ne publiaient qu'en russe dans les années d'après guerre, se sont mis à l'anglais. L'anglais est donc devenu la langue universelle, comme l'avaient été en leur temps l'arabe, puis le latin.

### Les langues et leur lexique

Le discours mathématique dépend, bien entendu, de la langue dans laquelle il s'exprime. Le vocabulaire est pauvre et les tournures stéréotypées, mais on a besoin d'un certain lexique technique. On a conservé quelques termes qui témoignent de l'origine grecque de nos mathématiques : les noms mêmes des *mathématiques*, de l'*arithmétique*, de la *géométrie* et, dans la géométrie élémentaire, *axiome*, *théorème*, *problème*, *centre*, *diamètre*, *hypoténuse*, *isocèle*, *orthogonal*, *parallèle*, *polygone*, *trapèze*, *cylindre*, *cône*, *parabole*, *ellipse*, *hyperbole*, *asymptote*, *cube*, *polyèdre*, *pyramide*, *sphère*, *pôle*, *spirale*, *hélice*. D'autres termes grecs ont été forgés au cours des âges d'une manière savante : *cycloïde*, *polynôme*, *caractère*, *holomorphe*, *homothétie*, *homographie*, *homomorphisme*, *isomorphisme*, *topologie*, *cycle*, *homologie*, *homotopie*, *stochastique*, *syzygies* ; on a aussi eu recours au latin, par exemple pour *équation*, *courbe*, *osculatation*, *fonction*, *intégrale*, *foncteur*, *module*, *transcendant*, *simplexe*. Mais les mathématiciens préfèrent généralement faire appel au vocabulaire courant et dire *application*, *base*, *borne*, *boule*, *compact*, *dérivée*, *déterminant*, *ensemble*, *espace*, *famille*, *groupe*, *faisceau*, *fibres*, *genre*, *idéal*, *immeuble*, *limite*, *matrice*, *mesure*, *motif*, *nœud*, *norme*, *noyau*, *série*, *suite*, *trace*, *trousse*, *variété* en donnant des sens techniques à ces termes.

La langue arabe a, elle aussi, laissé sa trace : par exemple dans le terme *algorithme*, issu du nom du savant de Bagdad Al-Khwârizmî (IX<sup>e</sup> siècle), à qui on doit un traité sur le calcul arithmétique avec la numération décimale. Ce traité, perdu en arabe, a connu plusieurs adaptations latines appelées *Algorismes* puis on a changé le *s* en *th* sous l'influence du mot grec *arithmos*. Le même Al-Khwârizmî est le créateur de l'*algèbre*, dont le nom figure dans le titre même de son ouvrage sur cette question : *al-jabr*, qui signifie « restauration, remise en place » ; il s'agit de l'opération qui compense un terme soustractif dans l'un des membres d'une équation en l'additionnant de manière à le faire apparaître additivement dans l'autre membre. Le sens étymologique était passé dans l'espagnol courant puisque, à la fin du chapitre XV de la seconde partie du *Quichote*, il est question d'un *algebrista*, *con quien se curó el Sansón desgraciado* ; il s'agit alors d'un rebouteux. Le nom du *zéro* provient de l'arabe *sifr*, de même sens, à travers le latin *cyphrum* et l'italien ; une autre forme *chiffre* est apparemment parvenue à travers le picard en prenant un sens différent. Le mot *racine* est un calque de l'arabe *jidr*, qui désigne la racine d'une équation. Certains termes ont une histoire étrange,



comme *sinus*, adaptation latine erronée de l'arabe *jība*, confondu avec le mot *jayb* « poche » ; le mot arabe a été emprunté, avec la notion géométrique, au sanskrit *jīva* « corde d'un arc, sinus ».

### Quelle syntaxe pour la langue mathématique ?

Les questions de syntaxe de la langue mathématique sont plus difficiles à aborder. Le latin a un défaut, l'absence d'article ; lorsque le contexte ne suffit pas à lever l'ambiguïté, les mathématiciens utilisent des adjectifs démonstratifs tels que *ipse* en guise d'article défini ; par exemple, Gauss s'exprime ainsi pour introduire la normale en un point donné d'une surface courbe : *«linea» quae etiam ipsi superficiei curvae normalis dicitur*. Cet artifice est utilisé d'une manière constante devant un terme exprimé par une lettre et non pas par un mot ; par exemple Euler, pour fixer la constante additive d'une intégrale, dit qu'elle est choisie *ut posito  $z = 0$  ipsum integrale  $V$  evanescat*. La langue russe souffre du même défaut, mais les mathématiciens de l'époque contemporaine ont pris l'habitude de désigner tous leurs objets d'une manière assez précise pour qu'il n'en résulte pas d'obscurité.

La rhétorique du discours mathématique n'a presque jamais été étudiée, si on excepte quelques travaux sur le cas du chinois d'époque classique. Dans les textes grecs de l'époque hellénistique, ce discours est codifié d'une manière très précise ; les énoncés de théorèmes sont donnés sous une forme générale et ils sont suivis d'une *ecthèse*, dans laquelle l'énoncé est explicité sur un exemple de valeur générique. L'énoncé en termes généraux devient vite incompréhensible dès qu'il est un peu compliqué ; les mathématiciens d'aujourd'hui énoncent d'emblée l'ecthèse. La démonstration est le plus souvent exposée sous la forme de la *synthèse*, qui ne permet pas de comprendre comment on est arrivé à la construire ; au XVII<sup>e</sup> siècle, les mathématiciens étaient persuadés que les Grecs avaient volontairement caché leurs méthodes de recherche et ils ont cherché à développer l'*analyse*, qu'ils identifiaient d'ailleurs à l'algèbre.

Depuis la *Géométrie* de Descartes, les textes mathématiques en langue française se présentent le plus souvent comme des textes continus et non pas comme des suites organisées de *définitions*, *théorèmes*, *lemmes*, *propositions* à la manière grecque. Cette tendance vers une structure rhétorique assez lâche s'est même accentuée vers le début du XX<sup>e</sup> siècle. Au contraire les mathématiques rédigées en allemand avaient une structure très rigoureuse ; les mathématiciens français fondateurs du groupe Bourbaki (1935) avaient tous étudié en Allemagne à la fin des années 1920 et ils ont importé en français ce style de discours bien articulé et hiérarchisé. Le style de Bourbaki s'est imposé en France et dans le monde pendant un certain temps et c'est peut-être par ce style qu'il a eu l'influence la plus grande. Cependant, depuis une trentaine d'années,



on assiste à une tendance au relâchement de l'écriture mathématique ; l'usage d'un anglais approximatif par les non-anglophones en est peut-être la raison. On doit d'ailleurs remarquer que le *sabir* anglais dont tout le monde se sert commence à pervertir la langue des Américains eux-mêmes.

### Y a-t-il une langue naturelle des mathématiques ?

On rencontre souvent, même chez des mathématiciens, l'idée que les mathématiques seraient un *langage* plutôt qu'une science. Il est vrai que le statut des objets mathématiques pose des problèmes philosophiques difficiles ; on en conclut un peu vite que les mathématiques sont sans objet. Par ailleurs les textes mathématiques comportent en général des notations et des formules ; mais ils ne se réduisent jamais à ces formules. Les mathématiques sont toujours écrites dans une langue naturelle, même si elles l'utilisent d'une manière spécialisée. Ce qu'elles ajoutent à la langue n'est pas de nature langagière : ce sont plutôt des concepts et des vérités authentiquement scientifiques.

Les mathématiques sont connues dans le grand public seulement par leur caractère ésotérique. Elles ne pénètrent donc pas beaucoup dans la vie de tous les jours. Cependant certains termes mathématiques sont passés dans l'usage courant comme *infinitésimal*, *incommensurable*, *plus petit dénominateur commun*, *parallèle*, *tangente*. Certains auteurs emploient des termes mathématiques d'une manière métaphorique, comme Claude Lévi-Strauss lorsqu'il parle de *groupes de transformations* dans ses *Mythologiques*. Une confusion s'est produite à propos du terme *structure* et du structuralisme. N. Bourbaki introduit le concept de structure mathématique dès 1935, le choix du terme ayant peut-être été inspiré par le structuralisme linguistique. D'un autre côté, le structuralisme des sciences humaines s'est développé surtout dans les années 1960, à la suite des travaux de Lévi-Strauss, lui-même inspiré par le structuralisme linguistique ; certains tenants de ce structuralisme se sont référés à Bourbaki comme à une caution scientifique mais c'est le seul lien que l'on puisse trouver entre cet auteur et ce mouvement. L'impact des mathématiques passe surtout par la domination des notions quantitatives dans le monde actuel, *a world ruled by number*, comme l'écrivait l'historienne de la pensée économique Margaret Schabas (1990) ; on est alors assez loin de la mathématique des mathématiciens.



## LES LANGUES DE LA DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

*Antoine Danchin (1964 s)*

Il a fait sa carrière comme chercheur au CNRS et à l'Institut Pasteur de Paris. En 2000, il a créé le HKU-Pasteur Research Centre à Hong Kong, où il a développé avec le département de mathématiques de l'université de Hong Kong un séminaire à l'interface entre mathématique et biologie, qui se poursuit aujourd'hui sous forme électronique. Il vient de créer une *start up* en bioremédiation métabolique – AMAbiotics.



**I**l est banal de reconnaître l'importance des langues dans ce que peut communiquer, par exemple, la raison poétique. L'intraduisible est la règle, et le « *traduttore, tradittore* » est un grand classique des sujets de dissertations. Mais est-ce vrai aussi de la science ? La mathématique est si formalisée que l'on pourrait penser que la maîtrise d'une langue particulière, ou la communication du contenu des démonstrations et des théorèmes, peut se faire indifféremment dans une langue quelconque. Ce n'est pas si sûr. Et peut-on vraiment savoir si l'inspiration, le type des thèmes choisis comme objets d'exploration en science, ne sont pas fortement déterminés par la structure des langues ?

Ce n'est qu'après avoir créé de toutes pièces un centre de recherche à Hong Kong que j'ai commencé à me poser sérieusement la question. Là, en effet, je me suis trouvé en face d'une civilisation et d'une langue totalement étrangères aux nôtres. J'ai dû comprendre que, de même que la toile de nos tableaux est entièrement peinte, celle des Chinois est vide à moitié : tout n'y est pas dit, et le contexte décide du sens d'une façon beaucoup plus importante que ce à quoi nous sommes habitués.

### **On prépare l'avenir en créant une image intérieure de l'environnement**

Cela n'est pas indifférent : pour vivre, il faut anticiper, et anticiper suppose de construire une image intérieure du milieu dans lequel on vit. C'est ce qui permet de faire des choix. Il est par conséquent utile de laisser assez de place pour ce processus. Les microbes eux-mêmes se font une représentation du monde. Ils utilisent pour cela bien plus que le cœur nécessaire à la construction de l'usine cellulaire (quelques centaines de gènes), mais un ensemble dont nous ne connaissons pas pour l'instant le nombre, celui des gènes dont on dit qu'ils sont transférés horizontalement (c'est-à-dire non pas au long des générations, mais durant la vie d'un individu). La découverte inattendue de ces gènes, il y a vingt ans, a été la première leçon de l'étude des génomes. De même, pour l'homme, l'anticipation – prélude à la découverte – se fait au sein d'une civilisation particulière et dans une langue particulière.



Dans mon laboratoire à Hong Kong, se côtoyaient trois grands ensembles linguistiques et philosophiques : le système hypothético-déductif typique du monde gréco-latin, l'empirisme radical anglo-américain et la propension des choses, 勢, mesure chinoise du contexte. Nos discussions scientifiques – il s'agissait de biologie, bien sûr – se déroulaient tous les mercredis après-midi, au département de mathématiques de l'université de Hong Kong. Ngaiming Mok, mathématicien amoureux des langues (il en parle couramment dix au moins) avait su convaincre ses collègues de se joindre à nous. Et nous avons vite compris que la communication entre nous tous (caucasiens – le mot est banal à Hong Kong – et asiatiques) était fortement tributaire des langues que nous utilisons. Bien sûr le cœur était en anglais (le putong hua et le guangdong hua ne sont pas directement compréhensibles par leurs locuteurs mutuels). Mais nous avons une façon de poser les questions bien différente, selon notre origine.

### Comprendre et inventer

Nous naissons avec une aptitude grammaticale au langage, mais pas avec une langue que nous aurions héritée indépendamment du contexte de notre naissance. La langue est le lieu privilégié de la construction d'une représentation du monde, non pas héritée de nos gènes – ce qu'ils nous transmettent est le schéma grammatical universel sous-jacent, et non la spécificité de la langue –, mais de façon épigénétique, au travers de l'histoire de notre naissance. Nous l'apprenons très tôt, et cette langue façonne notre rapport au monde, certainement beaucoup plus que nous le pensons. En français, l'ordre des mots force la pensée à aller du général au particulier. C'est exactement l'inverse en anglais. Or il n'est pas indifférent de dire OTAN ou NATO. De même, pour parler de cette institution, dans un contexte libre, on commençait plutôt à faire allusion au bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade (轟炸中國駐貝爾格萊德大使館), du moins à l'époque.

J'ai volontairement écrit quelques mots en caractère chinois pour faire comprendre la question qui s'est posée à moi lorsque j'ai dû expliquer à nos collègues chinois, ce qu'est le « changement de cadre de lecture » en génétique moléculaire. Il s'agit du processus suivant. En génétique, tout se passe comme si la cellule procédait à une suite de réécritures de textes écrits avec des alphabets différents. En bref, on doit réécrire un texte écrit avec un alphabet de quatre lettres en un texte écrit avec un alphabet de vingt lettres. Il est facile de comprendre que cela ne peut se faire que si les lettres du premier texte sont regroupées, et pour permettre de définir vingt lettres la correspondance utilise des suites de groupes de trois lettres du premier alphabet (il y en a donc soixante-quatre, ce qui fait que la loi de correspondance – le code génétique – est une loi redondante, plusieurs triplets pouvant spécifier une même lettre du deuxième texte).



Cette réécriture suppose un découpage du premier texte en groupe de trois lettres successives. On a donc, pour un même texte, trois découpages possibles, correspondant à trois « cadres de lecture ». On comprend aussitôt ce que cela signifie : suivant qu'on lit le texte dans l'un des trois cadres, sa réécriture finale sera bien différente. Le glissement d'un cadre de lecture à l'autre est donc un problème central de la génétique, et la source d'une infinité de variations de l'expression des gènes, et bien sûr de mutations.

On remarque aussitôt que ce processus est directement lié à la structure alphabétique de l'écriture. En raison de son abstraction, il est cependant souvent difficile à comprendre bien qu'il soit d'une simplicité évidente. Son caractère alphabétique le rend particulièrement compliqué à saisir pour quelqu'un qui a été formé à l'écriture des idéogrammes chinois, où le regroupement de caractères existe bien, mais n'est que très peu marqué par un cadre de lecture (des prépositions, dont le statut même est discuté, jouent un peu ce rôle). Il nous a donc fallu un temps significatif pour expliquer ce concept, fondamental en génétique, au public chinois de notre séminaire.

### **C'est dans sa langue maternelle que l'on fait des découvertes**

Cette constatation est-elle générale ? L'objet de la science est la création d'une sorte de degré zéro de la connaissance, qui permette de véhiculer sans solution de continuité les concepts et les raisonnements liés à une représentation du monde. Les modèles de la science, conçus comme distincts de la réalité – nous ne pouvons avoir accès à la vérité du monde – sont destinés à être confrontés à cette réalité pour en mesurer l'adéquation, et c'est leur inadéquation qui déclenche, de façon récursive, leur progression (qui passe parfois par un rejet pur et simple). Une page de démonstration mathématique est en effet souvent compréhensible quelle que soit la langue utilisée. De même l'objectif d'une partie de la biologie synthétique est de produire des textes descriptifs d'expériences qui soient directement lisibles par des ordinateurs, quelle que soit la langue du chercheur qui les utilisent.

Mais dans un cas comme dans l'autre, on ne se préoccupe pas du processus de la découverte. On le suppose donné. On suppose que comprendre se fait aussi bien dans sa langue maternelle qu'en anglo-américain. La question qui se pose alors aujourd'hui, en raison de la domination quasi universelle de ce sabir comme langue de communication scientifique, est de savoir s'il est possible de procéder autrement, et d'imaginer des solutions pour développer différemment la genèse et la communication de la science. La langue la plus parlée au monde est probablement le putong hua (le chinois « mandarin »), et il existe déjà de nombreux articles publiés en chinois. Il suffit de se demander ce que nous ferions si, demain, la majeure partie de ce qui se



publie l'était dans cette langue pour comprendre l'acuité de la question. Umberto Eco se faisait l'avocat de l'esperanto. Vu le nombre des locuteurs, cela semble une cause perdue. Alors, une, ou plusieurs langues, et lesquelles ?

### **Devenue publicité, la science communique désormais au moyen du même sabir que le monde commercial**

La science s'apparente de plus en plus à la publicité : bien souvent, il faut payer pour publier ses travaux, et l'idée même d'un « impact » des publications indique bien que ce n'est pas le savoir qui compte en premier, mais la perception qu'en ont les divers pouvoirs constituant nos sociétés. Il y a donc à la fois une dimension rhétorique (il faut convaincre), une dimension politique (il faut s'assurer le soutien du pouvoir légitime) et une dimension économique (la vente de textes et d'images est associée à la science) dans la création et la communication du savoir. Il n'est pas difficile de comprendre le rôle qu'ont les langues dans ces contraintes. Et l'avantage immense aujourd'hui – cela n'a évidemment pas toujours été le cas – des locuteurs anglais ou américains se traduit inmanquablement par une domination parfaitement injustifiée en termes d'inventivité et de pouvoir économique. À l'inverse, nous pouvons soupçonner que cela se fait au prix d'un ralentissement important du processus de découverte. L'impression d'une accélération de la science et de ses applications n'est d'ailleurs qu'une illusion. Il y a au moins trois millions de chercheurs en biologie dans le monde, et si l'on compare leurs découvertes à celles du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, on ne peut qu'être frappé de leur extrême indigence. De même, les grandes révolutions scientifiques se propagent toujours aussi lentement. Pour moi, le théorème de Landauer, qui démontre la réversibilité du calcul, avec pour conséquence le fait que la création d'information ne demande pas d'énergie, contrairement à l'intuition, est une révolution comme il n'en arrive que tous les millénaires. Il date de 1961 et n'est presque pas connu, ni compris, et surtout pas du monde dominant de la rhétorique associée à ce qui est présenté comme la Science au grand public.

### **Mais la traduction automatique va nous permettre de revenir à nos langues pour penser et inventer**

Où allons-nous ? La situation est-elle figée ou désespérée ? On a longtemps pensé que les machines à traduire étaient une complète utopie (et le ridicule des traductions automatiques est là pour nous en convaincre). Cependant, il suffit aujourd'hui d'utiliser le service de traduction libre que Google met en ligne pour comprendre que d'immenses progrès ont été faits. On y trouve des contresens complets : je viens de soumettre « les poules du couvent couvent » et j'ai obtenu « *hens convent convent* », mais il est souvent possible d'avoir beaucoup mieux qu'une grossière approximation.



La phrase qui précédait était ainsi traduite : « But just today, using the translation service that Google offers free online to understand that considerable progress has been made. » Nous ne sommes plus très loin du sens. Et j'avoue que je l'utilise souvent désormais pour comprendre, au moins superficiellement, le contenu de sites chinois.

Il nous faut, après tout, nous tourner vers le futur, et donc anticiper la progression continue de la traduction automatique. Il sera alors temps, à mon sens, de revenir à l'écriture des articles scientifiques dans sa langue maternelle. Cela permettra de restaurer l'imaginaire scientifique et d'accélérer une créativité qui a été bien malmenée depuis quelques décennies, sans qu'on s'en rende compte, en raison de l'importante augmentation du nombre de personnes qui se consacrent à la recherche scientifique.

## QUAND LA LANGUE TIRE LA SCIENCE<sup>1</sup>

*Jean-Marc Lévy-Leblond (1958 s)*

Professeur émérite de l'université de Nice Sophia-Antipolis, physicien et essayiste, il n'a cessé de s'intéresser aux relations entre science et culture.



**U**n compte rendu d'expérience, pour commencer... Enseignant en licence de physique, je me désolais devant la médiocrité du français utilisé par les étudiants dans leurs copies : orthographe déficiente, vocabulaire stéréotypé, syntaxe boiteuse. J'ai, un jour, décidé de proposer, outre les problèmes de physique, quelques travaux plus culturels, d'ordre historique ou épistémologique, et même linguistique. Surprise : les copies étaient rédigées dans une langue correcte et parfois inventive ; ainsi, la question : « Comment pourrait-on traduire l'anglais *spin* ? », terme consacré en physique pour décrire une rotation intrinsèque, a suscité plusieurs suggestions intéressantes : *tournis*, *girelle*, *roulet*, *vire*, etc. ; « le tournis de l'électron », pas mal, non ? C'est la preuve, d'une part, que le rapport à la langue, chez ces jeunes scientifiques, n'est pas rompu et que leur compétence reste entière, et, d'autre part, que nous, enseignants, n'avons pas su les persuader, depuis le collège, que la science aussi passe par la langue. À qui la faute en effet si les étudiants semblent croire qu'un texte de physique, ce sont surtout des équations mathématiques, dont il suffit de bourrer les intervalles d'expressions toutes faites (« on voit facilement que... ») ? Pourtant, une analyse un peu sérieuse des difficultés de l'enseignement des sciences, comme de leur diffusion médiatique, montre qu'elles découlent *d'abord*



d'une méconnaissance des problèmes que pose l'énonciation dans la langue commune de connaissances formelles. S'il n'est pas toujours facile de calculer une intégrale ou de faire un dosage, c'est qu'il est toujours difficile de parler et d'écrire ces pratiques, c'est-à-dire de les penser. Savoir faire et savoir dire vont de pair. Aussi le rôle de la langue dans la science ne peut aucunement se limiter à la « communication » de « résultats ». C'est pourquoi le débat sur la langue à utiliser dans la publication des articles scientifiques ou la tenue des colloques académiques ne concerne qu'un aspect mineur de la question. Il n'en est que plus surprenant de voir la frilosité extrême du milieu scientifique avec laquelle avait été accueillie en 1984 la pourtant fort modeste loi Toubon, qui, en ce qui concerne la communication scientifique, se bornait à interdire d'interdire, en France, l'usage du français. Nombreux sont les scientifiques qui semblent préférer, à une loi du Parlement, celle du marché, et entendent le fameux « publish or perish » comme « publish in English or perish in French ».

Mais sans doute le rapport entre sciences et langues ne peut-il être bien compris qu'à partir d'une analyse du rapport entre science et langue, ou, plus précisément encore, entre pratiques scientifiques et pratiques langagières.

### Langage et formalisme

Partons d'un texte bien connu de Roland Barthes, « De la science à la littérature<sup>2</sup> ». Barthes y indique, très justement, que :

[...] le langage qui les constitue l'une et l'autre, la science et la littérature ne l'assument pas, ou, si l'on préfère, ne le professent pas de la même façon. Pour la science, le langage n'est qu'un instrument, que l'on a intérêt à rendre aussi transparent, aussi neutre que possible, assujéti à la matière scientifique (opérations, hypothèses, résultats) qui, dit-on, existe en dehors de lui et le précède : il y a d'un côté et *d'abord* les contenus du message scientifique, qui sont tout, d'un autre côté et *ensuite* la forme verbale chargée d'exprimer ces contenus, qui n'est rien.

Puis il montre que cette forme vide, cet usage objectif du langage, est en fait illusoire (il parle de « leurres purement grammaticaux »), et que la science reste toujours sous la dépendance du sujet et donc sous la coupe de l'imaginaire. Il conclut que « [...] seule une formalisation intégrale du discours scientifique [...] pourrait éviter à la science les risques de l'imaginaire. » Ainsi, la science, tout simplement, devrait se débarrasser du langage, et le pourrait ! Encore faut-il rappeler que Barthes, dans tout ce texte, précise d'entrée que, quand il parle de science, « on entendra désormais par ce mot, ici, l'ensemble des sciences sociales et humaines ». Il faut alors rétablir dans son intégralité la citation précédente, où j'ai délibérément omis un passage essentiel que je souligne maintenant :



[...] seule une formalisation intégrale du discours scientifique (celui des sciences humaines, s'entend, *car pour les autres sciences cela est déjà largement acquis*) pourrait éviter à la science les risques de l'imaginaire.

Bien entendu, Barthes ne croit pas à cette branche de l'alternative, et propose plutôt aux sciences humaines « de pratiquer l'imaginaire en toute connaissance de cause, connaissance qui ne peut être atteinte que dans l'écriture », et de prophétiser qu'ainsi « la science deviendra littérature ». Mais le point capital pour mon propos est cet argument par lequel Barthes, pour sauver « ses » sciences du risque de la « formalisation intégrale », érige les « autres » en repoussoir, en concédant que, pour elles, le langage n'est bien qu'un « instrument », « transparent » et « neutre ». Cette concession est erronée et dangereuse, du point de vue même qui est celui de Barthes : car, s'il existe des domaines du savoir où la formalisation intégrale et l'élimination ou, en tout cas, la déqualification du langage sont possibles et déjà accomplies, quel serait le privilège ou la singularité épistémologiques qui en préserveraient les autres ? Comment justifier le recours à ce seul mot – « science » – et expliquer ensuite qu'il recouvre des modes de production et d'appréhension des connaissances absolument hétérogènes dans leurs rapports au langage ? Autrement forte me semble être une argumentation qui s'efforcerait de montrer que, même dans les « autres » sciences, mathématiques, physiques, etc., la formalisation intégrale n'est *pas* « largement acquise », et que la question de la langue y reste posée en permanence.

L'idée que la science devrait parler une « langue bien faite », parfaitement logique et univoque, remonte évidemment à la conception, que nous ont léguée les Lumières, d'une Raison transparente et cohérente. C'est tout naturellement qu'elle aboutit, au début de ce siècle, au programme formaliste : une langue « pure », débarrassée de toute ambiguïté sémantique, de toute adhérence culturelle, ne peut qu'être un jeu de signes, une idéographie abstraite. Elle ne peut évidemment pas se parler, mais seulement s'écrire. Tel va être pendant quelques années le dessein des mathématiques et de la logique modernes (Hilbert, Russell, etc.), justifié par la crise des fondements et les difficultés conceptuelles sur lesquelles avaient buté les mathématiciens vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait de rien moins que de constituer les mathématiques en une discipline close, assurée de ses fondements et de ses méthodes, immunisée contre les incertitudes et les confusions de la langue et de la pensée communes. Tout en permettant des progrès considérables dans la compréhension des difficultés rencontrées, et le dépassement de certaines d'entre elles, cette tentative va échouer quand les techniques formelles mêmes qu'elle tenait pour toutes-puissantes vont permettre à Gödel de démontrer l'incomplétude inéluctable de tout système axiomatisé et formalisé... Dès lors, le compromis ne pouvait plus être refusé, et le projet de pouvoir se passer de la langue commune apparaissait comme le fantasme qu'il est. Un peu



plus tard, on verra ainsi un groupe de mathématiciens parmi les plus modernistes, je veux parler bien sûr de Bourbaki, réaffirmer sans trêve la nécessité principale d'une axiomatisation et d'une formalisation complètes, tout en énonçant ces idées dans une langue académique d'un parfait classicisme, et en rénovant avec volontarisme la terminologie mathématique, en utilisant toutes les ressources de la métaphore et de la métonymie (voir les « faisceaux », « fibrés », « adhérences », etc.).

Si la « formalisation intégrale » n'a pu être menée à son terme par les mathématiques elles-mêmes, pourtant sciences du concept et du signe, on ne s'étonnera pas que les sciences de la matière soient loin du compte. La physique, certes, dispose d'une formalisation intensive, ses théories étant systématiquement mathématisées, et désormais à un niveau fort élaboré. Mais en aucun cas, il ne s'agit là d'un « langage », et cette spécificité ne saurait être interprétée comme une précédence historique ou un privilège épistémologique<sup>3</sup>. Non seulement on ne peut se dispenser du recours à la langue, mais la tentative d'en faire l'économie se solde souvent par l'apparition et la persistance de redoutables obstacles épistémologiques. Nombre des problèmes conceptuels qui continuent à hanter la physique contemporaine (la question du déterminisme, ou celle de l'origine de l'univers) trouvent leur source dans la négligence des puissances de la langue et dans la désinvolture de son usage ; le montre le consensus assez général sur les formalismes mathématiques, justement, et le désaccord sur leur interprétation : c'est bien que la formalisation ne suffit en rien à énoncer et maîtriser le savoir qu'elle propose. Une attitude à la fois plus respectueuse et plus critique à l'égard des mots utilisés pour rendre compte des signes et des formules est en mesure souvent d'éclairer, sinon de régler, ces problèmes épistémologiques, comme on en verra plus loin quelques exemples.

Quant à la chimie et à la biologie, leur formalisation très limitée ne les empêche en rien d'être de « vraies » sciences. Le niveau de formalisation d'un discours, quel qu'il soit, ne saurait être considéré comme un critère de scientificité – il faudrait, sinon, tenir les partitions musicales pour les plus anciens des textes scientifiques. Sans doute n'est-il pas inutile de mettre en garde contre un autre aspect de la tendance à surévaluer le rôle de la formalisation, plus proche de ses sources historiques et du rêve surrationaliste d'une langue scientifique. La question du langage ne doit en aucun cas être confondue avec celle des écritures symboliques ou des terminologies systématiques. Pour s'en tenir au cas de la chimie et à un exemple classique, la création par Lavoisier et ses collaborateurs de la nomenclature moderne, pour féconde et révolutionnaire qu'elle ait été, ne constitue en rien l'invention d'une nouvelle langue<sup>4</sup> ! Mais est-ce vraiment au physicien de rappeler qu'une langue ne se limite pas à son lexique, et qu'au surplus la nomenclature spécialisée de la chimie, comme de toute autre discipline, ne constitue qu'une fraction fort limitée du discours, qui, pour l'essentiel, se fait tout simplement dans la langue commune ?



### **Mots et maux de la physique**

Je voudrais maintenant concrétiser ces remarques et mettre en évidence certains problèmes que pose la désinvolture langagière de la physique contemporaine – tout au moins pour qui ne se contente pas de la technicité opératoire, aussi impressionnante soit-elle, mais demande à la science qu'elle nous aide, non seulement à transformer le monde, mais aussi à l'interpréter.

L'analyse des pratiques terminologiques de la physique des dernières décennies, dans sa formulation anglophone (et anglographe) dominante, met en évidence deux paradoxes, révélateurs d'une profonde absence de conscience linguistique.

La physique moderne a produit d'autant moins de mots nouveaux  
qu'elle a suscité plus d'idées nouvelles

Si nos prédécesseurs, au XIX<sup>e</sup> siècle, ont fait preuve d'une considérable inventivité terminologique pour désigner les domaines nouveaux de la recherche et leurs concepts (que l'on pense au vocabulaire de l'électromagnétisme ou de la thermodynamique – à commencer par ces deux mots eux-mêmes !), la physique du XX<sup>e</sup> siècle s'est en général contentée, malgré la nouveauté radicale de ses théories, d'extrapoler, souvent de façon abusive, la terminologie ancienne, ou de solliciter des vocables communs. Pour quelques cas d'innovation, comme le désormais classique « quantique » ou le récent « fractal », combien de facilités et de faiblesses ! Déjà la fameuse « relativité », terme hautement critiquable de l'aveu (tardif) d'Einstein lui-même, en offre un exemple majeur, tout comme le non moins fameux « principe d'incertitude » de Heisenberg – qui n'est pas un principe, et ne porte pas sur des incertitudes, mais plutôt sur des indéterminations (et encore...), ce qui n'est pas du tout la même chose. La nécessité est aiguë pourtant de créations terminologiques qui prennent en compte la signification aujourd'hui mieux maîtrisée des acquis théoriques modernes. Sans rêver d'une réforme cohérente, probablement impossible, des initiatives locales mais importantes semblent possibles. Ainsi, permettant de transcender la prétendue « dualité onde-corpuscule », désormais dépassée, et d'unifier en une catégorie générale les différents objets particuliers du monde quantique (électrons, protons, neutrons, photons, gluons, etc.), le vocable de « quanton » est-il apparu et pourrait, à bon droit, s'imposer.

La physique moderne utilise d'autant plus de mots concrets  
que ses concepts sont plus abstraits

La tradition privilégiait des créations terminologiques savantes, à base gréco-latine, parfois indûment ésotériques, mais qui avaient l'avantage de mettre en garde contre la confusion entre un concept théorique très spécifique et une notion commune (ainsi les confusions liées à l'emploi du terme de « force vive » n'ont-elles pas été



pour rien dans le recours à celui d'« énergie » – avant que ce dernier ne passe à son tour dans la langue courante, et n'engage de nouvelles ambiguïtés). Aujourd'hui, les physiciens travaillant sur les particules fondamentales, dont les propriétés quantiques sont bien plus éloignées encore de nos intuitions communes que les phénomènes étudiés au siècle dernier, croient bon de baptiser ces propriétés en recourant à des termes vernaculaires qui renvoient plus à la publicité des cosmétiques qu'à la validité épistémique. Déjà, au début de ce siècle, les propriétés rotationnelles assez abstraites de l'électron avaient été dénommées par le vocable de *spin*, qui renvoie à la toupie ou à la quenouille ; mais c'était là une innovation isolée et somme toute justifiable (quels que soient les problèmes qu'elle pose à la traduction française – voir plus haut). Aujourd'hui, nos particules se voient affublées de noms de fromages, puisque tel est bien le sens du mot « quark » (et que le mot soit pris chez Joyce, où il jouait un rôle essentiellement phonétique dans la phrase détournée : « [...] three quarks for Mister Mark... », loin de faire briller la culture des physiciens, ne fait que prouver leur indifférence à l'égard des œuvres qu'ils pillent), et ces quarks sont dotés d'« étrangeté », « beauté », « charme » (on ne s'étonnera pas de voir l'un des quarks dénommé « top » comme les modèles du même nom, sans parler de celui qui s'appelle « bottom »...). Pire encore peut-être est le terme de « big bang », étiquette désormais indétachable de la cosmologie évolutive contemporaine ; initialement proposé en dérision par un adversaire de la théorie, ce vocable déforme radicalement le sens même de cette théorie.

On pourrait sans mal multiplier de tels exemples, et surtout en proposer d'autres, tirés du domaine biologique, où les métaphores risquées et parfois abusives sont aujourd'hui légion (en particulier, amusant paradoxe, toute la terminologie empruntée au vocabulaire de l'information et de la communication : « code », « programme », « transcription », « message », etc.<sup>5</sup>)

### **D'une langue aux autres**

Il n'est évidemment pas question ici de faire porter la responsabilité de cette négligence langagière généralisée et de ses conséquences, sur la langue anglaise en tant que telle. Mais on peut certainement affirmer que la domination quasi monopolistique d'une langue, quelle qu'elle soit, inhibe le jeu des mots et des idées, souvent stimulé par les traductions, passages et échanges d'une langue à l'autre, qui peuvent permettre d'assouplir et d'affiner l'expression de la pensée. Pour ne prendre que deux exemples, que serait la langue de la philosophie telle qu'elle se fait en France, si elle n'était passée par l'allemand pour revenir au français (et je ne parle pas des seuls emprunts qui ne sont pas l'essentiel, mais plutôt des mots traduits, et même des tournures syntaxiques) ? Et que serait la langue des arts, plastiques et musicaux, sans l'italien ?



L'hégémonie linguistique a des raisons politiques et économiques, qui, on doit le déplorer, ne font qu'aggraver ses effets pervers. En l'occurrence, la primauté américaine dans les sciences de la nature trouve l'une de ses sources essentielles dans la catastrophe européenne des années 1930, qui a forcé à émigrer outre-Atlantique la meilleure partie du potentiel scientifique de cette époque. Aujourd'hui, c'est très largement la fuite des cerveaux du tiers monde qui alimente en chercheurs les laboratoires américains, boudés par les jeunes *yankees*, et remplacés par des Asiatiques, des Sud-Américains, etc. Il en résulte d'abord que la science américaine moderne a été, et reste pour une large part, faite par des non-Américains, et faite en anglais par des non-anglophones. Qui a pu entendre l'épais accent germanique que conservait Einstein après 20 ans de résidence à Princeton, ou qui connaît l'étrange sonorité de l'anglais parlé par beaucoup de Nippons, comprend immédiatement que ce rapport à une langue obligatoire mais étrangère, ne peut rester sans effets. Mais la compétence linguistique limitée de beaucoup de scientifiques dans leur langue professionnelle est encore aggravée par l'absence de référence culturelle : comment imaginer une pratique langagière consciente et déterminée, plus critique et plus inventive à la fois, sans un profond enracinement dans la culture qu'exprime et qui sous-tend cette langue ? Le problème n'est pas que les scientifiques pratiquent *trop* l'anglais, mais qu'ils le pratiquent *trop mal*. C'est en *basic English* que les sciences qui se disent de pointe (biologie moléculaire, physique des particules, etc.) se publient pour l'essentiel ; et les vrais anglophones sont aujourd'hui, à juste titre, inquiets devant la dégradation de leur langue en un assez pauvre technosabir... Au fond, l'obstacle insurmontable sur lequel bute l'idée d'accepter et de favoriser l'anglais comme langue de communication scientifique unique et universelle, et qui rend naïve et dangereuse cette idée *a priori* généreuse et de bon sens, est que l'anglais (pas plus qu'aucune autre langue, artificielle ou naturelle) n'a de chance à court terme d'être suffisamment maîtrisé par une collectivité internationale pour devenir un véritable lieu commun de communication et de réflexion – au sens le plus profond de ces termes.

Ainsi donc, contrairement à ce que pourrait laisser croire la trop fameuse photographie d'Einstein, *la langue tire la science*. Mais, suivant le cas, et selon qu'il s'agit de telle langue à telle époque, elle peut la tirer en avant ou en arrière. La nécessité s'impose alors de ne pas se laisser impressionner par une domination moins absolue que l'on ne veut bien le dire. D'une part, on l'a vu, l'hégémonie de l'anglais ne concerne pour l'essentiel que la phase de communication institutionnelle (et encore ne s'agit-il ici que des sciences de la nature). Au demeurant, cette domination, admise par beaucoup comme une fatalité objective, est très loin d'être aussi écrasante qu'on le croit. Nombre de domaines restent encore largement plurilingues, y compris dans les sciences de la nature, par exemple biomédicales, et, bien entendu, dans les sciences sociales et humaines. Et les intellectuels français les plus réputés



outré-Atlantique ne sont *pas* nos physiciens ou biologistes qui publient en anglais, mais nos philosophes et sociologues qui écrivent en français ! Et d'ailleurs, l'histoire, la philosophie et la sociologie des sciences, de même que les études sur l'information et la communication scientifique et technique, justement, et l'édition de culture scientifique, qui connaissent en France des développements de tout premier ordre, sont fort appréciés à l'étranger, alors même que l'essentiel s'en exprime en français. Car l'argument usuel : « plutôt que de vous occuper de la langue, faites d'abord de la bonne science », se retourne aujourd'hui aisément. Les mutations de la recherche sont telles que la reprise de recherches anciennes peut devenir parfois plus féconde que la poursuite crispée des sujets à la mode<sup>6</sup>. Le fonds culturel de la science offre des perspectives neuves à qui sait le faire fructifier : à titre d'exemple, une meilleure connaissance des travaux séculaires de Poincaré, écrits en français bien sûr, aurait pu, il y a quelques années, donner à nos chercheurs une avance certaine dans le domaine si couru du « chaos déterministe ». Écrire la science en français, peut-être, mais la lire en français (entre autres) sûrement. Et l'on ne doit pas oublier les autres phases de la communication, non moins déterminantes pour le développement et la vigueur de l'activité scientifique, comme, aspect devenu crucial de nos jours, pour la réflexion sur ses applications et le contrôle de ses implications. Ainsi donc, même en mettant provisoirement de côté les problèmes que pose la publication spécialisée, y a-t-il fort à faire pour qui désirerait élaborer une politique linguistique active de/dans la science : formation culturelle et littéraire des chercheurs, encouragement à leur expression publique, soutien aux revues nationales d'information et de culture scientifiques, développement d'une politique de traductions mutuelles (et d'abord au sein de l'aire romane), etc. D'autre part, il faut prendre acte sans retard de la sérieuse crise que traverse justement la publication scientifique traditionnelle ; il serait paradoxal de s'obnubiler sur les problèmes de la langue des revues primaires au moment où elles perdent leur importance, tant économique que professionnelle, et où les nouveaux moyens de communication électroniques jouent un rôle de plus en plus important. Ces nouvelles techniques pourraient bien entraîner une profonde redéfinition des formes de la communication institutionnelle et amener à poser la question linguistique dans un contexte tout différent. On peut espérer, par exemple, que la communication professionnelle, la plus pauvre (car la plus formalisée) quant à son contenu conceptuel et à son contexte culturel, bénéficie assez rapidement des progrès, plus lents que prévus par ses thuriféraires, mais réels, de la traduction automatique.

Bien d'autres éléments montrent la nécessité d'une véritable politique de la langue dans le domaine scientifique. Le développement de la coopération internationale, par exemple, exige que l'on dépasse l'alternative manichéenne entre l'abandon au tout-anglais et la crispation sur le seul français. Dans le tiers monde, où notre responsabilité est immense, nombre de chercheurs, d'Afrique ou d'Amérique latine, préfèrent



utiliser le français pour les échanges scientifiques. Dès lors, rien de plus précieux que le maintien et même le développement volontariste du plurilinguisme scientifique, fut-il seulement un plurilinguisme de l'écoute (appelé parfois, mais de façon inutilement dépréciative, plurilinguisme « passif »). Plus près de nous, c'est probablement la critique la plus sérieuse que l'on peut faire à la politique de la francophonie, que de n'avoir pas su s'ouvrir d'abord à une coopération avec tous les pays de langues romanes : la si facile intercompréhension entre toutes ces langues fonde l'existence de l'une des plus vastes communautés linguistiques mondiales, qui fait largement pièce à l'anglophonie. Pour ne prendre qu'une situation banale, il est d'une totale absurdité qu'un physicien français et son collègue italien, ou espagnol, ou même roumain, utilisent l'anglais (et quel anglais souvent !) pour leurs échanges. Séminaires, conférences et discussions privées s'accommodent fort bien de ce plurilinguisme d'écoute, qui ne repose pas que sur des parentés linguistiques, mais en appelle, bien plus profondément, à une culture commune. Au surplus, la défense de notre langue serait bien mieux comprise et admise par nos voisins si nous faisons l'effort minimal de prendre en compte *leurs* langues ! « Chacun dans sa langue », voilà donc un mot d'ordre raisonnable et facile à appliquer à l'intérieur des grandes aires linguistiques, comme celle des langues romanes, ou d'ailleurs celle des langues slaves... ou anglo-saxonnes. Reste, bien entendu, la question des échanges entre chercheurs de langues hétérogènes, où il serait illusoire de vouloir remplacer, à court terme, l'anglais comme langue auxiliaire entre, par exemple, un physicien russe et un brésilien. Encore peut-on se demander si le développement des communications électroniques déjà évoqué et les progrès de la traduction automatique en temps réel ne changeront pas les données du problème à moyen terme ; certes, les subtilités et les jeux linguistiques semblent pour assez longtemps hors de portée de l'informatique – mais c'est précisément aussi ce qui échappe la plupart du temps à la faible compétence linguistique des locuteurs scientifiques dans leur langue « commune ».

### L'âge du capitaine

Nous connaissons tous, depuis l'école primaire, la classique devinette de l'âge du capitaine. La version la plus explicite et la plus littéraire en est due à Gustave Flaubert, dans une lettre du 15 mars 1843 à sa sœur Caroline : « [...] je vais te donner un problème : Un navire est en mer, il est parti de Boston, chargé d'indigo, il jauge deux cents tonneaux, fait voile vers Le Havre, le grand mât est cassé, il y a un mousse sur le gaillard d'avant, les passagers sont au nombre de douze, le vent souffle N.E.E. [*sic*], l'horloge marque trois heures un quart d'après-midi, on est au mois de mai... On demande l'âge du capitaine. » L'apparente absurdité de ce problème donne le plaisir trop rare de pouvoir tourner en dérision les prétentions du calcul à résoudre tout problème. Mais au-delà, comme Stella Baruk (qui a retrouvé l'énoncé flaubertien)



l'a bien montr<sup>é</sup><sup>7</sup>, c'est toute la question du sens mathématique qui est posée. Rien d'étonnant à ce qu'elle le soit par Flaubert, qui, plus qu'un autre, a souffert « de quoi (se) faire crever à barbouiller du papier avec des chiffres » (voir les multiples citations rapportées par Stella Baruk). C'est que Flaubert, formidable manieur de mots, n'*entend* rien aux mathématiques. La souffrance de cette perte du sens, il commence à s'en « venger » (le mot est de lui) dans l'historiette du capitaine. Et, plus tard, c'est dans le *Dictionnaire des idées reçues* qu'il se délivrera de ses humiliations scientifiques, et, bien sûr, avec *Bouvard et Pécuchet*<sup>8</sup>.

L'historiette de l'âge du capitaine est à ce point en résonance avec l'esprit de Flaubert qu'il semblait naturel de le considérer comme son inventeur. C'est du moins ce que je croyais jusqu'à ce que je découvre le fin (et double) fond de l'histoire. La narrante, une fois de plus, lors d'un colloque pédagogique, j'eus la surprise d'entendre un collègue me dire *qu'il y a une réponse logique* à la question. Encore faut-il la poser sous la forme où il la tenait d'un sien aïeul, marin en Méditerranée : « Un bateau arrive dans le port de Marseille en provenance d'Afrique du Nord. Sa longueur est de 60 mètres, etc. [j'abrège...]. Il transporte 500 moutons, 200 chèvres et 150 travailleurs immigrés [comme on ne disait pas encore]. Quel est l'âge du capitaine ? » Vous ne trouvez pas ? Eh bien, il a 39 ans, parce *qu'il va vers la quarantaine*. Évident, non ? En tout cas, évident pour quiconque connaissait les épidémies – typhus, peste et choléra – qui régulièrement débarquaient dans les grands ports, et la rigoureuse mise en quarantaine qui tentait de les conjurer.

Flaubert aurait, j'en suis sûr, apprécié l'« hénaurme » ironie qui, d'un subtil jeu de langue, a fait une triviale plaisanterie mathématique. Comme si cet abîme du sens qu'est le discours de la science pour les profanes finissait par engloutir tout sens possible... Comme s'il n'y avait plus de raison autre que scientifique, plus de logique autre que calculatoire. L'histoire ainsi restaurée de ce capitaine *ad hoc* vient nous rappeler qu'il n'y a pas de compréhension sans entendement – pas de science sans langue. Ou plutôt : pas de sciences sans langues.

Polyglotte ou aphasique, telle est le choix qui attend la science.

## Notes

1. Pour une version plus détaillée de ces idées, voir J.-M. Lévy-Leblond, « La science tire la langue », in *La Pierre de touche (La science à l'épreuve...)*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1996, p. 228-251.
2. R. Barthes, *Le Bruissement de la langue*, Paris, Le Seuil, 1993.
3. J.-M. Lévy-Leblond, « Physique et mathématique », *Encyclopaedia Universalis*.
4. Voir l'introduction de B. Bensaude-Vincent, in Lavoisier & al., *Méthode de nomenclature chimique*, Paris, Le Seuil, 1994.
5. Voir les analyses de H. Atlan, en particulier dans *Questions de vie* (avec Catherine Bousquet), Paris, Le Seuil, 1994.



6. Voir J.-M. Lévy-Leblond, « Un savoir sans mémoire », in *La Pierre de touche (La science à l'épreuve...)*, *op. cit.*, p. 93-116.
7. S. Baruk, *L'Âge du capitaine*, Paris, Le Seuil, 1985.
8. Voir J.-M. Lévy-Leblond, « Le miroir, la cornue et la pierre de touche », in *La Pierre de touche (La science à l'épreuve...)*, *op. cit.*, p. 183-218.

---

## LA FRANCOPHONIE : PROMESSES ET LIMITES

### LE LATIN, LANGUE UNIVERSELLE ?

*Alexandre Grandazzi (1976 I)*

Agrégé de lettres classiques, ancien membre de l'École française de Rome, professeur de langue et littérature latines à l'université de Paris IV-Sorbonne, il est aussi membre de la Commission générale de terminologie et de néologie.



**L**e latin fait partie de ce très petit groupe de langues qui, à un moment ou à un autre de l'histoire, ont pu atteindre une dimension universelle : comme, jadis, l'araméen, le grec, comme naguère le français, ou comme, de nos jours, l'anglais, il a été parlé, écrit et lu par des populations nombreuses, diverses, éloignées les unes des autres dans le temps et dans l'espace, parce qu'il était devenu chez les hommes et les femmes qui les composaient l'outil linguistique le plus approprié pour s'exprimer et pour entrer en relation avec autrui.

Qu'en est-il de cette universalité aujourd'hui ? Vaut-il la peine de s'intéresser encore à cette langue que certains aiment à dire morte, sans doute pour mieux signifier ainsi que toute vie, toute perspective d'avenir l'auraient quittée, définitivement, irrémédiablement ? Bien sûr, dans la revue d'une école dont le concours d'entrée garde, envers et contre tout, une épreuve de latin, une réponse positive semble aller de soi ! Ce serait oublier que l'universalité reconnue hier aux langues anciennes, qui était la justification de ce genre d'obligation académique, est désormais fortement remise en cause. C'est pourquoi il est nécessaire de reposer, sans tabous ni préjugés, la question dans toute son étendue : comment, quand et pourquoi la langue latine a-t-elle pu atteindre une dimension universelle ? Ces raisons valent-elles encore aujourd'hui ? Ou vaut-il mieux accepter, voire favoriser l'évolution actuelle qui tend à en réserver



l'apprentissage à une minorité d'élèves et l'étude approfondie à un cercle très restreint de spécialistes ?

### **Le latin, langue de la moitié d'un empire**

L'affaire, pourtant, semble entendue : l'importance linguistique et culturelle du latin n'a-t-elle pas été la conséquence de l'importance militaire et politique de l'empire romain ? Profonde vérité, certes, mais qui, finalement, est loin de tout expliquer ! D'abord parce que cette simplification fait bon marché d'une histoire complexe : à l'origine, en effet, le latin est la langue d'une région, le Latium, et des peuplades qui l'occupent, et il est un parler d'origine indo-européenne, comme tant d'autres alors dans ce qui est aujourd'hui l'Italie. C'est le premier peuplement puis le développement d'une communauté située en Latium et portant le nom de Rome, l'expansion progressive d'un ensemble territorial de plus en plus vaste placé, selon des modalités diverses, sous le contrôle de cette cité, qui finiront, après plusieurs siècles, par faire du latin la première langue du bassin méditerranéen. Il reste que dans un empire qui, au temps de sa plus grande puissance, s'étend de l'Écosse à l'Euphrate, sur une superficie d'environ quatre millions de km<sup>2</sup>, le latin n'est parlé que par moins de la moitié de la population, dont le total avoisine sans doute les soixante millions d'hommes. On parle latin dans les territoires correspondant à ce que sont aujourd'hui l'Italie, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne de l'Ouest et du Sud, l'Afrique du Nord ; mais, à l'est d'une ligne qui irait du bassin du Danube jusqu'à la Libye, c'est-à-dire dans la péninsule hellénique, mais aussi en Égypte et dans tout le Proche et le Moyen-Orient, on parle la langue d'Aristote et de Plutarque, le grec, cette langue qui, sous la domination de Rome et grâce à elle, sera parlée par plus d'hommes qu'elle ne l'aura jamais été auparavant.

### **La canonisation de la langue latine**

Bien plus, la littérature de Rome elle-même avait commencé par le grec : le premier historien de l'*Urbs*, Fabius Pictor, écrit ses *Annales* en grec, et, pendant un siècle après lui, ses successeurs feront de même. Quant aux premières œuvres littéraires rédigées en latin, elles auront pour auteurs des poètes dont il n'est pas la langue maternelle : à une époque où Rome combat contre Carthage puis où elle part à la conquête de la Grèce, Livius Andronicus, Naevius, Ennius dotent la cité des bords du Tibre d'une littérature dont les modèles sont grecs. Ainsi, dès ses débuts littéraires, le latin est-il une langue de la traduction et de l'assimilation, toutes caractéristiques qui l'ouvrent déjà à une certaine forme d'universalité. L'épanouissement de cette littérature latine, au premier siècle avant notre ère, ne fera que confirmer cette ouverture. La Grèce avait eu Homère, Pindare, Thucydide, Platon et Démosthène ; Rome aura Virgile, Horace,



César et Cicéron. D'un côté comme de l'autre, la liste n'est certes pas complète, mais, tout de suite, les auteurs latins nommés ici, notamment le premier et le dernier d'entre eux, deviendront classiques, connus de tous, sans cesse cités et imités. Or cette canonisation aura une très importante conséquence : le rôle de modèles insurpassables reconnu à ces auteurs va, pour ainsi dire, fixer, figer le latin littéraire dans l'état linguistique illustré par leurs œuvres. Comme si la langue de Marot et de Montaigne était restée, jusque dans ses détails d'expression, celle que nous écrivons et lisons chaque jour en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle ! Bien sûr, ce phénomène de congélation linguistique a pu se retrouver ailleurs, puisque le grec n'y a pas échappé non plus, mais nulle part il n'atteindra le degré et l'intensité avec lesquels il a affecté le latin. Cicéron et Virgile deviennent la source principale de toute formation intellectuelle, le miroir où les différentes élites de l'empire, qu'elles soient romaines ou municipales, cherchent l'image idéale d'une identité partagée. Sans doute un empire si vaste et si divers avait-il besoin d'un outil linguistique dont les normes puissent échapper au temps et à l'espace : par leur profondeur, leur virtuosité, l'ampleur et la souplesse qu'elles ont donné à la langue latine, les œuvres de ces deux auteurs phares deviennent la référence culturelle majeure pour qui veut exprimer sa pensée dans la langue de Rome. Ainsi, désormais, écrire en latin, ce sera écrire la langue de Cicéron et de Virgile. Le résultat, c'est que, qui les lit, peut lire Tacite, qui écrivit plus d'un siècle après eux, mais aussi Ammien Marcellin et Augustin, qui sont séparés de l'Orateur et du poète de l'*Énéide* par presque un demi-millénaire.

### **Le latin, langue sans évolution naturelle, continue de vivre**

Oui, le latin est bien une langue morte, comme d'aucuns aiment à l'appeler, mais pas au sens qu'ils donnent à cette expression ! Comme l'a souligné le latiniste Wielfried Stroh, dans un livre délectable, significativement intitulé, *Le Latin est mort. Vive le latin !* (Les Belles Lettres, 1998), ce fixisme qui caractérise le latin littéraire à partir du début de notre ère peut bien être considéré, linguistiquement (mais non littérairement) parlant comme une forme de mort : il aboutit en effet à bloquer l'évolution naturelle de la langue, qui continue dans la vie quotidienne, mais qui se trouve arrêtée dans les productions littéraires. Mais ce sont précisément cette stabilité, cette mort, si l'on tient à employer ce mot, qui vont donner au latin les conditions de sa pérennité littéraire, faisant d'elle une langue qui va pouvoir franchir les siècles et survivre à la disparition même de l'empire où elle avait si longtemps prospéré. Il faut en effet qu'il y ait eu autre chose qu'une simple domination, qu'un simple rapport de forces pour expliquer une telle vitalité latine. Le latin restera la langue parlée en Europe occidentale jusqu'au VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle, alors que l'empire romain aura disparu depuis deux siècles. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, l'effacement du latin comme



langue vivante au profit des langues protoromanes est le résultat d'une évolution à la fois tardive, progressive et relativement rapide, qui s'est faite sur une période de deux à quatre générations, comme l'ont montré les recherches de Michel Banniard (*Viva Voce. Communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en Occident latin*, Institut des études augustinienne, 1992), et dont la cause principale fut le déclin des structures culturelles et pédagogiques. Assurément, il y a là une leçon à méditer ! Mais tout cela n'empêchera pas le latin littéraire, sauvé par la réforme carolingienne de l'enseignement, de survivre et de devenir la langue des clercs, tandis que la poésie rythmée, inventée par l'Antiquité tardive, connaîtra un grand épanouissement. La théologie et la philosophie occidentales vont, quant à elles, trouver chez le Cicéron de la dernière période les mots et les concepts qui seront au cœur de leur réflexion : *comprehensio*, *essentia*, *ratio* dans son sens généralisant, *humanitas*, sont ainsi des termes inventés par un virtuose du langage qui était aussi un véritable penseur.

### **Le latin, langue de la pensée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle**

La coupure entre Moyen Âge et Renaissance ne passe donc pas par le latin, qui est déjà la langue des traités scolastiques, comme il sera celle de l'humanisme, mot et concept d'origine cicéronienne. Ce qui, du point de vue de l'usage du latin, distingue les écrivains de la Renaissance par rapport à leurs prédécesseurs, c'est d'abord le souci esthétique et stylistique. Mais leur admiration est créatrice : jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en France, du XVII<sup>e</sup> en Allemagne, le nombre de livres publiés en latin dépasse celui des ouvrages rédigés dans les langues nationales. Le latin est la langue de l'Église, celle des controverses religieuses, des traités juridiques, des ouvrages d'histoire, mais aussi celle d'une très riche production poétique : Pétrarque, Érasme, Luther, Melanchthon, Grotius, Scaliger, Juste-Lipse, et tant d'autres encore, ont ainsi publié beaucoup de leurs œuvres en latin. L'auteur de la *Défense et Illustration de la langue française*, le poète Du Bellay lui-même, ne déclarait-il pas d'ailleurs préférer écrire en latin plutôt qu'en français ? Lorsque la créativité littéraire sera passée du côté des langues nationales, le latin restera longtemps la langue des sciences, et c'est pourquoi les Copernic, Galilée, Kepler, Newton et autres exposèrent leurs découvertes, ou une partie d'entre elles, en latin. C'est le latin qui a fourni ainsi à Linné l'instrument de sa célèbre classification botanique, toujours en usage. Le latin est également très présent dans la philosophie : à trop souligner que Descartes avait publié en français son *Discours de la méthode*, on oublie qu'il s'empressa de le traduire en latin pour lui donner une meilleure diffusion. Sans parler des œuvres qu'il écrivit directement dans cette langue. Et la formule la plus connue de l'histoire de la philosophie – *cogito ergo sum* – est bien du latin ! Comme on le sait, Spinoza, également, pour l'*Éthique* et Leibniz, pour une bonne partie de sa production si abondante, choisirent de s'exprimer et donc de penser en latin, cette langue que Pascal déclarait préférer au français lorsqu'il s'agissait



de démonstrations mathématiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le latin redevient une importante discipline de formation dans l'enseignement supérieur : c'est ainsi qu'il existe une thèse latine, écrite par un certain Jaurès. Des poètes comme Baudelaire et Rimbaud publièrent des pièces latines, et on a pu expliquer par l'influence du latin les tournures stylistiques choisies par Mallarmé dans certaines de ses œuvres.

### **L'universalité du latin**

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, il est clair qu'une École qui entend former l'élite des professeurs et des chercheurs doit réserver une place qui ne soit pas secondaire à l'étude de la langue et des littératures latines, puisque, on l'aura compris, le mot est à mettre au pluriel en raison même de l'universalité caractérisant, dans le temps, dans l'espace et dans tout l'éventail des modes de pensée et d'expression possibles, le latin. Mais il ne faut pas en restreindre l'accès, comme on le fait aujourd'hui, à une minorité. « Débarrassons-nous de Juda, d'Athènes et de Rome ! », grinçaient les idéologues nazis. Il serait paradoxal que nos sociétés démocratiques accomplissent de ce point de vue le vœu du totalitarisme le plus sinistre ! On a voulu condamner les langues anciennes sous prétexte qu'elles auraient été des critères de sélection sociale : cela a été sans doute vrai jadis, mais il faudrait vraiment mal connaître la situation actuelle de l'enseignement pour employer encore cet argument... Qui ignore que ce genre de sélection passe désormais par d'autres disciplines ? Des disciplines dont la valeur formatrice n'est, à tous égards, pas la même. En réalité, rien n'est plus injuste qu'une situation qui conduit à priver de latin la très grande majorité des élèves : ce qui revient à entériner une situation, où, effectivement, seuls ceux que leur origine sociale favorise, pourront découvrir les richesses littéraires et intellectuelles auxquelles donne accès la connaissance de cette langue. De plus, l'ignorance du latin rend incompréhensible aux élèves une bonne part de la littérature française, de Montaigne à Racine, voire à Rousseau. Et la pratique du latin reste un merveilleux moyen de formation stylistique : Nietzsche, qui aimait écrire et traduire du latin, l'a dit dans des phrases fortes. La revalorisation de la filière littéraire dans le secondaire passe donc par le renforcement des langues anciennes, réduites pourtant désormais à la portion congrue. S'ajoute à cela le fait que, linguistiquement, le français est du latin continué : le français, mais aussi la plupart des langues européennes. La maîtrise du latin fournit ainsi une espèce de plate-forme commune à partir de laquelle il est – tous les spécialistes le soulignent – beaucoup plus facile d'apprendre ces différentes langues.

Mais, dira-t-on, l'anglais n'est-il pas le latin de notre temps ? Il y a, cependant, une différence essentielle : le latin peut vraiment prétendre à un statut universel, lui qui n'est plus parlé par aucun peuple. Parce qu'il n'est plus l'apanage de personne, il est à tout le monde. Le latin reste d'ailleurs, avec le grec, la principale source de



renouvellement terminologique pour les langues européennes lorsqu'elles ne veulent pas être réduites à un décalque de l'anglais. Si d'ailleurs l'anglais devient maintenant la langue de la recherche même dans les sciences dites humaines, qui exigent finesse d'expression et sens de la nuance, ce n'est pas sans dommage : quels que soient les efforts que puissent faire les autres chercheurs, ce monopole avantage ceux dont il est la langue maternelle. Tout le monde voulant être compris de tout le monde et à moindres frais, c'est le triomphe d'une expression simplifiée, réduite au plus petit commun dénominateur, et d'une pensée qui tend, dans chaque domaine, à se réduire de plus en plus rapidement à une vulgate appauvrie. Le tout dans une langue de plus en plus artificielle, puisque l'anglais vivant, lui, évolue et ne cesse de se transformer.

Il serait utopique, bien sûr, de vouloir remplacer cet anglais appauvri par un latin qui risquerait de l'être tout autant ! Il vaudrait beaucoup mieux que chaque chercheur s'exprime dans sa langue maternelle, quitte à donner un résumé détaillé dans une langue de son choix – l'anglais, sans doute, mais pourquoi pas le latin ? De ce point de vue, on peut penser que chacun aurait d'autant plus de facilité à comprendre la langue de l'autre qu'il aurait préalablement lui-même appris le latin, cette langue d'où sont nées la plupart de nos langues européennes, souvent d'usage mondial. C'est dans ce sens que l'on pourra encore dire, avec Leibniz, que le latin « est la langue de l'Europe, une langue universelle et durable pour l'avenir ». Et c'est l'honneur de notre École de contribuer à ce que soit encore apprise et enseignée ce qui, selon les mots mêmes du philosophe, est la « *lingua Europaea, universalis et durabilis ad posteritatem* ».

## LE FRANÇAIS PARLÉ EN HAÏTI

*Thierry Burkard (1960 l)*

Agrégé de lettres modernes et ministre plénipotentiaire, il a fait l'essentiel de sa carrière au ministère des Affaires étrangères et dans les services de la Coopération, a dirigé l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et a terminé comme ambassadeur en Haïti. Il est membre du service Carrières de l'Association des anciens élèves de l'École.



**J**anvier 2010. Dans les décombres de Port-au-Prince, les sauveteurs guettent le moindre appel. Un pompier venu d'une province française rampe précautionneusement entre les dalles de béton effondrées, sous les regards d'une grande Haïtienne vêtue de bleu. « Il y a quelqu'un ? », hurle-t-il à plusieurs reprises. Et la femme ajoute en créole, d'une voix ferme : « Parlez, mon garçon, parlez ! C'est Manman... » Mais personne ne répond, ni en français ni en créole.

Le pompier remonte, couvert de gravats. « Il n'y a rien, Madame. Plus personne de vivant. » — « Merci, merci. » L'Haïtienne s'éloigne lentement, dignement. On



la voit, de dos, s'avancer et se perdre dans la foule des vivants et des morts, et des morts-vivants.

Rues jonchées de cadavres et de blessés allongés à même le sol, au milieu des carcasses des *tap-tap*, ces camionnettes bariolées qui sillonnaient la ville en proclamant « Dieu seul sauveur » ou « Rien ne sert de courir », entre les silhouettes déchiquetées des échoppes *bric-brac* et des petites écoles *borlettes* dédiées fièrement à Michel de Montaigne ou à Simone de Beauvoir. Un cortège mené par une bonne sœur chante à tue-tête la gloire de « Bon Dieu Grand Maître » ou de « Maman Marie du Bon Secours ».

Deux cent mille morts et deux fois plus de blessés. Un million de sans-abri, à la recherche d'eau et de nourriture. Les téléspectateurs de France découvrent horrifiés les ruines de ce qui fut la deuxième ville francophone du monde.

### **Haïti, deuxième ville francophone du monde**

*Le français parlé en Haïti* : c'est sur ce sujet que *L'Archicube* m'a demandé de m'exprimer, bien que je ne sois pas linguiste. Lorsqu'on mesure l'ampleur du séisme qui vient de frapper Haïti, le 12 janvier 2010, la somme des deuils et des souffrances, l'immensité des tâches qui attendent ce pays, presque entièrement à reconstruire, le sujet qui m'est proposé peut paraître dérisoire, anecdotique. Pourtant il touche à ce qui fait l'identité même d'Haïti. Que reste-t-il à ce pays martyr, si ce n'est l'originalité et la fierté de sa culture ?

J'ai vécu en Haïti de 2003 à 2006. C'était mon premier et unique poste d'ambassadeur, après une carrière consacrée pour l'essentiel à l'action culturelle extérieure et aux services de la coopération. J'avais été heureux de cette nomination dans un pays du tiers monde, le plus pauvre du continent américain, mais lié à la France par une relation ancienne, difficile et vivace.

Je gardais le souvenir de quatre années passées à l'île Maurice, autre terre créée, beaucoup plus composite qu'Haïti, kaléidoscope de langues, de cultures et de religions, marquée par la colonisation britannique, mais où le français avait réussi non seulement à garder sa place mais à progresser.

Qu'en était-il de la francophonie en Haïti ? Pour la première fois, le *Département* envoyait à Port-au-Prince un ambassadeur de formation littéraire. Dans ce pays en crise, l'urgence était cependant humanitaire avant tout, et plus politique que culturelle.

Je n'étais d'ailleurs pas le seul normalien à l'œuvre en Haïti en cette fin d'année 2003, à la veille du bicentenaire de l'Indépendance, que le président Jean-Bertrand Aristide souhaitait célébrer en grande pompe, le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Par une étrange coïncidence, deux autres « camarades » de l'École devaient se trouver sur place en



même temps que moi : Régis Debray, mon cacique de 1960, et Claude Ribbe, philosophe de la promotion 1974. Placé par le ministre Villepin à la tête d'un ambitieux « comité indépendant de réflexion et de propositions sur les relations franco-haïtiennes », Régis Debray était un admirateur de l'Aristide première manière, mais il devait rapidement déchanter. Quant à Claude Ribbe, polémiste et fabulateur, il était à la solde du président haïtien.

L'activisme de ces deux donneurs de leçons, que tout opposait, à commencer par le talent, ne m'a pas facilité la tâche, puisque j'étais, dès les premières semaines de ma mission, persuadé qu'il n'y avait plus rien à espérer du mielleux autocrate. On y verra plus clair quand les archives du Quai d'Orsay seront accessibles. *Aristide et les trois archicubes* : beau thème de recherche pour le futur historien de ces mois agités qui ont conduit à la chute du président honni, le 29 février 2004, période si bien évoquée dans le roman de Lyonel Trouillot, *Bicentenaire*. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage. Revenons aux considérations linguistiques.

### Toponymie

Lorsque le voyageur prépare son séjour en Haïti et examine pour la première fois une carte du pays (comme je l'avais fait aussi pour l'île Maurice), il est frappé non seulement par l'étrangeté de ses contours – gueule de dragon ouverte sur la mer des Caraïbes – mais aussi par la richesse et la diversité des noms de lieux. On y découvre une francité vieille de plusieurs siècles. Rares sont les noms d'origine amérindienne, à part celui du pays lui-même, qui a supplanté Saint-Domingue ; à peine moins rares ceux d'origine africaine. Les premières appellations sont sans doute dues aux flibustiers et aux boucaniers, bientôt suivis par les colons venus de la France de l'Ouest et, plus tard, par les dirigeants du nouvel État, fiers de son indépendance, mais ne connaissant pas d'autre idiome officiel que le français. De ces strates successives est née une toponymie originale, indubitablement française, mais traversée parfois par un souffle d'extravagance, de surréalisme spontané.

À Port-au-Prince, j'ai découvert des quartiers au nom évocateur : Carrefour-Feuilles, Turgeau, Martissant, Bel Air, Bas-Peu-de-chose, Morne-à-Tuf, Canapé Vert... Et la plupart des Français connaissent aujourd'hui Cité Soleil, l'immense bidonville de trois cent mille âmes, dont le nom éclatant est comme un défi.

Quelques grandes villes de province font flotter au-dessus de leurs décombres l'étendard de leur nom sonore et mystérieux, gorgé de voyelles : les Gonaïves, cité de l'Indépendance, tenue par le gang de l'Armée cannibale et ravagée par plusieurs inondations monstrueuses, Léogane, épice de du séisme, Miragoâne et Petit-Goâve, autres villes détruites, Ouanaminthe, aux confins de la République dominicaine.

Le port de Jacmel doit son nom au pirate qui l'aurait fondé. Ville au charme colonial, aujourd'hui défigurée, elle a vu naître Jeanne Duval, l'égérie noire de Baudelaire,



et le poète Alcibiade de Pommayrac, au nom de cadet de Gascogne, en l'honneur de qui s'élevait, ou plutôt s'élevait, le plus beau des lycées privés, créé par une mécène française. *Hadriana*, l'héroïne de René Depestre, dont les ailes de zombie planent sur Jacmel, a vu *tous ses rêves* transformés en cauchemar.

Je garde aussi le souvenir de mes trop rares expéditions dans l'arrière-pays, à travers les mornes désolés, dans une voiture blindée conduite par des gendarmes et qui peinait sur des routes abominablement défoncées. Les découvertes langagières n'étaient pas moins émouvantes que les sites et paysages encore préservés. La route dangereuse qui menait aux plages des Arcadins passait par la Croix-des-Bouquets et la plaine du Cul-de-Sac, dont les Haïtiens font sonner l'L. On traversait les villages de Bon-Repos, Source-Matelas, Cabaret...

Au nord du pays, du côté de Cap-Haïtien, qui fut capitale à l'époque française, on pénètre dans les terres du roi Christophe, dont le palais de Sans-Souci n'est plus qu'une ruine depuis le séisme de 1842, tout comme l'est aujourd'hui, et jusqu'à quand ? le Palais national de Port-au-Prince. Les petites villes de Marmelade et de Limonade ont été des duchés d'opérette, propres à réjouir Offenbach. Plus à l'ouest, après le Borgne et Port-de-Paix, la baie des Moustiques et celle de Port-à-l'Écu, on arrive au bout du monde, au Môle-Saint-Nicolas, où débarqua Christophe Colomb le 6 décembre 1492, jour de la Saint-Nicolas. Et non loin de là, sur un plateau aride, éclate comme un coup de canon le nom d'une bourgade empoussiérée : Bombardopolis. Cette fois, c'est La Fontaine qui revient à la mémoire : *Ratopolis était bloquée*.

Au sud, dans l'autre longue presqu'île d'Haïti – la mâchoire inférieure du dragon – au-delà de Petit-Trou-des-Nippes et de Jérémie, dite la ville des poètes, c'est une autre litanie qui vient chanter aux oreilles du randonneur héroïque : Anse-d'Azur, Trou-Bonbon, Abricot, Dame-Marie, Barladelle, Carcasse... On est en pleine poésie toponymique, comme dans la vieille rengaine du temps du dauphin Charles : Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme... aussi lancinante que la comptine *Haïti chérie* que chantonnet tous les enfants du pays.

Voici plus corsé. Sur la route de Hinche, je m'étonnais du nom d'une grosse ville provinciale, Mirebalais, nom aussi étrange et saugrenu que celui de la ville mauricienne de Curepipe où j'ai séjourné autrefois. Était-ce, comme on le prétend, une référence à Mirebeau en Poitou ? Je crois plutôt avoir découvert l'explication de ce mot dans un roman de mon collègue Jean-François Parot, ambassadeur et dix-huitiémiste distingué, le *mirebalais* étant, dans les parties fines de la Régence, le boute-en-train de ces dames. Plaisant hommage à des capacités amoureuses célébrées plus tard par Depestre ou Laferrière...

Je pourrais continuer longtemps l'énumération de mes découvertes toponymiques. Par exemple, dans le registre du bestiaire : Bois-Caïman, la Ravine-à-Couleuvres,



le Lagon-aux-Bœufs, l'île de la Tortue, Île-à-Vaches, Anse-à-Veau... Ou évoquer quelques figures féminines inconnues, concubines de flibustiers ou émules de Claire-Heureuse, l'épouse bien-aimée du cruel Dessalines : qui sont-elles, ces *Dames du temps Jadis* qui ont donné leur nom aux villages de Chantal, Annette, Port-à-Nanette, Port-à-Margot ?

### Patronymie

Les noms de famille haïtiens ont, eux aussi, leur originalité et leur diversité. Parmi ces *signatures*, comme on dit aussi sur place, on retrouve d'abord, bien évidemment, les patronymes des premiers colons français, venus de Bretagne, de Normandie ou des pays de la Loire, noms qu'ils ont transmis à leur descendance, légitime ou de main gauche, et parfois aussi à leurs affranchis. Par la suite, les échanges commerciaux et les mouvements migratoires du XIX<sup>e</sup> siècle ont laissé d'autres traces : les grands noms de la bourgeoisie blanche ou mulâtre peuvent être d'origine allemande ou scandinave (Brandt, Braun, Mevs, Madsen...) ou encore syro-libanaise (Apaid, chef de l'opposition à Aristide, Boulos, Issa...). Mais la plupart des patronymes sont hérités des anciens noms d'esclaves.

L'inventivité que nous avons constatée dans la toponymie ressurgit dans certains de ces noms de famille : c'est ainsi que, pendant mon séjour en Haïti, j'ai vu le premier ministre Latortue prendre la place du premier ministre Neptune, jeté en prison, et les temps n'avaient pourtant rien de drolatique. D'autres patronymes célèbrent des grands hommes : Pompée, Voltaire, Talleyrand, Kléber et même, ô paradoxe ! Napoléon.

Ce qui surprend le plus, c'est l'extraordinaire abondance des noms de famille qui sont en fait des prénoms, ceux que les anciens esclaves avaient reçus à leur baptême. À tout seigneur tout honneur : le président Aristide porte un prénom, tout comme son successeur, le président intérimaire Alexandre. Mais la liste des noms-prénoms est infinie : Georges, Paul, Benoît, Étienne, Denis, Armand, Auguste, Moïse, Basile, Christophe, Jean-Marie, Pierre-Louis, Pierre-Charles, Jean-Baptiste, Philoctète, Marcelin, Mathieu, Mathurin, Théodore, Zéphirin... Liste bien incomplète, mais qui m'a semblé exclusivement masculine, alors que, pour des raisons que je ne m'explique pas, les prénoms féminins sont souvent utilisés dans la patronymie d'autres terres créoles (Guadeloupe et Martinique).

Lorsque ces noms-signatures sont précédés de prénoms, et souvent de prénoms doubles, l'étranger non initié a peine à s'y retrouver. Aussi certains Haïtiens ont-ils choisi pour leurs enfants des prénoms anglais : Evans, Leslie, Windsor (mais cette mode est plutôt moins répandue qu'en France) ou des prénoms inattendus, qui apportent leur charge d'exotisme et de prestige : Napoléon (encore lui), Charlemagne,



Robespierre, Roosevelt, Wilson, et même Himmler. Avec des orthographes parfois fantaisistes : Rotchild, Francklin, Beethova.

À quoi s'ajoutent quelquefois des surnoms en créole, les *noms-jouets*. Les bandits de Cité Soleil, ces *chimères* qui semaient l'effroi dans la ville, étaient connus sous des appellations faussement dérisoires (Toutou, Pinochet), ou scabreuses (Grenn Sonnen, les « graines » sonnantes), ou délibérément terrifiantes (Dread Wilmé, Ti Kouto, les frères Kadav).

### Le français parlé

Lorsqu'on évolue dans les sphères officielles d'Haïti, on est frappé par la qualité du français qui s'y parle. Hommes politiques et hommes d'affaires, journalistes, hauts fonctionnaires, grande et moyenne bourgeoisie (classe peu nombreuse, mais elle existe !), sans même parler des écrivains et des universitaires, tous s'expriment dans une langue correcte, voire châtiée, presque sans accent, avec une aisance souvent supérieure à celle des élites africaines que j'ai connues par ailleurs.

Bien entendu, ces interlocuteurs éduqués connaissent souvent l'anglais. Les États-Unis sont à 1 200 kilomètres des côtes haïtiennes. Ils ont occupé l'île pendant vingt ans (1915-1934) et y sont revenus à plusieurs reprises à la faveur des péripéties politiques, en 1994 et 2004, et maintenant, pour cause humanitaire, en 2010. Et surtout la diaspora haïtienne est fortement implantée en Amérique du Nord, notamment à New York (600 000 immigrés) et à Miami (200 000). On ne peut donc s'étonner que même le bon français d'Haïti soit émaillé d'expressions et de tournures empruntées à l'anglais. Ce ne sont pas toujours les mêmes qu'en France : le *tee-shirt* est resté un *maillot*, mais les artisans sont des *boss* et les *boss-métal* travaillent sur les *droums*, ces bidons de fuel qu'ils transforment en œuvres d'art. Au demeurant, la floraison de termes anglo-américains m'a paru en Haïti moins envahissante qu'elle ne l'est aujourd'hui dans notre France très laxiste.

Le français d'Haïti a gardé ses particularismes, qui en font le charme. Le parler du XVIII<sup>e</sup> siècle, les provincialismes importés par les premiers colons, les créolismes, ont laissé de fortes empreintes. On se dit *bonjour*, *mon cher* le matin et *bonsoir* à partir de midi. Dans les rues de Port-au-Prince, on marche au milieu des ordures qui s'appellent des *fatras*. On *mute* quand on prend son temps. Les embouteillages sont des *blocus*, dans un incroyable entremêlement de *machines* (automobiles), de *tap-tap* (taxis collectifs) et de *cabouettes* (charrettes), parfois tirées par une *bourrique*. Les crises politiques s'accompagnent des sinistres *déchoukages*, qui consistent à démolir et même raser (« déraciner ») l'*habitation* de l'adversaire.

Les marchés de Port-au-Prince et les étals des *madam Sara* sur les trottoirs disloqués proposent à leurs *pratiques*, en dehors des temps de troubles ou de disette,



une profusion de légumes et de fruits qui ont leurs dénominations locales : patates, ignames, pois (haricots), giraumons, diondions (champignons noirs), chadèques (pamplemousses), figes (bananes), goyaves, corossols, caillemites...

L'usage du français à Port-au-Prince ne se limite pas aux classes aisées. Tous les Haïtiens qui sont passés par une école, même médiocre – ce qui est plus facile dans la capitale que dans l'arrière-pays – et beaucoup d'autres, restés analphabètes, possèdent une teinture de la langue de prestige et sont fiers de montrer leur savoir. Dans la capitale, il est presque impossible à un ambassadeur d'engager (au cas où il aurait fait de gros efforts d'apprentissage) une conversation en créole avec des interlocuteurs de rencontre : on passe aussitôt à une langue hybride, mi-français mi-créole, qu'on aurait appelée autrefois le *petit nègre*. Et il y a de belles surprises. Les téléspectateurs français ont pu entendre, dans les reportages sur le séisme, des petites gens qui avaient tout perdu s'exprimer dans une langue plus compréhensible que celle de certains de nos compatriotes issus de la « diversité culturelle ».

Mais cette remarque n'est valable que pour Port-au-Prince et quelques grandes villes. Dans l'immensité du pays, dans les campagnes reculées et déshéritées, où vivent ou survivent six à sept millions de paysans, seul le créole est en usage.

### Le créole

Le créole est la langue de communication orale. Tous les Haïtiens le parlent. Soixante-dix à 80 % d'entre eux ne parlent que lui. Arrivant de France, on est complètement dépaysé, mais il est possible, avec l'aide de manuels sommaires de conversation, de se débrouiller assez vite, moyennant quelques *trucs*. Que les linguistes me pardonnent !

D'abord, la base lexicale est presque exclusivement française. Contrairement à ce qu'on lit parfois, le vocabulaire créole n'est pas un mélange de mots d'origine amérindienne, africaine et française. Les Indiens *tainos* ont été éliminés, sans laisser d'empreinte linguistique. Les esclaves importés de différentes régions d'Afrique occidentale ont été impitoyablement séparés les uns des autres par les négriers et disséminés dans les plantations, de manière qu'ils ne puissent pas reconstituer des groupes ethniques homogènes et qu'ils soient obligés d'utiliser pour communiquer, même entre eux, la langue du colonisateur, simplifiée pour leur usage.

Les survivances africaines, « guinéennes », se retrouvent, m'a-t-il semblé, dans le vocabulaire lié au vaudou, cette religion pratiquée par un très grand nombre d'Haïtiens, et pas seulement dans les campagnes, en osmose avec le christianisme imposé par les anciens maîtres. Les *loas* (mot qui serait d'origine nigériane) régissent le monde vaudou : Ogou, dieu du feu et de la guerre, Dambala et Simbi, divinités des sources, Agwétaroyo, dieu de la mer, Erzulie Fréda, déesse de l'amour, les jumeaux *marassas* (surnom donné naguère au couple formé par Aristide et Préval), les *guédés*, esprits des cimetières, les *oungan* et les *manbo* (prêtres et prêtresses), etc.



Mais même dans ce domaine ésotérique, la langue française s'est fait une place : le *ounfo* (le fort ?), sorte de temple rudimentaire où se célèbrent les *mistè* (mystères), s'organise autour de piliers qui sont le *poteau-mitan* et les *poteaux-coins*. Et je n'aurai garde d'oublier les *zombi* (les ombres ?), ni le redoutable *Baron Samedi* dont la croix maléfique, chargée de chaînes, avait été érigée à mon arrivée en face de l'ambassade de France.

Pour en revenir au vocabulaire courant, voici quelques repères que j'avais identifiés pour faciliter mon passage du français au créole (démarche peu scientifique, j'en conviens) :

- le R a souvent disparu, notamment à la fin des mots : *bonjou* ;
- le S, issu de l'article pluriel en français, se retrouve au singulier, comme initiale devant une voyelle : *zognon*, *zoreille*, *zoiseau*, *zange* ;
- le T final est parfois sonore (plus souvent qu'au Québec) : *milèt* (mulet), *icitte*, *cabrit*, *jouet*, *chat*, *rat*, *sourit* ;
- le « vous » (*ou*) marque à la fois le tutoiement et le vousoiement ;
- des syllabes disparaissent en début ou en fin de mot (l'aphérèse étant plus fréquente que l'apocope...) : *ti* (petit), *ka* (capable), *rété* (arrêter, habiter), *tendé* (entendre), *rivé* (arriver), *mandé* (demander), *toufè* (étouffer), *valé* (avaler) ;
- l'article français est parfois soudé au mot : *lapli* (pluie), *lay* (ail), *lajan* (argent), *lakay* (chez, à la maison), *lakou* (cour = résidence du paysan), *labapin* (arbre à pain), *lamvéritab* (le « véritable » arbre à pain), *légliz* (église), *lestomak* (poitrine, comme chez Corneille), *lot* (autre), *lavalas* (avalanche, le parti politique d'Aristide) ;
- la nasalisation est beaucoup plus fréquente qu'en français : *zanmi* (ami), *lanmou* (amour).

Cependant, ce qui fait l'originalité du créole, ce n'est pas seulement ce vocabulaire, qui pourrait être interprété comme une simple déformation du français, donnant naissance à un *patois*, c'est l'existence d'une grammaire et d'une syntaxe spécifiques. Voici encore quelques observations de néophyte :

- les substantifs et les verbes sont invariables ;
- l'article (quand il existe) se place après le substantif et il est aussi invariable : *péi-a*, le pays, *pri-a*, le prix ;
- de même pour le démonstratif ça-a ;
- enfin, ce qui me paraît le plus important (et le plus difficile à assimiler), le *temps* et l'*aspect* se marquent grâce à des particules antéposées au verbe : *m vini* : je viens, *m pral vini* : je viendrai, *m te vini* : je suis venu, *m t ap vini* : j'étais en train de venir, *m ta vini* : je viendrais...

Le créole est bien une *langue*, capable d'exprimer les nuances de la pensée. Quand on y ajoute l'inventivité lexicale, la richesse des expressions imagées, la capacité à créer



des mots nouveaux, on comprend qu'elle ait séduit, et séduise de plus en plus, les poètes et les hommes de théâtre (Frankétienne, par exemple).

Je n'en étais pas là. J'étais tout au plus capable de suivre les propos des hommes politiques et des journalistes, qui s'expriment, notamment sur les ondes de la radio et de la télévision, dans un créole de base, nourri de termes technocratiques et abstraits, empruntés au français. Mais, lorsque le président Aristide se lançait dans ses diatribes populistes, hérissées d'allusions à la vie quotidienne ou au vaudou, je n'arrivais pas à suivre. Quant à mener une conversation avec les petites marchandes ou les paysans des mornes, je n'y suis jamais parvenu.

Une énorme difficulté surgit lorsqu'il s'agit de passer de la langue orale à la langue écrite.

Les citations que j'ai faites plus haut ont été transcrites du créole en utilisant une orthographe aussi proche que possible du français. Mais la tendance actuelle va tout à fait à l'opposé. Les *zoiseaux* ont fait place aux *zwazo*. Depuis la chute de Jean-Claude Duvalier et la nouvelle constitution de 1987, le créole a été officialisé comme langue nationale au même titre que le français et la graphie du créole qui s'est imposée (comme d'ailleurs dans la plupart des pays créolophones) est une graphie scientifique et phonétique. Elle a le mérite de rendre compte des nuances de la prononciation et d'utiliser une seule lettre pour chaque son (à l'exception des nasales, de *ch* et de *ou*), ce qui facilite l'alphabétisation. Mais elle coupe le créole du français.

Lorsque je me suis installé dans ma résidence de Port-au-Prince, admirable demeure coloniale aujourd'hui détruite, j'étais intrigué par une inscription tracée à la peinture sur le mur d'enceinte : *TITID WA*. Il m'a fallu plusieurs jours pour comprendre ce slogan : *Aristide roi*. Et pourtant, *wa* et *roi*, n'est-ce pas quasiment le même mot ?

*Ochan* pour Dessalines ou pour tout nouveau président ! Gloire à eux : mais derrière cette acclamation, qui pourrait reconnaître la vieille formule militaire : *Aux champs* ?

La lecture de textes en créole moderne est pour les francophones un exercice ardu. Les Haïtiens cultivés ont eux-mêmes toutes les peines du monde à les déchiffrer ; ils ne lisent de journaux qu'en français. L'absence d'accent aigu sur le son *é* (à la différence du créole guadeloupéen) est particulièrement déroutante. On comprend que les enseignants qui initient les étrangers au créole leur recommandent de faire table rase de leur connaissance du français et d'aborder leur apprentissage comme s'il s'agissait d'un idiome totalement différent. Il paraît qu'on fait alors des progrès rapides. C'est ainsi que procèdent les évangélistes américains ou les experts des Nations unies qui, le plus souvent, débarquent dans l'île en ignorant totalement le français.

La reconstruction d'Haïti après le séisme, immense tâche qui va entraîner un déferlement de coopérants civils et militaires du monde entier, aura pour conséquence



d'accroître encore, à côté de l'anglais, la diffusion du créole comme langue de communication écrite au détriment du français. La nouvelle capitale risque de s'appeler *Potoprens*.

### **Le français et le créole : une coexistence pacifique ?**

L'enseignement est une des priorités d'Haïti. Il est la préoccupation de tous les habitants. Le taux d'analphabétisme dépasse 50 %.

L'élite bourgeoise de Port-au-Prince envoie ses enfants au lycée français Alexandre Dumas ou, si elle a de très gros moyens, à l'École américaine. Le plus grand nombre fréquente deux prestigieuses écoles religieuses, Sainte-Rose de Lima ou Saint-Louis de Gonzague, qui ont formé les meilleurs francophones du pays. Il existe aussi quelques bonnes institutions en province, par exemple à Cap Haïtien ou à Jacmel. Mais il s'agit presque toujours d'écoles privées, qui ne touchent qu'une infime minorité.

L'enseignement public, dont les professeurs sont formés à l'École normale supérieure, ne couvre que 15 % des besoins. N'importe qui peut ouvrir une petite école privée, avec deux ou trois salles de classe, utilisées en roulement, et des enseignants plus ou moins improvisés, en vue d'attirer une clientèle très modeste qui se saigne aux quatre veines pour acquitter les droits d'écolage et les dépenses annexes (chaussures, uniformes...). Les petits écoliers inondent les rues de Port-au-Prince, avec leurs tenues propres, leurs chemises blanches, et des couettes dans les cheveux des filles.

Conformément aux recommandations des linguistes et de l'Unesco, l'alphabétisation se fait officiellement en créole. Mais les familles, même les plus humbles, insistent pour que leurs enfants apprennent le plus tôt possible le français, seul instrument de promotion sociale, de manière à leur permettre de sortir du ghetto de la paysannerie et d'accéder, si Dieu veut, à de petits postes dans l'administration. Le résultat de cette confrontation entre le créole et le français et du recours exclusif à la mémorisation est, bien souvent, un désolant ratage éducatif.

J'ai vu, dans des villages reculés, des petites écoles en béton qui faisaient la fierté du maire (sont-elles encore debout ?) mais n'avaient aucun matériel pédagogique. L'instituteur, au français approximatif, se contentait, m'a-t-il semblé, d'inscrire au tableau noir et de faire répéter aux soixante élèves deux colonnes de mots, l'une en créole, l'autre en français. On peut craindre qu'en fin de compte, les élèves ne parviennent à dominer ni le créole écrit ni le français.

À l'église, lieu essentiel de la vie sociale, on retrouve la même dichotomie. Longtemps, le français a été, avec le latin, la langue de l'Église catholique en Haïti, sous la direction d'évêques et de prêtres venus de France, souvent de Bretagne. L'*indigénisation* du clergé s'est accompagnée d'un recours progressif à la langue créole.



Les prêtres de la « petite église », à commencer par le Père Aristide, ont illustré leur rejet de la hiérarchie traditionnelle en utilisant et en valorisant la langue du peuple. Cette évolution est irréversible, d'autant plus que les mouvements protestants, concurrents de l'Église catholique et rassemblant aujourd'hui un nombre presque équivalent de fidèles, ne connaissent que le créole.

À la télévision et surtout à la radio, les émissions en créole – un créole d'ailleurs simplifié et francisé – occupent au moins la moitié du temps d'antenne.

L'administration, l'enseignement supérieur, la littérature restent les remparts du français. Mais jusqu'à quand ?

### **L'action de la France**

Pour la première fois dans l'Histoire, un président de la République française s'est rendu en Haïti, le 17 février 2010. Il a annoncé que la France comptait apporter une contribution importante à la reconstruction du pays après le séisme. Espérons que les actes suivront les paroles, ce qui n'avait guère été le cas dans un passé récent après la mission de Régis Debray. Les engagements de la France devraient concerner tous les domaines : aide humanitaire, infrastructures routières, édifices publics, agriculture, tourisme, santé et éducation...

C'est sur ce dernier point que je voudrais insister. Certes, il y a urgence sur tous les fronts et les financements internationaux seront indispensables pendant au moins une dizaine d'années. Les attentes et les priorités sont telles que le domaine éducatif risque de passer au second plan, alors que tous les spécialistes de la coopération le considèrent pourtant comme le socle d'un développement à long terme.

Il me semble que c'est dans ce domaine que devrait se concentrer l'aide bilatérale de la France, celle-ci ne représentant d'ailleurs, et on peut le regretter, qu'une part minime de notre apport financier à Haïti, canalisé par des institutions multilatérales, notamment l'Union européenne, sur lesquelles nous n'exerçons pas assez de contrôle.

C'est à la France de prendre en main la réforme du système éducatif, en veillant à la qualité de l'enseignement du français (même si l'alphabétisation en créole est aujourd'hui incontournable), à la formation des professeurs, des instituteurs, des journalistes, des juges, à la diffusion de la presse et du livre en français, à l'aide à la création littéraire. Il faut soutenir les écoles, les lycées et les universités, augmenter le nombre de bourses, développer notre réseau d'Alliances françaises en province, conforter la présence du français à la radio et à la télévision.

Deux réformes de fond sont indispensables pour le développement du pays : celle de l'état civil et celle du cadastre. Elles peuvent, sous l'impulsion d'experts internationaux non francophones, entraîner la *créolisation* des noms de personnes et de lieux. C'est à nous de veiller à ce qu'Haïti garde son empreinte française et de tout faire



pour éviter une dérive linguistique comparable à celle d'un pays comme les Seychelles où la généralisation du créole et de l'anglais a définitivement étouffé le français.

Pour maintenir Haïti dans le monde francophone, que ses écrivains illustrent avec tant d'éclat, il est nécessaire de conjuguer la volonté des Haïtiens eux-mêmes avec une aide accrue de la France. C'est à eux et c'est à nous de faire en sorte que reste en usage, dans des campagnes rénovées, l'antique salutation des hommes libres : — *Honneur!* — *Respect!*

### LA « SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE » À L'ENS (15-21 MARS 2010)

*Tristan Leperlier (2005 I)*

Comment justifier ce sentiment selon lequel l'École est à l'origine de ma passion pour la francophonie, alors que la question y était entièrement absente ? Peut-être son ouverture au monde, qui me permit de découvrir nombre de pays européens et arabes, a-t-elle contribué à me faire découvrir la littérature algérienne ; certainement l'interdisciplinarité qu'elle promet m'a fait prendre conscience de la nécessité d'étudier également les sciences politiques pour enrichir ma perspective sur la francophonie.



La francophonie recouvre plusieurs notions. L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) est la plus connue. Depuis 1989, cette association d'universités est un opérateur de la francophonie institutionnelle. Partenaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont choisi le français comme langue d'enseignement, elle propose plusieurs programmes de coopération visant notamment à soutenir la recherche et l'enseignement du français. La France, le Vietnam, l'Algérie et le Canada sont respectivement les pays dans lesquels l'Agence compte le plus grand nombre de membres. Le siège de l'Agence est établi sur le campus de l'université de Montréal (Canada-Québec) : en effet, nos amis du Québec sont extrêmement actifs dans l'AUF, car la défense du français est pour eux une manière de lutter contre une sorte de « colonialisme » anglo-saxon.

La « Semaine de la francophonie » qui s'est tenue au printemps 2010 à l'École a été plutôt orientée vers une analyse du postcolonialisme français et de la littérature francophone non française.

Du 15 au 21 mars l'association « Francophonie-ENS » a organisé au 45 rue d'Ulm la première « Semaine de la francophonie » de l'École. Avec sa soixantaine d'invités venus de treize pays différents, les relais qu'elle a reçus des médias nationaux et internationaux (TV5, RFI, France Culture, *Le Monde...*), elle a tenu ses promesses de très grande manifestation universitaire parisienne.



### **Le scandale de la francophonie**

Quoi de plus controversé que la « francophonie » ? Non que la notion clive fondamentalement le champ politique, mais précisément parce qu'elle en est absente. L'indifférence est quasi totale. Il n'est donc que d'en parler pour être provocateur à peu de frais. Comment des jeunes peuvent-ils s'intéresser à quelque chose d'aussi ringard ? La notion ne mérite-t-elle pas d'être repensée à la lumière d'une nouvelle génération et d'une nouvelle expérience du monde ?

On a toutefois l'impression, à évoquer le sujet, de souffler sur une bien fine couche d'indifférence : aussitôt resurgissent du passé colonial les passions les plus vives. Ses détracteurs dénoncent dans la défense et promotion de la francophonie un nationalisme qui ne s'avoue pas, une plus grande France que l'on ressort en cas de déprime nationale, ou plutôt un chauvinisme qui consiste à rappeler, en cas de besoin, la supériorité d'une France qui voudrait conserver une partie du monde sous la tutelle symbolique de « sa » langue. Mais cette critique, pour fondée qu'elle soit contre des résidus nationalistes, s'enferme dans ce paradigme colonial, qui est loin d'être, près de 50 ans après l'indépendance de l'Algérie, le plus pertinent pour analyser la situation de la langue française dans le monde.

Plutôt que ringard, penser la francophonie en termes coloniaux est aujourd'hui anachronique. Certes, si la question de savoir si l'on peut qualifier de néocoloniales les relations entre les pays colonisés par la France et la Belgique et les pays du Nord (anciennes métropoles ou non) ne peut recevoir de réponse univoque, elle ne peut plus se poser en ces termes dans les domaines linguistiques ou littéraires, au risque d'une véritable violence symbolique. Dire que le français en dehors de France est marqué du péché originel de la violence coloniale, et que personne ne saurait le promouvoir sans objectivement la poursuivre, revient à nier le constat d'Achille Mbembe pour qui le français est une langue africaine à part entière, et bientôt plus une langue africaine qu'une langue du Nord. En refusant de prendre au sérieux l'actualité de la francophonie, les détracteurs de celle-ci dénie à des non-Français le droit même de parler français : « Le français aux Français ! » Ramenant le débat dans l'arène coloniale, les détracteurs de la francophonie jouent objectivement le jeu des nationalistes. Or le français s'est décentré, il n'appartient plus aux seuls Français. Kateb Yacine, ardent indépendantiste algérien, revendique le français comme son « butin de guerre », et la lutte contre la Françafrique en Côte d'Ivoire ou au Gabon se fait dans la langue de Senghor.

Le français, langue africaine à part entière

C'est que trop souvent, de quelque bord que l'on soit, les représentations des Français sur la francophonie peuvent être qualifiées de postcoloniales : le modèle



centre-périphérie, modèle par excellence des relations entre la France et ses colonies à l'époque coloniale, persiste en elles de manière patente. En littérature, le centre de la littérature francophone, celle que l'on enseigne à l'école, est la seule littérature française ; mais une littérature française racialisée en littérature européenne blanche, puisqu'on ne fait pas difficulté à enseigner Camus, Beckett, Ionesco, à l'inverse de Césaire par exemple. Bien que Français, celui-ci fait partie du deuxième cercle de la littérature écrite en notre langue, qualifiée de « littérature francophone<sup>1</sup> », pour ne pas dire littérature de seconde zone. Un écrivain « francophone », suivant les cas, est un non-Français, un ancien colonisé, un Noir ou un Arabe... en bref, l'Autre, qu'il soit discrédité *a priori* comme écrivain mineur ou recherché pour son exotisme.

C'est avec ces représentations aux odeurs de renfermé que la « Semaine de la francophonie » à l'ENS a voulu rompre. Donner à voir le regard de notre génération, débarrassée de ces tares postcoloniales. Car notre génération est celle de l'évidence du supranational, sans que cela remette nécessairement en cause un sentiment national. Une génération d'Européens convaincus, mais qui se bat moins pour une Europe qui a perdu de son héroïsme. Nous sommes la génération de l'évidence de la mondialisation américaine et du transculturalisme. Aussi, revendiquer une définition étymologique de la francophonie, en dehors donc du modèle centre-périphérie, n'est pas un cache-sexe pour mieux servir des intérêts nationaux, comme cela peut souvent être le cas. Pour nous, Proust est véritablement un écrivain francophone, les Français sont, à égalité avec les autres, part intégrante de la francophonie, et la richesse de celle-ci réside et résidera dans la constellation de centres qu'elle constitue, non dans la domination condescendante d'un seul. C'est le sentiment d'un bien commun que nous voulons promouvoir. Nous sentant pleinement francophones, la défense et la promotion de la diversité culturelle et linguistique à l'échelle de la francophonie et du monde n'est pas un vain mot pour nous, et nous regrettons que la France soit le seul pays de la francophonie à avoir perdu une grande partie de sa richesse plurilingue.

#### Promouvoir un bien commun

Ce regard neuf, ou du moins qui ne soit authentiquement plus soumis au schéma postcolonial, est au fondement du projet qui a animé cette « Semaine de la francophonie ». Notre objectif était donc triple, nous voulions :

- mettre en cause les préjugés, négatifs comme naïvement positifs, sur une réalité complexe du monde d'aujourd'hui ;
- rompre avec la perspective postcoloniale que les Français ont sur la francophonie, en faisant prendre conscience à notre public parisien qu'il est partie intégrante de celle-ci, au même titre que nos invités Michel Bouquet, Pierre Bergounioux ou Mike Ibrahim ;



- lui faire découvrir la richesse et la diversité de la francophonie, d'un monde commun quoique extraordinairement divers et exaltant.

### Une « Semaine » à l'ENS

La « Semaine » est devenue, au fil du temps, un modèle de manifestation propre à l'École. À l'initiative d'élèves, ces journées rythment chaque année la vie de l'École, qu'elles soient régulières, comme la « Semaine arabe » qui s'y est déroulée pendant 10 ans ou, plus ponctuelles, comme la « Semaine du Japon » ou la « Semaine de la tragédie ». Elles se veulent à l'image de l'École : interdisciplinaires, généralistes et donc ouvertes à un public large. Les conférences ou tables rondes rigoureuses qu'elles proposent ne sont pas celles d'un colloque spécialisé et, à la différence de celles-ci, les « Semaines » offrent également à leurs publics des spectacles et autres activités ludiques.

En cela, la « Semaine de la francophonie » fut par excellence une « Semaine » de l'École. Installée en salle Dussane, elle proposait chaque jour cinq types de manifestations : des grandes conférences, des tables rondes, des rencontres avec des écrivains, des spectacles gratuits, des activités et expositions.

Le lundi 15 mars fut sans nul doute la journée la plus importante. Le célèbre comédien français Michel Bouquet ouvrit cette « Semaine » par un émouvant hommage à son maître et ami Jean Anouilh, dont on fête en 2010 le centenaire, en présence de la fille du dramaturge, Colombe Anouilh. L'ouverture officielle de la « Semaine » eut toutefois lieu à 18 heures. L'ancien président du Sénégal, secrétaire général de la francophonie, Abdou Diouf fit à l'École l'immense honneur d'inaugurer notre « Semaine », en compagnie de la directrice Monique Canto-Sperber et du président de l'association Francophonie-ENS Tristan Leperlier. Après leurs mots de bienvenue, le président Diouf prononça un discours où il rappela la place éminente de notre institution dans le prestige de la langue française de par le monde. Avec humour, il rendit hommage à son illustre prédécesseur Léopold Sédar Senghor qui ne parvint pas, à l'instar de Francis Ponge, à intégrer l'École, à l'inverse de son ami Césaire, ou encore de Julien Gracq. Le premier entretien de la « Semaine » permit de faire dialoguer une salle qui n'avait pas désempilé avec le célèbre écrivain québéco-haïtien Dany Laferrière, à l'humour toujours aussi efficace malgré sa récente terrible expérience de Port-au-Prince. La soirée s'acheva par un cocktail, à l'occasion duquel Michel Murat du département LILA prononça quelques mots.

Découvrir les grands écrivains francophones d'aujourd'hui

La « Semaine de la francophonie » a ensuite poursuivi sa découverte des grands écrivains francophones d'aujourd'hui. Le mardi 16 mars, l'écrivain franco-vietnamienne



Anna Moï se dit reconnaissante à l'égard de l'association Francophonie-ENS d'avoir rétabli une stricte équivalence entre écrivains français et non français en les qualifiant tous également de « francophones », et nous fit partager ses expériences de création dans divers arts, en les comparant à son expérience de la maternité. Le mercredi 17, Kossi Efoui s'est souvenu de son étonnement lorsqu'on lui a reproché de trahir sa « négritude » sous prétexte que ses pièces ne traitaient pas spécifiquement du Togo : reprocherait-on cela à un Européen ? Vendredi 19, le public put découvrir l'œuvre étonnante de Hubbert Freddy Ndong Beng, un jeune Gabonais qui tenta de nous rendre, malgré son émotion, son expérience des Matitis, ces bidonvilles de Libreville. Samedi 20, l'écrivain algérien Salim Bachi, qui vit à Paris depuis la guerre civile algérienne, établit de subtiles distinctions entre engagement et témoignage politique. Le dimanche 21, Pierre Bergounioux déclara trouver son inspiration dans son enracinement corrézien, et nous conta dans une délicieuse langue surannée ses émois de jeune homme devant ses découvertes entomologiques.

La « Semaine de la francophonie » a dessiné à travers des tables rondes interdisciplinaires un parcours intellectuel qui voulait rompre avec les préjugés, positifs ou négatifs, sur la langue française. Promoteurs et critiques de la francophonie étaient réunis autour des questions de fond que celle-ci pose, de manière à toucher un large public. Mardi 16, la table ronde « Le français dans la mondialisation, une guerre des langues ? », modérée par Tristan Leperlier, fit intervenir Martine Defontaine, ancienne présidente de la Fédération internationale des professeurs de français, chargée de mission à l'OIF pour l'enseignement du français, Zachée Denis Bitjaa Kody, sociolinguiste de l'université de Yaoundé I, spécialiste de la question des langues au Cameroun, Pierre Escudé, sociolinguiste de l'université de Toulouse II, spécialiste des langues régionales et de la didactique des langues et Blaise Wilfert-Portal, historien de la circulation culturelle et bibliothécaire de l'ENS. Elle s'attacha à montrer les enjeux de domination propres au domaine linguistique, permit de réévaluer la notion de plurilinguisme dans l'enseignement, l'idée de politique linguistique en faveur des langues en danger et de découvrir l'intercompréhension entre langues romanes.

#### Pluralité francophone

Mercredi 17, le débat s'est recentré, en salle des Actes, sur la seule langue française autour de la thématique : « Des Français et des mondes, pluralité francophone », modérée par Anne-Sophie Catalan. Cécile Van Den Avenne, sociolinguiste, maître de conférences en sciences du langage à l'ENS de Lyon, spécialiste de l'Afrique de l'Ouest, Michel Francard, professeur de linguistique à l'université de Louvain, spécialiste de la dialectologie et de la variation linguistique, Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), interrogèrent chacun à leur



façon les notions de « norme » et « d'écart » à l'œuvre dans un français qui s'inscrit dans des environnements différents, ainsi que celle « d'insécurité linguistique ».

Jeudi 18, la table ronde « Être francophone : revendication identitaire, ou fardeau postcolonial ? », modérée par Catherine Pont-Humbert, se centra sur le terme même de « francophone », en revenant sur la polémique suscitée par le « Manifeste pour une littérature-monde en langue française ». Son rédacteur, Michel Le Bris, écrivain et directeur du festival « Étonnants voyageurs », les écrivains Anna Moï et Hubert Haddad côtoyèrent Zineb Ben-Ali, professeur à l'université de Paris VIII, spécialiste de littérature maghrébine, et Florin Turcanu, politologue de l'université de Bucarest, spécialiste des questions identitaires. Luc Pinhas, maître de conférences à l'université de Paris XIII introduisit la table ronde par une conférence sur l'état de l'édition francophone, dont il est spécialiste.

Notre parcours interrogea alors le commun qui fait la francophonie. Jeudi 18 au soir fut proposé un cycle de conférences sur « La coopération francophone du livre à l'École normale supérieure ». Pierre-Marc de Biasi, directeur de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), laboratoire du CNRS constitué en unité mixte de recherche CNRS-ENS qui se consacre à l'étude des manuscrits d'écrivains pour élucider les processus de la genèse, exposa leur philosophie de préservation et d'étude des manuscrits d'écrivains africains francophones. Puis, Blaise Wilfert-Portal de la Bibliothèque de l'ENS dialogua avec un représentant de Bibliothèque sans frontière sur le projet lancé il y a quelques mois d'une coopération de la Bibliothèque de l'ENS avec une bibliothèque de Port-au-Prince pour la formation de bibliothécaires et le don de livres.

Après cette exposition concrète de coopération francophone furent posées les complexes questions que celle-ci nécessairement soulève. Vendredi 19, la table ronde « Une coopération économique francophone : néocolonialisme ou nouveau modèle ? » modérée par Djohar Sidhoum-Rahal donna lieu à un vif débat entre Colette Braeckman, journaliste au *Soir* et au *Monde diplomatique*, spécialiste de l'Afrique centrale, Robert Chaudenson, linguiste et directeur de la collection « Langue et développement » à L'Harmattan, Patrice Debré, professeur en immunologie à l'UPMC, ambassadeur français de la lutte contre le sida, Philippe Hugon, économiste (IRIS), spécialiste des questions de développement et Jean Tabi-Manga, recteur de l'université Yaoundé II, titulaire de la chaire Senghor de Yaoundé.

Samedi 20, à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie, le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne, professeur à l'université de Columbia, ancien élève de l'École, tint une grande conférence sur le sens à donner à la francophonie aujourd'hui. Il introduisit ainsi à la dernière table ronde du dimanche 21, qui tenta de penser ce commun de la langue à travers la question : « Penser l'existence d'une communauté francophone de pensée ? », modérée par Marie de Marcillac.



Bernard Cerquiglini, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie, Marie-Christine Saragosse, directrice générale de TV5 monde, Jean-Yves l'Hopital, ancien directeur de l'Institut français au Proche-Orient, et de nouveau Souleymane Bachir Diagne donnèrent de fécondes pistes de réflexion sur les liens, et la limite de ceux-ci, entre langue, culture et pensée dans le monde francophone.

#### L'École au rythme de la francophonie

À l'image des autres « Semaines » de l'École, la « Semaine de la francophonie » proposait également chaque soir des spectacles gratuits dans lesquels la langue française jouait un rôle important, afin de faire découvrir la richesse des cultures de la francophonie au public le plus large possible. De tous les spectacles, *L'Arracheuse de temps* du comédien canadien Fred Pellerin, qu'il joua le mardi 16 au début de sa tournée française, reçut l'enthousiasme unanime du public. Le théâtre était à l'honneur à d'autres moments de la semaine : le samedi 20, La Muse Mots, jeune danseuse parisienne, proposa son travail plein de poésie sur les dix mots 2010 de la langue française. Le soir eut lieu un match d'improvisation, discipline francophone s'il en est, créée au Québec sur le modèle du match de hockey, opposant l'équipe des Nimprotequoi (Ulm, Sciences-Po, Médecine) à l'équipe royale junior de Belgique. L'humour décapant des invités belges n'a pas eu raison de notre équipe, qui a remporté la victoire par une magistrale improvisation sur le thème « fable de Jean de la Fontaine ».

Trois films furent proposés pendant la « Semaine ». Mercredi 17, le spécialiste de cinéma africain Paul-Charlemagne Coffie présenta le célèbre film *Camp de Thiaroye* d'Ousmane Sembène. Vendredi 19, le public de *What a wonderful world* eu la chance de converser avec le réalisateur Faouzi Bensaidi, et de comprendre quel sens il donne à la subversion des codes cinématographiques marocains et arabes en général. En clôture de la « Semaine » fut enfin projeté le très beau quoique très dur film de Denis Villeneuve, *Polytechnique*, qui traite du massacre dirigé contre les étudiantes de l'École polytechnique de Montréal en 1989.

Le soir du jeudi 18 fut consacré de manière traditionnelle à la musique. Après le concert du chanteur Mike Ibrahim eu lieu la soirée dansante « Pour tous les francophones qui boivent du champagne », qui, de l'avis de tous, restera dans les annales de la K-fêt.

Toute l'École vécut donc la semaine du 15 au 21 mars au rythme de la francophonie. Le Pôt proposa, le jeudi, plusieurs spécialités venues des quatre coins de la francophonie, et présentait toute la semaine une exposition sur les dix mots de la langue française. Dans l'intimité de la salle Club, une exposition érotique donnait un aperçu grivois des manières de « Dire l'amour en français ». La salle Raymond Aron accueillit toute la semaine la librairie L'Harmattan pour proposer à notre public une sélection de livres de nos invités écrivains ou universitaires, et les grands classiques de



la francophonie ; ceci au milieu d'une très instructive exposition sur le grand poète malgache Rabearivelo.

Malgré le succès indéniable d'une « Semaine » qui draina de tous les horizons parisiens un public important, on peut regretter, une fois encore, la faible implication des élèves de l'École. La très importante publicité qui y a été faite comme à l'extérieur de ses murs n'a pas été semble-t-il suffisante pour les toucher. Toujours est-il que la question de la francophonie n'est plus une question absente du débat normalien. Mais il reste à faire pour qu'elle soit estimée à sa juste valeur.

#### Note

1. À la librairie parisienne Gibert Joseph par exemple, Aimé Césaire ou Patrick Chamoiseau (mais bien sûr pas Saint-John Perse, né en Guadeloupe) sont classés dans le rayon « littératures francophones et d'outre-mer »...

---

## LA NÉCESSITÉ DE TRADUIRE

### UNE EXPÉRIENCE DE TRADUCTION COLLECTIVE À L'ENS

*François Géral (1985 l)*

Agrégé d'espagnol, maître de conférences à l'ENS depuis 1999, il est spécialiste de l'Espagne classique. Il a publié chez Honoré Champion un volumineux ouvrage intitulé : *Figures de la bibliothèque dans l'imaginaire espagnol du Siècle d'or*. Il est également traducteur de textes hispaniques anciens et modernes et travaille actuellement sur l'écriture de l'Espagne dans l'œuvre de Prosper Mérimée.



La procédure empiriquement mise au point et améliorée au fil des ans consiste, en début d'année, à constituer des binômes composés dans l'idéal d'un(e) élève de langue maternelle française (dont la bonne connaissance de l'espagnol est requise), et d'un(e) élève de langue maternelle espagnole ou autre (italienne, allemande, roumaine, etc.), ayant également une bonne pratique du français. À des degrés divers, tous doivent maîtriser la langue de départ et la langue d'arrivée, et tous doivent entretenir une relation directe avec le texte à traduire, à la différence de ces grandes plumes du PCF (Aragon, Guillevic...) qui, dans les années 1950 ou 1960, traduisirent des poètes des pays de l'Est sans connaître la langue ni le texte de départ, à partir d'une première version littérale dont ils étaient censés renforcer la charge poétique<sup>1</sup>.

S'il se trouve un nombre impair de participants, l'un des binômes prendra la forme d'un trinôme, mais jamais plus ( $4 = 2 \times 2$ ). L'apport des étudiants de langue maternelle espagnole est capital dans la mesure où il procure un accès à la fois plus large et plus fin à la langue source, en particulier au riche patrimoine des connotations. Les natifs connaissent d'ordinaire plus de mots et surtout évaluent mieux leur poids, disposant d'une balance plus sensible, ce qui ne veut pas dire qu'ils comprennent forcément mieux les textes : il leur arrive de confondre les significations de la langue



qui leur viennent spontanément à l'esprit, et celles du discours singulier qu'ils ont sous les yeux. Néanmoins, en l'absence d'au moins un locuteur natif, cet atelier perdrait une bonne part de son intérêt.

Je confie à chacun des binômes la traduction de deux pages environ, qu'ils doivent impérativement me faire parvenir, par courrier électronique, au plus tard 24 heures avant la séance. La seule autre consigne que je donne est d'effectuer un véritable travail en commun (il ne serait pas bon que l'un traduise la première moitié, et l'autre la seconde moitié). Selon les confidences que l'on m'a faites, ce travail prend du reste des formes variées : examen simultané du texte ; traduction par l'un puis révision par l'autre, dans un sens qui peut alterner d'une séance à l'autre ; ou encore traduction séparée puis confrontation en présence des deux traducteurs, etc. Je ne m'immisce pas dans cette « cuisine » interne propre à chaque binôme (je ne cherche pas à savoir qui a mis les œufs, qui la farine ou le sucre, ni combien de temps a chauffé le four et à quelle température !), et qui dépend aussi, comme dans tout couple, du degré d'harmonie entre les partenaires.

Il me reste une journée pour examiner et retravailler ces propositions qui sont le fruit d'une première collaboration. Au préalable, je m'imprègne longuement de ces textes, consulte si besoin dictionnaires et autres instruments de travail – le dernier en date, à la fois commode et d'un usage délicat, étant bien entendu l'Internet (notamment pour la recherche d'occurrences) –, et je repère et annote les endroits stratégiques qui risquent de poser problème<sup>2</sup>. En bref, je travaille suffisamment ces textes pour être capable de m'en fabriquer une version orale, à usage interne. C'est alors seulement que je peux m'atteler à l'examen des traductions que l'on m'a envoyées. Si je retrouve spontanément les réflexes du correcteur de versions que je suis également, prompt à mettre en marge des remarques du genre « fs » (faux-sens), « md » (mal dit), ou « AB » (assez bien), je n'oublie pas qu'il ne s'agit pas, ici, de noter des copies. Du reste, ma démarche vise plutôt à contrecarrer les automatismes de la traduction scolaire et même universitaire : ces travaux sont déjà le fruit d'un échange, à la différence des versions individuelles, et ils sont effectués sans la même contrainte de temps, sans cette limitation qui développe certaines qualités, mais donne tout de même lieu à une pratique assez terrifiante de la traduction, quand on songe que les agrégatifs de langues vivantes ne disposent plus désormais que de six heures pour réaliser un thème et une version, tous deux longs et difficiles.

Le jour venu, chaque équipe commence par lire lentement sa traduction : elle défend pour ainsi dire sa motion, *phrase par phrase* – à ce stade, c'est le découpage qui me paraît le plus pertinent. Puis, j'ouvre la discussion, invitant ceux qui le souhaitent à commenter ce qu'ils viennent d'entendre : ces remarques critiques, parfois polémiques – il y a une dimension d'émulation entre binômes que je n'encourage pas particulièrement, mais qui existe – suggèrent généralement de nouvelles idées.



J'essaie de trouver le bon équilibre entre disponibilité à l'écoute et interventionnisme excessif, entre regard bienveillant et fermeté nécessaire, quitte à heurter les susceptibilités, tant il est difficile de renoncer à sa propre traduction, même lorsque l'on veut bien reconnaître qu'une autre lui est préférable. Une fois tous ces propos entendus, je prends la parole pour indiquer ce qui me paraît erroné ou susceptible d'être amélioré : lorsque mes propositions emportent spontanément l'adhésion, la nouvelle version est adoptée, et lorsqu'elles sont accueillies plus fraîchement, la discussion est relancée. Comme dans toute démarche scientifique, nous sommes en quête de vérité, même si cette vérité, avec une matière aussi complexe qu'un texte, *a fortiori* un texte littéraire, est nécessairement plurielle.

Il arrive que je n'y voie pas clair : si les amis chevronnés que j'ai pu consulter entre temps me font part, eux aussi, de leur perplexité, je n'hésite pas à partager mes doutes – à mes yeux, un enseignant ne doit pas redouter cette épreuve, quitte à troubler la sérénité des plus jeunes, pour qui le professeur est censé toujours tout savoir. Il arrive aussi que le sens soit parfaitement assuré et que soient évoquées, au cours de la discussion, plusieurs solutions qui me paraissent, chacune à sa façon, aussi bonnes l'une que l'autre, d'une valeur pour ainsi dire équivalente : parfois, je les soumets au vote. Cette procédure n'est pas démagogique, dans la mesure où elle s'appuie sur une discussion qui a préalablement fait valoir les arguments équilibrés de chacune des parties, et du reste, elle demeure exceptionnelle. Une certaine forme d'autoritarisme – ce qui ne veut pas dire de despotisme – me semble nécessaire : en ce sens, je peux dire sans forfanterie, par souci d'exactitude, que je n'anime pas cet atelier, mais que je le dirige bel et bien. Et même s'il ne s'inscrivait pas dans un cadre académique indissociable d'une visée pédagogique, même s'il y avait une parfaite égalité de statut entre tous les participants, aucune procédure strictement démocratique ne pourrait être appliquée sans dommage : si chacun tirait à hue et à dia, la cohérence de la pensée en jeu – romanesque, poétique, philosophique, historique ou autre – tendrait à s'effriter. Je cherche à éviter la mésaventure survenue à Phaéton, le fils d'Hélios, le Soleil, foudroyé pour avoir perdu le contrôle de son attelage...

## Notes

1. Plus récemment, un cas similaire s'est produit avec la traduction collective de la Bible publiée aux éditions Bayard, fruit de binômes composés d'un bibliste et d'un écrivain « laïc » ne lisant pas directement l'hébreu dans le texte.
2. Antoine Berman qualifie ce travail de « pré-traduction » : « [...] les mots, les phrases ou les segments de phrase qu'un traducteur a soulignés dans l'ouvrage à traduire *avant* de commencer la traduction proprement dite : non seulement les mots et les passages qu'il ne "comprend" pas (que l'on supposera peu nombreux), mais ceux qui, à la première lecture, posent un problème de traduction à cause de leur grande distance par rapport à la langue



d'arrivée. On a là les lignes de crête de l'étrangeté de l'œuvre ou sa ligne de résistance à la traduction ». (*L'Épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, « Tel », 1984, p. 248-249).

## LA TRADUCTION AUTOMATIQUE

*Laurence Danlos (1971 S)*

Après une agrégation de mathématiques, elle se dirige vers le traitement automatique des langues, domaine qui demande d'établir une passerelle entre des compétences en linguistique et en informatique afin de réaliser des applications comme la traduction automatique, la recherche d'informations ou la correction orthographique. Elle a consacré sa carrière de chercheuse puis de professeur au développement de ce domaine à l'université Paris-Diderot.



**D**ans un système de traduction automatique (TA), un texte en langue source (notée Ls, le français par exemple) est donné en entrée sous forme électronique au système de TA qui calcule le texte en langue cible (notée Lc, l'anglais par exemple). Cette traduction, qui se présente sous forme électronique, est prête à être imprimée ou diffusée sur le web.

La TA est l'application de linguistique informatique la plus ancienne : les recherches en TA sont contemporaines des débuts de l'informatique (vers la fin des années 1940). Les premiers systèmes, développés pendant la Guerre froide, concernaient la paire Russe-Anglais. Ils connurent un engouement certain qui déboucha en 1959 sur la création, en France, de l'ATALA (Association pour l'étude et le développement de la traduction automatique et de la linguistique appliquée) et en 1962, aux États-Unis, de l'AMTCL (Association for Machine Translation and Computational Linguistics)<sup>1</sup>.

C'est une application qui reste très prisée car les besoins sont énormes et augmentent avec la mondialisation. Ainsi la Commission européenne traduit environ un million de pages par an, les multinationales environ un milliard.

Les premiers systèmes de TA reposaient sur une traduction mot à mot qui est schématisée dans la figure 1. La phase de « lemmatisation » en Ls consiste à mettre les noms au singulier, les verbes à l'infinitif, etc. La phase de transfert consiste à associer à un mot en Ls sa traduction en Lc (e.g. *noir* → *black*). La phase de réajustement en Lc permet de respecter les règles morfo-syntaxiques de Lc (e.g un adjectif se place avant le nom en anglais).

On ne connaît que trop bien les limites de la traduction mot à mot qui donne pour la phrase (1) ci-dessous la traduction erronée (2) au lieu de la traduction correcte (3).

- (1) Un pied noir a mangé une pomme de terre.
- (2) A black foot ate an apple of earth.
- (3) An Algerian-born Frenchman ate a potato.

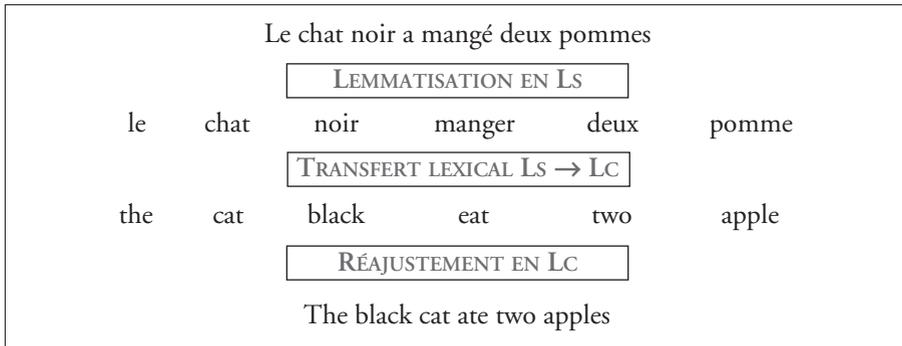


Figure 1 – Traduction mot à mot.

La traduction mot à mot est vouée à l'échec car il est connu que l'on ne peut pas traduire sans comprendre<sup>2</sup>. Un système de TA doit donc (en principe) comporter un module d'analyse et un module de génération (figure 2). Le module d'analyse est chargé de la compréhension du texte en Ls et calcule une représentation sémantique de ce texte. Celle-ci est fournie en entrée au module de génération qui produit le texte en Lc.

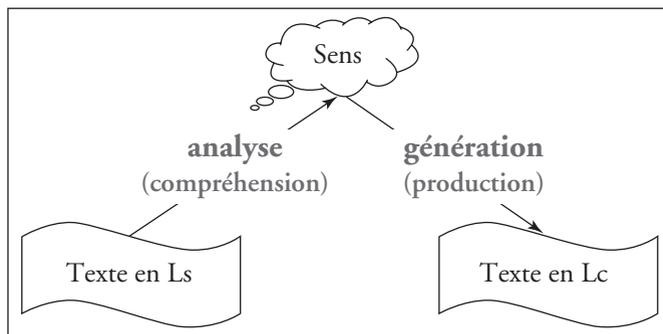


Figure 2 – Architecture d'un système de TA.

Mais cette architecture d'un système de TA relève plus du principe que de la réalité car on n'arrive guère à réaliser des modules d'analyse ou de génération. Pourquoi ? Parce que la langue comporte une infinité d'ambiguïtés<sup>3</sup>. La relation sens-forme n'a rien de biunivoque : d'une part, une forme linguistique donnée a plusieurs sens (ce qui crée des ambiguïtés en analyse), d'autre part un sens donné peut s'exprimer par plusieurs formes linguistiques (ce qui crée des ambiguïtés en génération). Nous allons illustrer les ambiguïtés de la langue uniquement en analyse et seulement sur le cas des homographes, c'est-à-dire sur deux mots qui ont la même graphie mais des sens



différents (et donc généralement des traductions différentes). Ainsi, *le* est soit un article soit un pronom, *est* est soit un verbe soit un nom, *avocat* est toujours un nom mais il désigne soit un *homme de loi* (et se traduit alors par *lawyer*) soit un *fruit* (et se traduit alors par *avocado*). Dans la plupart des cas, les deux sens d'*avocat* ne créent pas d'*ambiguïté réelle* : dans les phrases (4) et (5) ci-dessous un humain désambiguïse facilement ce mot par le contexte dans lequel il est employé et établit qu'*avocat* désigne un *fruit* en (4) et un *homme de loi* en (5).

(4) Zoé a mangé un avocat.

(5) Zoé a rendez-vous avec un avocat.

Mais, pour l'ordinateur, il existe une *ambiguïté virtuelle* introduite par le module d'analyse qui connaît les deux sens d'*avocat*. Cette ambiguïté virtuelle doit impérativement être levée pour éviter des traductions erronées comme (6) et (7), qui constituent des « perles » de la TA.

(6) Zoé ate a lawyer.

(7) Zoé has a meeting with an avocado.

La levée des ambiguïtés virtuelles pour les homographes demande d'effectuer deux tâches :

- établir une classification sémantique des noms (les classes de noms sont écrites en majuscules), par exemple :  
avocat est un FRUIT qui est un COMESTIBLE ;  
avocat est un HUMAIN ;
- établir la catégorie sémantique des compléments de verbe, par exemple :  
ANIMÉ manger COMESTIBLE ;  
HUMAIN avoir rendez-vous avec HUMAIN.

Mais l'affaire se complique car les verbes sont aussi souvent des homographes. Ainsi, *manger* a les sens illustrés en (4) et dans les exemples suivants :

(8) Ce poêle mange beaucoup de charbon.

APPAREIL manger COMBUSTIBLE.

*This stove uses a lot of coal.*

(9) Les grosses entreprises mangent les petites.

ORGANISATION manger ORGANISATION.

*Big firms swallow up smaller ones.*

(4) présente donc un phénomène d'*ambiguïté croisée* : pour désambiguïser *avocat*, il faut désambiguïser *manger* et pour désambiguïser *manger*, il faut désambiguïser *avocat*. Les ambiguïtés croisées donnent lieu à une explosion combinatoire que l'on peut chiffrer ainsi : si une phrase a  $n$  mots  $m_1 m_2 \dots m_i \dots m_n$  et si un mot  $m_i$  a  $k_i$  sens (donc généralement  $k_i$  traductions), alors l'ordinateur doit choisir entre  $K$  hypothèses



avec  $K = k_1 \times k_2 \times \dots \times k_i \times \dots \times k_n$ . On dit que le module d'analyse surgénère en produisant une prolifération d'hypothèses. Il arrive de plus qu'un homographe ne puisse pas être désambiguïsé par le contexte immédiat (la phrase dans laquelle il apparaît) ni par un contexte plus large. Ainsi, en (10), on ne peut désambiguïser *avocat* ni par *aimer*, ni par *véreux*, ces deux prédicats s'appliquant tant à des fruits qu'à des humains.

(10) Zoé a aimé cet avocat. Pourtant, il était véreux.

*Zoé loved / liked this lawyer / avocado. However, he / it was shady / worm-eaten.*

Soulignons le point suivant : le texte en (10) est réellement ambigu, mais il ne sera que rarement perçu comme tel en situation d'énonciation, par exemple dans un dialogue entre deux personnes, car celles-ci savent bien si elles sont en train de parler des amours de Zoé ou de ce qu'elle a mangé à midi. En TA, ou plus généralement en compréhension, on peut simuler ce type de connaissances en restreignant le domaine des textes à traiter : un système comprenant un module d'analyse ne produit des résultats qualifiables de satisfaisants que dans un domaine fermé comme le juridique, l'informatique ou l'immobilier. En effet, un module d'analyse dédié au juridique peut ne retenir que le sens *homme de loi* du mot *avocat* et ainsi limiter la prolifération d'hypothèses dues aux homographes. Cette méthode, qui n'est pas sans induire quelques erreurs, est un point de passage obligé car, rappelons-le, les homographes ne sont qu'une illustration des ambiguïtés de la langue : c'est une ambiguïté de type sémantique mais il existe d'autres ambiguïtés sémantiques (e.g. les temps des verbes, par exemple un présent utilisé pour un événement futur comme dans *Zoé vient demain*) et des ambiguïtés à tous les niveaux de la langue : morphologique, syntaxique et pragmatique. Cette foison d'ambiguïtés, qui débouche pour un texte sur un réseau complexe d'ambiguïtés croisées, ne peut être gérée en grandeur réelle, c'est-à-dire en simulant la compréhension humaine capable d'appréhender tant les conversations courantes que les conversations plus techniques.

Ces difficultés rencontrées dans les approches symboliques reposant sur des connaissances linguistiques (minimalement sur Ls et Lc) ont conduit à se tourner vers des approches statistiques, courant qui a commencé dans les années 1990 sous l'impulsion d'IBM et qui n'a cessé depuis de prendre de l'ampleur. Étant donné le nombre croissant de textes sur support électronique, l'idée est d'extraire les connaissances à partir de corpus déjà traduits (par exemple, le Hansard – corpus français-anglais des débats de la Chambre des communes canadienne ; l'Europarl – extrait des débats parlementaires européens en onze langues ; le roman *Harry Potter* traduit en trente langues). La première étape consiste à aligner un corpus bilingue, c'est-à-dire à associer à une phrase en Ls la phrase (ou les phrases ou la portion de phrase) qui la traduit en Lc. On a ainsi obtenu un « bitexte ». À partir de ce bitexte, traduire revient à résoudre l'équation suivante :  $\operatorname{argmax}_e P(e|f) = \operatorname{argmax}_e P(f|e)$



$P(e)$  où  $f$  est une phrase de  $L_s$ ,  $e$  une phrase de  $L_c$ ,  $P(e|f)$  définit la probabilité que  $e$  soit la traduction de  $f$ ,  $p(f|e)$  définit le « modèle de transfert », et  $p(e)$  le modèle de la langue cible (pour lequel Google utilise des milliards de mots trouvés sur la Toile). C'est ce qui s'appelle le modèle du canal bruité. Différents techniques et algorithmes ont été mis au point, avec des modèles de transfert s'appuyant au départ sur des traductions de mots, maintenant sur des traductions de segments de mots (éventuellement des syntagmes).

Les résultats des méthodes statistiques dépendent étroitement de la taille des bitextes disponibles, et donc de la taille des corpus bilingues disponibles. Pour certaines paires de langue, français-chinois par exemple, ces corpus sont inexistantes ou rares. On utilise alors des « corpus comparables », un corpus comparable étant composé de textes dans des langues différentes mais partageant une partie du vocabulaire employé, ce qui implique généralement que les textes parlent d'un même sujet, à la même époque et dans un registre comparable. Une sélection d'articles de journaux dans différentes langues, traitant d'une même actualité internationale et à la même époque constitue un bon exemple de corpus comparable. Les corpus comparables permettent d'extraire des terminologies multilingues, ce qui est un premier pas vers la TA.

La TA est donc l'objet d'une recherche soutenue depuis plus d'une soixantaine d'années. Les premiers efforts ont porté sur des approches fondées sur la linguistique, au départ de façon simpliste, puis de plus en plus évoluée (en suivant les progrès de la linguistique formelle qui s'est énormément développée depuis les années 1960). Ces efforts ont débouché sur des systèmes de TA de plus en plus performants, mais ne produisant pas des traductions de qualité vraiment satisfaisantes et se cantonnant à certaines paires de langues (celles qui ont été étudiées dans le cadre de la linguistique moderne et pour lesquelles ils existaient donc des grammaires et des lexiques de taille conséquente). Les approches statistiques ont alors vu le jour, permettant d'obtenir relativement à faible coût des traductions pour des couples de langues même peu étudiées et de qualité comparable à celles obtenues par des approches symboliques. C'est ce que l'on peut constater sur le site de Google (<http://translate.google.fr/>) où un service gratuit de traduction en ligne est proposé pour une cinquantaine de langues.

L'avenir est tourné vers des méthodes hybrides, combinant connaissances linguistiques et connaissances extraites automatiquement de corpus. C'est ce qu'a compris Systran qui introduit peu à peu des données probabilistes dans son système symbolique de TA dont la première version a été développée il y a 40 ans (<http://www.systran.fr/traduction-en-ligne>). Parions que de gros efforts seront encore faits dans ce sens et déboucheront sur des traductions acceptables pour un grand nombre de couples de langues, et ce, au regard de la mondialisation économique et des changements induits



par la diffusion mondiale des informations sous forme numérique – c'est-à-dire sur la Toile. L'exposition à des produits culturels étrangers n'est plus le privilège d'une élite mais elle demande que les textes soient traduits automatiquement, car « Qui parle à un homme dans une langue qu'il comprend s'adresse à sa tête ; qui lui parle dans sa propre langue s'adresse à son cœur. » Nelson Mandela.

### Notes

1. L'ATALA est aujourd'hui l'Association pour le traitement automatique des langues ; l'AMCTL est devenue l'ACL (Association for Computational Linguistics).
2. Comme l'a rappelé Y. Bar Hillel dans son fameux rapport ALPAC (Automatic Language Processing Committee) de 1966 qui a stoppé toute recherche en TA aux États-Unis jusqu'aux années 1990.
3. On rencontre aussi de sérieuses difficultés à définir le langage « pivot » représentant le sens, mais nous n'en parlerons pas.

## LES TROIS ÂGES DE LA TRADUCTION

*Gérard Abensour (1954 I)*

Agrégé de russe, il a, entre autre, animé un séminaire de traduction littéraire à l'Inalco. Parallèlement à son enseignement, il y a exercé des activités de traduction à l'Unesco et dans le domaine littéraire (notamment le théâtre d'Alexandre Blok). Ayant côtoyé Antoine Berman, il lui est redevable de l'avoir initié à une réflexion en profondeur sur le métier du traducteur.



**S**aint Jérôme est le patron des traducteurs : il s'est acquis ce mérite en s'attaquant à une tâche immense, traduire la Bible en latin. Comment faire accéder à la culture latine les trésors de la culture antique, hébraïque et grecque. Traduire c'est faire parvenir un texte d'un stade inférieur à un stade supérieur. Plaques tectoniques des langues. Les langues sont idéalement égales, en réalité il y a des langues qui appartiennent à une culture plus conquérante, plus vigoureuse, plus entreprenante. Le français s'est constitué par intégration et traduction des grands monuments de la littérature latine. Tout pays qui veut accéder à la technique la plus évoluée, permettant des productions raffinées, doit passer par une langue porteuse, l'anglais ou le français ou l'allemand pour de nombreux peuples d'Europe ou d'Afrique, le russe pour les peuples d'Asie centrale.

Du fait de ce rapport polémique entre les langues, il n'est pas étonnant que la traduction soit en fait le plus vieux métier du monde. Il a toujours fallu un truchement, un intermédiaire, entre clans, tribus, ethnies adverses et séparées par la haine et par la langue. La malédiction de Babel est une bénédiction pour les passeurs d'une langue à une autre, ce qui leur a valu pendant longtemps une très mauvaise



réputation. Celui qui est à cheval sur deux langues, deux cultures, deux belligérants est vite soupçonné d'être un espion, un traître par destination.

### **Les trois stades de la traduction littéraire**

La traduction littéraire est passée par trois stades. Au début elle est plus préoccupée d'esthétique que de fidélité. Elle cherche à faire passer des émotions de manière acceptable. Il s'agit de ce que Mounin a appelé les « belles infidèles ». Shakespeare était considéré par la société française comme inconvenant, brutal, sauvage, il fallait l'édulcorer, et les traductions de Ducis en sont l'illustration. Il n'est pas jusqu'à *La Guerre et la paix* dont la traduction en 1884, par la princesse Pachkevitch, vise à rendre « acceptables » les « maladroites » stylistiques de Tolstoï.

Dans un deuxième stade la traduction découvre la rigueur d'une science – la linguistique. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle la vague structuraliste portée par la linguistique s'empare de tout le champ culturel, ethnologie, critique littéraire, traduction. La syntaxe est l'objet privilégié de la réflexion. L'apparition connexe de l'informatique a rendu encore plus linéaire cette approche de la langue. On a cru que la langue était un système fermé que l'on pouvait analyser avec patience certes, mais d'une manière exhaustive. Pendant plusieurs années des équipes de chercheurs ont nourri un ordinateur géant au centre de recherches linguistiques de Grenoble pour atteindre cet objectif utopique d'une machine capable de se substituer à l'homme pour passer d'une langue à une autre. Mais le grand rêve de la traduction automatique, d'un métasystème linguistique à un autre s'effondre. Les modèles mathématiques sont impuissants à décrire la langue dans sa complexité et dans ses retranchements alogiques. Désormais les ambitions sont devenues plus modestes. On a mis au point la traduction assistée par ordinateur. La machine présente au traducteur une sorte de brouillon qu'il s'agit d'affiner. Évidemment ce type de traduction ne peut concerner que des textes au lexique bien défini, dans les domaines industriels, techniques, juridiques. L'univocité du lexique permet dans ces domaines d'éviter les difficultés de la polysémie.

Se libérant du carcan linguistique, la traduction prend son envol en visant un horizon ontologique. La traduction redécouvre qu'elle est mode de connaissance. La philosophie de la traduction va se développer grâce à la traduction de la philosophie.

### **Une philosophie de la traduction, grâce à la traduction de la philosophie**

Se tourner vers la philosophie rend caduque l'idée que la traduction doit servir uniquement à la communication. Le mythe de Babel va être revu par Ricœur qui en propose une nouvelle lecture. La traduction cesse d'être secondaire, auxiliaire, technique pour acquérir son autonomie. Elle n'est plus seulement un intermédiaire



dans les échanges interculturels et interlinguistiques, mais devient la condition de possibilité de toute connaissance en sciences humaines et sociales. Le mythe de Babel n'est plus celui de la malédiction introduisant la séparation dans l'humanité. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la conscience de l'homme. « Après Babylone », l'homme est passé par une expérience qui l'oblige à affronter une situation de dispersion. Pour la surmonter il doit faire appel à la traduction. Savoir parler dans une langue et être capable d'apprendre des langues étrangères sont des facultés communes à toute l'humanité. Bien sûr, le travail du traducteur n'est pas plus facile que celui du bâtisseur de tour, mais ce dernier n'a pas pour objectif d'atteindre le ciel.

Le premier à s'être interrogé sur l'essence de l'activité traduisante a été Walter Benjamin qui, dans son célèbre prologue aux traductions des *Fleurs du Mal*, introduit l'idée que toute traduction est commentaire de traduction. Le traducteur doit se faire herméneute. Dans ses leçons consacrées à l'analyse de ce prologue intitulé *La Tâche du traducteur*, Antoine Berman transporte la traduction dans un univers transcendant où elle apparaît comme une des voies royales conduisant à la métaphysique du langage. Benjamin rejette toute théorie de la langue qui en fait un simple moyen de communication, un simple système de signes. « Le langage est le milieu de toutes les communications, mais n'est pas communication lui-même<sup>1</sup>. »

### **Les limites de la prétention scientifique de la traductologie**

Le moment métaphysique a été quelque temps occulté par la prétention scientifique introduite par les recherches structuralistes en matière de langue, développées par l'École de Prague et élargies à l'ensemble des phénomènes littéraires par les formalistes russes. Grâce au travail rigoureux réalisé sur le signifiant, l'activité traduisante a eu l'impression qu'elle accédait elle-même au rang de science. Elle a donné à la traduction une dignité qu'on lui refusait jusque-là. Sous le vocable de traductologie elle est devenue une discipline universitaire. Mais à considérer la traduction uniquement comme l'application de quelque algorithme, on aboutit à supprimer le traducteur de l'opération. L'effacement du traducteur est la conséquence de l'illusion linguistique.

La réflexion sur la traduction se porte maintenant sur sa nature intrinsèque. Reléguant la linguistique à sa situation subordonnée, elle s'élève dans l'empyrée de la philosophie. On sait quelle place la France, et en particulier l'École normale supérieure, occupe dans la recherche de pointe. Ce qui est vrai pour les mathématiques l'est également pour la philosophie. Les noms de Gilles Deleuze, Félix Guattari, Jacques Derrida, Michel Foucault, Michel Serres ou Jacques Lacan sont largement connus au-delà de nos frontières. Ils ont fait école aux États-Unis. Leurs œuvres sont traduites en anglais par des traducteurs philosophes (ou par des philosophes traducteurs). Ce processus progressif de la transmission du savoir entre pays aux échanges culturels



constants est plus contrastée dans un pays comme la Russie. Un milieu philosophique d'une grande vigueur intellectuelle a été séparé pendant des décennies des courants de pensée qui se sont développés hors de ses frontières. Les échanges intellectuels ont été taris. À partir de la chute du communisme, le barrage cède et laisse s'engouffrer pêle-mêle pensées anciennes et nouvelles. Cette soudaine ouverture intellectuelle conduit à l'irruption de textes et de concepts entièrement nouveaux. Le devoir du traducteur est de faire connaître cette pensée. Mais quelle incohérence ! La traduction sera œuvre de réception et devra combattre une cacophonie mentale qui renverse tous les repères temporels.

Si Michel Foucault est traduit dès 1977 (*Les Mots et les Choses*) en Russie, il faudra attendre deux décennies pour le texte fondateur de l'existentialisme, *L'Être et le Néant* de Sartre (2000). Et *Pour Marx* d'Althusser, dont la publication en France remonte à 1965, n'a été traduit en russe qu'en 2006 ! Ce télescopage d'œuvres introduites dans le désordre entraîne de grandes difficultés de compréhension et de traduction.

### Chaque philosophe crée son langage

Comment comprendre « l'archéologie du savoir » de Foucault, le « rhizome » ou les « machines désirantes » de Deleuze ? Chaque philosophe crée son langage. Derrida impose son concept de « déconstruction » et de « différance ». Le traducteur a besoin de comprendre. Il procède à l'archéologie du terme qui remonte à la « Destruktion » de Heidegger. « Destruction » étant trop négatif en français, Derrida lui substitue le terme de « déconstruction » qui signifie « démonter un mécanisme » ou même « modifier une phrase dans le processus de la traduction ». Et on se retrouve là sur un terrain déblayé.

Le travail est plus délicat en ce qui concerne le néologisme de la « différance » introduit par Derrida pour désigner la différenciation en soi, avec neutralisation des oppositions. Comme on peut l'imaginer, la communauté philosophique russe s'est violemment déchirée pour choisir le terme adéquat qui correspondrait dans sa langue au néologisme du philosophe français.

Le Collège international de philosophie, créé sous l'égide de François Châtelet, Jacques Derrida et Jean-Pierre Faye a servi de plaque tournante pour la communication entre nos deux cultures. Invitée à prendre part aux activités du Collège, Natalia Avtomonova, membre de l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de Russie, a été au centre du bouillonnement entre intellectuels français et russes. Dans son ouvrage récent, *Connaissance et traduction*<sup>2</sup>, elle parle du processus de découverte des philosophes modernes français et de ses efforts pour les transmettre dans sa culture. « J'ai essayé de traduire non seulement de langue à langue mais de culture à culture<sup>3</sup>. » La traduction est un mode de connaissance. C'est un acte de



connaissance réciproque. Elle est amour de la sagesse à travers la langue. L'auteur montre de façon saisissante l'appétit de connaissances des philosophes russes et du public cultivé après des années d'assèchement. Conformément à ce que préconisait Benjamin, elle fait précéder chacune de ses traductions (Foucault, Derrida) d'un commentaire qui n'est pas tant philologique qu'historique et culturel, resituant pour son lecteur l'horizon intellectuel et le milieu social de ceux dont elle voulait transmettre la pensée.

Le regretté Antoine Berman qui avait été chargé d'animer les séminaires de traductologie avait compris que l'on ne pouvait comprendre la traduction en dehors de la réflexion philosophique. Il expliquait ainsi son propos :

Pour la philosophie [...] la traduction est devenue de nos jours une question cruciale où ce qui est en jeu, c'est elle-même et son propre « devenir ». [...] En tant que la philosophie « moderne » se pose comme une réflexion (elle-même très multiple) sur le langage et les langues, elle rencontre, impérieusement, la traduction comme question<sup>4</sup>.

En reprenant une expression de Derrida, on peut dire que la traduction répond à une conception « supracosmique » de l'écriture.

### **Un horizon inatteignable, une ouverture perpétuelle**

Le meilleur exemple de commentaire sur une traduction est la remarquable étude d'Antoine Berman sur la traduction en français (et en espagnol) du poème de John Donne *Going to Bed*. Il s'agit là d'un véritable traité sur le projet du traducteur et sur les moyens qu'il peut se donner pour parvenir à une traduction satisfaisante. Non idéale, car c'est un horizon inatteignable<sup>5</sup>. On constate une convergence remarquable entre tous ceux qui s'intéressent à la traduction dans le contexte actuel.

Il n'est pas indifférent que ce soit un philosophe comme Derrida qui fasse entendre sa voix. La traduction se fait mallarméenne, le seul objet digne d'elle est le poème :

Je dirai que nous avons à traduire, le mieux possible, le maximum de l'idiome le plus riche. C'est la seule façon de formuler ce qui serait la meilleure tâche pour moi : traduire le poème le plus intraduisible d'une langue à une autre. Bien sûr, c'est une tâche impossible, c'est une tâche plus que difficile, mais en tant que tâche, je la définirais ainsi : garder l'idiome *et* la traduction, garder une transparence de la traduction - c'est impossible, cela semble contradictoire en ces termes, mais cela ne l'est pas, parce qu'un idiome, qui est quelque chose qui peut être dit ou non dit dans la langue, un idiome n'est pas une simple chose opaque, close sur elle-même. Un idiome n'est pas une pierre<sup>6</sup>.

L'exigence du texte impose sa traduction mais implique aussi son ouverture perpétuelle. Ce qui a fait dire à un traducteur sous forme de boutade : « N'est-il pas curieux



de constater que les traductions vieillissent alors que les originaux, eux, ne vieillissent pas ! »

En creusant au fond de la langue, Derrida affirme que tout texte comporte une béance, une ouverture, ce qui fait qu'il s'ouvre sur l'autre et donc sur la traduction :

Il y a déjà dans l'idiome le plus idiomatique quelque chose qui appelle à être traduit et quelque chose qui appartient, disons à l'universel, à quelque universalité. Un idiome n'est pas une frontière gardée par un policier. Le poème d'un poète russe ou français est déjà une signature dans son idiome qui *demande* à être traduit, qui veut franchir la frontière. Donc parler dans sa propre langue n'est pas tenter de clore, encore moins d'interdire la traduction. Au contraire, c'est l'appel à la traduction : l'appel criant à la traduction, et la traduction elle-même, a commencé à l'intérieur du poème le plus idiomatique, l'expression la plus idiomatique<sup>7</sup>.

On est confronté à ce stade au seul vrai défi qui soit proposé aux traducteurs – la traduction poétique. Le poème concentre en soi l'essence d'une langue, d'une culture, son rêve d'existence. En s'appropriant les sons, les rythmes, les voix provenant d'un autre que lui-même, le traducteur pénètre au fond de lui-même et de son frère inconnu. La traduction est impossible ; la traduction est nécessaire.

#### Notes

1. A. Berman, *L'Âge de la traduction, « La tâche du traducteur » de Walter Benjamin. Un commentaire*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2008, p. 23.
2. N. S. Avtonomova, *Poznanie i perevod, Opyty filosofiii jazyka*, Moscou, Rosspen, 2008.
3. *Ibid.*, p. 398.
4. A. Berman, *op. cit.*, p. 11.
5. A. Berman, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
6. J. Derrida, *Moscou aller-retour*, Paris, Éditions de l'Aube, 1995, p. 118.
7. *Ibid.*, p. 119.

---

## LES MOTS POUR PENSER ET DIRE : LA TERMINOLOGIE

### PORTALINGUA : UN SITE QUI PÈSE LE POIDS DES LANGUES



Lorsque l'on s'interroge sur l'importance relative des langues, le critère du nombre de locuteurs est toujours le premier à apparaître : quelle est la langue la plus parlée au monde ? Combien de gens parlent cette langue ?

Le français n'apparaît qu'en quinzième position avec 77 millions de locuteurs, l'anglais en troisième position (322 millions de locuteurs), derrière le mandarin (885 millions de locuteurs) et l'espagnol (358 millions de locuteurs).

Une autre manière d'appréhender cette importance dans le monde moderne est de mesurer leur utilisation sur Internet. L'anglais arrive alors en tête, suivi par le chinois et l'espagnol. Le français remonte à la sixième place (de l'ordre de 4 à 5 % du web).

Ce classement dépend donc des critères utilisés. Le portail Portalingua de l'Observatoire des langues dans la connaissance (<http://www.portalingua.info/fr>) propose un baromètre des langues du monde, élaboré par Alain et Louis-Jean Calvet – le « baromètre Calvet ».



Rang	Langue	Score
1	mandarin	1
2	espagnol	0,385
3	anglais	0,384
4	arabe	0,258
5	hindi	0,21
6	bengali	0,21
7	portugais	0,206
8	russe	0,165
9	japonais	0,139
10	allemand	0,101
11	javanais	0,095
12	wu	0,086
13	télougou	0,077
14	vietnamien	0,076
15	français	0,075

Ce baromètre propose de prendre en compte une dizaine de facteurs qui sont définis de façon précise sur le site (nombre de locuteurs, entropie, indice de développement humain, taux de fécondité, taux de pénétration d'Internet, nombre d'articles dans Wikipédia, langues officielles, prix Nobel de littérature, traduction : langue source, traduction : langue cible).

L'originalité de ce baromètre est de permettre à l'internaute de pondérer chacun de ces facteurs avec un poids compris entre 0 et 1 (un poids 0 élimine le facteur). Si on pondère tous ces facteurs au maximum, l'anglais reste en tête, avec un score de 7,238, puis vient le français en deuxième position avec un score de 4,587, suivi de très près par l'espagnol. Le mandarin se retrouve en treizième position, avec un score de 2,303.

Le site Portalingua propose également un baromètre pour les langues latines et régionales latines : le galicien arrive largement en tête (score de 3,367), suivi par l'occitan (2,232). Le corse ne se trouve qu'en onzième position, avec un score de 0,507.

Le classement des langues est une question éminemment politique. Le site décline donc toute responsabilité et la renvoie vers les auteurs du baromètre.

Internaute : Wladimir Mercouroff



## ENTRE LEXICOGRAPHIE ET TERMINOLOGIE : LE RÔLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



*Jean-Mathieu Pasqualini (1976 l)*

Entré à l'École en 1976 (section de philosophie), il a occupé de 1982 à 1991 divers postes d'enseignement dans des établissements publics et privés, puis a rejoint le service du Dictionnaire de l'Académie. Chargé de mission auprès du Secrétaire perpétuel, présent dans les diverses commissions spécialisées de terminologie de 1997 à 2008, il est responsable depuis 2001 du service du Dictionnaire.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française mis en place par le décret du 3 juillet 1996 confère un rôle important à l'Académie française. Certes, depuis la parution, en 1972, du premier décret mettant en place des commissions ministérielles de terminologie, l'Académie n'avait cessé d'apporter sa contribution à cette tâche, inspirée, comme l'écrivait Maurice Druon, par « le souci de préserver la cohérence et la clarté de notre langue ». Mais le décret du 3 juillet, confirmant en quelque sorte son autorité, lui donne les moyens de faire connaître son sentiment, d'abord au sein de chaque commission spécialisée, puis au sein de la Commission générale, qui harmonise les travaux des dix-huit commissions spécialisées. À la fin de la procédure, seuls les termes et les définitions qui ont reçu l'accord de l'Académie peuvent faire l'objet d'une publication au *Journal officiel* (sous réserve que le ministre concerné n'y ait pas formulé d'objection) : leur emploi s'impose alors à tous les agents de l'État et des établissements publics.

Le bon fonctionnement du dispositif repose en réalité sur un équilibre complexe entre l'organe décisionnel proprement dit, la Commission générale de terminologie et de néologie – sous l'autorité de laquelle les termes sont publiés au *Journal officiel* depuis 1996 – et l'Académie elle-même, dont l'accord est requis pour toute recommandation officielle. Ainsi, en matière de néologie, la Commission générale joue-t-elle un rôle d'accélérateur de l'usage, qui contrebalance l'action modératrice de l'Académie : le choix de termes convenablement formés et susceptibles de s'implanter est à ce prix. Cet équilibre suppose une grande convergence de vues entre la Commission générale et l'Académie : au fil des ans, celle-ci n'a fait que se renforcer.

Jusqu'en 1996, l'Académie était associée aux travaux des commissions ministérielles, au sein desquelles elle avait voix consultative. Mais le nouveau dispositif fait d'elle un partenaire essentiel dans l'élaboration des listes et la définition des termes : elle se prononce en moyenne chaque année sur quelque 500 termes, qui sont examinés à deux reprises, à l'issue d'une navette avec la Commission générale de terminologie, par la commission du Dictionnaire (qui a reçu pour cela délégation de la Compagnie tout entière). Cette commission, qui est placée sous la présidence



du Secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse, se réunit tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h 30 et consacre généralement une heure ou une heure et demie à l'étude des listes transmises pour avis conforme par la Commission générale de terminologie.

La place conférée à l'Académie a suscité de nombreuses interrogations au sein des commissions spécialisées, et, plus largement, dans les cercles ou les sociétés savantes intéressées à la pratique terminologique et néologique. Comment une compagnie dont la mission première consiste à mener à bien une entreprise lexicographique, qui ne compte en son sein aucun spécialiste des domaines d'activité relevant de la compétence des diverses commissions spécialisées, parviendrait-elle à s'acquitter, dans des délais qui préviennent l'implantation dans l'usage de termes étrangers, d'une mission sans rapport avec l'entreprise lexicographique de longue haleine qu'elle mène depuis sa création en 1635 (la première édition de son *Dictionnaire* remonte à 1694) ? La vocation première de l'Académie, qui est de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (*Statuts et règlements*, 1635), et dont elle s'acquitte principalement par l'élaboration du *Dictionnaire*, pouvait-elle s'étendre à des secteurs du savoir qui ne relèvent à aucun titre de la langue commune, dont la Compagnie a été instituée la gardienne ? À quel titre et avec quelle compétence peut-elle statuer sur des termes dont le sens est parfois connu de quelques milliers de locuteurs seulement ? Un premier élément de réponse tient à la relation étroite qui unit l'Académie française et l'Académie des sciences (elles comptent traditionnellement des membres communs). De surcroît, l'Académie des sciences a tenu à inscrire ses propres travaux terminologiques dans le cadre du dispositif, ce qui donne l'occasion de multiplier les échanges entre les deux compagnies, puisque l'Académie française est appelée à se prononcer sur les listes élaborées par le Comité de terminologie de l'Académie des sciences et les groupes de travail qui lui sont rattachés.

Mais en réalité, lorsqu'elle se penche sur des notions d'électronique, d'ingénierie nucléaire, de télécommunications, de sciences et techniques spatiales ou encore de chimie, l'Académie ne remet nullement en cause la légitimité du travail accompli par les spécialistes du domaine considéré, et n'usurpe en aucune manière une autorité qui n'est pas la sienne : elle ne s'immisce nullement dans ces domaines du savoir, mais ne s'occupe jamais que de langue française. Son apport peut être apprécié selon plusieurs points de vue.

1. Elle s'attache à la qualité rédactionnelle des définitions : cet apport n'est pas seulement stylistique ou, pour ainsi dire « esthétique », car l'Académie s'efforce d'améliorer les formulations proposées en privilégiant la clarté, la simplicité et la fluidité, afin de rendre les termes et leurs définitions accessibles à un très large public. Elle s'interroge souvent sur la distribution des informations fournies dans les définitions elles-mêmes et les notes qui les accompagnent. Elle rejette tout encyclopédisme, qui serait contraire



à l'esprit du dispositif ; elle proscrit de même les considérations relevant davantage de la normalisation et de la réglementation. Cet apport de l'Académie est généralement reconnu et apprécié au sein des commissions spécialisées. Un dialogue fructueux, aux différentes étapes de la procédure d'adoption des termes, garantit un consensus sans lequel les termes officiellement recommandés ont peu de chance de s'implanter. Il convient de remarquer que les points de divergence entre les commissions spécialisées et l'Académie se font de moins en moins nombreux, la réflexion commune étant plus poussée au départ. Le mythe d'une « censure » académique pesant sur les travaux de terminologie ne peut dans ces conditions être entretenu aujourd'hui.

2. Elle s'intéresse tout particulièrement au choix des termes eux-mêmes : elle privilégie ceux qu'elle juge de meilleure facture et de bonne formation. Chacun de ces choix constitue une sorte de « pari » sur les chances d'implantation du terme (substantif ou locution) ; si elle croit devoir admettre, au prétexte qu'il est déjà largement ancré dans l'usage professionnel, un terme de formation douteuse ou qui lui semble particulièrement peu explicite, elle est naturellement portée à lui en préférer un autre, et à le retenir seulement comme synonyme ; si aucun terme mieux venu ne lui semble pouvoir s'imposer ou recueillir l'assentiment général, elle demande que le terme publié et mis en ligne sur la base de données FranceTerme soit assorti de la mention « langage professionnel », qui en délimite l'usage et marque cette distance avec la langue commune que l'Académie, dans sa pratique terminologique, s'efforce constamment de réduire. Elle veille à ce que le terme choisi rende le plus exactement possible la notion envisagée, sans se laisser influencer par les calques de l'anglais (fondés fréquemment sur des jeux de mots intraduisibles), qui ont souvent libre cours. Les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage. L'Académie française, pour sa part, replace toujours la création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général, et, de ce fait, ne les retient pas toutes.

L'Académie a ainsi, au fil des ans, préféré « cinéma à domicile » (pour rendre *home cinema*) à « cinémaison », « alerte professionnelle » à « dénonciation », « négocieminute » à « scalpage », « hameçonnage » à « filoutage de données » (pour servir d'équivalent à l'anglais *phishing*), ou encore « titre de créance adossé » à « titre de créance garanti » (parler en ce cas de garantie relève de l'euphémisme) ; elle a proposé par ailleurs le néologisme « fantasia » (pour servir d'équivalent à l'anglais *fantasy*). Connaissant les limites du français, elle a admis la francisation de l'anglais « bogue » (en informatique), et a proposé de renoncer à traduire les termes anglais *spam* et *widget*, aucun des équivalents proposés n'ayant finalement emporté son adhésion. Elle juge alors préférable de laisser l'usage s'établir sur ces cas difficiles. Ce choix ne fait que suivre le modèle courant en français de « redingote » et de « boulingrin ».



En matière de néologie, elle se laisse ordinairement guider par trois critères : a) la nécessité : la création d'un nouveau terme est-elle indispensable pour désigner la notion ? Les ressources lexicales du français ne permettent-elles pas de recourir à un terme d'usage, dont le sens pourrait être étendu, ou ne peut-on, pour reprendre le vocabulaire des linguistes, « remotiver » un terme ancien, qui peut utilement servir à nommer des réalités nouvelles ? b) la clarté : le terme est-il immédiatement associé à la réalité ou à la notion qu'il désigne ? Est-il « transparent » pour un public peu au fait du domaine considéré ? c) la formation, enfin : pour être agréé, le terme doit respecter le système morphologique et syntaxique du français.

3. Elle tend à favoriser la communication des savoirs : la présence de l'Académie à toutes les étapes de l'élaboration des listes contribue à préserver ce qui fait la spécificité du dispositif mis en place par le décret de 1996 – *l'enrichissement de la langue française*. La finalité de la procédure d'adoption des termes ne relève pas seulement en effet de l'« équipement fonctionnel de la langue », qui consisterait en une sommation de lexiques professionnels indépendants ; il s'agit bien plutôt de rapporter en permanence les créations lexicales à la « langue commune », regardée comme le creuset dans lequel elles sont appelées à se fondre. L'« idée régulatrice » qui guide l'Académie dans chacun de ses choix – qui tiennent de l'« intuition linguistique » (ce qu'on appelait en d'autres temps le « sentiment de la langue ») – est de répondre en tous domaines comme en toutes circonstances à l'exigence d'une communication minimale entre tous les secteurs du savoir – celle même qu'elle s'efforce de satisfaire dans sa propre entreprise lexicographique. Invoquée en droit, cette exigence appelle, pour réduire l'écart toujours menaçant entre la langue courante et les langues dites « de spécialité », des ajustements permanents, des échanges constants entre les « techniciens », les linguistes et terminologues proprement dits, et les « garants de l'usage » que sont les membres de l'Académie française. C'est à ce prix que peut être préservée l'unité d'un idiome commun, mise en péril par la multiplication infinie des vocables liée à l'expansion sans précédent des sciences et des techniques.

Les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française et le *Dictionnaire de l'Académie française* ne se rencontrent que de façon tangentielle – tangentielle, mais non asymptotique : les points de contact existent bien, mais sont très peu nombreux, et pointent plus souvent des divergences que des convergences. Seuls quelques dizaines de termes officiellement recommandés (sur lesquels l'Académie a donc rendu un avis favorable) sont repris dans la neuvième édition du *Dictionnaire*, en cours de publication.

L'objectif du dispositif est de prévenir l'apparition dans l'usage de termes étrangers ou d'équivalents français inadaptés (qui sont souvent des calques hâtifs de l'anglais) grâce à une activité permanente de veille terminologique, qui a exigé notamment la



mise en place d'une procédure d'examen accélérée pour des termes considérés comme « prioritaires ». L'Académie mesure au contraire le succès d'un terme publié au *Journal officiel* selon trois critères : il doit tout d'abord avoir été effectivement adopté dans les milieux professionnels et avoir bénéficié d'une diffusion suffisante ; il doit en outre être passé d'un domaine de spécialité dans la « langue courante » et s'être de surcroît durablement ancré dans l'usage.

Au-delà de cette différence principielle, est-il possible d'esquisser une typologie des « points de contact » entre le dispositif d'enrichissement de la langue française et le *Dictionnaire de l'Académie* ?

### La nomenclature

Quelles sont les raisons qui déterminent l'Académie à donner entrée dans son *Dictionnaire* à des termes relevant de vocabulaires spécialisés ? Comment s'opère alors le partage entre la langue « courante » et les langues de spécialités ? Son origine et sa vocation première mettaient le *Dictionnaire de l'Académie* à l'écart de l'érudition encyclopédique : par deux fois (en 1694 et en 1842), ce souci a conduit l'Académie à confier celle-ci, en partie du moins, à un dictionnaire « des sciences et des arts ». À favoriser une information scientifique et technique, le *Dictionnaire de l'Académie* voit-il se rétrécir la marge qui le sépare des autres dictionnaires d'usage ? À leur ressembler (il adopte à son tour, dans sa 9<sup>e</sup> édition, le classement logique des sens qui caractérise leur présentation), ne risque-t-il pas de perdre sa spécificité et, du même coup, son utilité propre ?

Aucune entreprise, même le *Trésor de la langue française*, même les grandes encyclopédies Larousse, *a fortiori* le *Dictionnaire de l'Académie*, ne peut ni ne veut décrire la totalité du lexique français, spécialement les terminologies *quasi infinies* des sciences et des techniques.

On notera tout d'abord que la perspective d'un inventaire qui ne se clôt que deux ou trois fois par siècle ne saurait être celle des répertoires aux réimpressions fréquentes ou aux révisions annuelles. Dans le fourmillement de nouveautés, il doit retenir ce qui a pris racine et a quelque chance de durer ; pour les acquisitions assurées, déjà relevées par les dictionnaires d'usage, il lui revient d'arrêter la norme, à la fois sur le plan morphologique, graphique, sémantique et syntaxique.

Mais comment éviter que le *Dictionnaire de l'Académie*, dont les mises à jour suivent un rythme particulier, ne s'expose à de pénibles décalages et à de cruels retards ? Les membres de la Compagnie ont toujours été sensibles à ce fait de l'histoire de la langue : l'obsolescence des vocabulaires spéciaux. Il est banal de dire que les définitions « vieillissent » plus vite que jamais : le développement sans précédent des sciences et des techniques, l'accélération et la multiplication des échanges internationaux accroissent



dans des proportions inédites l'incertitude linguistique. Même les dictionnaires revus chaque année ont peine à suivre le rythme de ces évolutions – et leurs choix ne sont pas sans appel, puisque existe pour eux une possibilité de repentir. Maurice Druon écrit, dans la préface de la 9<sup>e</sup> édition : « L'extraordinaire expansion des sciences, de toutes les sciences, y compris les sciences humaines, au long de ce siècle, la multiplication des découvertes en tous domaines et toutes directions, [...] l'abondance des techniques nouvelles et leur introduction dans les habitudes quotidiennes, [...] tout cet ensemble a produit une fabuleuse prolifération de vocables. *Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer !* » L'histoire aurait-elle donc fini par vérifier l'affirmation de Furetière : « Les termes des Arts et des Sciences son tellement engagés avec les mots communs de la Langue, qu'il n'est pas plus aisé de les séparer que les eaux de deux rivières à quelque distance de leur confluent. » (*Factums*, I, 19) ?

La préface de la 6<sup>e</sup> édition notait déjà :

Un écrivain de nos jours (M. Nodier), savant philologue et brillant coloriste, a parfaitement justifié l'Académie de n'avoir pas compris dans son recueil cette foule de termes techniques dont Borel et Thomas Corneille firent alors des lexiques, maintenant oubliés. Ces nomenclatures, en effet, qui sont autant de langues particulières, changent de fond en comble, par le progrès même des sciences, et n'offriraient souvent aujourd'hui que la date inutile d'une erreur détruite, ou d'une ignorance qu'on n'a plus.

Et celle de la 7<sup>e</sup> :

Ce sont précisément ces termes de science, tombés promptement en désuétude avec la science même d'alors, qui ont entraîné dans leur chute le dictionnaire de Furetière, tandis que grâce à la prudente réserve de l'Académie, son dictionnaire, avec bien peu de changements, a pu suivre les progrès incessants de la science et rester ouvert aux termes nouveaux qu'une science, qui ne s'arrête jamais, enfante et *popularise* [nous soulignons] tous les jours. Critique à part, qui sait combien la langue des sciences a changé de fois depuis deux cents ans, et combien elle change et varie encore *au gré presque de tous ceux qui la parlent ou qui l'écrivent* ?

De siècle en siècle, l'Académie a fortement amendé la décision qu'elle avait prise en 1694, « bannissant les termes des Arts & des Sciences ». Elle s'en explique dès sa 4<sup>e</sup> édition (préface) :

Les Sciences & les Arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étaient auparavant, il est ordinaire d'écrire en français sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étaient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la langue commune.



Aurait-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général [nous soulignons] ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle édition, les termes élémentaires des Sciences, des Arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.

Le pas est franchi avec la 7<sup>e</sup> édition (préface) : « Bien loin d'ailleurs de faire un mauvais accueil aux mots de création nouvelle, / l'Académie leur a ouvert les portes toutes grandes [nous soulignons], vérification faite de leurs titres [nous soulignons], et n'en n'a pas introduit moins de deux mille deux cents dans son dictionnaire... » On ouvre alors les vannes à un flot de termes qui, utilisés dans les définitions, doivent aussi figurer dans les entrées : les mots qui vont servir de « définissants » occupent ainsi une place non négligeable parmi les mots nouveaux de la 9<sup>e</sup> édition, ce qui constitue une entorse nécessaire au principe qui limite l'accès des termes techniques à « ceux qui, du langage du spécialiste, sont passés [...] dans l'usage courant et peuvent donc être tenus pour réellement usuels » (9<sup>e</sup> éd., préface de Maurice Druon).

Mais comment opérer avec quelque assurance cette « vérification » dont parle la préface de la 7<sup>e</sup> édition, dans le contexte linguistique actuel ? La préface de la 8<sup>e</sup> édition précise :

[...] dans cet afflux de vocables nouveaux, il en est beaucoup dont l'existence ne peut être qu'éphémère. Les uns disparaîtront avec les objets, eux-mêmes éphémères, qu'ils représentent ; d'autres, qui se sentent de l'improvisation [nous soulignons], seront remplacés par des dénominations plus exactes ; d'autres enfin ne dépasseront pas le domaine où ils sont nés et, n'étant compris et employés que par des initiés, n'ont point de chance de pénétrer dans l'usage commun.

En décidant de ne pas attendre l'achèvement de la 9<sup>e</sup> édition pour introduire, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, des termes officiellement recommandés pour servir d'équivalents à des vocables étrangers, l'Académie a pris un risque. Procédant empiriquement, du fait de l'étalement de la publication de son Dictionnaire, et non systématiquement, comme c'est le cas pour les autres entreprises lexicographiques (dictionnaires et encyclopédies), l'Académie fait de chacun de ses choix un pari : le terme qu'elle a retenu s'ancrera-t-il durablement dans l'usage ? Le vocable qu'elle a refusé ne risque-t-il pas de s'implanter malgré tout – son absence constituant alors une lacune que seule l'édition suivante pourra combler ? Y aura-t-il finalement congruence, dans les domaines scientifiques et techniques, entre les données des quatre volumes échelonnés dans le temps que comprendra l'édition en cours de publication ? Ce risque est calculé : les techniques nouvelles, les supports



nouveaux fourniront, à n'en pas douter, autant de remèdes nouveaux, à la mesure des défis que doit relever la Compagnie dans son entreprise lexicographique. L'Académie attend donc avec confiance les solutions de demain.

### Les définitions

C'est par le *travail* qu'elle opère sur les définitions des entrées nouvelles ou les gloses des acceptions nouvellement enregistrées que l'Académie tempère ce risque – et, dans une certaine mesure, tend même à l'éliminer.

La tentation de l'encyclopédisme ?

L'introduction de termes officiellement recommandés n'infléchit-elle pas de façon sensible – et presque irrémédiable – la vocation première du *Dictionnaire de l'Académie* ? Il est rappelé dans la préface de la 9<sup>e</sup> édition : « Le Dictionnaire, il faut le rappeler et bien le souligner, n'est ni encyclopédique, ni historique, ni analogique, ni même étymologique. [...] Le *Dictionnaire de l'Académie* est celui de l'usage, simplement et suprêmement, le dictionnaire du bon usage [...]. » Dictionnaire de langue, il lui revient d'expliquer et de définir l'aspect formel aussi bien que la signification des mots enregistrés, ainsi que d'en dégager les conditions d'emploi (valeurs expressives, mode d'emploi, degré de spécialisation, appartenance aux divers niveaux ou registres de langue, relations avec les autres unités du lexique...).

La précision et la richesse documentaires qu'appellent les définitions de termes scientifiques et techniques ne risque-t-elle pas, par l'effet d'une nécessité presque invincible, de *dénaturer* le *Dictionnaire de l'Académie* ? Les différences fondamentales qui, quant à la finalité, distinguent le projet académique des entreprises commerciales ne vont-elles pas, sans qu'on y prenne garde, s'estomper et se perdre ? Le dictionnaire de la langue tendrait alors insensiblement à devenir une encyclopédie incomplète et, partant, imparfaite.

Une théorie de la définition ?

C'est par le biais de la définition de termes qu'elle a approuvés dans le cadre du dispositif mis en place par le décret du 3 juillet 1996 que l'Académie va en fait conjurer cette tentation. Si, à la différence des autres dictionnaires (qui reprennent à leur compte sans modifications notables les définitions parues au *Journal officiel*), l'Académie procède en fait à une *complète reformulation*, ce n'est pas qu'elle remette en cause ou juge imparfait le travail accompli par les commissions spécialisées de terminologie et de néologie, amendé et considérablement enrichi par la Commission générale, et dont elle a eu elle-même à connaître. L'Académie a pu reconnaître le bien-fondé de la position adoptée par telle ou telle commission spécialisée dans son



domaine d'activité propre, sans pour autant le reprendre à son compte pour son Dictionnaire, dont la vocation est de refléter l'usage le plus commun.

La différence de perspective qu'elle adopte ne tient pas davantage à la distance qui, de façon pour ainsi dire principielle et constitutive, sépare et parfois même oppose la lexicographie et la terminologie. C'est que l'Académie ne vise pas à l'intégration systématique de vocabulaires spécialisés ou de pans entiers du lexique relevant de domaines particuliers : elle ne s'attache en effet aux termes qui trouvent leur origine dans ces divers secteurs d'activités que dans la mesure où ils « enrichissent » vraiment la *langue commune* qu'elle a reçu mission, lors de sa fondation, de consacrer dans son Dictionnaire. C'est en réalité d'élaboration et d'assimilation qu'il faudrait parler. Pour un grand nombre de termes qui, dans un dictionnaire de langue, ne bénéficient pas d'une entrée (comme c'est le cas dans une base de données terminologiques), mais apparaissent comme une locution sous une entrée principale, la glose explicative doit à chaque fois, et avec des contraintes spécifiques toujours nouvelles, s'intégrer à l'ensemble de l'article sans rompre la continuité du texte – sans nuire à cette *discursivité* propre au *Dictionnaire de l'Académie*, que l'adoption des principes modernes de classement n'a en rien aboli, et qui donne un ton, un tour particulier à toutes ses définitions. L'enrichissement de l'article ne saurait se faire au détriment de l'harmonie générale de la définition, tant sur le plan du contenu (équilibre entre les informations fournies) que sur celui de la forme (unité de ton, registre de langue adopté dans toutes les définitions, y compris celles de caractère scientifique ou technique).

#### Une pratique définitionnelle souple et adaptée

Selon les cas, en fonction des contextes, du degré de spécialisation du terme retenu, de ses chances d'implantation dans l'usage, l'Académie recourt à des solutions très diverses, qui, loin de signer une quelconque incohérence, renvoient bien plutôt à une pratique *différentielle* dont les principes n'ont pas été déterminés *a priori*, mais sont mis en œuvre d'après une intuition linguistique (ce qu'on eût appelé naguère un « sentiment de la langue »). En l'absence de plan raisonné – ils sont empiriquement dégagés au fur et à mesure de l'avancement des travaux –, ces principes sont mis en œuvre à raison de ce qu'on pourrait appeler leur « vertu heuristique » – leur capacité à résoudre un certain nombre de difficultés inédites dans un contexte particulier.

#### Les différentes solutions retenues dans la 9<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie*

On peut tenter de rapprocher certains termes qui semblent relever du même traitement, même si pour être pleinement opérante, une telle classification supposerait une étude exhaustive des introductions nouvelles. Cette étude ne saurait donc avoir d'autre valeur qu'indicative. Elle devrait par ailleurs être complétée par une



comparaison terme à terme entre le *Dictionnaire de l'Académie* et les autres dictionnaires de langue, quant au traitement des termes tirés de listes parues au *Journal officiel*.

La définition de l'Académie est identique (à quelques détails près) à celle publiée au *Journal officiel* (c'est principalement le cas de mots relevant aujourd'hui du vocabulaire courant) : ainsi « management », « étage » (techniques spatiales), « microonde », « amortisseur », « aubette », « baladeur », « bande vidéo » (art. *Bande*), « billet à ordre » (art. *Billet*), « bouclier (ingénierie nucléaire), « cafétéria », « calculette », « cébiste », « canal de fréquences » (art. *Canal*), « capitaux flottants » (art. *Capital*), « chalenge » et « chalengeur », « coiffe » (techniques spatiales), « craquage », « cuvelage » « culbutage » (techniques spatiales), « définition », « donnée », « enceinte acoustique » (art. *Enceinte*), « épandeuse », « ergol », « fixage » (finances-Bourse), « onduteur » (électricité), « lanceur », « courtier », « indicatif », « aconier », « avitailleur », « chélate » et « chélation », etc.

La formulation initiale est simplement modifiée (et généralement allégée) : ainsi « friche industrielle » (art. *Industriel*), « charge creuse » (art. *Charge*), « dégazage », égaliseur », « barrière de confinement » (art. *Barrière*), « banque de données » (art. *Banque*), « boucle » (aviation), « bureautique », « cession-bail », « crédit-bail », « discompte », « enceinte de confinement » (art. *Enceinte*), « flûte marine » (art. *Flûte*), « fondu enchaîné » (art. *Enchaîné*), « habitacle », « listage » et « lister », « mémoire vive » et « mémoire morte », « mercatique », etc.

On remarquera que ces cas sont loin d'être rares, ce qui donne la mesure du profit que tire l'Académie, pour son propre Dictionnaire, de sa participation au dispositif d'enrichissement de la langue française (cf. Avant-propos d'Hélène Carrère d'Encausse aux deux volumes de l'édition de poche parue en 2005), son point de vue étant d'ailleurs largement pris en compte pour la rédaction finale des définitions parues au *Journal officiel*.

La définition du terme recommandé est simplifiée, de manière à lui faire perdre son caractère encyclopédique, et ce pour *trois* raisons : a) éviter d'expliquer le complexe par du plus complexe, mais toujours procéder du complexe au simple ; b) privilégier la finalité du dispositif ou du procédé par rapport à sa description technique ; c) ne pas être contraint d'introduire tous les termes dérivés *ou* d'autres termes appelés par la définition. On citera ainsi : « cokéfaction », « mitage », « masse critique » (art. *Critique*), « centrale nucléaire » (art. *Nucléaire*), « chaudière nucléaire » (art. *Chaudière*), « fusée », « AND » (art. *Désoxyribonudéique*), « aquaplanage », « aquifère », « assiette » (marine), « balance » (audiovisuel), « blindage » (ingénierie nucléaire), « bouclier thermique » (ingénierie nucléaire, art. *Bouclier*), « brisance », « brouillage »



(télécommunications-défense), « capteur solaire, « clonage », « enjambement » (génétique), « épissage » (génétique), « extensomètre », « finisseur » (travaux publics), « fondu » (cinéma), « franchisage » (définition sous l'entrée *Franchise*), « hydroptère », « logiciel », « missile balistique » (art. *Missile*), « macromolécule, « listage » et « lister » (informatique), etc.

L'Académie subsume l'acception nouvelle qui a fait l'objet d'une recommandation officielle sous un sens plus large, d'usage courant : ainsi « marina », « enrichissement » (ingénierie nucléaire), « batardeau », « interactif » (informatique), « moniteur », « déflecteur », « couverture » (finances), « cabestan » (marine), « chandelle » (sports), « annonceur » (publicité), « désorbiter » (techniques spatiales), « exutoire » (travaux publics), « heuristique » (informatique), « garbage » et « gerber », « groupage » (transports), « métallisation », etc.

L'Académie adopte un point de vue différent de celui des commissions de terminologie et ne retient pas la définition proposée, qu'elle juge trop étroite et par trop éloignée de l'usage courant : ainsi « mégapole » et « mégalopole », « avant-première », « lanceur » (techniques spatiales), « hydrodynamique », « multiplex » (télécommunications-audiovisuel), « niche fiscale » (art. *Niche*), etc.

L'Académie peut aller jusqu'à mentionner seulement le terme publié à titre d'exemple non glosé, considérant qu'il se comprend de soi à partir du sens général : ainsi « déchet radioactif » (art. *Déchet*), « bail à cheptel » (art. *Cheptel*), « inverseur de poussée » (art. *Inverseur*), « microphone baladeur » (art. *Baladeur*), « base de lancement » (art. *Base*), etc.

Dans un certain nombre de cas, la définition proposée par l'Académie est paradoxalement complétée et enrichie par rapport à celle du *Journal officiel*, dans un but strictement *didactique* (à seule fin de la rendre plus immédiatement intelligible pour le grand public), et non pas encyclopédique : une telle modification est en fait symétrique de la *simplification* évoquée plus haut et procède d'un même souci – privilégier la clarté, qui n'est pas toujours synonyme de concision, s'agissant de réalités ou de notions complexes. Les précisions apportées au lecteur ne valent donc jamais pour elles-mêmes et ne prétendent nullement à l'exhaustivité : elles n'ont de valeur que rapportées à l'usage du mot qu'elles contribuent à expliquer, et non à l'objet ou la notion envisagés : ainsi fission, « nucléide », « arrêt de jeu » (art. *Jeu*), « arrondi » (aviation), « astronautique » et « astronef », « ballon-sonde », « brouilleur » (télécommunications-défense), « câble coaxial » (art. *Coaxial*), « délétion » (génétique), « duplex » (audiovisuel), « fiducie » et « fiduciaire », « formatage » et « formater » (informatique), « gravillonneuse » (travaux publics), « intron » (génétique), « opéron » (génétique) ou même « ordinateur ».



Après avoir sommairement esquissé l'incidence de sa pratique terminologique sur son entreprise lexicographique, il resterait à mesurer le profit – il est en réalité immense – que retire l'Académie française de sa participation au dispositif d'enrichissement de la langue française mis en place en 1996.

## DÉNOMMER ET DÉFINIR EN LEXICOGRAPHIE ET EN TERMINOLOGIE

*Danielle Candell*

Chercheur CNRS au laboratoire « Histoire des théories linguistiques » (université Paris-Diderot), elle mène des travaux sur les théories et pratiques de la terminologie. Elle a été rédacteur du *Trésor de la langue française* et est actuellement expert linguiste auprès des commissions de terminologie et néologie.



L'activité de transmission du savoir spécialisé peut s'analyser à travers les mots d'un dictionnaire ou d'un recueil terminologique et leurs définitions. Le terrain de pratique du lexicographe ou du terminologue est un bon point d'observation, tout comme son regard rétrospectif.

On se rappellera la rédaction du *Trésor de la langue française (TLF)*<sup>1</sup>, mais c'est surtout le cadre du « processus officiel d'enrichissement de la langue française » qui sera évoqué : son but essentiel est de proposer des termes et définitions en français, en équivalence aux termes anglais<sup>2</sup>. Un éventail impressionnant de participants et de compétences caractérise en 2010 ces dix-huit commissions spécialisées de terminologie et de néologie, composées de spécialistes – terminologues, traducteurs, linguistes, normalisateurs ou journalistes. Leurs travaux sont examinés par la Commission générale de terminologie et de néologie, forte d'experts et de personnalités du monde des sciences ou des lettres, juridique ou diplomatique. L'Académie des sciences est toujours présente tout comme l'Académie française ; des instances francophones sont régulièrement consultées. Ce processus interministériel est géré par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et aucun résultat ne peut être publié sans le visa de l'Académie française. Au laboratoire du CNRS « Histoire des théories linguistiques », nous y apportons une expertise linguistique<sup>3</sup>, issue de la méthode lexicographique et terminologique.

Après une présentation d'ordre général, nous évoquerons quelques oppositions caractérisant les pratiques et les formes d'expression de la lexicographie et de la terminologie, puis nous signalerons quelques écueils toujours latents, pour encourager finalement une terminologie située.



### Dénomination et information conceptuelle

Le « terme » scientifique et technique peut être distingué du « mot » de la langue générale par le fait que c'est un « [n]om qui appartient à un système structuré, en se distinguant de tous les autres éléments du système, et qui dénote dans une langue donnée des classes ou des unités à l'intérieur de ces classes » (*TLF*). G. Negrini<sup>4</sup> rappelle qu'« Anne Guyon fait une comparaison très juste entre les termes employés dans un texte scientifique ou technique et les briques conceptuelles avec lesquelles une information se construit. Pour comprendre l'information il convient de connaître les éléments de base, à savoir les termes<sup>5</sup> ».

#### Différentes sources d'expertise

Aux experts des commissions de proposer de ces « briques » de savoir concentré dans les termes, ainsi que les dénominations elles-mêmes.

Mais ces blocs d'informations sont aussi recherchés à l'extérieur – c'est là que nous intervenons notamment, pour analyser les termes dans leurs usages, en scrutant bases de données et dictionnaires, sans oublier le vaste corpus de l'Internet.

#### Quelles langues pour dire le savoir ?

Deux possibilités se présentent, dans le choix des termes retenus comme dans celui des définitions proposées : emprunter un terme anglo-américain ou privilégier une forme française ; formuler des définitions en termes spécialisés ou préférer la langue générale. Les idiomes changent, mais les niveaux de spécialité au sein d'une même langue aussi. Traductions interlangue et intralangue se côtoient dans la transmission du savoir. Les définitions, substituables aux termes à définir, en sont aussi des reformulations – excellent exemple d'activité « intralangue ».

Dictionnaire monolingue, le *TLF* correspond à cette dernière catégorie. Il traite surtout de français contemporain mais divers états de langue y sont relatés. En dictionnaire généraliste, il s'applique à rendre en termes généraux les sens spécialisés des mots. Mais on y relève aussi une ouverture vers la traduction en tant que telle : il renvoie vers les commissions officielles pour « hardware » (« matériel »), « jet » (« avion de ligne »), « jet-stream » (« courant-jet »), « pace(-)maker » (« stimulateur »), « software » (« logiciel ») et « zoning » (« zonage »), ou pour « aquaplaning », « rush » et « spot ».

Le *TLF* cherche à indiquer, pour chaque terme ou emploi de spécialité, au moins une marque de domaine, une définition et, élément particulièrement important dans ce premier grand dictionnaire de corpus, un exemple.



La base des termes officiels, FranceTerme<sup>6</sup>, qui traite du français, propose des équivalents français aux termes anglo-américains et a naturellement affaire à l'anglais. Les domaines de spécialité y sont importants, mais des emplois « tous domaines » y figurent aussi. Ici également, on veut définir les termes des sciences et des techniques en mots simples.

FranceTerme propose au moins un domaine, une définition, parfois une abréviation, un synonyme, une note. L'absence d'exemple peut y être compensée par une exemplification – de la chose plus que du mot – au sein d'une note.

Les différences entre les deux productions s'expliquent aisément par leurs objectifs respectifs, l'une étant descriptive des usages écrits, l'autre étant prescriptive. Néanmoins, les deux cherchent à transmettre le savoir spécialisé en mots simples, accessibles au plus grand nombre.

### **Connaissances générales et individualités**

Deux aspects dominent dans les travaux des commissions officielles : l'apport à ces briques de connaissance, d'ordre cognitif, conceptuel, par les spécialistes des domaines qui exposent le champ des connaissances, et l'essai d'appropriation de ces connaissances par chacun, de manière individuelle, avec l'éventail des variétés que cela implique.

#### Points de vue et réactions individuels

La sélection des néologismes terminologiques et des définitions s'accompagne de réactions d'affectivité<sup>7</sup>. Le transfert de savoir revêt des caractères de négociation et de compromis perceptibles dans l'acte de traduire<sup>8</sup>. Dans toute traduction, des variables sont induites par des pôles d'attraction. En reformulant un terme par son équivalent français ou sa définition, on effectue une traduction située, liée à la nébuleuse des conditions d'usage des termes imaginés en milieux source ou cible, selon que le traducteur ou reformulateur est davantage « sourcier » ou « cibliste »<sup>9</sup>. Ces attitudes et réactions relèvent des aspects sociaux de la naissance et de la réception des formes nouvelles, et donc du milieu, avec ses contingences.

Si chacun des participants au processus essaye de contribuer à l'apport des « briques », éléments stables de connaissance, chacun aussi passe par des « portes » variées<sup>10</sup>, voies d'accès multidimensionnelles pour cerner le terme.

#### Réactions aux consignes

Les consignes principales<sup>11</sup> du processus d'enrichissement de la langue française sont la « nécessité », la « transparence » et la « bonne formation », consistant à vérifier si le terme proposé est indispensable, s'il est immédiatement associable à la réalité ou à la



notion qu'il désigne et s'il respecte le système morphologique et syntaxique du français. Elles sont appelées à être suivies par les divers acteurs du processus. La première d'entre elles, pourtant, relève aussi de la subjectivité et de variantes individuelles : un même terme peut paraître courant à l'un et trop spécialisé à l'autre. Les expériences et personnalités individuelles y sont pour beaucoup, riches de leurs variantes respectives<sup>12</sup>.

### **Pratiques et objets différents**

#### Corpus écrit vs ensemble d'expertises vivantes

Le rédacteur généraliste du *TLF* peut imaginer avec sérénité la lecture, par le public, de sa définition spécialisée, car il l'a fait reposer sur des sources référencées. Si nécessaire, il a eu recours de manière personnelle à un ou plusieurs experts, et a trouvé le consensus nécessaire à la rédaction de sa fiche, dans un confort rassurant pour lui.

En terminologie officielle, l'expert consulté, linguiste ou spécialiste du domaine de la Commission, tente d'agir de même, mais le test est immédiat car il affronte la commission entière, faite de membres aux réactions fort différentes – et le résultat collectif est soumis aux étapes suivantes.

L'exercice, en cela, est plus simple dans le cas d'un dictionnaire de langue comme le *TLF*, construit majoritairement sur un corpus permettant de sélectionner les contextes (malgré des ajouts, nécessaires justement dans les domaines spécialisés) : tout terme utilisé y est en principe défini, et en mots pour « tous ».

En terminologie officielle, la situation est nettement différente et de tels garde-fous sont à créer au cas par cas. Le corpus y est en grande partie oral, composé des avis et de l'expertise en cours de chaque participant.

Une énorme différence réside entre la rédaction d'articles pour des termes scientifiques et techniques d'un grand dictionnaire de langue écrite comme le *TLF* et celle d'articles pour le processus de terminologie officielle : c'est, dans ce dernier cas, le contact constant avec les experts, richesse extraordinaire d'expertises.

#### Un point d'ancrage différemment exploité : le domaine de spécialité

Une donnée est nécessaire à la définition du terme, c'est l'élément extralinguistique qu'est le domaine. Le terme lui est fortement attaché. Les marques de domaine précisent ses conditions d'emploi et situent son usage. C'est un point d'ancrage. Une liste des domaines avait été autant que possible prédéfinie dans le *TLF*. Une organisation plus systématique, tentée pour le cadre des commissions de terminologie, est demeurée inutilisée. La construction de l'ensemble des marques de domaine du



cadre officiel se fait peu à peu, ce qui s'explique sans doute par le fait que l'on est là en terminologie ponctuelle et non systématique, ensemble ouvert, voué à une régulière évolution.

### **D'inévitables risques d'écueils**

Des déjà-vus

Un rappel d'idées exprimées sur l'évolution du lexique permet de souligner des retours en arrière. Le suffixe « -ing » fait parler de lui régulièrement. Il a été relevé, voilà plus d'un demi-siècle, dans un ensemble de termes implantés en français. Comme dans « planning<sup>13</sup> », « cracking » et « homing », ces mots « qui tendent à s'installer », et « dont il semble qu'ils aient fait leur place dans la langue française »<sup>14</sup>, à la manière de « looping » enregistré en français dès 1903. Ces termes font en 2010 l'objet de recommandations dans FranceTerme avec leurs équivalents français. L'histoire se rejoue. On s'orientait vers un recul en proposant, au sein d'une commission, de remplacer « patch » par un terme plus français, alors même que ce terme est attesté par le *Dictionnaire de l'Académie*. Des processus et des réactions se répètent. Guilbert rappelle que, pour Darmesteter, des noms composés où le déterminant précède le déterminé n'avaient aucune chance de s'implanter « malgré quelques anglicismes à la mode » tels que « Paris-Journal » ou « Paris-Spectacles »<sup>15</sup>. Nous étions alors en 1877. Or, en 2010, les nouvelles dénominations « Paris School of Economics » ou « PSE » et « Grenoble INP » (pour « Institut national polytechnique de Grenoble » ou « INPG ») se font remarquer dans des textes rédigés en français.

Des risques d'écueils ?

Umberto Eco rappelle les erreurs de parcours observables lorsqu'on reformule un raisonnement non compris<sup>16</sup>. C'est ce qui peut naturellement arriver à plus d'un membre de commission, surtout lorsqu'il n'est pas spécialiste du domaine d'étude ou qu'il l'est moins que son voisin.

L'exercice de reformulation terminologique se rapproche, on l'a vu, de celui de la traduction, et Ladmiral rappelle les inévitables « écueils » de la pratique de traduction<sup>17</sup>. Une coutume entrée dans les usages des commissions de terminologie nous incite à réagir, liée à ce que nous avons appelé le processus de « traduction intra-langue ». Il s'agit de la marque en « langage professionnel ». Formule mi-descriptive, mi-prescriptive, elle touche des termes solidement implantés dans les milieux professionnels. On les qualifierait sans doute de « techniciens » plutôt que de « scientifiques », mais on peut se demander si cette marque ne pourrait pas aussi bien accompagner tout terme retenu par les commissions. En effet, qu'est-ce qui est vraiment « hors langage professionnel » ? Voici quelques exemples de termes présentés comme relevant



spécifiquement du « langage professionnel » : « biolistique », « dégyration », « implémenter », « mems », « rejeu », « snip », « soufflante », « surgyrer ». Ces termes, typiques de la profession, et qui semblent relatifs à un consensus établi dans la communauté des spécialistes, ne participeraient-ils pas de ces « briques » fondamentales évoquées plus haut ? Pourquoi les marquer d'une mise en garde ?

D'autres contraintes, naturellement et inévitablement liées au genre de l'exercice, risquent d'entraîner ce que d'aucuns considéreraient comme des écueils. Ainsi, comme les consignes pour l'enrichissement du vocabulaire recommandent tout naturellement de respecter le système morphologique du français, on ne peut s'attendre à voir adopter des néologismes par emprunt issus de « blog » ou « tchat ». N'étant pas des étymons français, ils ne peuvent légitimer « blogue » ou « tchate », pas plus que les dérivés « bloguer », « blogueur » ou « tchateur » qui pourtant s'annonçaient fructueux. De même, « affordance », qui ne vient pas d'un « \*afford(er) », n'a pu passer la rampe, même s'il est attesté par le *Grand Dictionnaire terminologique du Québec*, en psychologie, puis en psychologie de la perception et en ergonomie.

#### **Pour une terminologie « située »**

Il est judicieux d'adopter des termes et des définitions d'usage commodes et précis à la fois, se prêtant le mieux possible à une réutilisation en situation, et c'est ce que les commissions s'efforcent de faire.

Un cas récent peut servir d'exemple. Le terme « *model checking* » a été très en vue lors de la remise du prix Turing 2008 au membre français de l'équipe travaillant sur la méthode dénommée en contexte français le « model checking ». Une réflexion a été engagée avec le récipiendaire sur la manière de décider d'une dénomination française de cette méthode de vérification exhaustive des systèmes, et de lui donner une définition officielle. Une dénomination française du terme a été proposée : « exploration de modèle ». Il se trouve que ce choix a engendré des objections, notamment du fait que la traduction du terme anglais n'ait pas été respectée, une traduction littérale de « *checking* » étant « vérification » et non « exploration » ; il a d'autre part été objecté que la définition proposée ne correspondait pas exactement à la définition attestée en anglais. La question qui se pose est la suivante : fallait-il traduire, tout simplement, le terme et la définition ? Ce que le spécialiste primé expliquait, c'est que, quelle que soit la forme du terme adopté par la communauté anglophone, l'important est que la méthode consiste à vérifier « exhaustivement » un modèle mathématique du système. Le promoteur de la technique travaille certes en anglais, mais aussi en français, et en France. Il était prêt à adopter une version française du terme qui manquait. Il avait aidé à la trouver, et elle lui donnait pleine satisfaction, bien plus, sans doute, que le terme anglais. Le terme et la définition avaient été adaptés à la réalité et à la procédure



vécue, en France et en français, par le spécialiste lui-même, dans son laboratoire et dans sa culture scientifique située. Mais il semble que la confrontation générale et officielle n'ait pas encore permis une convergence de points de vue.

Un autre exemple récent peut être instructif : c'est le cas de « *green information technology* » ou « *green IT* », qui renvoie à ces « techniques de l'information et de la communication dont la conception ou l'emploi permettent de réduire les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement ». Il a été décidé de rendre ce terme en français par « écotechniques de l'information et de la communication », abrégé en « éco-TIC » (FranceTerme).

Face aux spécialistes des domaines, d'une part, et aux variations culturelles d'une langue à l'autre, d'autre part, l'usage dans chacune des deux langues devrait souvent être privilégié par rapport à la traduction d'un terme ou d'une définition à l'autre. Il ne s'agit pas, ou pas seulement, de traduire, mais de rendre dans une langue le concept tel qu'il est utilisé et ressenti dans cette langue et par les usagers de cette langue.

## Conclusion

Les langues et modes d'expression mentionnés pour la description des pratiques lexicographiques et terminologiques sont le français et l'anglais, mais aussi les niveaux d'expression général et spécialisé, lexicographique et terminologique, relevant du passé ou du présent. Ces oppositions se retrouvent régulièrement au cours des activités de dénomination et de définition. Quant aux milieux respectifs de naissance et d'accueil de chacun des termes étudiés, ils influent sur les choix à effectuer. Même en terminologie officielle, on ne peut éviter de rester à l'écoute du plus grand nombre, spécialistes et usagers. Le revers de la médaille existe : les usages sont dépendants du lieu et de l'époque, du milieu et des usagers – si les besoins changent, on pourra revenir sur les propositions antérieures, ce que le système officiel français engage tout naturellement à faire en cas de besoin – preuve de sa vitalité.

## Notes

1. *Trésor de la langue française (TLF), Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, 16 vol., Paris, CNRS-Klincksieck-Gallimard, 1971-1994.
2. <http://www.dglf.culture.gouv.fr/>
3. Le laboratoire « Histoire des théories linguistiques » bénéficie d'une convention avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, placée sous la responsabilité de Danielle Candell, pour une participation à ce processus.
4. G. Negrini, « Quels systèmes conceptuels peut-on préconiser pour les banques de données terminologiques en ligne ? », *Terminologies nouvelles*, 18, 1998, p. 41-52.
5. A. Guyon, « L'information scientifique et technique », *Actes de la première université d'automne en terminologie*, Rennes 2, 21-26 septembre 1993, Paris, La Maison du dictionnaire, 1993.



6. <http://franceterme.culture.fr>
7. L. Guilbert, « Anglomanie et vocabulaire technique », *Le Français moderne*, XXVII, 1959, p. 273-295.
8. U. Eco, *Dire presque la même chose*, trad. fr. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 2003.
9. J.-R. Ladmiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, « Tel », 1994.
10. T. Cabré, « Terminologie et linguistique : la théorie des portes », *Terminologie et diversité culturelle, Terminologies nouvelles*, 21, 2000, p. 10-15.
11. Décret Juppé du 3 juillet 1996.
12. D. Candé, « Pour une évaluation de la pratique néologique dans les commissions de terminologie et néologie en France », in M. Teresa Cabré et al. (éd.), *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les Lengües Romàniques*, Barcelone, IULA, 2010, p. 431-444.
13. L. Guilbert, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 25, 1973, p. 9-29.
14. L. Guilbert, « Anglomanie et vocabulaire technique », art. cité.
15. *Ibid.*
16. U. Eco, *Dire presque la même chose*, *op. cit.*
17. J.-R. Ladmiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, *op. cit.*

## PENSÉE ET PUISSANCE SYMBOLIQUE

*Loïc Depecker (1976 l)*

Chargé de mission à la Délégation générale à la langue française, expert Afnor, il est président de la Commission Afnor X0 3A qui s'occupe de la normalisation des procédures et méthodes en terminologie et terminotique. Créateur du Réseau panlatin de terminologie REALITER (1993), secrétaire général du réseau (1999-2006), il est professeur en sciences du langage à l'université de Paris III-Sorbonne. Depuis 1999, il est président fondateur de la Société française de terminologie. Il est aussi secrétaire général de Planète MiMe, société artistique internationale de promotion des arts du geste et du mime.



Pour mieux appréhender les enjeux que représente la création de terminologies dans les langues, il faudrait faire comprendre l'importance de la langue dans la formation et la structuration des savoirs. Il apparaît à l'évidence que la langue aide à penser et que la pensée prend appui sur la langue pour se développer ; même si langue et pensée ne coïncident pas, contrairement à l'opinion répandue. La simple intuition, l'idée qu'il y a beaucoup de choses auxquelles on pense sans les nommer et la psychanalyse sont là pour le montrer.

Il n'existe qu'assez peu de travaux de référence sur la construction de la pensée par la langue, malgré des œuvres aussi fondamentales que celles de Bachelard, de Piaget, voire de Lacan. De nombreux éléments épars, issus notamment des recherches en pédagogie, pourraient être utilement réunis pour élaborer une vaste réflexion sur le



sujet. Ce serait apporter là une contribution scientifique à la nécessité de développer les terminologies dans les langues du monde, et contribuer à sauvegarder les vocabulaires scientifiques et techniques.

C'est en quelque sorte un appel que je lance ici pour construire cette recherche qui permettrait de démontrer la portée considérable de la langue non seulement dans les apprentissages, mais aussi dans la construction des savoirs.

Un texte d'Edmund Husserl, grand mathématicien et philosophe, décrit la manière dont la pensée scientifique se construit en s'appuyant sur la puissance conceptuelle des symboles qu'elle invente, ce qu'il appelle la « pensée symbolique signitive ». Je tirerais volontiers de ce texte, qui porte sur nos moyens intellectuels somme toute limités, au moins trois grandes idées pouvant servir à la thèse que j'exposais plus haut :

- on ne pense qu'avec des signes : cela ne veut pas dire pour autant que la pensée coïncide avec la langue ou le système symbolique ;
- le degré d'élaboration des signes aide et soutient la pensée, qui y prend appui ;
- la construction de symboles, par l'abstraction qu'ils autorisent, permet à la pensée d'évoluer.

Dans un chapitre difficile, intitulé « Le principe d'économie de pensée et la logique », Husserl écrit :

Si l'on songe combien sont limités les moyens intellectuels de l'homme et, plus précisément, combien est restreinte la sphère à l'intérieur de laquelle se trouvent des complications encore pleinement compréhensibles de concepts abstraits, et combien il est déjà difficile de parvenir à la seule compréhension de complications de ce genre, réalisées selon le mode qui leur est propre ; si l'on songe, en outre, combien nous sommes limités d'une manière analogue pour l'intelligence convenable du sens des enchaînements de propositions, fussent-ils même peu compliqués, et plus encore dans la réalisation effective et évidente de déductions modérément complexes ; si l'on songe enfin combien est restreinte *a fortiori* la sphère dans laquelle peut se mouvoir originairement la recherche active, dotée d'une pleine évidence qui s'attache partout aux idées elles-mêmes : alors on s'étonnera plutôt que des théories et des sciences rationnelles plus vastes puissent jamais être édifiées. Ainsi, c'est, par exemple, un problème sérieux de savoir comment sont possibles des disciplines mathématiques, c'est-à-dire des disciplines dans lesquelles ce ne sont pas des idées relativement simples, mais de véritables échafaudages d'idées et des combinaisons de pensées s'enchaînant de mille manières les unes aux autres, qui sont mis en mouvement avec une souveraine liberté et créés par nos recherches, en une complication sans cesse croissante.

C'est là le résultat de l'art et de la méthode. Ils triomphent des imperfections de notre constitution mentale et nous permettent indirectement, au moyen de processus



symboliques et en renonçant à l'intuitivité, à une véritable compréhension et à l'évidence, d'en déduire des résultats qui sont pleinement certains parce que garantis une fois pour toutes par la fondation *universelle* et la fécondité de la méthode. Tous les artifices qui s'y rapportent (et qu'on a habituellement en vue quand on parle en général de méthode dans un certain sens prégnant du mot) ont le caractère de mesures en vue de l'économie de pensée. Ils dérivent historiquement et individuellement de certains *processus naturels d'économie de pensée*, en ce que la réflexion logique pratique du chercheur lui fait comprendre avec évidence les avantages de ceux-ci, les perfectionne alors d'une manière pleinement consciente, les relie artificiellement et construit de la sorte des mécanismes de pensée plus compliqués, mais aussi d'un rendement incomparablement supérieur à celui des mécanismes naturels. C'est ainsi que, par la voie de l'évidence intellectuelle et en tenant sans cesse compte de la nature particulière de notre constitution mentale, les pionniers de la recherche scientifique inventent des méthodes dont ils démontrent une fois pour toutes la justification universelle. Cela fait, ces méthodes peuvent être appliquées, dans chaque cas particulier donné, de manière non évidente, pour ainsi dire mécaniquement, la justesse objective du résultat étant assurée.

Cette vaste réduction des processus de pensée évidents à des processus mécaniques permettant de conquérir indirectement d'immenses sphères d'opérations intellectuelles irréalisables directement repose sur la nature psychologique de la pensée symbolique signitive. Celle-ci joue un rôle immense, non seulement dans la construction de mécanismes aveugles – comme le sont les règles de calcul pour les quatre opérations fondamentales, de même que pour les opérations d'ordre supérieur sur des nombres décimaux, où le résultat (avec l'aide éventuelle de tables de logarithmes, de fonction trigonométriques, etc.) est obtenu sans aucune espèce de coopération d'une pensée dotée d'évidence – mais même dans le cadre de la recherche et de la démonstration *accompagnées d'évidence*. On pourrait mentionner ici, par exemple, le remarquable dédoublement de tous les concepts purement mathématiques en vertu duquel, en particulier en arithmétique, les signes arithmétiques généraux sont pris tout d'abord au sens de la définition originnaire, comme signes des concepts numériques correspondants, et *ensuite* fonctionnent bien plutôt comme de purs signes opératoires, c'est-à-dire comme des signes dont la signification est déterminée exclusivement par les formes extrinsèques de l'opération ; chacun de ces signes est alors un « quelque chose » pur et simple qu'on peut, dans ces formes déterminées, traiter sur le papier de telle ou telle manière. Ces concepts opératoires de substitution, par l'effet desquels les signes deviennent des espèces de jetons d'un jeu, jouent un rôle déterminant exclusif dans de très vastes sphères de la pensée et même de la recherche arithmétique. Ils facilitent très considérablement celles-ci, les font passer des sommets arides de l'abstraction dans les chemins faciles de l'intuition, où l'imagination guidée par l'évidence peut, dans les limites de la règle, s'exercer librement et avec relativement peu d'efforts ; un peu comme dans les jeux soumis à une règle.



En connexion avec ce qui précède, il faudrait aussi indiquer comment, dans les disciplines purement mathématiques, en vertu du principe d'économie de pensée, la pensée proprement dite s'en remet à la pensée signitive qui la figure et donne lieu ainsi, tout d'abord sans qu'on s'en aperçoive en quoi que ce soit, à des généralisations formelles des raisonnements primitifs et même des sciences originaires, et comment prennent naissance de cette manière, presque sans effort spécial de notre esprit, des disciplines ayant un horizon indéfiniment plus étendu. De l'arithmétique, qui est originairement une théorie des nombres et des nombres quantitatifs, découle ainsi et en quelque sorte tout naturellement l'arithmétique formelle généralisée pour laquelle les nombres et les quantités ne sont plus des concepts fondamentaux, mais seulement des objets contingents auxquels elle s'applique suivant les cas. Dès lors qu'entre en jeu la réflexion pleinement consciente d'elle-même, une nouvelle extension du champ d'application donne naissance à la théorie pure des multiplicités qui, quant à la forme, renferme tous les systèmes déductifs possibles, et pour laquelle, par suite, le système des formes de l'arithmétique formelle constitue lui-même un simple cas particulier. (*Recherches logiques I* [1913], trad. fr. Hubert Elie, Arion L. Kelkel et René Scherer, PUF, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1969, p. 218-221).

### **La Société française de terminologie**

La Société française de terminologie est une société savante qui a pour mission de « soutenir et promouvoir toute action en matière de terminologie et disciplines associées » (*Journal officiel* du 29 mai 1999). Elle forme un réseau de scientifiques, ingénieurs, techniciens, traducteurs, rédacteurs spécialisés et langagiers. Elle est aussi ouverte à toute personne s'intéressant au devenir des langues, notamment dans leur composante technique et scientifique.

Elle a été conçue et voulue comme une expression de la société civile. Elle aide et participe à la constitution de ressources néologiques et terminologiques en français, mais aussi dans les langues de France, les langues européennes, les langues partenaires de la francophonie et, plus généralement, les langues du monde.

Elle bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et de plusieurs groupements industriels et scientifiques, dont l'Afnor et le Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF).

Parmi ses adhérents :

Groupe Afnor : [www.afnor.fr](http://www.afnor.fr) <<http://www.afnor.fr/>

Axa Assistance : [www.axa-assistance.fr](http://www.axa-assistance.fr)

Banque de France : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) <<http://www.banque-france.fr/>



CEA : [www.cea.fr](http://www.cea.fr)

Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF) : [www.cigref.fr](http://www.cigref.fr)  
<<http://www.cigref.fr/>>

Comité des constructeurs français d'automobiles : [www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr) <<http://www.ccfa.fr/>>

EDF R&D : [www.rd.edf.fr](http://www.rd.edf.fr)

Inserm : [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)

Institut Télécom : [www.institut-telecom.fr](http://www.institut-telecom.fr) <<http://www.institut-telecom.fr/>>

et plusieurs sociétés, établissements et écoles de traduction. Elle organise chaque année, au mois de décembre, un colloque annuel à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en s'efforçant d'anticiper et de faire comprendre les problématiques émergentes.

Quelques titres des actes de colloques :

« La terminologie discipline scientifique » (2003) ; « Les néologies contemporaines » (2004) ; « Terminologie et sciences de l'information » (2005) ; « Terminologie et ontologie : descriptions du réel » (2006) ; Terminologie et médias : la diffusion des termes » (2007) ; « Enjeux de la terminologie automobile dans la mondialisation » (2008) ; « L'idée de politique linguistique » (2008) ; « L'évaluation des politiques linguistiques » (2009) ; « Terminologie et sciences de la vie » (2009).

Prochain colloque, vendredi 10 décembre 2010 : « Terminologie et sciences économiques et financières », ENS Ulm : 9 h 00-18 h 00.

Société française de terminologie : [terminologie@wanadoo.fr](mailto:terminologie@wanadoo.fr); [www.terminologie.fr](http://www.terminologie.fr)  
01 49 28 94 38



# LA VIE DES LABOS

La vie des mathématiques françaises :  
Cédric Villani (1992 s) et l'Institut Henri-Poincaré  
La médaille Fields, *Martin Andler*  
L'École d'économie de Paris et l'ENS, *Philippe Askenazy*



---

## LA VIE DES MATHÉMATIQUES FRANÇAISES : CÉDRIC VILLANI (1992 S) ET L'INSTITUT HENRI-POINCARÉ

L'ARCHICUBE : *Peux-tu rappeler l'histoire de l'Institut Henri-Poincaré ?*

CÉDRIC VILLANI : Il a été fondé en 1928. La science française était encore en faillite à l'époque, à la suite de la guerre. Le projet a été porté par Émile Borel (1889 s – un temps directeur adjoint de l'ENS) en France, et George David Birkhoff aux États-Unis. Borel et Birkhoff ont convaincu des mécènes (Rockefeller aux États-Unis et Rothschild en France) de financer le nouvel institut : au départ, le bâtiment où nous sommes était un peu plus modeste – il a été rehaussé en 1952. L'intention était de revitaliser la science mathématique et la science physique françaises, et de briser l'isolement dans lequel elles se trouvaient. C'était une « maison », avec une bibliothèque et des bureaux. Ce n'était pas majestueux. Einstein y a été l'un des premiers invités, et ses cours ont été retranscrits dans les toutes nouvelles *Annales de l'Institut Henri-Poincaré*. Tout cela date de la même époque que la construction voisine de l'Institut de chimie-physique, supervisée par Jean Perrin (1891 s).

*Pourquoi le nom de Poincaré ?*

Henri Poincaré est mort en 1912. Borel et Birkhoff le considéraient comme leur père spirituel. Il n'avait pas d'élève identifié et n'a pas créé d'école, mais ses idées se sont répandues partout. C'était un mathématicien universel, qui s'intéressait à tout, aux mathématiques comme à la physique. Ses enseignements à la Sorbonne couvraient aussi bien les tourbillons que la thermodynamique. Il a eu un rôle novateur en probabilités, même s'il arrive avant la révolution de la théorie de la mesure effectuée par Borel, Lebesgue et Kolmogorov. Il a fondé la topologie, la théorie du chaos, etc.

Nous avons posé une plaque à sa mémoire sur la façade de l'Institut : sur le bronze, la représentation des trois ellipses et des trois masses du problème des trois corps, l'attracteur de Lorenz, des variations chaotiques dans le système solaire, la topologie en trois dimensions avec une évocation de la fameuse conjecture de Poincaré, un pavage aléatoire et des fonctions fuchsienues.... C'est anachronique car beaucoup des travaux représentés ont eu lieu après la mort de Poincaré ; mais ce sont tous des travaux qui sont dans la lignée de ses recherches.



Au-delà de son statut de chercheur, c'était aussi un héros national. Il touchait le grand public. Choisir son nom en référence était un choix scientifique, mais aussi un choix de société. On en a fait une figure de savant extraordinaire, rustaud, myope, distrait... une gloire nationale. Il parle au grand public et aux politiques.

*Dans quel contexte s'est fait le montage lors de la création de l'IHP ?*

Un excellent article de Reinhard Siegmund-Schultze est paru à ce sujet dans l'*European Mathematical Society Newsletter* de septembre 2009, consultable à l'adresse <http://www.ems-ph.org/journals/journal.php?jrn=news>. Il rappelle le contexte financier d'après la Première Guerre mondiale et l'ambition américaine, incarnée par la famille Rockefeller, de faire rayonner les valeurs américaines dans le monde. La Fondation Rockefeller pour l'éducation internationale (International Education Board), représentée par George Birkhoff, a donné des fonds pour permettre aux jeunes mathématiciens européens – et notamment les futurs membres du groupe Bourbaki – de voyager. De son côté, le baron Edmond de Rothschild a aidé à la construction de l'Institut. Le gouvernement français, représenté par Raymond Poincaré – cousin de Henri – a ensuite travaillé à trouver le lieu. Pendant la guerre, l'Institut a aidé beaucoup de réfugiés allemands, dont Wolfgang Doeblin, grand mathématicien au destin tragique. L'Institut a rapidement réussi à affirmer la dimension internationale à laquelle il était promis.

Lors de la rénovation des années 1990, on a souhaité garder les amphithéâtres historiques, leur aspect n'a pas changé depuis au moins 60 ans, même si leur équipement est moderne. Nous sommes très attachés aux traditions en mathématiques : il faut regarder loin en arrière et en même temps innover sans cesse. Nous travaillons sur une échelle de temps lente et notre bibliothèque compte bien des ouvrages anciens : nous lisons encore Gauss, Riemann, Von Neumann... alors qu'en biologie, par exemple, ce qui a été fait avant les années 1970 est de la préhistoire.

*Peut-on évoquer les grands moments de l'histoire de l'Institut ?*

Avant la Seconde Guerre mondiale, il existait quatre laboratoires : les mathématiques avec Borel, les calculs avec Mineur et Couderc, la physique théorique avec Louis De Broglie (pour le meilleur et pour le pire) et les statistiques et probabilités avec Fréchet. Il y a eu des affrontements entre statistiques et mathématiques appliquées, pas toujours complètement résolus aujourd'hui. Au-delà des activités de recherche, l'Institut a servi de centre de formation pour des générations de mathématiciens.

*Dans les années 1950 où nous (Wladimir Mercoureff, Étienne Guyon) étions élèves, nos enseignements en mathématiques se faisaient dans le vénérable et toujours actif amphithéâtre avec Gustave Choquet, Laurent Schwartz, et d'autres...*



Oui, c'était une époque fastueuse pour l'IHP. Mais il a décliné dans les années 1960 et s'est arrêté après 1968. L'université était éclatée, le rectorat a pris en charge la gestion du lieu et y a installé autre chose, notamment des japonisants et toutes sortes d'animaux étranges, des sujets parfaitement respectables mais qui n'avaient rien à voir avec les mathématiques... Ce sont les années 1980 qui ont vu la naissance d'une association pour relancer la machine et de nombreux projets spontanés, que Michel Demazure (1955 s) a pu synthétiser et catalyser. Il a fait avancer les choses, grâce à ses contacts au Ministère, qu'il a su entretenir après son passage au cabinet de Chevènement en 1981.

*N'oublions pas Paul Belgodère (1940 s), qui s'est occupé pendant une trentaine d'années de la bibliothèque de Mathématiques, avec le soutien du CNRS.*

Le projet a abouti en 1990 et le bâtiment est devenu opérationnel en 1994. Le premier directeur de l'IHP réhabilité fut Pierre Grisvard, décédé prématurément peu avant l'inauguration. Joseph Oesterlé (1973 s), cacique de l'ENS, a pris sa succession. Puis Michel Broué a été directeur entre 1999 et 2009, après son passage à la direction du département de Mathématiques de l'École. J'ai été nommé en 2010.

*Quelle est aujourd'hui la vocation de l'Institut Henri-Poincaré ?*

Ce bâtiment où nous sommes est d'abord un lieu, une maison où l'on se rencontre, avec une bibliothèque et toutes les facilités pour travailler et échanger. Le premier problème des mathématiciens est d'avoir une place pour se rencontrer et discuter. Comment trouver une machine à café qui fasse du très bon café : c'est l'un de mes grands soucis en ce moment, la situation dont j'ai héritée étant... déplorable !

Techniquement, l'Institut a deux tutelles : c'est une composante interne de l'université Paris VI-Pierre-et-Marie-Curie et une unité mixte associée au CNRS. Nous sommes un lieu de rencontre pour des centaines de mathématiciens venus du monde entier, autour de périodes de concentration trimestrielles. Le portail arrondi de l'entrée, symbole d'accueil, est quelque chose de fort, très connu dans la communauté.

Nous publions aussi les *Annales de l'Institut Henri-Poincaré (AIHP)* : au début, elles étaient essentiellement consacrées à la physique mathématique et à la physique théorique. De nouvelles subdivisions ont été créées dans les années 1960-1970, avec les AIHP (A) qui portent surtout sur la physique théorique, et les AIHP (B) consacrées aux probabilités. L'analyse non linéaire et les équations différentielles sont apparues dans les années 1980, avec les AIHP (C). Puis les AIHP (A) ont fusionné avec une revue de physique suisse, pour constituer les *Annales Henri-Poincaré*.

La bibliothèque est un lieu fondamental. Nous avons un fonds important, historiquement très riche (y compris une édition princeps de Descartes) et un accès électronique très large à toutes les revues savantes. Nous avons aussi toute une collection de modèles géométriques, qui a fait rêver Man Ray et les surréalistes.

*Peux-tu nous rappeler ton parcours ?*

Je suis un pur produit du système. J'ai fait mes classes préparatoires à Louis-Le-Grand, puis j'ai passé 17 ans de ma vie « en ENS », d'une façon ou d'une autre : 4 ans à l'ENS de Paris comme élève, puis 4 ans comme « caïman », enfin 9 ans comme professeur à l'ENS de Lyon. *Cédric a aussi été l'actif président des élèves pendant l'année du bicentenaire de l'École (1995). [NDLR]*

L'expérience de caïman a été fantastique : c'est le moment où on commence son travail de recherche, tout en étant au contact des élèves. C'est un poste en or, avec des obligations réduites.

En 2000, j'ai été nommé professeur à l'ENS de Lyon. Cela a aussi été une expérience extraordinaire. Il n'est pas forcément facile de changer d'air, mais cela s'est avéré un bon choix, et au-delà même de ce que je pensais. J'avais beaucoup d'autonomie. Je pouvais inviter les intervenants que je voulais, mener mes séminaires à ma guise. Dans de telles conditions, on travaille beaucoup, on organise beaucoup, on apprend beaucoup. En tant que président de la commission de spécialistes, je me suis investi dans le développement scientifique du laboratoire : la constitution d'une équipe de probabilités, autour d'Alice Guionnet (1989 s), l'une des grandes probabilistes françaises ; la naissance d'une équipe d'algèbre...

Le contact avec les élèves était irremplaçable à Lyon. Cela m'a permis de peaufiner mes cours. Les normaliens – permettez-moi – sont à la fois pénibles et extraordinaires. Ils sont toujours critiques. Je mettais mes cours en ligne, version après version, et les élèves me faisaient des remarques, permettant des améliorations considérables.

J'ai aussi eu la chance de pouvoir faire trois voyages d'un semestre aux États-Unis. Cela a été décisif.

En 1999, je suis allé à Atlanta, et c'est là que j'ai commencé à écrire mon premier livre *Topics in Optimal Transportation* (2003, American Mathematical Society). Le problème du transport optimal est né avec Monge, à Polytechnique. Par exemple, vous avez un talus et vous voulez utiliser sa terre pour reboucher un trou de même volume. Comment faites-vous pour déplacer la terre tout en dépensant le moins d'énergie possible ? Ou bien : vous avez dix voitures dans la ville et dix places de garage disséminées un peu partout. Comment faites-vous les couples voiture-place ? C'est une question qui touche à la fois à des problèmes d'ingénieur (Monge, en 1780, l'était) et de combinatoire. Leonid Kantorovich, en 1940 à Leningrad, faisait de la recherche opérationnelle pour les entreprises, qui l'ont mené à redécouvrir le même sujet. Et puis c'est devenu un problème de mathématiques abstraites, donc très universel, avec énormément d'applications. Il a des affinités avec la théorie des gaz et est aussi lié à des équations de la chaleur et à l'entropie, comme je l'ai appris à la fin des années 1990 de Felix Otto qui est devenu l'un de mes collaborateurs.



Cinq ans plus tard, je suis allé au Miller Institute de Berkeley. Je n'y avais aucune obligation, sauf de déjeuner un jour par semaine avec les autres chercheurs et d'assister à un exposé. C'est dans ce cadre très peu contraignant que j'ai un jour rencontré John Lott au Mathematical Sciences Research Institute (MSRI), l'analogue américain de l'IHP. Nous avons décidé de développer le lien entre géométrie non lisse et transport optimal, et il m'a donné un programme de recherche. Tout a marché mieux que ce qu'on prévoyait. Nous avons collaboré par courrier électronique, rédigé plusieurs articles, et c'est à partir de là que j'ai écrit mon deuxième gros ouvrage : *Optimal Transport, Old and New* (Springer Verlag, 2009). Comment une rencontre peut changer une vie : c'est mon passage du côté de la géométrie. John Lott est à présent professeur à Berkeley : cela a été, en fait, la rencontre entre l'analyse, les probabilités et la géométrie ; nous nous entendions extrêmement bien, mathématiquement parlant.

Mon troisième séjour s'est fait au premier semestre 2009 à Princeton, à l'Institute for Advanced Studies. Cela a été aussi extraordinaire. Je me suis occupé de l'amortissement de Landau. C'est un problème de physique mathématique : on montre que l'on peut trouver de l'irréversibilité là où il ne semble pas y en avoir, et que donc on peut aller vers l'équilibre malgré la réversibilité. Le modèle de base est l'équation de Vlasov-Poisson, qui régit aussi bien les plasmas que les galaxies.

*As-tu dû tricher pour faire un semestre ?*

À chaque fois, mon institution a fait preuve de souplesse : cela a été essentiel. Ils m'ont dit « vas-y » et j'ai pu bloquer mes cours sur un semestre.

Partir pour un mois est insuffisant pour développer de grands projets. Pour deux ou trois mois, cela commence à être payant, et avec encore un ou deux mois de plus on a sans doute la bonne mesure. Ma femme, qui m'a accompagné, a, du coup, perdu son poste quand nous sommes partis à Princeton. C'est une normalienne biologiste, que j'ai rencontrée en 1994. Elle enseigne à présent dans le secondaire. Ils voulaient absolument la garder à Princeton, dans le laboratoire de géologie, mais elle a préféré rentrer enseigner en France. Nous avons deux enfants qui ont bien profité de ces missions.

*Et quel est ton statut à présent ?*

Je suis rentré de Princeton le 30 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet je prenais mes fonctions à l'IHP. La diplomatie mise en œuvre pour me nommer a été lourde, longue et usante. L'arrangement actuel est le suivant : j'ai gardé un poste lyonnais et je suis en délégation à l'université Pierre-et-Marie-Curie, qui est avec le CNRS l'une des tutelles de l'IHP.

*Que veux-tu faire de l'IHP ?*

Il y a trois grands instituts de mathématiques à vocation internationale en France : l'IHP, l'IHES (Institut des hautes études scientifiques) et le CIRM (Centre



international de rencontres mathématiques) à Marseille. En physique théorique, on peut ajouter Les Houches. L'Institut Henri-Poincaré, où nous sommes, est un lieu de rencontres tous azimuts. Il y a deux scientifiques permanents, le directeur et le directeur adjoint, environ vingt employés et tout le reste sont des visiteurs. Le rythme de base est le trimestre : nous organisons des trimestres thématiques, planifiés deux ans à l'avance. L'IHP est un lieu de très grande animation. Aucun endroit n'est aussi riche. Il permet les rencontres, les étincelles. Les chercheurs viennent de partout. L'un de nos rêves est d'avoir une résidence adossée à l'IHP pour les héberger.

L'IHES, à Bures-sur-Yvette, est un lieu de collaboration dans la concentration et le recueillement, la méditation propre à faire lentement mûrir les idées. On y travaille dans des conditions matérielles remarquables. Concentration et rencontres, ce sont les deux aspects indissociables d'une recherche mathématique.

Et il y a le CIRM, à Luminy. On y mène des programmes courts, d'une à deux semaines, parfois des écoles d'été, dans un cadre extraordinaire, proche des calanques de Marseille. Un peu le même esprit que Les Houches, au cœur des Alpes.

Ces différents instituts ont donc leur terrain propre et une bonne complémentarité.

### *Que produit l'IHP ?*

Il y a bien sûr la production d'idées, qui est impossible à quantifier. Les *Annales* dont je vous ai parlé, qui fonctionnent en semi-autonomie, sont une production importante. Nous travaillons avec trois éditeurs : Elsevier, l'IMS et Birkhäuser. L'un de nos objectifs est d'augmenter la part de la physique, la vraie physique théorique et pas seulement la physique mathématique.

J'ai reçu le prix Henri Poincaré de l'Association internationale de physique mathématique, en même temps que ma nomination ; c'est symbolique et j'y tiens beaucoup. Cette association entre la physique et les mathématiques est essentielle et elle se fait plus ou moins bien.



Photo de gauche : É. Guyon, W. Mercourroff et C. Villani





Un autre point : développer les programmes doctoraux destinés aux thésards. Nous voudrions choisir un petit nombre de séminaires sur des sujets de pointe ou originaux, que les Écoles doctorales ne peuvent pas organiser, soit parce qu'elles n'ont pas l'ouverture internationale, soit parce qu'elles ont trop peu de doctorants. Les cours pourront avoir lieu ici ou au CIRM par exemple, ou encore aux Houches.

Nous souhaitons aussi promouvoir des séjours de chercheurs en groupe, autour de programmes précis : on appelle cela RIP – Research in Paris – par analogie aux Research in Pairs du célèbre centre d'Oberwolfach ou aux Research in Peace de l'Institut Mittag-Leffler.

Enfin nous voudrions aussi ouvrir davantage l'IHP à un grand public cultivé avec des activités de vulgarisation de haut niveau.

*Comment fonctionnez-vous pour programmer ces activités ?*

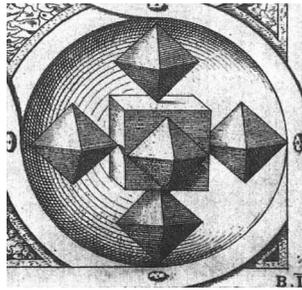
Nous avons un comité scientifique composé de douze mathématiciens, physiciens et informaticiens théoriciens, renouvelés par cooptation. Ils sont choisis pour leur spécialité et leur compétence, indépendamment de leur organisme d'appartenance. Et puis nous faisons appel aux idées de tous nos utilisateurs.

*Peux-tu nous donner une définition mathématique, ou nous proposer un modèle géométrique, de L'Archicube ? Peux-tu nous parler en mathématicien-buvant-le-meilleur-café-du-monde des « diamants » que nous utilisons sur la couverture de la revue ?*

[Le diamant : ce sont des essais de perspective dessinés par un orfèvre du XVI<sup>e</sup> siècle, Wenzel. Il a vécu à Nuremberg, était graveur, et s'est intéressé aux nombres *et* aux lettres qui forment, d'après *Le Timée* de Platon, la structure du monde. Il les représente sous forme de cristaux en perspective, se situant ainsi à la pointe de la pensée de son époque.]



Photo de gauche : C. Villani, président des élèves (en 1994) avec R. Fauroux, président du bicentaire de l'ENS



Symétrie d'ordre 4 si on le voit dans le plan, mais c'est plutôt un morceau de réseau cubique si on le voit dans l'espace. Pour moi, cela évoque les grands mystères de l'organisation de la matière : pourquoi s'organise-t-elle spontanément en réseaux ? Pourquoi observe-t-on des transitions de phase ? Ces structures font partie de notre quotidien, mais les mathématiciens savent bien que ce sont des problèmes d'une complexité inouïe, encore non résolus – comme la plupart des grands problèmes qui sous-tendent le monde qui nous entoure.

Cela correspondrait-il parfaitement à la définition d'un « archicube » ?

Propos recueillis par Étienne Guyon, Wladimir Mercoureff  
et Violaine Anger

## LA MÉDAILLE FIELDS

**C'**est tellement habituel qu'on en vient à oublier à quel point c'est exceptionnel : au dernier Congrès international des mathématiciens, deux mathématiciens français ont obtenu une médaille Fields, Ngô Bao Châu et Cédric Villani ! Cela fait donc un total de 7 médailles « françaises » sur un total de 18 attribuées depuis 1994. La comparaison avec le prix Nobel est saisissante : 6 Nobel français en physique/chimie/médecine sur un total de... 120 prix attribués depuis 1994<sup>1</sup>.

Pourquoi les guillemets ? L'usage de l'Union mathématique internationale est d'indiquer comme pays du lauréat celui où il travaille, et non pas sa nationalité. Pierre Deligne et Jean Bourgain, tous les deux Belges, étaient professeurs à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette au moment de leur médaille. Ils sont tous les deux maintenant à l'Institute de Princeton aux États-Unis. Maxim Kontsevich, naturalisé français depuis, était russe en 1998 ; il est professeur à l'IHES depuis 1995. Ngô Bao Châu est d'origine vietnamienne ; naturalisé français il y a quelques mois, il a fait ses études en France (on y reviendra plus loin), et carrière en



### Les médaillés Fields

Les premières « médailles Fields » furent décernées au congrès d'Oslo en 1936. Fields, le mathématicien canadien mort en 1932 qui en fut l'initiateur, voulait que la médaille soit une récompense, mais aussi un encouragement. C'est pourquoi elle est traditionnellement donnée à des mathématiciens d'au plus 40 ans.

Deux à quatre médailles Fields sont décernées tous les 4 ans, lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès international des mathématiciens. Au total 52 médailles ont été décernées, dont 11 à des Français.

1950 **Laurent Schwartz** (1934)

1954 **Jean-Pierre Serre** (1945)

1958 **René Thom** (1943)

1966 Alexandre Grothendieck

1978 *Pierre Deligne*

1982 **Alain Connes** (1966)

1994 *Jean Bourgain*, **Pierre-Louis Lions** (1975), **Jean-Christophe Yoccoz** (1975)

1998 *Maxim Kontsevich*

2002 **Laurent Lafforgue** (1986)

2006 **Wendelin Werner** (1987)

2010 **Ngô Bao Châu** (1992), **Cédric Villani** (1992)

En gras, les anciens élèves de l'ENS avec leur année de promotion. En italiques, les lauréats non français mais en poste en France au moment de la médaille.

France, au CNRS puis comme professeur à l'université Paris-Sud. Il a passé les trois dernières années à l'Institute for Advanced Study à Princeton, et vient de s'installer à l'université de Chicago.

Sur des effectifs aussi limités, les statistiques ne valent guère. Il est néanmoins intéressant d'examiner la liste des lauréats à partir de cinq critères : la nationalité, la scolarité secondaire, les études (licence, doctorat), le poste au moment de la médaille, le poste définitif. Sans entrer ici dans les détails, ce sont les États-Unis qui sont au premier rang sur le critère de nationalité, avec 12 médaillés américains au moment de la médaille, devant la France (11 médaillés), l'URSS/Russie/Ukraine (9 médaillés), le Royaume-Uni (6). Si on regarde les médaillés depuis 1994, la situation est différente : États-Unis : 1, Russie : 6, France : 6. Mais si l'on prend le pays d'exercice définitif, alors le classement devient États-Unis : 7, France : 6, Royaume-Uni : 2.

**Cédric Villani**

Né en 1973 à Brive-la-Gaillarde, il entre à l'ENS en 1992, après un parcours classique. Président du COF en 1994 au moment du bicentenaire de l'École, il s'y consacre presque une année. Après quoi, il se met à sa thèse à l'université Paris-Dauphine, sous la direction de Pierre-Louis Lions. Il devient caïman à l'ENS en 1996. Il soutient sa thèse en 1998, et très peu de temps après son HDR. À l'âge de 27 ans, il est nommé professeur à l'École normale supérieure de Lyon. En 2009, il est devenu directeur de l'Institut Henri-Poincaré. C'est un spécialiste des équations aux dérivées partielles de type cinétique, on lui doit aussi des contributions fondamentales sur le transport optimal sur des variétés riemanniennes.

**Ngô Bao Châu**

Ngô Bao Châu (nom de famille : Ngô) est né en 1972 à Hanoï, au Vietnam. Double médaillé d'or aux Olympiades internationales de mathématiques, il vient en France en 1990 avec une bourse du gouvernement français, d'abord à l'université Pierre-et-Marie-Curie, puis dans le cadre du magistère de l'ENS en 1991-1992. Il est reçu premier au concours d'entrée à l'ENS en 1992 (concours G/S). Il a passé sa thèse de doctorat en 1997 à l'université de Paris-Sud, sous la direction de Gérard Laumon, a été chargé de recherche au CNRS à Paris-Nord avant de devenir professeur à l'université Paris-Sud et au Vietnam. Il est maintenant professeur à l'université de Chicago. spécialiste de théorie des représentations et des formes automorphes, il a récemment démontré le « lemme fondamental » qui joue un rôle-clef dans le programme de Langlands.

**Rue d'Ulm**

Comme le tableau de la page 137 le montre, l'École normale supérieure a une place toute particulière dans cette affaire. En dehors de Grothendieck – juif et fils de réfugiés politiques –, qui a vécu la Seconde Guerre mondiale caché en France et avait d'autres soucis que de préparer l'École normale, tous les médaillés Fields français sont normaliens, ce qui fait de l'ENS le leader mondial.

Le critère des médailles Fields n'est pas entièrement satisfaisant, car trop restreint. Mais la place prééminente de l'ENS dans la formation des mathématiciens français est incontestable : aux deux derniers congrès internationaux, sur 46 conférenciers



invités formés en France, il y a 28 archicubes, 7 anciens élèves des autres ENS et 6 polytechniciens.

#### **Le « troisième concours »**

Ngô Bao Châu a été cacique du 3<sup>e</sup> concours, officiellement concours G/S, en 1992. Ce concours, qui a existé sous cette forme entre 1992 et 1998, et dont j'ai eu l'honneur et le bonheur de présider le jury plusieurs fois, a été ensuite remplacé par le concours ENS-Europe puis par la « sélection internationale » qui ne donne pas accès au statut d'élève à l'ENS. Le concours G/S, scientifique, a permis d'attirer à l'ENS des élèves français (issus de l'université) et étrangers tout à fait remarquables. Lorsqu'il a été question de la généralisation à toute l'École, lettres comprises, d'un concours d'entrée à l'ENS sans passer par les classes préparatoires, une campagne d'opinion a malheureusement empêché la réalisation de ce projet.

Le département de mathématiques et applications (DMA) de l'ENS a, par tradition, une politique singulière : aucun professeur permanent, mais des professeurs détachés des universités franciliennes pour des durées limitées à dix ans. Les normaliens font parfois leurs thèses avec un professeur à l'ENS, mais ils sont minoritaires : l'objectif est d'essaimer largement en aidant les normaliens à trouver le meilleur directeur de thèse possible, où qu'il soit. En bref, le DMA s'appuie sur le réseau des universités françaises plutôt que d'apparaître comme une institution concurrente parmi d'autres. L'excellence des mathématiques françaises semble bien conforter ce choix.

#### **La formation des mathématiciens**

Aucun système de sélection n'est parfait. Nous nous reposons en France bien plus qu'ailleurs sur des épreuves en temps limité, préparées dans le contexte très scolaire des classes préparatoires. La très grande majorité des mathématiciens français en sont issus, et, pour eux, cela a très bien marché. Que cela fonctionne moins bien dans d'autres disciplines, notamment dans les disciplines de laboratoire, n'est pas surprenant et doit inciter à la réflexion.

#### **De quoi sera fait l'avenir ?**

Les perspectives sont plus inquiétantes. Nous n'avons pas encore complètement senti les effets du remplacement du baccalauréat C par le baccalauréat S en 1995. Il s'agissait de revaloriser les sciences expérimentales, mais il semble bien que cela a



eu pour effet de diminuer le niveau en mathématiques sans pour autant augmenter celui dans les sciences expérimentales. À propos des meilleurs élèves, les comparaisons internationales sont instructives. Les classements de l'équipe de France à l'Olympiade internationale de mathématiques – concours rassemblant les meilleurs lycéens de la planète (six par pays)<sup>2</sup> – depuis 2006 sont 28<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>. Mais les mathématiques ne s'en sortent quand même pas si mal : en physique et chimie, nos équipes aux olympiades internationales sont constituées d'élèves de classes préparatoires scientifiques, ce qui est une entorse au règlement, parce que, me dit-on, de vrais lycéens seraient vraiment trop faibles !

La réforme des lycées qui se met en place ne va pas améliorer les choses. L'enseignement scientifique en général, celui des mathématiques en particulier, y perd des plumes, sans que les sections littéraire et économique et sociale en sortent vraiment gagnantes.

Il est bien difficile de prévoir ce qui va se passer au niveau des meilleurs : jusqu'ici, en mathématiques, les classes préparatoires leur ont permis de rattraper leur retard. En revanche, il est déjà établi que la création de la terminale S a joué un rôle important dans la désaffection pour les études scientifiques<sup>3</sup>. À court terme, la qualité du recrutement des professeurs de mathématiques et physique-chimie est menacée. Les effets à long terme se devinent aisément.

Martin Andler (1970 s)

*Professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin,  
président de l'association Animath<sup>4</sup>.*

## Notes

1. La période de référence est défavorable pour la physique : elle ne prend pas en compte Pierre-Gilles de Gennes ni Georges Charpak.
2. Le site officiel de cette compétition (<http://www.imo-official.org/>) est très documenté.
3. Voir les actes du colloque de 2008 : « Quel avenir pour l'enseignement scientifique au lycée et dans l'enseignement supérieur ? » ; les études de D. Duverney (<http://home.nordnet.fr/~dduverney/monsite/niveau2/artped.htm>) ; le livre de B. Convert, *Les Impasses de la démocratisation scolaire. Sur une prétendue crise des vocations scientifiques*, Paris, Raison d'agir, 2006.
4. Animath ([www.animath.fr](http://www.animath.fr)) œuvre pour le développement des activités périscolaires en mathématiques, en direction de tous comme des très bons élèves.



## L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS ET L'ENS

L'ARCHICUBE : *Peux-tu nous présenter l'EEP ?*

PHILIPPE ASKENAZY : Nous sommes installés sur le site de Jourdan, près des géographes. Nous regroupons en fait deux laboratoires d'économie : d'un côté Paris-Jourdan Sciences économiques (PJSE), ce qui s'abrège aussi en PSE et se dit en anglais Paris School of Economics – donc École d'économie de Paris ; et, de l'autre, le Centre Maurice Halbwachs, qui fait surtout de la sociologie quantitative, même s'il n'ignore pas la sociologie qualitative. Ils regroupent chacun une centaine de chercheurs et 50 à 70 doctorants. Il y a environ 300 personnes à Jourdan, et nous avons pratiquement les mêmes partenaires : l'EHESS, l'ENS, le CNRS sont communs aux deux. Pour l'économie, nous sommes aussi associés à l'École nationale des ponts et chaussées et à l'INRA (Institut national de recherche agronomique). Ce sont deux gros blocs dont les frontières sont un peu floues. Ici, au premier étage du bâtiment B, nous sommes des économistes et, de l'autre côté du couloir, il y a les sociologues.

Le département de Sciences sociales de l'École fait le lien entre les économistes et les sociologues, dans la mesure où, dans le département de l'École, il y a des enseignants qui appartiennent aux deux laboratoires. Nous avons moins d'échanges avec les géographes, même s'ils sont hébergés ici. C'est un peu étonnant, et probablement dû au fait que, à l'origine, l'École normale distingue le département de Sciences sociales et de Géographie qui était liée à l'Histoire. Les géographes ont une filière à part, en quelque sorte, et ce serait bien que cela évolue.

*Il y a pourtant eu un axe important de recherches sur le Nord d'Esté brésilien, qui regroupait géographes, linguistes, économistes, sociologues...*

Oui. Nous avons un pôle important travaillant sur le développement et nous accueillons des jeunes qui vont absolument partout, dans les pays émergents et dans les pays en voie de développement. Les études d'expérimentation sont l'objet d'un fort intérêt : on fait des choix aléatoires, par exemple d'écoles, et on donne des moyens à certaines écoles et pas à d'autres, ou on réduit la taille des classes dans certaines écoles et pas dans d'autres, en cherchant à comprendre ce qui donnerait les meilleurs résultats. Esther Duflo suit cela de très près. Elle est professeur dans le pôle euroméen du JPal (Jameel Poverty Action Lab), au MIT, dont la branche européenne est hébergée à Jourdan, au rez-de-chaussée du bâtiment A.

Tout cela pour dire que la « mayonnaise » prévue à Jourdan prend progressivement, mais pas encore complètement. Nous avons vécu des regroupements qui restent récents : 2005 pour l'économie, 2007 pour la sociologie, avec la fusion, dans d'énormes unités, de personnes qui n'ont pas forcément la même culture : CNRS,



EHESS, INRIA, enseignants-chercheurs, ingénieurs-chercheurs des Ponts. Ils n'ont pas les mêmes logiques, pas les mêmes contraintes.

*Nous sommes ici sur le site de Jourdan. Qu'en est-il des projets architecturaux le concernant ?*

Il y a de grandes affaires immobilières dans Paris en ce moment, des recoupements dans tous les sens, qui ne sont pas toujours fonction de la logique scientifique : l'attrait de Paris intra-muros est fort... En ce qui concerne les sciences sociales : il y aurait trois secteurs en « U » : un secteur ENS, un secteur EEP et un secteur INRIA. On y logera les élèves et on y hébergera les géographes et les études sur le développement durable.

Sont prévus 12 m<sup>2</sup> par chercheur, ce qui doit faire environ 3 000 m<sup>2</sup>. Le financement est assuré à la fois par l'État et la région et concerne trois partenaires : l'ENS, l'EEP et l'INRIA.

L'INRIA souhaite revenir dans Paris intra-muros et devrait utiliser une partie du site de Jourdan, même si la cohérence de la juxtaposition disciplinaire n'est pas totalement évidente.

*La création de ce pôle est-elle intéressante ?*

L'intérêt majeur de Jourdan est son attractivité. Nous avons en permanence trois ou quatre professeurs invités, venant des meilleures universités mondiales. Ils sont heureux de séjourner ici parce qu'ils se trouvent dans Paris intra-muros, avec de la verdure ; qu'ils rencontreront d'autres chercheurs de très grande qualité travaillant sur leur thématique et des étudiants brillants. Nous bénéficions d'une très grande richesse de séminaires, équivalents à ceux des universités américaines de renom. La Villa Pasteur est très utile pour loger une partie de ces visiteurs, plus que la Cité universitaire. Celle-ci nous loue des salles de cours. Nous avons aussi le soutien de la région – les sciences économiques sont classées « domaine d'intérêt majeur » – et des chaires « Île-de-France ». Il y a en fait très peu d'élèves ici.

*Comment va se développer le projet immobilier ?*

La construction devrait démarrer dans deux ans. Les bâtiments de Jourdan vont être rasés, et nous devrions être relogés en attendant soit dans des préfabriqués sur le site de l'ENS à Montrouge, soit dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement, porte de la Chapelle – rien n'est décidé. C'est l'un des grands chocs que nous allons connaître dans les années à venir, et on peut craindre qu'il nuise à notre attractivité. Mais le projet a l'air d'être vraiment parti.

*Comment concevez-vous votre communication externe ? On vous reproche parfois d'être trop discrets : la plaque à l'entrée du site est franchement petite !*

Nous avons plusieurs interlocuteurs. Si nous voulons faire de la communication vers les décideurs publics, nous n'avons pas besoin de cela. Le ministère de l'Économie



reçoit un chercheur de nos laboratoires toutes les semaines. Les médias n'ont pas besoin d'une communication institutionnelle. D'autant que les opinions politiques ne sont pas les opinions scientifiques et que les controverses sont régulières... Si nous cherchons à faire de la communication institutionnelle, vers les décideurs publicitaires par exemple, nous ne souhaitons pas apparaître comme une institution unifiée délivrant une vérité. Nous ne voulons pas de phrases du genre : « L'EEP a dit que... ». Nos objectifs sont scientifiques. Si un chercheur intervient dans le débat public, il le fait à titre individuel. Il a une totale liberté de parole, même si, selon les thèmes, on a pu constater une forme d'autocensure. Un chercheur intervenant à l'UMP signera plutôt CNRS qu'EEP, par exemple...

*Êtes-vous des économistes libéraux au sens anglo-saxon ou au sens français ?*

Nous avons toutes les sensibilités. Et nous avons régulièrement des débats. Il arrive que des économistes libéraux trouvent des résultats contraires à ce qu'ils attendent, ou inversement. Depuis environ un an, nous avons adopté une ligne : nous signons tous de notre nom et pas sous celui de notre institution. Et nous indiquons ensuite EEP si l'article est en français, PSE s'il est en anglais, et EEP-CNRS, par exemple, s'il y a association. Tout le monde s'est mis d'accord là-dessus, et les tutelles ont accepté d'abandonner un peu de leur prééminence.

Nous sommes une institution universitaire, un peu comme la London School of Economics dotée d'une entité plus petite, l'Institute for Economic Studies, qui intervient directement dans le débat politique, et évalue les programmes politiques dans les campagnes – leurs coûts, leurs effets, etc. Nous allons aussi dans ce sens. Mais il s'agit d'une sous-entité. Nous ne voulons pas menacer l'EEP par nos désaccords. Imaginez l'affirmation suivante : « L'EEP a dit qu'il fallait fixer l'âge de la retraite à 65 ans. » Nous ne serions pas d'accord entre nous. La chronique mensuelle d'un membre de l'EEP dans *Challenge*, par exemple, est signée par un chercheur précis, de même que je signe de mon nom une chronique dans le supplément « Économie » du *Monde*.

*Et la communication vers les entreprises ?*

C'est un autre type de communication. Nous avons réalisé des progrès significatifs et avons de plus en plus de chaires en partenariat : Axa, Exane ont fait une dotation en capital, qui leur permet d'avoir une place dans notre conseil d'administration. L'EEP est une fondation et nos partenaires privés siègent au conseil d'administration. Nous avons aussi des partenaires récurrents, comme Air France pour le développement ou le réassureur ASCOR. Nous avons recruté un responsable de communication à temps plein pour la recherche de partenariat.



*Vous ne vous intéressez pas aux financements d'origine privée ?*

En fait, nous n'avons pas de financement de personnes privées : c'est une particularité française. Lorsqu'une grande entreprise donne de l'argent, nous préférons que ce soit sur une thématique large. L'École d'économie de Toulouse a fait le choix inverse : ils ont des financements beaucoup plus importants, sur des thématiques qui sont celles de leurs donateurs. Mais cela pose des problèmes de crédibilité scientifique : si le donateur est acteur dans le domaine de recherche, on risque toujours de considérer les résultats avec suspicion. Que penser d'une recherche sur la régulation de l'énergie qui serait financée par EDF ? Cela pose aussi un problème de liberté de prise de parole dans l'espace public.

*Peux-tu nous parler des étudiants ?*

Nous proposons trois masters en économie et un en sociologie quantitative. Deux masters étaient préexistants : celui d'analyse et de politique économique à Jourdan, et l'ETE (économie théorique et empirique) de Paris 1. Ce sont des masters généralistes, qui ont vocation à fusionner. Le problème est qu'ils ne deviennent pas trop gros : les deux M1 accueillent chacun environ 40 étudiants, et les M2 60. Un troisième master a été créé *ex nihilo*, avec un objectif plus professionnalisant, même s'il est master de recherche : Public Policy and Development. Il s'agit de s'intéresser aux méthodes actuelles d'évaluation des politiques publiques. Nous avons ouvert le M2 cette année. Quant au master de sociologie quantitative, il va être labellisé très bientôt.

Pratiquement tous nos cours de masters sont en anglais. Nous faisons des cours de M2 en français si la thématique est française, l'enseignant français et les élèves en majorité francophones. Notre recrutement est moitié français, moitié international. Les normaliens y représentent environ 10 à 15 élèves avec des fluctuations d'une année sur l'autre. Il y a toujours un flux de scientifiques – 3 à 4. Nous avons eu un astrophysicien dans le master Public Policy and Development ; l'année dernière, une biologiste qui voulait faire du développement durable... L'orientation des étudiants est très variable selon les promotions : parfois, la moitié de la promotion du concours BL veut faire de l'économie, parfois moins. Certains élèves venant du concours AL prennent parfois leur courage à deux mains, et font des maths pendant l'été. Le niveau en probabilités et en statistique est nettement supérieur à celui du baccalauréat.

*Et que font-ils ensuite ?*

La moitié d'entre eux fait une thèse, dans la mesure où toutes les grandes institutions internationales veulent un PhD qui est une norme de recrutement. Une moitié de ceux-ci (donc le quart d'entre eux) part dans l'enseignement supérieur ; ces derniers entrent généralement directement dans une institution d'administration économique. Ils n'ont pas de souci d'intégration : la Banque de France, les départements



d'études des grandes banques, des assureurs, etc. ont besoin de spécialistes de finance et de macroéconomie internationale.

La seconde moitié ne fait pas de PhD et entre directement dans le privé ou dans le public. Ce sont souvent des étrangers qui repartent dans leur pays : ils sont fréquemment financés par leur pays (bourses données par la banque centrale du Mexique, etc.).

*Comment l'EEP est-elle située à l'étranger ?*

Notre master APE a été classé, par des Américains, premier master mondial... C'est l'effet de l'histoire : au début, il n'y avait que des normaliens et des polytechniciens, qui ont tous fait des carrières de premier plan aux États-Unis. Nous attirons beaucoup d'étudiants et nos limites sont fortes : 40 en M1, 20 en PPD, pas plus... Nous avons tous les ans de nombreux et excellents dossiers à trier. Nos étudiants français viennent d'Ulm, de Lyon, de Cachan, des Ponts, de l'X en M2. Nous recherchons également des étudiants qui ont été formés à l'université. L'équilibre doit être construit.

Notons aussi que les masters français ne demandent pas de droits d'inscription (Dauphine est une exception). C'est aussi l'une des causes de notre forte attractivité : nous sommes très bons et gratuits. Les Américains, d'ailleurs, ne nous accusent pas de concurrence déloyale, parce qu'ils récupèrent ensuite nos étudiants en PhD... La London School of Economics fait payer des droits d'inscription. Mais les besoins en économistes de bon niveau sont considérables. Nous accueillons des étudiants d'Asie, d'Amérique latine ; peu de Saoudiens, peu de Maghrébins. Ce sont les pays à forte croissance économique, les pays du monde en développement.

En revanche, le problème des droits d'inscription se posera, à un moment ou à un autre, même si l'EHESS ne veut pas en entendre parler...

*Y a-t-il des nuages noirs dans ce paysage idyllique et fort impressionnant ?*

Oui... Nous allons vivre une période de transition pendant les travaux de construction. C'est toujours dangereux pour une institution. Autre point noir partagé par la recherche française en général : nous allons devoir affronter des années sombres. La démographie en sciences sociales est particulièrement mauvaise, et les départs en retraite vont être massifs au CNRS. Or le taux de remplacement sera au plus de 0,4,-0,6... Les effectifs de nos chercheurs permanents vont fortement décliner. D'où notre recherche de fonds privés.

*Comment décrire les liens entre l'EEP et les journalistes ?*

Les journalistes économiques et sociaux sont dans une recherche permanente d'experts, puisqu'ils ne sont pas créateurs de contenu, et ont un carnet d'adresses très



limité. L'EEP leur fournit quelques têtes de pont et ceux-ci renvoient à leur tour vers d'autres collègues. Par ailleurs, certains d'entre nous sont chroniqueurs : les médias recherchent cela pour diversifier leur approche, ce qui nous apporte de la notoriété, voire de l'influence. On apprend sur le tas à faire un papier, et cela devient facile, voire amusant.

Les chroniqueurs sont souvent d'anciens matheux : Thomas Piketty, Daniel Cohen, moi-même... Non pas parce que les matheux écrivent mieux ! Mais tout simplement du fait de la logique de leur itinéraire : l'économie est moins intéressante que les maths, c'est clair. Les matheux qui y viennent le font parce qu'ils ont une attirance particulière pour les questions de société. Or participer aux débats de société, c'est aussi aller vers le grand public, donc vers les médias... Certains littéraires ont le discours inverse : « Nous faisons de la science, nous ne voulons pas nous situer dans la sphère publique. » Pour les scientifiques, le biais a été pris dès le départ, en allant vers l'économie.

Propos recueillis par Étienne Guyon, Wladimir Mercounoff  
et Violaine Auger

« **Delenda est ?** »

Depuis sa création, après guerre, dans des bâtiments préfabriqués qui n'étaient pas faits pour durer, le site et les bâtiments de Jourdan ont été visés par plusieurs menaces de disparition.

La création du site de Montrouge a été programmée dans les années 1960 par la direction de l'ENSJF pour y accueillir toute l'École de jeunes filles ; les petits cloîtres qu'on y rencontre ne sont qu'un rappel de la rue d'Ulm. Arrive mai 68 et les pressions pour loger la turbulente faculté de médecine... La moitié des locaux de Montrouge leur sera affectée et, du coup, la surface devenant insuffisante, le site de Jourdan restera intact.

Un grand projet immobilier de reconstruction a été proposé par la suite sous l'impulsion de l'État et de la région et qui devait en même temps augmenter les locaux pour l'ENS (fusionnée à cette date). Les plans ambitieux de l'architecte Christian de Portzamparc, qui avait remporté le concours, sont restés dans des dossiers en raison de basses manœuvres du maire du quatorzième arrondissement. Celui-ci craignait l'arrivée de l'Inalco (qui aurait occupé une partie des locaux) et avança le fallacieux prétexte que les buissons de faux acacias au nord du site ne pouvaient être coupés...



Un ministre bruyant annonça peu après que l'École normale devait quitter le site de Jourdan, enjoignant le directeur de signer un papier de résignation (*sic*), ce qui ne fut pas fait. Ce fut au contraire un encouragement pour le directeur et les directeurs des départements de sciences sociales, économie et géographie en particulier, à venir assurer la présence de la recherche et de la formation à l'École sur le site de Jourdan. Ce qui fut fait ! La spectaculaire création de l'EEP résulte donc d'un *sit-in* scientifique de ces équipes.

Étienne Guyon (1955 s), ancien directeur de l'ENS

La notion de *sit-in* scientifique est tout à fait exacte. Tout cela est survenu après que des réaménagements de locaux cédés par l'administration leur aient permis d'accueillir de nouveaux collègues, de nouvelles disciplines (droit, géographie de l'environnement) et plus de jeunes chercheurs, après aussi qu'une nouvelle étude programmatique ait démontré la possibilité d'un changement d'échelle, au profit simultanément de la future EEP, de l'accueil d'étudiants étrangers et d'une forte extension de la bibliothèque, centrée sur le monde contemporain et partiellement ouverte sur l'extérieur (sur la Cité internationale universitaire en particulier).

Gabriel Ruget (1962 s), ancien directeur de l'ENS



# CARRIÈRES

Le baroudeur, ou Tintin en Tchétchénie, *Renaud Girard*  
Quelques années à la bibliothèque des Lettres de l'ENS, *Laure Léveillé*



---

## LE BAROUDEUR, OU TINTIN EN TCHÉTCHÉNIE

*Renaud Girard (1977 l)*

Ancien élève de l'ENA, grand reporter au *Figaro*.



**L'**ARCHICUBE : *Les parcours d'anciens élèves sont parfois surprenants. On trouve des archicubes ayant un parcours de journaliste, mais il semble que, contrairement à la plupart de ceux-ci, tu n'avais pas vocation à devenir « grand reporter » dans un journal. Quelle a été ta trajectoire ?*

RENAUD GIRARD : Bien que vivant à Sceaux, j'ai fait toutes mes études à Paris, à l'École alsacienne puis au lycée Louis-le-Grand. Ma famille avait le sens du service public, mon père était un intellectuel, khagneux, agrégé, il a dirigé le service de la recherche du ministère de la Culture. Mon entrée à l'École normale supérieure a été la réalisation d'un rêve. Mes camarades de promotion étaient Bernard Brossollet, Souleymane Bachir Diagne, Marc Lambron. Intéressé par l'économie et les sciences sociales, j'ai donc suivi les cours de Lionel Zinsou Derlin (1975 l), Laurent Fabius (1966 l), Jean-Charles Naouri (1967 s) et j'ai fréquenté le laboratoire d'économie de Jean Ibanès (1957 l). Par ailleurs, j'ai suivi des cours à Sciences-Po. J'ai passé l'été 1979 dans notre maison de famille du Haut-Doubs, où j'avais formé une « écurie » pour préparer l'ENA avec Adolphe Colrat (1975 l) et Pierre de Bousquet.

Reçu à l'ENA, j'ai d'abord fait mon service militaire comme chef de section de combat au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Cette formation militaire reçue à Coëtquidan, puis à Annecy, m'a été très utile dans la suite de ma carrière.

*Comment compares-tu les deux scolarités, celle de l'ENS, celle de l'ENA ?*

Dans les deux cas, j'ai été frappé par la profusion extraordinaire des enseignements qui étaient proposés. Évidemment, les enjeux n'étaient pas les mêmes. À l'École, on approfondit une discipline, parce qu'on l'aime. À l'ENA, hélas, les étudiants n'étudient pas avec la liberté d'esprit nécessaire, car ils sont, à raison, obsédés par le



classement de sortie. À l'École, on lit un livre parce qu'il vous plaît ; à l'ENA, on lit un livre parce qu'il peut être utile à votre classement.

Les stages de l'ENA sont assez formateurs, mais celui que j'ai fait en préfecture n'a pas été apprécié. En revanche, mon stage en ambassade en Turquie a été très intéressant, car j'ai pu mener une enquête sur le terrain.

#### *Et à la sortie ?*

Je suis sorti moyennement classé et j'ai été nommé chef de bureau des matières plastiques au ministère de l'Industrie. Ce n'était pas inintéressant, mais la « réunionite » et le manque d'action me pesaient. À 28 ans, passer la moitié de son temps à rédiger des notes à l'attention de la hiérarchie et voir ses deux secrétaires (oui deux : l'État était déjà très boursoufflé) calculer leurs « ponts » cinq jours à l'avance, ce n'était pas l'idéal pour l'admirateur naïf que j'étais de Charles de Gaulle, André Malraux et Romain Gary.

#### *Comment es-tu devenu journaliste ?*

J'ai toujours aimé les journaux. Lorsque j'étais en cinquième à l'École alsacienne, je prenais tous les matins la « ligne de Sceaux » à la station Parc-de-Sceaux où j'achetais *Le Figaro* (dont j'appréciais le parti pris gaulliste) et le soir, à la station Port-Royal, j'achetais *Le Monde* (dont j'aimais le sérieux, mais dont la bienveillance à l'égard du communisme et du maoïsme m'énervait). Les deux kiosques des stations Parc-de-Sceaux et Port-Royal ont aujourd'hui disparu.

Lorsque je m'ennuyais au ministère de l'Industrie, j'avais vu deux films de reporters de guerre qui m'avaient fait rêver : *L'Année de tous les dangers* et *Under Fire*. J'ai décidé de tenter de faire comme eux, mais il n'était pas question pour moi de faire d'autre journalisme que celui de la presse écrite.

Je suis allé voir deux journaux : *Le Monde* et *Le Figaro*. Au *Monde*, j'ai été reçu par André Fontaine qui m'a expliqué que sa société risquait la faillite, qu'elle allait vendre le siège de la rue des Italiens et qu'elle n'embauchait pas. Au *Figaro*, qui, en tant que journal d'opposition gagnait plein d'argent, j'ai été très bien reçu par Serge Maffert, le chef du service Étranger, et par le directeur adjoint de la rédaction, Philippe Grunbach.

Ce patron flamboyant m'a dit : « Jeune homme, vous avez de beaux diplômes, mais on ne sait pas ce que vous valez sur le terrain. Voici un billet d'avion pour Chypre. Ce sera bientôt le dixième anniversaire de l'invasion de l'Île par les Turcs. Allez nous montrer où l'on en est. »

C'était à Pâques 1984. Il faisait très beau. Ma jeune femme Isabelle avait accepté de m'accompagner. Nous avons parcouru toute l'île, la zone turque, la zone tampon de l'ONU et, bien sûr, la zone grecque. Arnold Hottinger, un vieil aristocrate



bourlingueur suisse de la *Neue Zürcher Zeitung* qui connaissait tout le Moyen-Orient, m'a servi de mentor. Nous avons réussi à voir tous les dirigeants. Pour écrire mon papier, au lieu de m'installer dans un grand hôtel, j'ai choisi un « bouge » proche de la muraille de séparation, afin de voir les soldats grecs et turcs patrouiller devant moi, alors que je rédigeais : il a été publié, avec ma photo.

*Comment cela s'est-il passé au Ministère ?*

Mon reportage a été remarqué et on ne pouvait rien me reprocher. Je l'avais fait pendant mes vacances et je n'avais pas failli à mon devoir de réserve, puisqu'il n'était pas question d'industrie. J'ai repris mon travail et j'ai fini une restructuration que j'avais entreprise, celle du groupe Nobel-Bozel.

J'ai été reçu à cette époque par le propriétaire du *Figaro*, Robert Hersant : il cherchait à s'adjoindre un gestionnaire et il avait pensé qu'un énarque de mon genre pouvait faire l'affaire. Mais je lui ai dit que je souhaitais « apprendre le métier les pieds dans la boue ». Malgré le reportage de Chypre déjà publié, il a souhaité me soumettre à un nouveau test : j'ai été envoyé en Algérie, où, délaissant encore une fois les grands hôtels à El Biar, j'ai pu assister à une prière collective sur un parking : le premier article sur « L'Algérie entre modernisme et intégrisme » naquit là en 1984.

*Tu as donc quitté la fonction publique après cela ?*

Oui, je suis entré au *Figaro* et j'ai demandé à Hersant d'avoir le titre de grand reporter, titre que m'avait expliqué un vieux routier du service Étranger.

À partir de là, j'ai couvert tous les grands conflits contemporains. J'ai commencé par le Tchad, où avaient lieu des massacres commis par les troupes de Hissène Habré. Passant par le Centrafrique, traversant clandestinement la frontière, circulant en jeep, m'enlisant dans les marigots d'où me tiraient les cultivateurs du coin, j'ai enquêté auprès des « Codos » rebelles. Revenu en Centrafrique, j'ai cherché plus tard à interroger des militaires tchadiens, de l'autre côté du fleuve : ils nous ont invités, mon cousin photographe et moi, à venir les rejoindre. Là, ils nous ont interrogés (heureusement, j'avais mangé les deux feuillets de notes que je n'avais pas laissés en Centrafrique), puis ils nous ont mis aux arrêts : le « préfet » est venu nous chercher et après 8 heures de piste, nous a amenés auprès du ministre de l'Intérieur et, sur ordre de Hissène Habré, mis en prison à N'Djamena. Nous avons été libérés grâce à Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères (actionné notamment par deux amis rédacteurs à la direction d'Afrique, Jacques Boutet et Dominique de Villepin), qui a menacé de ne pas fournir de matériel de coopération si on ne nous libérait pas. Depuis mon séjour rue d'Ulm, Jacques Boutet (1974 l) dont l'extraordinaire calme m'éblouissait, était devenu l'un de mes meilleurs amis.



*Tu es donc devenu reporter de guerre, ce qui t'a mené dans beaucoup de pays en conflit.*

Oui. Je suis allé en Iran, déguisé en camionneur, en Angola, en Afghanistan, au Liban en guerre civile, en Israël, au Sahara occidental, au Zimbabwe, dans le Golfe, dans les Balkans à Vukovar, à Sarajevo, au Kosovo à Pristina...<sup>1</sup> Dans les guerres des Balkans, j'ai souvent été seul journaliste sur place, et mes reportages ont été repris au journal télévisé de 20 heures par CNN, la BBC... J'ai été, avec quelques anciens camarades de Bosnie, le premier journaliste à arriver à Kigali, quand, en avril 1994, les massacres de Tutsis ont commencé.

En décembre 1999, venant de Géorgie, je suis entré clandestinement en Tchétchénie où j'ai rencontré Chamil Bassaïev et Ibn al-Khattab. Le jour où CNN, qui m'avait interviewé plusieurs fois, m'a prévenu par téléphone satellitaire que les forces spéciales russes avaient pris position sur les cols qui menaient de la Géorgie au « réduit tchétchène », j'étais pris au piège. Payant 1 000 \$ un paysan montagnard, j'ai repassé la frontière dans la nuit du 31 décembre 1999, traversant la barrière montagneuse du Caucase par un sommet à 3 500 mètres d'altitude pour éviter les cols gardés par les forces russes. Mon expérience de chasseur alpin m'a servi. Quatre jours à marcher dans la neige, avec mon ami Olivier Jobard, photographe. C'est le plus beau Nouvel An que j'ai vécu. Mon reportage a été publié en pleine page par *Le Figaro*.

*Qu'est-ce qui te pousse à faire des missions aussi périlleuses ?*

L'aventure certainement, mais aussi parce que j'ai l'impression de sentir passer le souffle de l'histoire. J'ai toujours été passionné par l'Histoire. Séjournant de février à avril 2003 à Bagdad, j'ai physiquement senti que les Américains allaient commettre, par leur invasion, la plus grosse faute stratégique de leur histoire.

*Le journalisme reste une entreprise artisanale, constamment dominée par l'urgence. Le journaliste joue-t-il un rôle dans la société ? est-il notre conscience ?*

Oui, bien sûr. Sans mes reportages d'avril 1994 (diffusés dans *Le Figaro* et sur Europe 1), sans ceux de quelques rares camarades, français, anglais et américains, la planète se serait désintéressée du génocide en cours au Rwanda.

J'ai joué un rôle en fustigeant au printemps 1999 le principe de « guerre humanitaire » menée par l'ONU contre la République fédérale de Yougoslavie, en dénonçant l'injustice de la destruction par l'aviation américaine des ponts sur le Danube de la ville de Novi Sad (qui avait toujours manifesté son opposition à l'autorité de Milosevic), en téléphonant de là-bas à mon ami Dominique de Villepin qui était à l'époque secrétaire général de la Présidence : j'ai ainsi sans doute contribué au veto qu'a émis ensuite le président Chirac à la destruction des ponts de Belgrade.



*En 1999, tu as été lauréat du prix Mumm (le Pulitzer français) et, en 2001, du prix Thucydide de relations internationales. Les prix sont-ils utiles ?*

Ce que je sais, c'est qu'ils font très plaisir à ceux qui les reçoivent !

*Quelles sont les relations entre le journaliste et le pouvoir politique ?*

Bien sûr, on ne peut éviter que se crée une « connivence ». Mais mon amitié ancienne avec Dominique de Villepin ou Bernard Kouchner ne m'a jamais empêché de les critiquer dans mes articles.

*Quels sont les conseils que tu donnerais à de jeunes archicubes, qui rêvent de devenir, peut-être pas des « Albert Londres » ou des reporters de guerre, mais des journalistes ?*

Ils ont la chance d'être dans une école de la fonction publique. Il faut qu'ils s'assurent d'un poste de ce type. Quant à devenir journaliste, le problème est qu'il y a beaucoup trop de demandes pour le nombre d'emplois proposés par la profession. De surcroît, les journaux connaissent actuellement une grave crise de financement. Le journalisme est donc en ce moment un secteur particulièrement mouvant et difficile. Donc, je n'en conseillerais la carrière qu'à ceux qui ont vraiment, mais vraiment, le feu sacré.

*Quels sont tes prochains reportages ?*

Le dernier était de deux semaines en Grèce, à Athènes, au plus fort de l'aide financière et des événements. Prochains reportages : l'Afghanistan bien sûr... et tous les endroits où se trouvent les grands enjeux stratégiques.

Propos recueillis par Wladimir Mercouroff, mai 2010

#### Note

1. R. Girard, *Pourquoi ils se battent. Voyage à travers les guerres du Moyen-Orient*, Paris, Flammarion, 2005 ; *La Guerre ratée d'Israël contre le Hezbollah*, Paris, Perrin, 2006.

## QUELQUES ANNÉES À LA BIBLIOTHÈQUE DES LETTRES DE L'ENS

*Laure Léveillé (1986 L)*

Ex-directrice de la bibliothèque des Lettres (2001-2010), elle est désormais directrice des réseaux et partenariats documentaires au Collège de France, chargée de la coopération des bibliothèques du campus Paris-Sciences et Lettres<sup>1</sup>.

Nous publions ici son discours de départ prononcé le 16 juin 2010.

### Avant le concert

Madame la présidente, madame la directrice adjointe, monsieur l'administrateur général adjoint, monsieur et mesdames les directeurs et chefs de service, chers collègues, chers lecteurs, chers amis.



Merci d'être aussi nombreux et fidèles pour assister à ce concert exceptionnel : nous laisserons planer un doute charmant entre le succès des Prazak et la propre cote de popularité de votre servante... Merci à Estelle Oudot, directrice adjointe de l'ENS, de bien vouloir représenter madame Canto-Sperber qui nous rejoindra dans le jardin à 17 heures.

C'est une joie et un honneur que d'accueillir le quatuor Prazak dans cette salle historique de la bibliothèque des Lettres ; une occasion unique, grâce à la fondation La Ferthé, fondation de la famille Toulouse, grâce à madame la directrice et à sa directrice de cabinet, Véronique Prouvost, grâce aux membres du quatuor et à leur directeur artistique Pierre-Émile Barbier, auxquels j'exprime ma profonde gratitude – une occasion unique de réunir tout ce qui a compté dans ma vie professionnelle et personnelle ces quinze dernières années.

J'espère ainsi vous faire partager une passion, celle du quatuor à cordes, une passion que je vous dévoile toutefois sans « perdre le nord » puisque c'est aussi le dernier « événement », comme on dit désormais, organisé sous mon mandat et destiné à cultiver les relations toutes récentes qu'a nouées la bibliothèque littéraire avec le monde des fondations et des mécènes, grâce à l'aide indéfectible de notre camarade archicube physicien Gérard Toulouse.

Ce concert est destiné à remercier Gérard au premier chef et toutes les personnes qu'il nous a permis de rencontrer depuis le déjeuner du 16 janvier 2008, toutes celles qui sont intervenues ou simplement venues au colloque du 2 février dernier sur le mécénat et que je n'avais pu alors saluer ni remercier comme il se devait. Merci en particulier à Anne Postel-Vinay, grande mélomane qui ne peut hélas être des nôtres cet après-midi, et à sa fondation familiale Henriette Anne Doll.

Je tiens également à remercier les membres fidèles du conseil des Sages de la bibliothèque littéraire, ceux de notre feu commission « Financement des bibliothèques », créée à l'hiver 2006-2007 au moment où ma mission directoriale a dû prendre en





compte l'exercice délicat et inédit de la levée de fonds privés. Mes remerciements vont enfin aux éditions Rue d'Ulm, à leur directrice Lucie Marignac et à son équipe pour leur soutien fidèle, l'organisation de manifestations communes autour du livre, qu'il s'écrive ou se lise à l'École puisque les deux activités sont indissociables dans notre univers de recherche.

Avec ce concert, il s'agit donc de joindre le Beau à l'Utile, au profit de la Bibliothèque : c'est l'objet de la dédicace organisée à l'issue du concert.

Je me permets d'attirer votre attention sur les conditions acoustiques particulières : la formation du quatuor à cordes est l'une des plus exigeantes de la musique de chambre et elle s'effectue aujourd'hui dans des conditions matérielles inhabituelles comme le sont d'ailleurs nos conditions d'accueil et d'audition.

Ne croyez pas que cette introduction tienne lieu de discours de départ... la tentation est grande de s'en remettre à la seule puissance de la musique mais vous n'y couperez pas ! Madame Canto-Sperber et moi-même sacrifierons à l'exercice au moment du cocktail, où plusieurs collègues pourront nous rejoindre.

Bonne écoute !

### **Conclusion du concert**

Merci aux Prazak, pour la générosité et l'intelligence de leur musique, la liberté de leurs mouvements, la modestie joviale et la joie juvénile avec laquelle ils nous offrent leur talent. Merci à toutes les équipes mobilisées pour l'organisation et la logistique, au sens large, de cet événement : Nathalie Majua et les services financiers, Françoise Chaussat et la logistique et plusieurs collègues de la Bibliothèque que je ne peux tous citer.

### **Discours de départ en réponse aux discours de la Direction et des collègues**

Difficile de prendre la suite d'un tel moment musical partagé et de ces mots directoriaux qui me sont destinés, alors mon propre morceau s'intitulera :

« Ah ! Quitter l'École ! »

Pièce pour femme seule, mais bien entourée, ô combien ! Et parce que la formation ne révèle jamais autant ses vertus que lorsque l'on s'en émancipe, cette pièce ne sera pas en trois parties mais en quatre mouvements.

Inspirée par mon amour du quatuor, elle se veut éloge du mouvement, et, apparent paradoxe, éloge de la lenteur autant que de la rapidité, mais aussi éloge du vrai travail collectif, tissé au quotidien et dans la longue durée, comme l'est celui de mes chers amis quartettistes. La musique nous rappelle qu'il y a un temps pour tout, un rythme



pour chaque chose, c'est là que j'espère donc vous emporter, quelques minutes, tout en vous exprimant ma gratitude.

*Premier mouvement – Allegro ma non troppo*

Ah ! Quitter l'École... qui m'a formée, aux abords de ce bassin, ombilic de notre petit monde, et Dieu sait si j'ai pu être « *Ernest addict* » à la fin des années 1980 – un heureux décor pour rédiger son DEA, sa thèse ou corriger les premières copies de DEUG recueillies à l'université de Nanterre.

Je veux dire merci pour une double formation complète et d'une qualité qui n'est plus à démontrer, sans trop sombrer dans l'autocongratulation qui nous caractérise souvent, nous, normaliens :

D'abord celle que je dois à mes caïmans, après mes professeurs de khâgne, et en particulier au département d'Histoire, à mon caïman de tutelle, Françoise Autrand, à Christian Baudelot, l'âme et l'artisan du laboratoire de Sciences sociales, qui, modestement implanté dans le vieux pavillon Rataud, m'offrit de découvrir les joies d'un vrai travail d'équipe autour de l'enquête « BN », belle illustration de cette formation à la recherche par la recherche, interdisciplinaire, que dispense l'ENS. Formation fondée en grande part sur ce merveilleux laboratoire qu'est la Bibliothèque : je fus comme presque tous éblouie et impressionnée à la fois en découvrant ces grandes salles ouvertes sur les livres – puis rassurée, réconfortée par l'accueil chaleureux et compétent d'Aline (Thélu) et Anne (Carrier), sans imaginer qu'un jour j'aurais à préparer leur pot de retraite. Formation prolongée ensuite au département d'Histoire de Nanterre grâce à mon directeur de thèse Philippe Levillain et à Alain Plessis, président du jury de cette même thèse.

Et puis, dans le sillage de l'enquête « BN », la deuxième rencontre avec la Bibliothèque, côté coulisses cette fois, avec monsieur Petitmengin tout d'abord, qui me proposa un poste d'agrégé-préparateur à la bibliothèque de Jourdan en 1995, pour financer la fin de ma thèse. J'ignorais alors que cette opportunité, cohérente avec mon sujet de recherche, signerait, après trois ans d'enseignement à Nanterre, une véritable conversion professionnelle et précipiterait ma rencontre avec un genre nouveau de responsabilités : encadrer – je préfère *animer* – une équipe. En 1995, je fus affecté au site de Jourdan où des personnes – Anne et André en étaient – m'ont accueillie avec respect et confiance en ma motivation, même si l'équipe se trouvait dans l'étrange situation d'apprendre son métier à son « chef ». Pour moi, cela signifiait surtout : apprendre à ne pas travailler seule, apprendre à ne pas tout maîtriser, à diffuser l'information, à déléguer. En 1997, monsieur Petitmengin me désigna, avec Liliane Zweig et Serge Torrès, membre de l'équipe de projet d'informatisation sous la houlette de Danièle Ablin à qui l'École doit plus qu'elle ne le sait – en tout cas



la qualité de l'informatisation des bibliothèques. Je remercie l'équipe de direction d'Étienne Guyon, mesdames Trédé et Bénard, monsieur Bonhotal et, bien sûr, monsieur et madame Boulez, monsieur Petitmengin, qui – signe avant-coureur ? – m'avaient déjà brièvement initiée, avec Gérard Bizeul, à la gestion de la bibliothèque d'agrégation d'histoire en 1991.

Enfin arriva 2001 et la nomination à « Ulm » : ceux qui n'ont pas fréquenté assidûment le site de Jourdan ne peuvent tout à fait sentir ce que renferme l'expression « aller à Ulm » prononcée par un jourdanien fervent... mélange d'appréhension et d'admiration refoulée, de sentiment d'étrangeté et de fatalisme devant l'attrait supérieur que finit souvent par exercer le 45.

Élève de la première promotion mixte à l'internat (1986 L), logée au 45 en première année, je ne pouvais tout à fait partager ce sentiment mais je confesse que faire acte de candidature à la succession de Pierre Petitmengin, « PPM » le Grand, l'illustre, n'a pas été une évidence. Autocensure puis décision *in extremis*, après plusieurs manœuvres conjointes de persuasion venues de l'équipe de projet et de mon cher ami François, coup de théâtre : Gabriel Ruget m'a choisie je crois comme *outsider*, la candidate la plus jeune, engagé à cela par Jean-Noël Jeanneney, Christian Baudelot, Francis Wolff et Pascale Briand. Je les remercie de leur confiance. Il y eut là une équipe avec laquelle j'ai aimé travailler et découvrir l'École dans ses enjeux politiques les plus élevés, lors des réunions directoriales du lundi matin, où je goûtais particulièrement, comme d'autres, les informations sur la politique internationale en plein essor, précises, concises, et toujours prodiguées avec esprit et justesse par Laurence Frabolot.

Bien sûr, j'ai encouru le scepticisme de certains grands caïmans... l'un d'eux s'exclama en me croisant dans l'Aquarium : « Trop jeune ! » Ce à quoi je répondis aussitôt sur le même ton espiègle : « Peut-être trop femme surtout ? »

Des encouragements sincères me sont venus des collègues des promotions voisines en âge et de plusieurs collègues des services centraux : Christiane Davaud, Michèle Ripert, Ariane Fréhel, Patrick Belmonte et Lucie Marignac, entre autres que je ne peux tous nommer – je les en remercie aujourd'hui.

« Ulm » signifiait un changement d'échelle plus qu'un nouvel apprentissage – je me trouvai soudain plus loin du livre en pratique... et beaucoup plus sollicitée. Marianne Bastid-Bruguière, présidente de notre conseil des Sages, me donna aussitôt ce bon conseil que je n'ai sans doute pas su suivre autant qu'il le fallait : « Il faudra vous protéger. » Pourtant j'ai bénéficié du soin attentif de deux secrétaires et assistantes précieuses : Liliane Daurade puis Maryse Laurence, toujours soucieuses de me « protéger » justement. Je me souviens encore de la voix ferme de Liliane répondant au téléphone : « Qui la demande ? »

Rassurez-vous : le premier est aussi le plus long mouvement de la pièce !



Merci donc à ces deux groupes de maîtres, le second étant plus méconnu dans ce rôle, qui m'ont appris deux, presque trois, métiers : enseignant, chercheur et bibliothécaire.

Merci aux Sages, à leur présidente Marianne Bastid-Bruguière, merci à l'éphémère mais non moins attentive COFIBIB ou Commission financement des bibliothèques, merci aux Anciens et Amis, à l'Institut, à la Fondation de l'ENS, merci aux deux premières fondations familiales qui montrent le chemin pour aider financièrement les bibliothèques de l'École.

#### *Deuxième mouvement – Lento*

Je citerai en substance le mot de M. Petitmengin au moment de la passation : « Une bibliothèque c'est comme un paquebot, il faut réfléchir à deux fois avant de changer de cap et prendre son temps. »

J'ai eu la chance d'entreprendre avec mes collègues des chantiers au long cours :

L'informatisation en réseau et la rétroconversion, entamés depuis 1997 – étude préalable en 1997-1998, début du premier récolement de l'histoire de la Bibliothèque, rédaction du cahier des charges en 1998-1999, appel d'offres et marché public en 1999-2000, notification du marché avec Innovative en mars 2000, ouverture du catalogue commun le 2 avril 2001, ouverture du prêt informatisé à Ulm-lettres en 2004 et, tout récemment, dans les bibliothèques scientifiques – treize ans déjà depuis l'étape de la conception !

Qui dit lenteur dit patience...

L'attente du nouvel immeuble Rataud, le NIR, nous a tous beaucoup occupés ; notre slogan était devenu : « Tenir jusqu'au NIR ! » face à l'engorgement des rayonnages, la descente des thèses au sous-sol par le passe-plat de la salle 5... et leur remontée trois ans plus tard ! Le refoulement de quelque 20 kilomètres linéaires d'ouvrages sur les rayons anciens et nouveaux.

L'attente de la rénovation du campus Jourdan...

Et avez-vous idée par exemple du temps que prend la naissance d'une cote ? Pour la petite dernière, S Phi P (cote de psychologie créée dans notre classification thématique des ouvrages au sein des cotes de philosophie), merci aux coteurs et aux caïmans de philosophie qui nous ont aidés dans cette gestation de deux à trois ans.

Le métier de bibliothécaire est un métier du temps long à bien des égards car tout projet en bibliothèque est en quelque sorte multiplié par le nombre de volumes et, lorsqu'il y en a 600 000 comme ici, cela devient vite titanesque ! N'y voyez pas trop le fil de la métaphore maritime – quoique – nous verrons plus tard que le paquebot prend souvent l'eau, hélas...

Autant dire que les chantiers de bibliothèque, dans la culture de projet qui règne, deviennent très vite de « vieux projets qui traînent... ». Difficile de motiver les bailleurs



de fonds, privés comme publics d'ailleurs, ainsi que les équipes pour retrouver un second souffle ! Seule solution : adopter le tempo juste et le tenir, voire le soutenir, considérer l'investissement de long terme que représente un catalogue complet, riche d'informations de qualité que jusqu'alors on n'avait jamais pu interroger avec autant de précision.

Parce qu'en même temps, ce qui est réconfortant avec les bibliothèques, c'est qu'elles sont faites pour nous survivre : on y passe, comme lecteur ou comme bibliothécaire, on y fait son miel et on y donne son temps, mais la sédimentation continue par delà les destins et les carrières.

Ce n'est donc pas à un bilan, bien présomptueux, de mon directoire que je me livre ici : il y a une vanité de l'exercice dans tous les sens du terme. Le temps long évoqué induit des décalages importants entre la décision politique, la programmation et la réalisation au service des lecteurs. C'est ainsi qu'on me félicite souvent pour le NIR... ou, au contraire, que l'on m'interpelle alors que le programme était décidé dès 1995 ! Y avaient assidûment travaillé le directeur Étienne Guyon, Liliane Zweig aux mathématiques, Pierre Petitmengin et Françoise Dauphagne aux lettres.

Juste quelques indicateurs statistiques dont les audits sont friands : j'aurai connu 5 contrats quadriennaux, acquis 95 000 volumes en 5 marchés de livres successifs, accueilli 3 000 élèves et étudiants des promotions successives et croissantes, rédigé avec mes collègues quelques milliers de pages de cahiers des charges et de rapports divers, refoulé plusieurs kilomètres d'ouvrages sur les rayons lors des déménagements, avec mes collègues et collaborateurs. C'est là un autre motif de l'humilité que doit conserver le bibliothécaire : le travail, partant le bilan, est toujours éminemment collectif. Impossible de « jouer perso » en bibliothèque où le circuit du livre est menacé dans toutes ses interactions et la fluidité de son procès.

Collectives aussi les réactions aux péripéties qui ne manquent pas de survenir dans ce temps long, et que je m'efforcerai aujourd'hui d'évoquer avec rapidité et humour en oubliant le stress, le découragement ou l'exaspération qu'elles ont pu susciter en leur temps.

### *Troisième mouvement – Scherzo/Agitato*

Variations sur un thème aquatique ? fugue en forme de fuite ? ou les malheurs d'une bibliothèque qui recueille régulièrement les eaux courantes, usées, pluviales, ou même celles des appareils de climatisation censés garantir les conditions idoines de conservation. La liste « travaux@ens » est encombrée de nos litanies et demandes urgentes d'intervention, sans compter, bien sûr, l'inondation d'août 2003 et la mobilisation de tous les personnels d'astreinte autour de madame Meston de Ren et des chefs de service présents.

On me dira : « Quoi de plus naturel pour un paquebot ? » Dans ces moments-là, la Bibliothèque me semblait plutôt un frêle esquif, secoué, ballotté en tous sens.



Sans compter le vent de la lutte ! – la crise des frais de bibliothèques fin 2006, la mobilisation collective du printemps 2009, le perpétuel souci du sous-effectif, un des constats les plus forts de la récente mission conduite par l'Inspection générale des bibliothèques.

D'autres services, plus encore que la Bibliothèque, ont connu ces accélérations du tempo autour des multiples et diverses missions d'audit : IGF, IGAENR, AERES, LRU, Cour des Comptes, tandis que LOLF et RCE dessinaient le nouveau paysage réglementaire et financier de notre institution. Volontairement, je n'expliciterai pas tous ces sigles : ainsi, ils disent assez l'avènement d'un nouveau paysage universitaire qui vit dans une temporalité bien souvent étrangère aux nécessités bibliothéconomiques, à ceci près qu'il prône la coopération et qu'en la matière les bibliothèques ont une longueur d'avance. Le coopératif, le collectif sont consubstantiels à leur fonctionnement et ce non point seulement pour faire des économies d'échelle. Merci aux collègues de nos partenariats documentaires – Alliance Paris Universitas, PSL-Paris Sciences et lettres Quartier latin, Cadist Sorbonne, Club Millennium... et merci aux lecteurs !

Or seul un tempo juste permet de fédérer réellement les énergies d'une équipe autour d'un projet commun et d'une mission commune. N'oublions pas les missions, en effet, quand nous concevons de beaux projets ! Le tempo juste est seul garant des vrais investissements et de l'efficacité véritable pour une belle institution telle que l'ENS et pour toutes les belles volontés que je vois chaque jour s'y déployer. Je lance ici un merci collectif car je ne peux citer chacun même si je pense à Martine au pluriel – Bretheau et Bonaventure –, Christian et Philippe, Claudie, Julien, Véronique, Marco, Alex, Gilbert, Anne-Marie et Dominique, au chef et au pâtissier !

#### *Quatrième mouvement – Finale*

Où l'on rassemble toute l'énergie pour finir en beauté.

L'énergie et le mouvement se communiquent : quelqu'un bouge et tout bouge, imperceptiblement parfois, et pas seulement celui ou celle qui part. Mon admiration et ma gratitude vont d'ailleurs à l'équipe de la Bibliothèque qui a déjà montré son aptitude à évoluer face à mes défaillances de cette année singulière et à faire advenir une organisation d'intérim qui me semble pouvoir en grande part perdurer au meilleur profit du service.

Dernier mouvement en date : l'extension des horaires jusqu'à 19 heures ! Selon une volonté politique forte de madame la directrice qui a donné des moyens supplémentaires, grâce aussi à l'attention d'Estelle Oudot qui a entendu et pris en compte les conditions exposées par les personnels, grâce enfin au beau travail de l'équipe de direction réorganisée : Blaise (Wilfert-Portal), Clarisse (Pradel), Danièle (Ablin), David (Schreiber), Gilles (Sosnowski), sans oublier Estelle (Boeuf), qui s'occupe du petit Amir né cet hiver.



Je fais ici l'éloge d'une mobilité bien comprise et non systématique ; je remercie ma fidèle amie Ariane (Fréhel, directrice des ressources humaines), exemple d'énergie et de mobilité au service de l'École, de m'y avoir initiée.

Ce départ est une bonne chose pour la Bibliothèque et pour l'École ; c'est la promesse, quel que soit le candidat retenu, de voir advenir une énergie nouvelle ou renouvelée prendre le gouvernail de ce grand bâtiment. Espoir aussi de la savoir en meilleure posture pour fédérer les compétences et les énergies de toutes les bibliothèques de l'ENS, selon la volonté de la direction et les termes de la négociation quadriennale. Je forme le vœu, pour la future direction du service commun documentaire, qu'elle puisse toujours compter sur cette volonté politique ferme de la future présidence de l'ENS en faveur de ses bibliothèques.

« Ah ! Quitter l'ENS ! », ou devrais-je compléter en forme de petit clin d'œil au slogan de l'ouverture sociale : « Quitter l'ENS, c'est possible ! »

Pour votre servante, il est temps de partir et d'entamer sa « seconde partie de carrière » comme on dit... et il faut bien le confesser, à 45 ans, sa deuxième partie de vie !

Sur cette suite, les procédures en cours me font rester discrète mais en tout cas ce nouveau poste m'offrira, pour la première fois, vraiment l'occasion de travailler ailleurs que là où j'ai été formée, ce qui n'est pas anodin.

Quand je dis « votre servante », ce n'est pas seulement une politesse ni une coquetterie : j'ai aimé servir, vous servir, chers lecteurs, servir à vos côtés, chers collègues, servir l'institution sans servilité, chère directrice, chers directeurs, servir les causes et les combats qui me semblaient justes pour cette École, et je vous remercie tous de m'avoir offert ce temps-là.

*Da capo ?*

Non, je plaisante – soupir ou demi-soupir... silence et salut.

#### Note

1. Fondation de coopération scientifique créée officiellement au *Journal officiel* du 10 juillet 2010.





# LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'ouverture sociale des ENS, *Françoise Brissard*  
Les concours littéraires, *Jean-Thomas Nordmann, Jean Hartweg*



---

## L'OUVERTURE SOCIALE DES ENS

### État des réflexions du groupe de travail sur « l'ouverture sociale » présenté au conseil d'administration de l'a-Ulm du 13 mars 2010

**A**fin de poursuivre le travail engagé par son président Jean-Claude Lehmann sur l'avenir de l'École<sup>1</sup>, notre association s'est dotée de groupes de réflexion sur les thématiques essentielles au développement du prestige et au maintien de l'originalité de l'institution.

Un groupe de réflexion sur l'ouverture sociale des ENS s'est ainsi réuni au cours de l'année 2009, en liaison avec nos homologues de l'ENS de Lyon. Un premier rapport d'étape a pu être dressé en septembre 2009 et présenté à notre conseil d'administration, au moment même où le sujet de l'ouverture sociale des grandes écoles venait sous les feux de l'actualité et où la direction de l'École, qui apportait depuis deux ans déjà son soutien au programme Talens<sup>2</sup>, a décidé de s'engager directement en créant le PESU (Programme pour l'égalité scolaire et universitaire). Ce dernier a pour vocation de reprendre l'activité de Talens, de l'évaluer et de lancer d'autres programmes pour approfondir la connaissance du sujet.

Il est donc temps pour l'a-Ulm d'être force de proposition et partenaire actif de ce qui va s'engager. Les constats effectués par notre groupe « Ouverture sociale », et les axes de travail qu'il a pu dégager permettent, nous le pensons, d'apporter notre contribution à ce vaste chantier.

#### Les données

Notre groupe a tout d'abord souhaité réunir les faits et les rendre accessibles. À partir des données communiquées par le service de la scolarité, nous avons pu relayer le travail entrepris par Sophie Fermigier (directrice des études littéraires) et Arnaud Riegert (président de Talens en 2009), et publier la répartition des élèves de la promotion 2008 selon les catégories socio-professionnelles familiales<sup>3</sup>. Nous venons de faire de même pour les élèves de la promotion 2009.

J'ai par ailleurs représenté notre association aux réunions du groupe « Ouverture sociale » des grandes écoles, fort dynamique et constitué de représentants de (presque) toutes les grandes écoles et de nombreuses classes préparatoires. Ces échanges, toujours



très intéressants, manifestent l'abondance et la qualité des initiatives prises par les uns et les autres, et un souci constant de précision quant à la définition de « l'ouverture sociale » : il ne s'agit pas de se fixer essentiellement des objectifs territoriaux (davantage d'élèves issus des ZEP) ou de mettre l'accent sur les « minorités visibles », mais d'ouvrir l'accès à des jeunes gens d'origine diversifiée, y compris issus de milieux modestes (en termes de catégories socio-professionnelles), de zones rurales et de petites villes comme de banlieues (il faut d'ailleurs savoir que les notions de « boursiers » et de catégories socio-professionnelles familiales ne se recourent pas totalement).

#### Les axes de travail

Même si nous convenons tous que les causes de l'endogamie sont à rechercher en amont (le lycée), voire bien en amont (le collège), il est néanmoins essentiel que chacun prenne sa part dans la volonté de faire évoluer une situation qui semble quelque peu figée, critiquable et pas très satisfaisante pour l'avenir.

Les classes préparatoires ont d'ores et déjà fait des efforts importants et couronnés de succès : l'objectif des 30 % de boursiers est globalement atteint. De même, le travail de tutorat initié par de nombreux élèves de grandes écoles (et particulièrement la nôtre) commence à porter ses fruits... mais risque pour l'instant de ne pas profiter aux ENS.

Tout d'abord, parce que le dispositif (repérage dans les lycées d'élèves volontaires et brillants ; travail de soutien, de tutorat ; « élévation de l'ambition » ; aide matérielle et pratique...) profitera sans doute en dernier aux écoles les plus sélectives ; mais surtout parce que la baisse de notoriété « grand public » des ENS leur fait perdre du terrain dans l'imaginaire collectif, face à des concurrents développant une politique de communication et d'image très active.

Les faits principaux retenus par notre groupe sont donc de deux ordres.

1. Un recrutement actuel très endogame, ce qui n'est pas radicalement nouveau mais tend à s'accroître (les « prépas qui intègrent » sont en nombre extrêmement réduit, et accessibles aux familles dotées des moyens et des informations leur permettant, en amont, d'engager leurs enfants sur les chemins favorables). L'écart avec le projet initial de l'École pose ainsi plusieurs problèmes en termes d'image, de place de l'École dans notre société (et même, à mon sens, de devenir professionnel des élèves).

2. Le sujet est officiellement posé au plus haut niveau : la particularité des ENS ne les exonérera pas d'imaginer des voies pour faire évoluer leur recrutement.

J'y ajoute un commentaire personnel : l'arrivée « d'élèves de la diversité » dans certaines écoles, loin de nuire à leur prestige, a constitué au contraire un axe de développement de leur « marque ».



Un dernier volet reste à décrire, et fait actuellement l'objet de recherches fort intéressantes : celui de la sélectivité des épreuves de concours, et de l'équilibre des disciplines (les langues anciennes, les langues vivantes, les mathématiques sont, d'une certaine manière, des « marqueurs sociaux »... et sont pourtant légitimement au cœur de notre recrutement).

L'inventaire des voies à explorer nous a conduits dans trois directions.

1. Une réflexion sur le concours et sur les admissions : ouvrir la sélection internationale au-delà des pays développés ? À partir d'un premier bilan des modalités d'admission des étudiants de diplôme, définir une politique d'ouverture ? Associer sélection en amont et sélection en aval pour diversifier le concours ?

2. Un travail de fond sur la didactique et la pédagogie (que va sans doute engager le PESU, et auquel nous pourrions être associés) : c'est un sujet qui, par définition, relève de la spécificité des ENS.

3. Un plan de communication en direction du grand public des parents, et de relais que constituent les professeurs de lycées et de classes préparatoires : il faut en effet que l'accession aux ENS représente un rêve qui baigne la société française toute entière, de sorte que le recrutement des meilleurs se fasse à partir de la base la plus large.

C'est sur ce dernier point, en particulier, que notre association peut apporter une contribution essentielle : au travers de son réseau d'anciens (tout particulièrement ceux qui enseignent en classes préparatoires), en participant à un effort de représentation dans des forums ou salons, et plus largement au travers d'une diffusion de la pensée et de la présence normaliennes.

Françoise Brissard (1967 L)

## Notes

1. Voir le rapport « Quelle ENS pour le XXI<sup>e</sup> siècle » publié dans le numéro 5 de *L'Archicube*.
2. Rappelons que l'association Talens a développé un programme de tutorat en faveur de lycéens d'établissements partenaires (en banlieue et en régions) dont nous avons déjà parlé dans les numéros 5 et 6 de *L'Archicube*. Notre association a honoré la première présidente de Talens, Claire Scotton, en lui décernant le prix Romieu 2007.
3. Le choix des indicateurs de diversité sociale a fait l'objet d'un débat au sein du groupe « Ouverture sociale » de la Conférence des grandes écoles : ont été retenus le taux de boursiers de l'enseignement supérieur et la répartition en CSP (catégories socio-professionnelles) des étudiants entrant dans les établissements. Ni l'un ni l'autre de ces indicateurs ne sont irréprochables, mais ils ont le mérite d'exister et de permettre des comparaisons. La répartition en quatre catégories de CSP : CSP -, CSP intermédiaires, CSP +, CSP enseignants a été jusqu'ici privilégiée : le constat de départ est que dans toutes les Écoles les deux dernières catégories sont sur-représentées, et qu'il s'agit donc de faire progresser les deux autres.



## CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION DU CONCOURS LITTÉRAIRE

Pour donner suite à des observations formulées par Michel Poirier lors de la dernière assemblée générale, le 30 janvier 2010, le conseil d'administration de l'association a décidé, sur ma proposition, de former un groupe de travail chargé de réfléchir sur l'évolution du concours littéraire, notamment dans la perspective de la mise en place, dès cette année, d'épreuves communes avec les concours de recrutement d'autres écoles. Ce groupe de travail a tenu plusieurs réunions, consacrées entre autre à l'audition de personnalités parties prenantes à la préparation et à l'organisation du concours. Conformément aux principes qui ont encadré l'action du groupe de réflexion sur l'avenir de l'École, il a paru de bonne méthode d'établir un « état des lieux » à partir duquel pourrait s'organiser une consultation des membres de l'association sur les principales questions soulevées.

La pièce maîtresse de cet état des lieux consiste dans un historique du concours littéraire au XX<sup>e</sup> siècle rédigé par Jean Hartweg (1966 I), professeur honoraire de première supérieure au lycée Fénelon et rapporteur du groupe de travail.

D'ores et déjà cet examen historique montre l'ampleur des transformations du concours et conduit à formuler des interrogations qui mettent en cause la nature et la vocation de l'École : en l'absence de concours de sortie et de par la diversité des parcours qu'elle permet, c'est par le concours d'entrée, principal élément fédérateur, qu'on a pu, certes de façon plaisamment cavalière, définir l'ENS de la rue d'Ulm. Des les lendemains de la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960, le concours littéraire ne change ni dans sa structure ni dans son programme (même si l'on peut constater des différences dans les attentes du jury concernant les épreuves de composition française) et sa permanence fixe une certaine forme d'humanisme scolaire et universitaire. À partir de 1969 et plusieurs décennies durant les options se multiplient et conduisent à un double mouvement de diversification et de spécialisation qui contraste avec la prépondérance des éléments communs qui caractérisait la période précédente. C'est dès le concours que s'individualisent les vocations de philosophe, de littéraire ou d'historien, tandis que grandit le nombre des langues et des disciplines complémentaires offertes aux choix des candidats et que s'affirme la place des sciences humaines. La « culture générale » que l'École s'enorgueillit de défendre et d'illustrer trouve-t-elle son compte dans la fixation de programmes limitatifs qui, auparavant, ne régissaient que les épreuves d'histoire ? Peut-on parler encore d'une même formation de base pour définir et identifier le normalien ou la normalienne « littéraire » ? Préludant à la mutualisation, c'est-à-dire à des épreuves communes et des programmes partagés avec d'autres écoles, l'augmentation du nombre des examinateurs liée à cette diversification ne va-t-elle pas retirer au concours ses dimensions artisanales et comme familiales ?



Sur tous ces points, et sur bien d'autres, que la lecture de cet historique peut suggérer, nous souhaitons recueillir votre avis et vos observations afin de parfaire l'information de tous et d'ouvrir, au sein de l'association, un débat nécessaire et urgent. C'est à un échange que nous vous convions.

Jean-Thomas Nordmann (1966 l)

## HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DU CONCOURS LITTÉRAIRE

**E**n 1994, l'École normale supérieure a célébré son bicentenaire en rappelant que son histoire a été d'abord troublée : admission sur dossier, pour un stage de quatre mois seulement, de 1 300 à 1 400 candidats à l'enseignement auxquels de grands savants, Lakanal, Monge, Laplace, Lagrange, devaient transmettre des connaissances scientifiques, tandis que, de façon moins convaincante, Bernardin de Saint-Pierre leur enseignerait la morale, Sicard « l'art de la parole » et La Harpe la littérature. L'expérience, trop courte, n'eut pas de suite. C'est donc sur le principe du concours que Napoléon fait rouvrir l'École par un décret du 17 mars 1808, confirmé par le règlement du 30 mars 1810. Sous la Restauration, le concours ouvre et conclut les études à l'École : en 1821, les normaliens peuvent se présenter à la toute nouvelle agrégation sans devoir effectuer un stage préalable. Sous la monarchie de Juillet, les épreuves préfigurent ce qui existera plus tard : dissertation philosophique en français, discours latin, version latine, thème grec, pièce de vers latins libres. Mais les sujets sont encore dictés par l'autorité religieuse : « Établir les rapports essentiels de la psychologie et de la théodicée en s'attachant à mettre en lumière cette vérité : que la science de Dieu est le but et le couronnement de la science de l'homme ; la science de l'homme est la base de la science de Dieu. » À l'époque de Casimir Périer, l'Église veille à former des fonctionnaires éthiques et responsables...

Le témoignage de Paul Dimoff, normalien spécialiste de Chénier, permet de déterminer ce qu'était le concours de la rue d'Ulm au tournant du siècle, en 1899. D'abord, pas de programme : « On ne demandera aux candidats, écrit-il citant le règlement, que les connaissances nécessaires à un homme vraiment cultivé. » Tout est dans l'adverbe « vraiment » : Dimoff sait que l'on attend des candidats « une culture générale très vaste », comprenant notamment la connaissance des monarchies hellénistiques. Le menu du concours est étrangement voisin de celui qui a prévalu jusque dans les années 1960. Comme la création du monde, l'écrit du concours comporte six jours d'épreuves, dont les principales sont appelées « compositions » : composition française le lundi ; composition de philosophie le mardi ; composition d'histoire le mercredi ; composition latine le jeudi ; version latine le vendredi ; thème grec le



samedi. Latin et grec sont déjà, à cette date, des épreuves techniques. Originaire d'Alger, Paul Dimoff doit prendre deux fois par semaine les leçons d'un grammairien polonais, Wiezerski, pour s'entraîner à la composition latine : la langue de la Diète n'est pas familière aux Algérois. C'est le chant du cygne : l'année 1905 amorce, avec la réforme d'Ernest Lavis, la séparation au moins partielle des langues anciennes et du concours littéraire. Certes, les épreuves communes comportent toujours composition française, composition philosophique, composition d'histoire et version latine. Mais même pour les littéraires, la version grecque devient une option, à laquelle le candidat peut préférer une composition en anglais ou en allemand. Discours latin et thème grec disparaissent. On peut désormais devenir normalien littéraire sans avoir fait de grec et normalien scientifique sans connaître le latin.

Jusqu'en 1968 inclus, le concours a proposé un éventail d'épreuves restreint, centré sur la culture classique : littérature française, latin, grec. Signe de cette conception du concours : le thème latin était obligatoire pour tous les candidats. À défaut de discours latin, le candidat montrait qu'il savait écrire en latin. L'assise de l'écrit est compacte : trois dissertations : de littérature française, de philosophie, d'histoire ; trois épreuves de langue : version latine, thème latin, version grecque ou composition de langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien). Le point faible du dispositif est la version grecque, car il est admis qu'elle ne peut s'appuyer sur un thème grec et à la différence des épreuves de latin, elle est facultative, puisque le candidat à l'écrit choisit entre grec et langue vivante. Mais la culture classique est, en 1967 encore, suffisamment implantée pour qu'en face des 335 versions latines et thèmes latins, on trouve 270 versions grecques. L'oral comporte, de façon équilibrée, explication française, explication latine, explication grecque, avec un petit passage d'Homère. Une interrogation d'histoire ancienne (la Grèce et Rome) complète cette formation classique. Tous les candidats ont une question de philosophie et une épreuve de langue vivante. Les jurys distinguent LV1, LV2 et hellénistes. La géographie reste absente du concours.

### **L'année 1969 : apparition d'épreuves de spécialités et modernisation du programme d'histoire**

L'année 1969 voit l'apparition d'épreuves de spécialités, avec une conséquence symbolique : le thème latin, emblème de latinité, devient épreuve de spécialistes réservée aux candidats en lettres, classiques et modernes. Chaque discipline a désormais ses spécialistes auxquels sont dédiées des épreuves particulières. Pour les spécialistes de lettres modernes, commentaire de texte français à l'écrit et interrogation d'histoire littéraire « générale », selon la définition d'Étiemble, à l'oral, fondée sur l'étude d'une grande œuvre littéraire ; on est donc à la limite entre explication de texte et



exposé théorique. En philosophie, pour les spécialistes, un commentaire de texte philosophique est prévu à l'écrit ; à l'oral, il faut expliquer un texte philosophique pris dans un programme d'auteurs ; une autre interrogation porte sur la logique. En histoire, le dispositif est plus complexe encore : les spécialistes doivent affronter à l'écrit un commentaire de document portant sur l'histoire médiévale, réservé aux seuls historiens ; à l'oral, l'interrogation d'histoire moderne est destinée aux historiens et géographes ; l'interrogation d'histoire ancienne est commune aux historiens et aux spécialistes de lettres classiques. Ces derniers ont une version grecque à l'écrit et partagent avec les philosophes une explication de texte grec à l'oral. L'évolution s'opère lentement. En 1970, 46 % des candidats au concours sont des étudiants de lettres classiques, 23 % sont des philosophes. Les lettres modernes comptent 11 % des candidats, et les autres disciplines sont au-dessous de 10 % : 9,9 % pour les historiens, 8,4 % pour les linguistes, 1,5 % pour les géographes. Les résultats sont en proportion : 28 candidats admis en lettres classiques, 9 en philosophie, 6 en lettres modernes, 5 en histoire, 3 en langues vivantes, 2 en géographie.

Autre changement notable : le programme d'histoire se modernise, tandis que la géographie fait son apparition à l'écrit. Le rapport de 1969 précise qu'il « s'agit d'une nouvelle épreuve, commune aux historiens et aux géographes ». Le programme porte sur la vie rurale. Deux épreuves sont proposées : la première est une dissertation, dont le sujet est « l'industrialisation de l'Asie soviétique » ; la seconde est un commentaire de carte, qui s'inscrit dans le cadre de l'étude de la ruralité : en l'occurrence, le premier sujet donné en 1969 est l'étude de la localisation de la vigne en France et des grands types de régions viticoles. Quant au programme d'histoire, il était, jusqu'en 1968, centré sur la Révolution française et sur l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle, avec dix questions, dont la principale était « La France de 1800 à 1914 ». En 1969, l'histoire de France doit être étudiée du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1945 ; celle du monde, de 1914 à 1945. Le choix des dissertations de spécialistes en langues vivantes témoigne également de ce changement d'esprit : ce sont des synthèses plutôt que des analyses, dans la perspective de la littérature comparée. Ainsi, la composition d'anglais de 1969 propose de comparer cinq textes allant de *La Tempête* de Shakespeare à *Ulysse* de James Joyce.

### 1983 et la série S

La seconde évolution remarquable se situe en 1983 avec l'apparition de la série « S ». Le jury, présidé par Marcel Roncayolo, directeur d'études à l'EHESS, mesure l'importance de cette évolution. Pour les littéraires, le concours de 1982 aura été le dernier concours « unitaire ». Il s'agit de donner une formation spécifique aux adeptes des sciences humaines, y compris les futurs économistes. On sait que l'économie vise à devenir une « science dure » en multipliant les modèles mathématiques. Après la



logique pour les philosophes, les mathématiques entrent donc au programme de ce second concours, non sans mal. Le jury de 1983 déclare « faibles, voire très faibles » les résultats en mathématiques. L'économie fait l'objet de deux épreuves : un commentaire obligatoire de textes d'économistes, comme Stuart Mill, Pareto, Ricardo ; une dissertation sur un sujet social : ainsi, en 1984, les candidats de l'épreuve à option sont invités à s'interroger sur le rôle de la profession comme critère de classification sociale. Le nouveau profil des candidats amène à reformuler de façon plus brève les sujets de composition française ou de dissertation philosophique : en 1983 la question posée est « Peut-on enseigner la littérature ? » et la dissertation de philosophie a pour libellé : « Le désordre ».

La partition entre concours A/L et concours B/L, en 1992, parachève cette évolution en rendant plus complexe encore le système d'options. L'organisation des épreuves est modifiée par l'arrêté du 5 avril 1991. L'École comporte deux sections, lettres et sciences. On y entre par trois concours, et les trajets possibles revêtent la forme d'une arborescence. Le premier concours, en section littéraire, distingue A/L et B/L (sciences sociales). La section scientifique distingue un groupe informatique, mathématiques, physique ; un groupe chimie-physique ; un groupe biologie-chimie-géologie. Le deuxième concours est réservé aux sciences de la nature et de la vie et s'ouvre à des candidats qui ne sont issus ni des « khâgnes » ni des « taupes » : titulaires d'un DEUG dans ce domaine ; étudiants ayant réussi les examens de deuxième année de médecine et de pharmacie ; titulaires d'un diplôme universitaire de technologie en biologie appliquée. Le troisième concours est réservé à des candidats qui se présentent au niveau de la licence, de la maîtrise ou avec un diplôme d'ingénieur. On voit que cette organisation multiplie les passerelles et ouvre l'école sur l'Université. Le socle du concours reste le même : composition française, philosophique, historique, version latine ou version grecque, version de langue étrangère. Mais les épreuves à option foisonnent, sans que nécessairement le choix (notamment des langues) soit le même à l'oral qu'à l'écrit.

Il faut alors multiplier les garde-fous : ainsi, la composition de langue vivante étrangère à l'écrit doit porter sur une langue différente de celle qui a été choisie pour les épreuves communes. La durée des épreuves doit être modulée : quatre heures pour le commentaire d'un texte français ou d'un texte philosophique, mais six heures pour la composition de langue vivante étrangère, de géographie, d'histoire de la musique. À l'oral, les épreuves sont préparées en une heure et l'interrogation dure trente minutes, sauf en musique et en arts plastiques, où les candidats ont besoin de six heures de préparation pour donner leur mesure. Les candidats des préparations provinciales et peu nombreuses ont l'impression de suivre un jeu de piste, et l'on n'est pas loin, parfois, du délit d'initiés, tant l'organisation du concours est complexe.



### **La mutualisation des épreuves**

La dernière évolution du concours est liée à ce que l'on appelle « mutualisation », avec la constitution de banques communes d'épreuves pour les ENS de la rue d'Ulm, de Lyon (École normale supérieure de sciences humaines), et ENSET (ex Cachan). Cette évolution va dans le sens de l'Histoire : « Sèvres » et « Ulm », d'une part, « Fontenay » et « Saint-Cloud » d'autre part, ont déjà fusionné pour des concours mixtes, ne séparant plus candidats et candidates. Elle s'inspire des concours scientifiques, qui proposent, par domaine de compétence, nombre d'épreuves communes. Elle répond à un besoin : nombre d'hypokhâgneux lorgnent vers les Instituts d'études politiques, de plus en plus attractifs, ou se réorientent vers des écoles de commerce comme HEC ou l'ESSEC. Le nombre de candidats est tel qu'un bon khâgneux a une chance sur vingt d'intégrer une école normale. La mutualisation stimule les étudiants littéraires en augmentant significativement les débouchés. Mais on ne peut négliger la connotation que ce terme de « mutualisation » a prise, notamment dans le domaine éducatif et hospitalier. Il s'agit aussi de réaliser des économies, de rationaliser les choix budgétaires en constituant des pôles d'excellence. Qu'advient-il, dans ces conditions, de petites préparations incapables de fournir tout l'éventail des options à des candidats à la fois inquiets et opportunistes ?

### **Réflexions sur le concours littéraire**

On n'affronte pas seul de tels problèmes. C'est pourquoi, dans le cadre de l'Amicale, purement consultatif, nous avons choisi de donner la parole à des enseignants de l'École normale, à des collègues de khâgne, dont plusieurs avaient déjà pris part à des réunions de réflexion sur la réforme du concours. On peut retenir les suggestions suivantes.

L'attrait croissant des sciences politiques sur les étudiants des filières littéraires doit être pris en compte. Mais si la confrontation entre littérature et politique est riche d'enseignements, elle ne doit pas mener à traiter les textes littéraires comme autant de documents pour servir à l'étude de l'idéologie.

La question des langues anciennes, latin et grec, est essentielle. On voit mal comment une perspective humaniste pourrait être préservée avec un concours qui ignorerait l'origine et le fondement de nos humanités. C'est pourquoi l'initiation à la langue autant qu'à la civilisation latine a été rendue obligatoire dans toutes les hypokhâgnes préparant à la rue d'Ulm. On peut envisager qu'un rapprochement entre la rue d'Ulm et l'ENS de Lyon généralise cette obligation à toutes les hypokhâgnes.

Encore faut-il que la séparation entre questions de culture latine ou grecque (Grecs, Romains et barbares) et traduction et étude littéraire des textes ne compromette pas ce bel élan. La pierre de touche de la pratique d'une langue ancienne demeure la



version, qui, comme chacun sait, est un exercice de maîtrise du français. Peut-on envisager, pour ceux qui n'auraient pas pratiqué suffisamment le latin ou le grec, une version véritablement littéraire sur un texte de langue étrangère – par exemple Henry James pour les anglicistes, Rilke pour les germanistes ?

Le mariage entre deux cultures différentes, programme d'œuvres comme à l'agrégation pour l'ENS-LSH, questions générales (le roman ; l'œuvre et l'auteur) pour la rue d'Ulm, pose un délicat problème d'adéquation. En outre, l'inflation des publications parascolaires doit rendre vigilant sur l'utilisation d'une vulgate qui constitue un « prêt à penser » : ainsi, *Qu'est-ce que la littérature ?* Pour traiter « l'œuvre et l'auteur ».

Dans tout concours, c'est en définitive l'intérêt et la pertinence du sujet qui permet d'apprécier le bien-fondé des réformes opérées. C'est pourquoi les réactions des préparateurs aux sujets et aux rapports proposés doivent être prises en compte. Le jury a montré en 2009 son souci de garantir l'équité dans la correction des différents lots de copies par des examinateurs de plus en plus nombreux. Mais il faut éviter que de l'artisanat on passe au stade industriel. En tout état de cause, la qualité et la correction des sujets proposés aux candidats sont un gage de sérieux dans l'établissement et la relecture des sujets.

Jean Hartweg (1966 l)

# LES NORMALIENS PUBLIENT

*Jean-Thomas Nordmann*

*Jean-Pierre Hulin*

*Wladimir Mercouroff*

*Lucie Marignac*





---

*Jean-Thomas Nordmann (1966 l)*



Des pages déjà publiées, qui ont la saveur de l'inédit et qui vont à l'essentiel, voilà le paradoxe que matérialise la publication par Michel Jarrety (1974 l) de *Souvenirs et réflexions* de Paul Valéry (Bartillat 2010). Nous avons dit naguère l'importance décisive de la somme biographique sur Valéry publiée en 2008 par Michel Jarrety ainsi que les remaniements de l'image du poète qui s'ensuivaient. Ce recueil apporte d'utiles illustrations au personnage d'homme public, écrivain d'innombrables pages de circonstance – souvent des travaux alimentaires –, incarné par Valéry durant l'entre-deux-guerres. Il regroupe des textes qui, sans raison apparente, n'avaient pas figuré dans les ensembles publiés du vivant du poète ou peu de temps après sa disparition, et ces textes méritaient en effet de redevenir accessibles. Deux parties correspondent aux deux termes du titre retenu ; la première fait revivre des amitiés de jeunesse, telle celle de Pierre Louÿs rencontré à Montpellier dès 1890, ou celle de Marcel Schwob qui facilite, en 1894, le voyage du poète en Grande-Bretagne et lui permet de rencontrer George Meredith ; elle comprend aussi de précieux hommages à Paul Souday, qui contribua à « lancer » *La Jeune Parque*, à Henri de Jouvenel et à Albert Thibaudet ainsi que de suggestives notules sur le va-et-vient de la fantaisie à l'émotion dans la poésie de Fargue. La seconde partie du volume rassemble des pages relatives à des questions de littérature générale : de l'idée d'une « bourse des valeurs littéraires », sorte de commission chargée de centraliser les offres et les demandes de traductions et ainsi d'évaluer financièrement les œuvres à celle d'un « bureau de l'état civil de la langue française » chargé de recueillir, sur des fiches, tous les mots français afin de constituer un musée de la langue (projet que le CNRS devait réaliser plusieurs décennies plus tard avec l'élaboration du *Trésor de la langue française...*), les suggestions ingénieuses ne manquent pas. On lira aussi avec beaucoup d'intérêt les pages dans lesquelles Valéry s'interroge en 1928 sur l'avenir



de la littérature déjà confrontée au défi de l'audiovisuel, ainsi qu'un « discours sur le cinéma » prononcé dix ans plus tard pensé non sans inquiétude, mais moins sommairement que par Georges Duhamel, comme art des masses et comme mélange instable du réel et de la fiction. Quant à la quintessence de bien des thèmes développés dans les articles des différents volumes de *Variété*, on la trouvera dans un bref article « Mon œuvre et moi » ainsi que dans le préambule d'un volume publié en 1928 et qui fait apparaître et l'idée et le terme de « poétique » avec son archaïque graphie, qui devait donner son nom à la chaire du Collège de France créée pour le poète en 1937. On ne saurait enfin négliger plusieurs textes qui montrent à quel point Valéry s'est impliqué dans les activités de l'Institut international de coopération intellectuelle qui, sous l'égide de la Société des Nations, tendait à reconstituer une République des lettres dans un continent morcelé par la Première Guerre mondiale. Au travers de ces institutions, l'engagement européen de Valéry aura été sans faille. Il fonde et explique le très beau discours prononcé le 12 septembre 1939 qui, en rupture avec le « bourrage de crâne » pratiqué par tant d'écrivains se garde de confondre nazis et Allemands et envisage le conflit comme une guerre de libération d'une Allemagne asservie par le totalitarisme. Tous ces textes, et quelques autres, sont parfaitement éclairés par des introductions et des commentaires dans lesquels l'exactitude le dispute à la sobriété.

Aucune contribution réunie par Donatien Grau (2006<sup>1</sup>) dans le recueil *Tragédie(s)* publié par les éditions rue d'Ulm (2010) (dans la collection « Les rencontres de Normale sup » qui prolonge en livres des événements qui se déroulent à l'École, voir *infra*, p. 195) n'est insignifiante. Sur un sujet, qui pourrait paraître rebattu voici, au travers de courtes interventions regroupées autour de trois pôles, l'histoire, la pratique et la philosophie de la tragédie, beaucoup de remarques parfois neuves et le plus souvent justes. La tragédie a souvent stimulé la réflexion des philosophes, comme en témoignent par exemple les premières œuvres de Nietzsche et comme l'attestent, plus récemment, les travaux d'Étienne Souriau et de Henri Gouhier. L'homme face à la catastrophe plutôt que vaincu par le destin, voilà le dépoussiérage philosophique de la notion de tragique proposé par Monique Canto-Sperber (1974 L) qui, dans une analyse qui évoque celle de Cournot à propos du hasard, s'attache à montrer que la disproportion entre les actes du héros et les conséquences qui s'ensuivent est source d'effroi car elle constitue une limite de la compréhension même si chacun des termes de la série n'a rien d'irrationnel. La tragédie est ainsi l'horizon de la complexité, ce qui étayerait les fondements philosophiques de ce « retour du tragique » diagnostiqué, voici cinquante ans, par Jean-Marie Domenach dans un essai remarqué, retour qui n'a rien d'incompatible avec la « mort de la tragédie » par laquelle George Steiner a intitulé l'un de ses premiers recueils critiques publiés en France. Dans la tragédie des origines Florence Dupont (1962 L) souligne la primauté du rituel : le théâtre antique



avait pour but de célébrer des jeux scéniques qui ouvrent une parenthèse dans la vie civique et c'est dans cet ensemble, qu'il faut replacer ce vestige que constitue le texte de la tragédie. Dans une communication très synthétique, fondée sur des lectures de Beckett, d'Adamov et de Ionesco, Robert Abirached (1952 I) montre comment le nouveau théâtre, qui se développe de 1945 à 1960, conjugue l'affranchissement des formes de la tragédie avec l'intensité du sentiment du tragique. Venant après des évocations de l'Antiquité classique, du moment shakespearien et du classicisme français, cette analyse fait ressortir les permanences qui sous-tendent l'ensemble du volume.

Intitulés *Une tâche sans fin*, les mémoires de Bernard Pingaud (1943 I) apportent un éclairage d'un grand intérêt sur soixante ans de vie intellectuelle. Ils révèlent peu de choses sur l'existence strictement familiale et privée de l'auteur mais détaillent les étapes d'une carrière littéraire scandée par la publication de plusieurs romans qui ont rencontré l'estime des connaisseurs et par des collaborations soutenues à plusieurs revues prestigieuses. Cela nous vaut de fort intéressantes évocations du « milieu » de

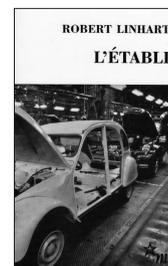


la presse littéraire et intellectuelle, des *Temps modernes* de Sartre aux *Lettres nouvelles* de Maurice Nadeau en passant par *L'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Françoise Giroud. Nous suivons l'auteur dans ses engagements politiques successifs et d'abord contrastés : insensible à la défaite de 1940, Bernard Pingaud ne se pique pas de résistance et fréquente l'équipe des *Cahiers français* qui se réclame d'une sorte de fascisme littéraire. Il reste très discret sur les modalités de son évolution vers la gauche à partir de l'automne 1944, une gauche à laquelle il demeurera fidèle en dépit de plusieurs déceptions. Les fonctions de secrétaire des débats à l'Assemblée nationale ont offert à l'auteur, comme à plusieurs autres archicubes, la possibilité de consacrer une large part de son temps à la littérature. Chaque étape, politique ou littéraire, de cette existence bien remplie nous est racontée de façon très pédagogique, les propos personnels étant enchâssés dans les éclairages historiques nécessaires. Si, dans le commentaire de son œuvre de romancier, Bernard Pingaud la suppose parfois trop familière à son lecteur pour en rappeler le contenu, il sait, le plus souvent, exposer les enjeux des causes qu'il embrasse et des engagements qui sont les siens. On revit avec lui l'opposition des intellectuels à la poursuite de la guerre d'Algérie, la rébellion des gens de lettres en mai 68, l'aventure de l'union de la gauche et du militantisme au sein du Parti socialiste à partir de 1971. Son engagement dans la minorité du parti et une crispation à l'égard de Jack Lang entraînent une relative marginalisation. Ce qui ne l'empêche pas de rédiger des rapports sur la politique du livre ni de rejoindre pour un temps la cohorte des écrivains-diplomates en exerçant notamment



d'intéressantes fonctions de conseiller culturel en Égypte. Des pages utiles sur Israël et le Proche-Orient fournissent bien des éléments d'information ; elles montrent l'évolution d'un ami de l'État du peuple juif devenir progressivement plus attentif à certains aspects de la cause arabe, sans pour autant verser dans les poncifs antisionistes souvent proches de l'antisémitisme qui ont gangrené tant de courants des gauches occidentales. Dommage que l'auteur ne se garde pas toujours d'une certaine aigreur : ainsi, lorsqu'en 1958, il ne parvient pas à obtenir le prix Goncourt, il indique que c'est au bénéfice d'un « obscur officier belge », sans en dire davantage ni reconnaître la moindre valeur au livre primé, *La Négociation*. Or ce roman constituait une originale expérience de création : il eut en effet le mérite de faire rentrer dans le domaine de la littérature la narration des manœuvres, qui sont le lot quotidien du monde de la diplomatie autant que l'univers des affaires ; son élégance et sa sobriété d'expression ne le rangent pas parmi les plus médiocres lauréats des prix littéraires ; elles en ont même fait une sorte de classique. On goûtera les conclusions du livre qui dégagent les principes d'une sorte de sagesse, dont on appréciera la modération et le recul ; parmi les termes retenus pour cerner cette sagesse, on relèvera l'expression « oui, mais... » qui donne son titre à une rubrique ; il est plaisant, et peut-être raisonnable, que pour définir les voies et moyens d'un relativisme bien tempéré, un auteur de gauche reprenne la formule naguère popularisée par un politique de centre-droit.

Au fil de la plume Bernard Pingaud évoque les « installés » pour désigner les militants gauchistes qui, après 1968, ont choisi de devenir ouvriers et d'enraciner leur engagement dans le travail à l'usine. Sa plume aurait-elle en l'occurrence fourché ? C'est en effet par le terme d'« établi » qu'on a qualifié les militants marxistes-léninistes, étudiants et universitaires, souvent disciples de Louis Althusser, souvent aussi dissidents du Parti communiste et volontiers adeptes du maoïsme, qui, avant même les événements de mai, se faisaient embaucher dans les usines et les docks à la fois pour s'immerger dans la condition ouvrière la plus authentique et pour parfaire l'éveil de leurs camarades de labeur à une conscience révolutionnaire prête à l'action. D'une telle expérience d'une année passée comme ouvrier spécialisé chez Citroën, Robert Linhart (1963 l) devait tirer le récit des travaux et des jours de labeurs et de luttes, intitulé précisément *L'Établi* qu'il publia en 1978 et qui devait rencontrer un succès allant très au-delà du courant idéologique dont il se réclamait. Le livre décrivait la réalité du travail en usine, sans fard ni pathos, mais assurément non sans un réel talent littéraire ; il est d'ailleurs étonnant que l'ouvrage n'ait pas fait, à notre connaissance du moins, l'objet d'une transposition cinématographique ou télévisuelle, tant y abondent les scènes de harcèlement et de vexations propres à la





dramatisation. Aujourd'hui Robert Linhart publie une nouvelle édition de son précédent ouvrage *Lénine, les paysans, Taylor* (Le Seuil, 2010). Assurément plus théorique et s'appuyant sur le commentaire attentif de pages bien choisies, l'ouvrage attire notre attention sur deux phénomènes rarement soulignés mais riches de conséquences sur ce qu'allait devenir le communisme soviétique. Le premier se rapporte à la question paysanne : la mobilisation du prolétariat urbain contre les paysans suspects d'accaparer et de spéculer ne date pas de la collectivisation stalinienne ; elle intervient dès 1918 et découle de la famine ; c'est l'urgence de sauver les populations urbaines qui conduit à engager la guerre contre les populations paysannes. Le second phénomène concerne l'organisation du travail industriel : soucieux de garantir et d'augmenter la productivité du travail industriel, Lénine a prôné l'introduction du système Taylor qui s'appuie sur l'émiettement des tâches et transfère à la direction des entreprises le savoir ouvrier et entraîne un gonflement de l'appareil d'encadrement et de contrôle. Même limitée, cette adhésion au taylorisme serait à l'origine de nouvelles aliénations ouvrières et l'une des sources de la transformation de la dictature du prolétariat en dictature sur le prolétariat. Cette tentative d'« acupuncture théorique », comme dit joliment l'auteur pour reconnaître le caractère discontinu de son propos, touche, on le voit, à des points essentiels et a le mérite de replacer la question du travail au cœur de l'analyse du communisme et de ses politiques. C'est en ce sens qu'on peut comprendre que cette réédition se fasse sans changement du contenu du livre et que l'auteur n'ait pas à se dédire et puisse proclamer, non sans panache « les analyses contenues dans ce livre restent pertinentes à mes yeux ; je n'en changerais pas une ligne » ; la faillite du communisme, l'effondrement de l'Union soviétique, la conversion de la Chine à des formes de capitalisme n'altèrent pas l'intérêt de cette analyse de ces quelques mois qui ont changé, fût-ce provisoirement, le monde.

Nous avons déjà signalé comment une traduction, par son aisance et sa fluidité, nous donnait à penser qu'elle pouvait apporter un plaisir de lecture nullement inférieur à celui que propose la version originale. Parfois des aménagements et des réorganisations fortifient la cohérence du propos et la traduction rejoint l'adaptation. C'est le cas du traitement que Jacques Bersani (1955 I) a fait subir au livre de Nicola Tranfaglia *Pourquoi la mafia a gagné. Les classes dirigeantes italiennes et la lutte contre la Mafia (1861-2008)* (Tallandier, 2010). D'une grande élégance, cette version française érige la chronique des relations de la mafia avec les pouvoirs libéral, fasciste et républicain, souvent traitée dans la perspective du fait divers, au niveau d'une histoire réflexive associant le récit à l'analyse et fournissant des clefs de l'Italie moderne.

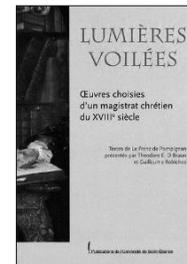
Dans une œuvre déjà abondante, Émile Jalley (1955 I) a entrepris un examen critique des domaines, des tendances et des écoles dans lesquels se manifeste le développement, sinon la vitalité, de la psychologie en France. La publication et



surtout le retentissement de l'ouvrage de Michel Onfray *Le Crépuscule d'une idole. L'affabulation freudienne* ne pouvaient le laisser indifférent. Dans l'urgence il fait paraître *Anti-Onfray 1 Sur Freud et la psychanalyse* (L'Harmattan, 2010). Cet examen méthodique du livre de Michel Onfray montre la rapidité avec laquelle le procès de Freud s'y trouve instruit sur la base d'une lecture superficielle et d'un certain nombre d'a priori : Freud aurait notamment procédé à des généralisations abusives d'expériences personnelles et ses constructions seraient constituées de transpositions autobiographiques déguisées ; ce grief apparaît contradictoire avec le reproche également formulé d'une doctrine qui se ramènerait à une marquerie d'emprunts hétéroclites. Quant à la véhémence du pamphlet d'Onfray, Émile Jalley la juge analogue à celle qu'on peut noter dans le phénomène du transfert, tout se passant comme si Onfray tenait Freud pour son propre psychanalyste. Cette analyse a été immédiatement suivie d'un deuxième volume *Anti-Onfray 2*, (la parution d'un troisième volume est annoncée...) qui étudie les autres réactions au livre d'Onfray dans une sorte de vaste revue de presse commentée. On a parlé d'« histoire immédiate » pour désigner la transmutation du journalisme en récit historique ; il s'agit ici de critique, d'analyse immédiate, menée « à chaud », au fil de la plume ou plutôt sans doute du clavier d'ordinateur. Polémiques et réactions sont passées au crible du rationalisme élargi qui inspire les autres travaux de l'auteur et qui installe Émile Jalley dans la posture d'un grand arpenteur de la psychologie française, dans le rôle du cartographe d'un domaine parcellisé en de trop multiples chapelles.

Il y a toujours quelque intérêt à donner un contenu à un nom. C'est cette satisfaction que nous procure d'emblée Guillaume Robichez (1967 l). Son anthologie *Lumières voilées. Œuvres choisies d'un magistrat chrétien du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007) nous fait connaître Le Franc de Pompignan, à qui il a consacré naguère une thèse de troisième cycle. Que savons-nous de Le Franc de Pompignan ? Généralement peu de choses, sinon qu'il eut maille à partir avec Voltaire. Et voici de quoi remédier à notre ignorance et corriger nos préjugés.

Une introduction aux textes présentés dans ce volume nous donne la mesure d'une carrière de magistrat spécialiste de fiscalité, mais nourri d'humanités que Le Franc de Pompignan (1709-1784) mène parallèlement à une existence d'homme de lettres. Il fréquente les salons et les actrices ; sa production littéraire se déploie dans une grande diversité de genres, de la comédie à la poésie religieuse en passant par la tragédie et par le théâtre lyrique ; il compose des opéras d'un genre nouveau, des opéras qui enseignent une morale ; il participe activement aux travaux d'académies de province, ce en quoi il est très représentatif de son siècle ; traducteur du latin, du grec (on lui doit la





première version en français du théâtre complet d'Eschyle), de l'anglais, de l'espagnol et de l'hébreu, il incarne une forme de cosmopolitisme, là aussi très caractéristique de son temps. Élu à l'Académie française, il prononce un discours de réception dans lequel son éloge de Maupertuis tourne à des attaques contre les Philosophes. Une polémique s'ensuit, qui dure plusieurs années et qui conduit Le Franc à se retirer dans ses terres ; il y restaure son château et se consacre à des formes variées de bienfaisance, tout en faisant siennes les idées des physiocrates. Quant à l'anthologie, elle comprend beaucoup de poésie religieuse et nettement moins de poésie profane, pourtant intéressante car on y voit peut-être davantage l'esprit de Le Franc. On est satisfait de voir figurer dans cette anthologie le texte de la tragédie *Didon* directement inspirée de l'*Énéide* qui, dans sa forme très classique, évoque à plus d'une reprise le verbe racinien et qu'on lira avec le plaisir, parfois de savourer ce que la duchesse de Maulévrier de l'*Habit vert* appellerait « pistache du grand siècle ». Conjuguer le christianisme avec les Lumières dans un classicisme sans faille, voilà sans doute l'originalité d'un homme et d'une œuvre en qui s'incarne une synthèse de courants et de tendances que les historiens se plaisent à dissocier et que ce livre ressuscite avec beaucoup d'agrément.

Dans la langue de notre siècle le terme de sermon a pris une valeur péjorative. Le premier mérite du livre d'Anne Régent-Susini (1997) *L'Éloquence de la chaire. Les sermons, de saint Augustin à nos jours* (Le Seuil, 2009) est de nous faire oublier cette dévalorisation, dont l'auteur nous assure qu'elle est en fait ancienne, la « vertu narcotique » du genre relevant déjà du cliché au Moyen Âge, car il nous permet de retrouver le sens et l'esprit de la prédication. Discours prononcé par une autorité religieuse devant un public de fidèles, le sermon n'est pas seulement la communication d'un orateur à un auditoire ; il fait intervenir un troisième terme, et non des moindres, ce Dieu qui légitime le propos et dont il s'agit d'exprimer la parole. De là l'ancrage quasi constant du sermon dans un extrait de la Bible et sa fonction d'actualiser, pour les fidèles, la Révélation ; les fonctions du sermon sont donc multiples, l'orateur pouvant être appelé à exprimer et à éclairer le message divin pour influencer sur la conduite de ses auditeurs. Anne Régent-Susini fournit les éléments de différenciation des espèces du genre et nous apprend à ne pas confondre les différentes formes de l'éloquence sacrée, qu'il s'agisse du sermon proprement dit ou de la conférence, du prône ou de l'homélie, mais ces distinctions comptent moins que ce qui constitue l'originalité de l'éloquence de la chaire par rapport aux autres formes de la parole publique, cette forme de possession qui érige l'orateur en représentant, voire en substitut de la divinité, l'autorité du prédicateur lui venant de cette inspiration même et étant celle d'un médiateur. À ce caractère particulier se rattache une dépendance à l'égard des textes sacrés qui limite l'invention individuelle du prédicateur et qui explique les répétitions et reprises de développements tout prêts dans la pratique



de la prédication. Il n'empêche que dans le choix des termes, dans leur agencement comme dans la gestuelle, la diction et l'action oratoires, une place reste dévolue, et qui n'est point négligeable, à l'individualité ; il en découle une hiérarchie des prédicateurs et l'existence de vedettes, de stars, parler devant le souverain constituant au XVII<sup>e</sup> siècle la consécration, et l'on se souvient que le Fabrice de Stendhal se taille de beaux succès. La prédication s'adresse le plus souvent à des croyants déjà catéchisés qu'il s'agit d'inciter à approfondir leur foi et à ajuster leur conduite aux règles d'une vie meilleure, en usant à cet égard, non seulement des rappels du dogme, mais aussi des effets, notamment pathétiques, de l'art oratoire ; car les larmes de la repentance fournissent le « signe sans équivoques de la prédication réussie ». Dans cette perspective, Anne Régent-Susini relève tout ce qui fait tendre la prédication vers un spectacle ; cette orientation, relevée dès le grand siècle par La Bruyère, se développe encore davantage de nos jours avec les techniques modernes qui amplifient et démultiplient la parole de l'orateur et qui permettent de nouvelles formes d'échanges avec l'auditoire. Car on sait gré à l'auteur de ce livre de conduire ses analyses et ses choix de textes jusqu'à l'époque présente, ce qui lui permet de montrer, par les perspectives ouvertes et par les contrastes ainsi dégagés, que la prédication, aujourd'hui limitée à certains publics, a longtemps constitué un mode d'instruction, de communication et même de sociabilité. Regroupés autour de quelques grands thèmes (parole, argent, mort enfer, amour, etc.) et confortés d'introduction qui fournissent les éclairages historiques, religieux et littéraires nécessaires, une trentaine de sermons nous font connaître et l'évolution du genre et ses variantes nationales de saint Augustin à Desmond Tutu ainsi que la très grande diversité des sujets abordés. Cette diversité (allons sur ce point un peu au-delà du propos de l'auteur) n'est pas seulement liée à la place de la religion dans la vie quotidienne des paroissiens ; elle tient aussi à ce que le sermon a représenté, les siècles passés, une forme de communication, plus tard supplantée par d'autres vecteurs, une sorte d'équivalent de l'éditorial de nos magazines d'aujourd'hui. Le livre permet de concevoir la place que ce type d'éloquence pouvait tenir dans la vie quotidienne des fidèles et que notre siècle déchristianisé ne comprend plus qu'imparfaitement. L'anthologie qu'il contient est à l'éloquence de la chaire ce que le *Contiones* français de Joseph Reinach fut à la parole politique du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois recueil des plus belles pages et magasin d'outils pour l'orateur. Une lacune cependant : s'il est question des mises en causes de la prédication, on ne nous dit rien de l'une des plus plaisantes, celle de Jules Romains ; l'auteur des *Copains*, a saisi bien des traits de l'essence du genre en composant le sermon du père Lathuile qui suscite, non sans succès, la sensualité des paroissiens et provoque « le rut d'Ambert ».



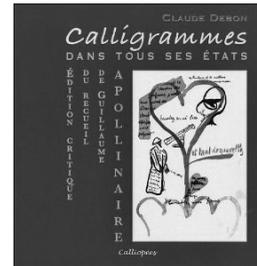
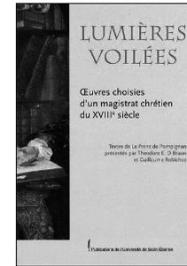
Le rapprochement de ce beau livre s'impose avec la somme sur l'aigle de Meaux que nous offrent Gérard Ferreyrolles (1971 l), Jean-Louis Quantin (1986 l), Béatrice Guion (1987 l), Emmanuel Bury (1981 l). Leur *Bossuet* (Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2008) se présente comme la première synthèse publiée en France depuis le petit livre de Mgr Calvet, revu en 1968 par Jacques Truchet. Rendue nécessaire par le renouveau des études stimulé par la vitalité de la Société des amis de Bossuet que nous avons évoquée dans une précédente chronique, cette mise au point constitue un instrument de travail qui périmé bien des travaux antérieurs et s'impose aux chercheurs comme à l'amateur éclairé. L'ouvrage est issu du « cours public » que la Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle a organisé pour célébrer le tricentenaire de 2004. On ne saurait concevoir meilleure façon de faire aboutir la recherche universitaire en communication accessible au grand public et, dans notre société de commémoration et d'anniversaires, l'exemple vaut assurément d'être imité. Une introduction rappelle le coup de fouet donné par le bicentenaire et indique sommairement la relève de l'intérêt pour les idées par la valorisation de la forme qui a marqué la « réception » de Bossuet au seuil du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un premier volet qui porte sur « Bossuet en son temps », Jean-Louis Quantin fournit un résumé de la carrière, une analyse des idées religieuses du prédicateur et un rappel de ses controverses avec les protestants, son rôle dans la révocation de l'édit de Nantes étant ramené à celui d'un accompagnateur plus que d'un instigateur de la politique royale. Le deuxième volet, « Bossuet historien », dû à Béatrice Guion montre la place de l'histoire dans l'enseignement donné au dauphin avant d'examiner plus particulièrement le *Discours sur l'Histoire universelle* dans ses fonctions de manuel et d'instrument apologétique. Suit tout naturellement un troisième volet dans lequel Gérard Ferreyrolles aborde la politique de Bossuet au travers de développements correspondant aux concepts de société, d'autorité et de monarchie ; cette tripartition autorise une synthèse qui tire ses matériaux de l'ensemble de l'œuvre et pas seulement de la *Politique* tirée de l'Écriture sainte. L'étude est d'une grande densité ; elle ouvre de nombreuses perspectives : après une monographie exemplaire et qui fit date sur *Pascal et la raison du politique*, ce *Bossuet* marque une étape nouvelle sur la route qui devrait conduire Gérard Ferreyrolles à élaborer le livre d'ensemble qu'il nous doit sur les rapports de la littérature et de la politique au XVII<sup>e</sup> siècle. Le dernier volet « Bossuet orateur » n'est pas moins convaincant : dans la lignée des travaux de Marc Fumaroli, Emmanuel Bury situe Bossuet dans la continuité d'une éloquence sacrée revitalisée par le Concile de Trente et procédant d'Érasme avant d'examiner les caractères des sermons et des oraisons funèbres ; ses commentaires associent avec beaucoup de maîtrise les éclairages historiques aux remarques de rhétorique. Ces vertus d'équilibre se retrouvent dans tout le livre qui évite les paradoxes gratuits et les modernisations factices pour viser, et atteindre, l'exactitude.



Depuis 2007, la revue semestrielle *Apollinaire* est la seule qui soit consacrée à l'étude du poète. Publiant des articles de fond, et notamment chapitre par chapitre la grande biographie que Michel Décaudin n'a pu achever, elle fournit toutes les informations pouvant intéresser spécialistes et amateurs de l'œuvre d'Apollinaire.

On relèvera dans le numéro 3 de 2008 une intéressante mise au point de Claude Debon (1957 L) sur la relation d'Apollinaire à Baudelaire à travers l'exégèse de « Minuit » rapportée à la lecture de « Paysage » le premier des « Tableaux parisiens » des *Fleurs du Mal*. Il suffit parfois de quelques pages pour rectifier des idées reçues ; c'est le cas ici.

À la publication régulière de cette revue, les éditions Calliopées ont ajouté, au service du poète, une entreprise audacieuse en faisant paraître, magnifiquement présentée par Claude Debon et intitulée *Calligrammes dans tous ses états*, l'édition critique du recueil de Guillaume Apollinaire. Longtemps retardée par la difficulté d'accéder aux manuscrits et aux épreuves, cette édition associe à l'étude critique la reproduction de tous les documents disponibles. Claude Debon, qui a consacré sa thèse aux dernières années d'Apollinaire, connaît mieux que quiconque tout ce que l'on peut savoir de *Calligrammes* ; en quarante pages d'une magistrale introduction, elle nous rappelle la genèse (liée de 1914 à 1918 aux incertitudes que la guerre et les amours font peser sur le destin du poète), les centres d'intérêt et la réception du recueil. D'une exceptionnelle qualité, cette étude initiale nous rend témoin des recherches en cours : elle fait le point sur les débats, et ils sont nombreux, qu'a provoqués la publication d'un recueil qui s'inscrit, pour une part, dans une tradition de recherche d'une poésie visuelle en plus d'un sens, le poème se donnant comme un objet à voir et qui, par sa force corrosive, a frayé les voies de la plus extrême modernité. Chacun des quatre-vingt-quatre poèmes du recueil apparaît dans les formes successives de sa genèse : ébauches, manuscrits, épreuves, reproduction de la mise en page de la revue, dans laquelle le texte a d'abord paru, page de l'édition originale, qu'accompagnent le relevé des sources, une série de notes historiques et littéraires ainsi qu'un commentaire esthétique. On ne saurait être plus complet, mais l'érudition est ici parfaitement maîtrisée et sa répartition dans la diversité des documents présentés la rend aimable et plaisante. Dans la dernière partie du *La Fontaine et ses fables* Taine s'était proposé de nous faire entrer dans « l'atelier du poète », mais ce n'était alors qu'une image pour désigner le travail d'élaboration par lequel des mots viennent donner corps à une inspiration. Ici nous y sommes pour





de bon, spectateurs privilégiés de la genèse des poèmes : nous voyons de nos yeux l'encre et le grain du papier, les traits de plume, les coups de crayon, qui signalent les repentirs et les ratures, les dessins griffonnés en marge des textes manuscrits ou des épreuves, la diversité des caractères d'imprimerie et des présentations typographiques, les corrections sur épreuves. Cette efflorescence conjure ce qu'il y a parfois d'ingrat dans la consultation d'un appareil critique. Tous ces documents sont en effet beaux à voir et à l'intelligence d'une œuvre ils ajoutent une dimension de plaisir quasi sensuel. Faisant parfois penser, par son aspect physique, aux plus magnifiques catalogues de ventes d'objets d'art, objets d'art eux-mêmes que s'arrachent les collectionneurs, cette édition d'un recueil majeur est une pure merveille, qui offre au lecteur près de quatre cents pages de bonheur !

L'enseignement des langues régionales donne souvent matière à des débats passionnés qui mettent en cause le jacobinisme centralisateur et font valoir que notre identité nationale est plurielle dans son histoire. À qui veut éprouver cette pluralité linguistique, des méthodes d'apprentissage individuel offrent des ressources non négligeables : une marque fameuse offre d'apprendre sans peine le breton, le corse ou l'occitan. Mais qu'en est-il de dialectes ou de patois moins notoires ? Georges Chapouthier (1964 s) comble une lacune significative en nous donnant accès au saintongeais ! Sa plaquette *O faut bin rigoler in p'tit !* (Éditions des régionalismes, 2010) reprend une série de textes publiés dans la presse locale qui font vivre un parler dont l'auteur doit la connaissance à sa mère, auteur d'expression saintongeaise. Douze « blagues mises en saintongeais » nous plongent dans la langue du canton de Saint-Aigulin et font défiler une série de personnages pittoresques, Jhulot, Auguss, l'Jhean, Jhustine et quelques autres cousins Ujhène. Un monde rural s'anime, aux fermes et aux marchés colorés, au fumet de succulentes « mojhètes ». Nous apprenons « comment amignarder ine drôlesse », fût-ce aux dépens d'un des personnages de l'histoire. Point n'est besoin, pour cela, d'une traduction française, car quelques notes de vocabulaire suffisent à assurer le lecteur d'une compréhension suffisante. Un appendice consacré à une brève présentation d'ensemble de la langue de l'auteur fournit aux curieux les généalogies philologiques sans lesquelles l'imprégnation par les textes resterait au seuil d'une science véritable.



---

## MATIÈRE ET MATÉRIAU. DE QUOI EST FAIT LE MONDE ?

*Sous la direction d'Étienne Guyon (Belin, 2009)*

L'ouvrage *Matière et matériau. De quoi est fait le monde ?* est paru sous la direction scientifique d'Étienne Guyon (1955 s) et prolonge un programme interdisciplinaire « sciences et technologie » mis en place au collège et maintenant au lycée, associant les sciences physiques, les sciences de la nature et de la vie et la technologie. É. Guyon a coordonné scientifiquement la mise en œuvre de ce programme appelé EIST (Expérimentation d'enseignement intégré de science et technologie), à l'initiative de Pierre Léna (1956 s), responsable de la Direction de l'éducation et de la formation (DEF) de l'Académie des sciences.



Ce volume représente un effort réussi et extrêmement original (unique à notre avis) pour présenter d'une manière à la fois scientifique et simple une gamme quasi encyclopédique de processus technologiques et de phénomènes naturels vus à travers les matériaux qu'ils font intervenir. Le texte est très accessible et ne comprend ni calculs ni équations (juste quelques formules chimiques). Pour la plupart de ces sujets, il s'attache à relier les observations et les propriétés à l'échelle de la vie courante et/ou de l'utilisation à la structure à petite échelle des objets, ou encore aux caractéristiques physiques, mécaniques, chimiques ou thermodynamiques de base qui les expliquent. C'est ainsi que les propriétés d'un tissu sont expliquées par celles des fils qui le composent et l'arrangement des fils à l'échelle de chaque maille. De même, de nombreuses propriétés des fluides complexes ou des matériaux que nous utilisons tous les jours sont expliquées par leur structure à l'échelle moléculaire : ainsi les auteurs donnent malicieusement une légende « microscopique » alternative à la photo d'un « brushing » par un coiffeur (« artisan capilliculteur en train de positionner convenablement des liaisons hydrogènes entre hélices de kératine »).

Un autre point essentiel est l'abondance des illustrations, tant graphiques ou schémas que photos, tous en couleurs et généralement de grande qualité qui rendent l'ouvrage extrêmement attractif. Un lecteur au départ pressé et/ou peu attentif



parcourant l'ouvrage ne pourra manquer d'être attiré par une ou plusieurs illustrations et ne pourra s'empêcher de lire le texte du sujet correspondant. Par exemple après avoir été « accroché » par de belles images de ponts, il apprendra dans la foulée les raisons de l'utilisation des ponts haubannés comme le pont de Normandie, les malheurs d'un grand scientifique (Charles Navier) lors de la construction du pont des Invalides, les avantages de l'acier et du béton à haute performance pour de telles constructions.

L'ouvrage, de plus de 320 pages, invite davantage à une promenade (à une « marche au hasard » pour reprendre une des notions importantes du texte) qu'à une lecture séquentielle. Il se présente sous forme de courts sujets (cinq à six pages chacun) regroupés en trois grandes parties. Une introduction discute d'abord les échelles de longueur et de temps qui caractérisent la matière. Cela est particulièrement nécessaire pour un livre qui aborde une aussi large gamme de phénomènes allant de l'échelle atomique à celle des étoiles pour la longueur et des impulsions ultracourtes de lumière aux temps géologiques pour la durée. Le corps du volume est constitué de nombreux courts sujets organisés suivant leurs domaines d'utilisation : motilité, propulsion, nourriture, construction, habillement, art. Enfin, dans une troisième partie, les auteurs cherchent à donner des « clefs » pour la compréhension des propriétés de la matière – notions ou processus particulièrement importants pour comprendre ses propriétés – comme, par exemple les notions d'alliages, d'interfaces, d'écoulements, de contraintes. Un index (indispensable pour un tel livre et qui aurait presque pu être plus fourni) vient compléter l'ensemble.

Ce livre remarquable, résultat d'un travail d'équipe interdisciplinaire avec A. Pédrégosa, B. Salviat, D. Rojat (1975 s), J.-C. Toledano, B. Valeur et T. Wideman, pourra être lu sans difficulté par des étudiants de fin de lycée ou toute autre personne ayant de la motivation et de l'intérêt pour la science. Plus généralement, pour le prix d'un DVD, des lecteurs de tous les niveaux pourront être assurés de trouver des explications à des phénomènes qu'ils ont observés ou des réponses à des questions qu'ils se sont posées !

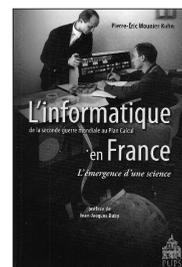
Jean-Pierre Hulin

---

## L'INFORMATIQUE EN FRANCE. L'ÉMERGENCE D'UNE SCIENCE

*Pierre-Éric Mounier-Kuhn (PUPS, 2010)*

**H**istorien au CNRS, au Centre Roland-Mousnier de l'université Paris-Sorbonne, Pierre-Éric Mounier-Kuhn a consacré sa thèse à l'histoire de l'informatique en France. Il est l'initiateur d'une série de colloques qui se sont tenus sur ce sujet depuis 1991. Le livre qu'il vient de faire paraître aux Presses universitaires de Paris-Sorbonne est une synthèse magistrale sur une partie de cette histoire – l'émergence de la discipline scientifique informatique. Il est préfacé par Jean-Jacques Duby (1959 s) qui a été un acteur de cette histoire, chez IBM en particulier.



L'émergence de cette science est assez singulière, car elle a dû se constituer *ex-nihilo*, en se dégageant des mathématiques et des aspects technologiques liés aux progrès fulgurants des calculateurs électroniques. Ni « sous-mathématique », ni « science des ordinateurs », l'informatique s'est imposée dès la fin des années 1960 comme discipline scientifique majeure.

Les acteurs qui ont œuvré à cette émergence sont souvent des archicubes dont les noms sont fréquemment cités dans le livre. Avant guerre déjà, l'astronome André Danjon (1910 s) a favorisé l'émergence de techniques calculatoires ; Félix Esclangon (1922 s) les a encouragés pour les besoins de la radioélectricité ; Yves Rocard (1922 s), travaillant sur les vibrations d'ailes d'avion avait senti les mêmes besoins ; il a acheté le premier ordinateur sur des crédits de l'ENS quand il travaillait sur les premières explosions atomiques françaises (IBM 1620 installé à Brétigny). Par ailleurs, des calculateurs analogiques ont été développés, pour les études de mécanique des fluides par le doyen Joseph Pérès (1908 s), pour les calculs de systèmes optiques par André Maréchal (1936 s).

Pierre Mounier analyse les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu d'ordinateurs construits dans la recherche publique, comme cela s'est produit aux États-Unis (Von Neumann, Mauchly, Eckert...), en Grande-Bretagne (Turing, Wilkes...), en



Allemagne<sup>1</sup> (Walther...), ou même en URSS (Lebedev...). De fait, les mathématiques appliquées avaient été prises en charge en France par le CNRS, qui avait créé en 1939 un laboratoire de « calcul mécanique » dirigé par Louis Couffignal ; poursuivant ses activités après guerre au sein d'un « Institut Blaise-Pascal », Couffignal avait conçu une machine à calculer (« la machine de Couffignal ») qui n'a jamais vu le jour malgré les crédits engloutis, notamment parce que sa conception était défailante. Mais cette aventure a stérilisé toutes les autres velléités de construction de machines numériques : les constructeurs (Univac, IBM, Bull...) ayant pris de l'avance, il ne restait plus qu'à acheter des machines commerciales.

Cependant, l'utilisation de ces moyens de calculs pour d'autres disciplines (mécanique des fluides, cristallographie...) a été poussée par des précurseurs. Jean Kuntzmann (1931 s) a développé à Grenoble les techniques de calculs numériques, et y a créé l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG). Jean Legras (1933 s) a développé des méthodes analogues à Nancy. À Paris, René de Possel (1923 s), un des créateurs du groupe Bourbaki, en prenant la direction de l'Institut Blaise-Pascal, a lancé le projet de développer des machines pour le calcul numérique, trop en avance sur les technologies disponibles de son temps, tels qu'une machine à numériser les livres (elles existent aujourd'hui, par exemple celle de Kirtas ; la numérisation des livres est l'objet d'un enjeu important, notamment entre la BnF et « Google »). C'est cependant à l'Institut Blaise-Pascal que naissent les premiers enseignements parisiens d'informatique, dans un « Institut de programmation » confié à Jacques Arzac (1948 s).

Ces développements se sont heurtés à des résistances, notamment de la part de certains mathématiciens « purs » pour qui les activités calculatoires étaient « ancillaires ». Ils ont donc été souvent l'œuvre de scientifiques venus d'autres disciplines : les physiciens et les astronomes par exemple, Jacques Arzac entre autre, qui ont développé la programmation sur l'ordinateur IBM de l'Observatoire de Paris-Meudon et l'ont enseigné à l'Institut de programmation, ou encore Alexis Hocquenghem (1925 s) qui a formé des ingénieurs à l'informatique au CNAM. Cependant, d'excellents mathématiciens comme Jean-Claude Herz (1946 s) et François Genuys (1946 s), recrutés par IBM, ont réussi à maintenir les contacts avec les mathématiques.

Le basculement en faveur de l'informatique est dû sans doute à la stature de Jacques-Louis Lions (1947 s), qui a donné ses lettres de noblesses aux mathématiques appliquées, et qui a pris en 1978 la présidence de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA). Quant à Claude Pair (1953 s) et Maurice Nivat (1956 s), ce sont de vrais informaticiens qui ont fait exister l'informatique théorique.

Enfin, sur le plan institutionnel, la mission à l'informatique du ministère de l'Éducation nationale créée en 1970 (dont le signataire de cette recension a été chargé,



en même temps qu'il devenait directeur scientifique au CNRS), obtient la création d'une section « informatique » au Comité consultatif des Universités (qui qualifie et promeut les enseignants, il est devenu Conseil national des Universités), et en 1975 la création d'une commission pour l'informatique au comité national du CNRS. La mission à l'informatique est à l'origine du développement de l'enseignement vers l'informatique de gestion, avec la création des maîtrises de méthodes informatiques appliquées à la gestion (Miage).

Pierre Mounier nous promet maintenant un second volume qui sera consacré à l'histoire des constructeurs de matériels, face à l'émergence de cette nouvelle science, l'informatique.

Wladimir Mercouroff (1954 s)

#### **Note**

1. Konrad Zuse, qui construit ses premières machines sous les bombes à Berlin, a créé une entreprise pour les commercialiser.

---

## LES ÉDITIONS RUE D'ULM

*Lucie Maignac (1983 L)*



### Des moyens à la réalisation des objectifs...

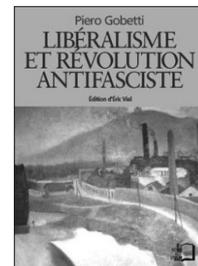
Suite au vote unanime du Conseil scientifique du 29 janvier 2010, une partie des moyens demandés nous ont été alloués, nous permettant ainsi de poursuivre la réalisation de certains des objectifs fixés : communication médias par une agence extérieure pour les livres et les événements ; rénovation du site Internet ; établissement d'un comité de pilotage des publications collectives ; numérisation du fonds (e-books sur Numilog, bibliothèque numérique sur Cyberlibris) ; lancement de la revue en ligne pluridisciplinaire du groupement Paris Sciences et Lettres gérée par un post-doc, dont le premier numéro est à paraître au printemps 2011.

La rentrée et l'automne 2010 ont vu la parution d'une dizaine de titres en histoire, littérature, sociologie, économie, philosophie des sciences et sciences de l'Antiquité – en attendant la publication en janvier d'une synthèse dirigée par Jean-Louis Halpérin (1979 I) sur *Paris, capitale juridique (1804-1950). Études de socio-histoire sur la Faculté de droit de Paris*, et d'un nouveau volume des « Études de littérature ancienne » consacré aux *Identités romaines. Conscience de soi et représentations de l'autre dans la Rome antique (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.-VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. Tout en poursuivant régulièrement les séries d'opuscules publiés avec l'Association Emmaüs et avec le Cepremap, nous préparons pour 2011 le lancement d'une nouvelle collection de textes d'intervention sur des sujets d'actualité, dans le domaine des sciences durables.

La collection « Italica » dirigée par Gilles Pécout (1982 I), nouveau directeur du département d'Histoire de l'ENS, s'enrichit d'un livre essentiel, qui réunit les principaux textes de Piero Gobetti sur *Libéralisme et révolution antifasciste*. Dans l'Italie des lendemains de la Première Guerre mondiale, de la prise du pouvoir par Mussolini et de l'établissement de la dictature fasciste, Piero Gobetti (Turin, 1901-



Paris, 1926) a traversé en météore l'histoire et la pensée politique. Historien des racines du Risorgimento, traducteur, critique théâtral pour l'*Ordine nuovo* d'Antonio Gramsci, directeur de revues politiques et littéraires, éditeur publiant les principaux hommes politiques italiens du moment et les premiers poèmes d'Eugenio Montale (prix Nobel 1975), il a rêvé un protestantisme *sui generis* et prôné un libéralisme révolutionnaire et industrialiste dont il trouvait les racines – sans paradoxe – chez Karl Marx, Henry Ford et Martin Luther. Il a surtout incarné l'opposition au fascisme, et sa mort précoce a fait de lui un symbole sur lequel hommes politiques et journalistes transalpins débattent encore aujourd'hui. Peu connu en France, il est céléberrime en Italie. Parmi les nombreux textes politiques qu'il a publiés en quelques années, pour l'essentiel dans sa revue *La Rivoluzione liberale*, 70 articles et extraits d'articles écrits de 1922 à 1925 ont été sélectionnés ici par Éric Vial (1977 I), professeur d'Histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise, spécialiste de l'histoire politique de l'Italie au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier de l'émigration antifasciste en France : polémiques et mises au point (par exemple sur un protestantisme adapté à l'Italie contemporaine), portraits (de Giacomo Matteotti à Henry Ford en passant par Benedetto Croce, Filippo Marinetti ou Curzio Malaparte), descriptions (des usines Fiat à la situation politique française en 1924). Comme une mosaïque, ces textes reflètent l'engagement de Gobetti face au fascisme, fondé sur une intransigeance d'abord isolée, puis partagée par l'essentiel de l'opposition après l'assassinat de Matteotti. Ils permettent de suivre l'installation de Mussolini au pouvoir grâce à l'impuissance de ses adversaires, ainsi que l'évolution bouillonnante d'un très jeune homme, confronté à l'Histoire, l'affrontant, y brûlant sa vie. Ils dessinent aussi les contours d'un libéralisme très spécifique, propre à surprendre ceux qui rejettent ce courant de pensée comme ceux qui s'en réclament. [Format 14,8 × 21, 384 pages, 28 €]



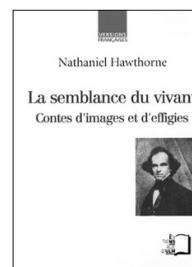
Dans le livre *Tragédie(s)*, publié en partenariat avec l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à l'initiative de Donatien Grau (2006 I), la collection « Les rencontres de Normale Sup' » rassemble à la fois des universitaires – Jean Bollack, Florence Dupont (1962 L), Michael Edwards, Patrick Dandrey et Robert Abirached (1952 L), spécialistes des quatre moments cruciaux de la tragédie que constituent l'Antiquité, l'instant shakespearien, le XVII<sup>e</sup> siècle français et le Nouveau Théâtre – et des praticiens, tels le dramaturge Howard Barker (en dialogue avec le traducteur Daniel Loayza), le metteur en scène Olivier Py et l'actrice Dominique Blanc. En contrepoint, des esprits issus d'autres domaines, pour lesquels la tragédie demeure une notion primordiale : Monique Canto-Sperber (1974 L), philosophe, Renaud Donnedieu de Vabres,



homme politique, Daniel Mendelsohn, romancier, et Catherine Grenier, commissaire d'exposition. Il revient à George Steiner de conclure avec la danse, thème éternel de la tragédie. Car si on l'a crue morte, la tragédie ne cesse d'occuper les esprits. Le mot lui-même, et l'adjectif dérivé, tragique, n'ont jamais été aussi présents dans le langage qu'aujourd'hui. Pour en évoquer les multiples aspects, quel meilleur rapprochement que celui de l'École et du théâtre de l'Odéon ? L'une étudie la tragédie, dans son histoire et sa théorie, tandis que l'autre la montre, soir après soir, sur scène. Avec un souci commun : mettre en évidence les liens indissociables qui unissent la littérature et la vie. On peut ainsi rendre compte, en examinant ses différentes formes, de la vitalité d'un concept qui n'est pas seulement littéraire. Car la tragédie, au plus près, touche au rapport que l'homme entretient à son monde. [Format 15 × 21,5, 128 pages, 12 €]

Après les *Derniers poèmes* de Melville, la littérature américaine est de nouveau à l'honneur dans nos « Versions françaises » avec des textes de l'un de ses illustres contemporains, Nathaniel Hawthorne (1804-1864). Devenu classique des classiques grâce à *La Lettre écarlate* (1850), Hawthorne, né à Salem dans le Massachusetts et descendant proclamé des puritains, fut aussi tout au long de sa vie un compagnon de route pour le Parti démocrate et un homme enraciné dans l'actualité de son époque.

Loin d'être l'écrivain d'un seul livre fidèle à un seul genre, il dut les débuts de sa notoriété à des textes courts : pendant les vingt premières années d'une carrière littéraire pleine d'aléas, il publia dans de nombreux périodiques la centaine de contes légers, sombres ou énigmatiques qui lui valurent, « avant la lettre », l'hommage d'Edgar Poe et d'Herman Melville. Réputé pour la « noirceur puritaine » de certains de ses récits courts, Hawthorne, qui fut aussi écrivain pour enfants, a su donner à nombre de ses textes un aspect plus anodin ou plus aimable : si plusieurs des contes réunis ici sous le titre *La Semblance du vivant. Contes d'images et d'effigies*, peuvent passer pour d'inoffensives bluettes, ces charmantes histoires font jeu commun avec d'autres qui sont d'un abord plus déroutant et plus sombre. Dans les deux cas pourtant s'affirme l'idée de fantaisie : elle prévaut comme mode dominant de l'imagination créatrice pour donner forme et vie à des images qui, délaissant le domaine de la plate imitation du réel, glissent vers les limites du fantastique non sans brouiller les niveaux de la représentation. Fasciné par l'idée que l'œuvre d'art s'anime sur le modèle de la sculpture de Pygmalion, Hawthorne peuple d'improbables effigies le monde de ses contes, images non seulement visibles mais formes en relief qui se meuvent avec la semblance de la vie. Les textes de ce recueil sont inédits en français ou parus dans des traductions devenues le plus souvent obsolètes et introuvables : Le diable en manuscrit – La fantaisie et sa boîte aux images – Le portrait d'Edward Randolph –





Entailles au ciseau – La halle de la Fantaisie – L'image de neige – Le Grand Visage de pierre – Touffe-en-Plume. Leur édition a été assurée par Bruno Monfort (1977 l) et Ronald Jenn, spécialistes de littérature américaine et de traductologie, qui enseignent à l'université Charles de Gaulle-Lille III. Elle comporte traduction, notes, notice sur chaque nouvelle, postfaces et bibliographie. [Format 13,5 × 19, 368 pages, 8 ill., 23 €]

Dans la même collection, nous rééditons début janvier 2011 le texte de Kant *Sur le mal radical dans la nature humaine (Über das radicale Böse in der menschlichen Natur)*, paru voici dix ans parmi les premiers titres de la collection dans une édition de Frédéric Gain (1998 l). Cette deuxième édition, toujours bilingue et assortie d'un « commentaire philosophique », vise notamment les étudiants préparant l'agrégation et le Capès de philosophie et d'allemand. [Format 13,5 × 19, 176 pages, 13 €]

Les conférences du cycle « La rue ? Parlons-en ! », en partenariat avec l'Association Emmaüs, se poursuivent au rythme de trois par an, tout comme la publication des opuscules qui en sont issus. Après *Travail et classes sociales : la nouvelle donne*, de Christian Baudelot (1960 l), nous avons publié un texte d'Angéline Étienne, docteur en sociologie et spécialiste de l'immigration : *Mineurs isolés étrangers à la rue. Comment les protéger ?* Les jeunes étrangers arrivés en France sans leurs parents ou sans représentant légal connu des autorités, n'ont pas tous le même sort. Selon les motifs du départ de leur pays d'origine, selon la protection dont ils peuvent bénéficier ici au titre de l'enfance en danger, leur situation diffère. Ainsi, certains accueillis par l'Aide sociale à l'enfance poursuivent une scolarité, apprennent un métier... – tandis que d'autres ne sont pas protégés comme ils le devraient en tant que mineurs « isolés ». Ils restent alors à la rue. Qui sont-ils ? Pourquoi viennent-ils en France ? Comment les accueille-t-on ? Quelles sont leurs perspectives d'avenir sur le territoire ? Comment les sortir de la rue ? Autant de réponses qui restent à construire, en les fondant sur l'intérêt supérieur de l'enfant. [Format 11 × 15, 56 pages, 5 €]



La conférence suivante du cycle : Florence Bouillon, *Les Squats : problème social ou lieu d'émancipation ?*, qui s'est tenue le 20 octobre 2010, a été enregistrée sur [www.diffusion.ens.fr](http://www.diffusion.ens.fr). Elle sera publiée en février 2011 dans la même collection.

Le 20<sup>e</sup> titre de la « collection du Cepremap » dirigée par Daniel Cohen (1973 s) est une mise au point lucide mais optimiste de Roger Guesnerie, professeur au Collège de France et spécialiste d'économie publique : *Pour une politique climatique globale. Blocages et ouvertures*. À partir d'une discussion sur le marché européen des

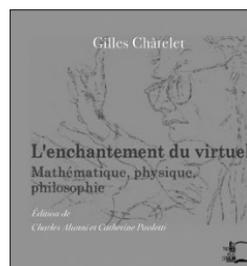


droits d'émission de gaz à effet de serre et sur la défunte taxe carbone à la française, il examine les questions de politique climatique sous tous leurs aspects. Il revient longuement sur la question cruciale des instruments : taxe ou marché de droits, exemptions pour faciliter une transition douce, ajustements aux frontières. Ce faisant, il souligne les enseignements tirés du savoir économique comme les contraintes posées par l'économie politique (la lucidité limitée dont témoigne le récent avis du Conseil constitutionnel sur la taxe carbone, le lobbying pour la gratuité des quotas...). Sa conception de l'architecture internationale est, elle, dominée par deux questions essentielles : les effets du dispositif sur les prix des combustibles fossiles ; la nécessaire intégration des pays en développement, qui pour être généreuse doit renoncer à l'angélisme. Car l'accumulation d'initiatives locales ne peut être suffisante pour éviter un dépassement rapide du plafond de CO<sub>2</sub> défini par les climatologues, alors que l'échec de Copenhague illustre les obstacles politiques à un accord global efficace. Roger Guesnerie propose des voies pour surmonter ces blocages et concevoir ainsi une *Realpolitik* climatique globale. [Format 14 × 18, 96 pages, 7 €]



Toujours dans l'actualité, les deux prochains opuscules de la collection poseront la question dérangeante : *Comment faut-il payer les patrons ?* (F. Palomino, Cepremap n° 21, début janvier 2011) et s'interrogeront sur les effets de la « révolution numérique » pour les artistes musicaux : *Les Musiciens et le numérique. Du piratage aux politiques d'encouragement* (M. Bacache-Beauvallet [1993 l] et alii, Cepremap n° 22, début février 2011).

Depuis longtemps attendu, *L'Enchantement du virtuel. Mathématique, physique, philosophie* regroupe un ensemble de textes du mathématicien et philosophe Gilles Châtelet (1944-1999), inédits ou devenus introuvables, dans une édition de Charles Alunni et Catherine Paoletti. Après son doctorat d'État ès-Sciences mathématiques en topologie différentielle, Châtelet fut professeur de mathématiques à l'université Paris VIII et directeur de programme au Collège international de philosophie. Personnalité kaléidoscopique, son œuvre philosophique a été occultée par son succès de pamphlétaire (*Vivre et penser comme des porcs*, Folio, 1999 et *Les Animaux malades du consensus*, éditions Lignes, 2010). Dernier penseur romantique du XX<sup>e</sup> siècle, il aura répondu à un unique leitmotiv : la quête obstinée de « ces lieux où l'entendement vacille ». Prolongeant *Les Enjeux du mobile. Mathématique, physique, philosophie* (Le Seuil, 1993), ce livre questionne la physique et la philosophie du XX<sup>e</sup> siècle et éclaire d'un jour nouveau une œuvre





singulière. Penseur de l'individuation et de la magnification des libertés humaines, mais aussi théoricien du virtuel et du diagramme, Gilles Châtelet montre l'articulation entre algèbre et géométrie, entre mathématique et réalité physique, entre les opérations d'un être fini et l'automanifestation de la nature. On trouvera dans le recueil les échos de son débat avec des figures contemporaines majeures : Alain Badiou, Gilles Deleuze, Roger Penrose ou René Thom, ainsi que son dernier manuscrit. Une importante introduction de Charles Alunni, directeur du Laboratoire disciplinaire « Pensée des sciences » à l'École et responsable (avec Alain Prochiantz, Collège de France) des Archives Gilles Châtelet déposées rue d'Ulm, ouvre le volume. [Format 19 × 20, 312 pages, 24 €]

**I**nstrument de travail indispensable pour comprendre l'histoire ancienne, ouvrage de référence et *long-seller* de notre catalogue, le *Guide de l'épigraphiste. Bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales* connaît sa 4<sup>e</sup> édition entièrement refondue et compte quelque 3 000 notices, dont plus du quart signale des publications parues depuis l'édition précédente (2000). L'épigraphie fait peur. Historiens, linguistes, archéologues en connaissent l'intérêt : ils ont quelquefois peine à s'y retrouver. Les pierres inscrites jouaient en effet, dans la cité antique, un rôle infiniment plus grand et plus divers que de nos jours, et c'est par milliers qu'on a conservé des inscriptions grecques et latines – dont le nombre s'accroît chaque année grâce à de nouvelles découvertes. Où trouver les inscriptions sorties du sol italien depuis la parution du *Corpus Inscriptionum Latinarum* ? L'édition la plus autorisée de la pierre de Rosette ou de l'édit de Dioclétien ? Les répertoires prosopographiques qui permettront d'engager une première étude d'histoire sociale ? Pour aider à répondre à de telles questions, un groupe de chercheurs liés à l'ENS (François Bérard [1975 I], Denis Feissel [1969 I], Nicolas Laubry [1999 I], Pierre Petitmengin [1955 I], Denis Rousset [1982 I], Michel Sève [1969 I] *et alii*) a réuni cette bibliographie sélective, dévoilant au profane les principales clefs de la science épigraphique, et le conduisant du monde gréco-romain aux autres peuples du pourtour méditerranéen et de sa périphérie plus lointaine. [Format 16 × 24, 448 pages, 30 €]



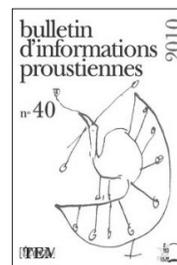
**N**ous clôrons ce parcours descriptif par les deux périodiques annuels, *Lalies* et le *Bulletin d'informations proustiennes*, dont les dernières livraisons sont parues en septembre et novembre 2010. Sous la conduite de Daniel Petit (1988 I), le 30<sup>e</sup> numéro de *Lalies* est consacré au sanskrit (introduction à la langue, par Sylvain Brocquet [1980 I], et grammaire de Pānini, par Pascal Haag). Après une étude de Marc Escola (1988 I) et





Sophie Rabau (1985 I) sur les commentaires et réécritures de l'épisode odysseén de Circé, diverses contributions traitent de linguistique, langue et littérature anciennes. [Format 16 × 24, 300 pages, 29 €]

Le 40<sup>e</sup> numéro du *BIP* a été préparé conjointement par Bernard Brun (1969 I), son rédacteur en chef depuis la création de la revue en 1975, et par Nathalie Mauriac Dyer (équipe Proust de l'ITEM-CNRS). Plusieurs lettres (seize) et dédicaces (deux) inédites présentées par Pyra Wise ouvrent ce numéro, notamment une lettre-pastiche à Reynaldo Hahn, une lettre aux « Treize » de *L'Intransigeant*, un billet à Odilon Albaret, une lettre de Geneviève Straus... Un dossier sur « Proust et la poésie » recueille, entre autres, la mise au point définitive de Bertrand Marchal sur la relation de Proust à Mallarmé, une étude de Michel Sandras sur le poème en prose « fin de siècle », et l'analyse par Sophie Duval du goût de Proust pour les métaphores astronomiques inspirées du Moyen Âge. Les jeunes chercheurs sont bien présents : du côté de la genèse, Julie André et Laurence Teyssandier se penchent sur l'épisode d'Albertine et la soirée Verdurin, cependant que Matthieu Vernet revisite l'importance pour Proust du « soleil rayonnant » baudelairien, et que Takami Suzuki s'interroge sur la notion de croyance. [Format 16 × 24, 204 pages, 27 €]



### Lire pour progresser

« I enjoy what I do, I tap dance to work every day. I work with people I love, doing what I love. I spend my time thinking about the future, not the past. The future is exciting. As Bertrand Russell says, *Success is getting what you want, happiness is wanting what you get*. We are all successful, intelligent, educated. The focus on what you don't have is a terrible mistake. With the gifts all of us have, if you are unhappy, it's your own fault. »

Warren Buffett, rencontre avec les étudiants des Business Schools d'Emory (Géorgie) et d'Austin (Texas) le 15 février 2008.

Pas mal, non ?



*Pour tous renseignements :*

Éditions Rue d'Ulm (Presses de l'École normale supérieure) – 45 rue d'Ulm – 75005 Paris

Téléphone : 01 44 32 36 85 (matin) / 36 86 (après-midi) pour le comptoir de vente – 01 44 32 36 80 / 36 83 pour les éditions

Le comptoir de vente est ouvert tous les jours de 13 h à 16 h 30, dans le hall d'accueil du Nouvel Immeuble Rataud (ENS 45, rue d'Ulm).

Télécopie : 01 44 32 36 82 – Courriel : [ulm-editions@ens.fr](mailto:ulm-editions@ens.fr)

[www.pressens.fr](http://www.pressens.fr) (recherche dans le catalogue / commande en ligne)

Envoi du catalogue papier sur demande.

**Remise accordée aux élèves, archicubes, amis, personnels de l'ENS :**

**5 % sur les nouveautés et 30 % sur le fonds.**

Service de presse : Catherine Dufayet Communication – Téléphone : 01 43 59 05 05 – [bbeaudenon@wanadoo.fr](mailto:bbeaudenon@wanadoo.fr)

Diffusion et distribution en librairie : Les Belles Lettres.

# ULMI & ORBI

Dernière apparition publique de Pierre Hadot, *Mireille Kervern-Gérard*

Le rendez-vous du volley-ball, *Hélène Moreau*

L'a-Ulm accompagne « Un été à l'ENS », *Françoise Brissard*

Vacances rue d'Ulm, *Guy Lecuyot*





---

## DERNIÈRE APPARITION PUBLIQUE DE PIERRE HADOT

**D**ans le cadre informel du premier étage de la nouvelle bibliothèque d'Ulm-Lettres et sciences humaines s'est tenue le lundi 12 avril 2010 une réunion de grande qualité. À la demande, notamment, de Laure Léveillé, sa directrice, et de Lucie Marignac, directrice des éditions Rue d'Ulm, le philosophe Pierre Hadot était venu accompagné de sa femme, la savante Ilsetraut Hadot, ainsi que de nombreux amis et collaborateurs de l'excellent livre publié par les éditions Rue d'Ulm avec le soutien du Collège de France : *Pierre Hadot, l'enseignement des antiques, l'enseignement des modernes*. De vive voix, trois auteurs de contributions, Philippe Hoffmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, Jean-Charles Darmon, directeur du Centre de recherche sur les relations entre littérature, philosophie et morale (ENS) et Frédéric Worms, directeur du Centre international d'étude de la philosophie française contemporaine (ENS), également codirecteur du volume, sont revenus sur l'apport décisif de Pierre Hadot dans le renouveau des études philosophiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle : nécessité de la culture scientifique qui doit présider à la lecture de tous les textes, en particulier dans le retour à la philosophie antique, actualisation personnelle de la culture par la « ruminantion » des lectures, importance vitale de cet « exercice spirituel ». L'ancien professeur au Collège de France a bien reconnu là l'essentiel de son message et, malgré son grand âge, a volontiers répondu aux questions de l'auditoire. Chacun a senti la qualité historique de ce moment.

Le décès de Pierre Hadot, survenu dans la nuit du 24 au 25 avril à l'âge de 88 ans, donne plus de prix encore à cette rencontre.

Mireille Kervern-Gérard (1961 L)

## LE RENDEZ-VOUS DU VOLLEY-BALL

**7** mars 2010, 8 heures 30. Vingt-sept mille semi-marathoniens s'alignent dans le froid le long de la ligne de départ. Cent quarante volleyeurs, bien plus malins, voyant de la lumière (et du chauffage) entrent dans la halle Carpentier et débutent une folle journée. Après avoir revêtu leurs magnifiques tee-shirts, cette année aux couleurs d'Ulm, et pris des forces autour du buffet petit déjeuner, ils enchaînent matchs et arbitrage pendant près de deux heures. Ce magnifique lieu retentit des cris de joie et d'encouragement des joueurs, et de la musique du Boum,



qui annonce déjà l'événement de 11 heures : la première « démo » des pom-pom ! Ils avaient répété toute la semaine et l'ovation qui leur a été faite ne peut qu'illustrer leur talent. Mais il est déjà plus de midi, et après un sandwich et de la mousse au chocolat (un vrai régime de sportif), les volleyeurs repartent sur leurs terrains respectifs afin de tenter de se qualifier pour les phases finales. Seuls les huit meilleurs pourront se battre pour l'obtention du titre ! (Et quel titre : champion du TRU VI !) La suite n'est que oui-dire mais, après six nouveaux matchs à couteaux tirés et deux nouvelles chorégraphies pom-pom, les huit meilleures équipes rejoignent le central pour les derniers affrontements, alors que les vingt autres gagnent les terrains de consolante... Enfin la grande finale : les pom-pom assurent toujours une ambiance de folie, un grand match et la remise des lots...

7 mars 2010, 19 heures : sept mille coureurs sont chez eux, au chaud, après deux à trois petites heures de « sport ». Après cent vingt-six matchs, quatre chorés pom-pom, trois buffets, soit plus de dix heures de volley, cent cinquante personnes quittent le treizième arrondissement, n'attendant qu'une chose : le TRU VII en 2011 !

Merci à toutes les personnes qui ont prêté main-forte à l'organisation. Un grand merci aux archicubes qui se sont levés tôt et couchés tard pour aider les petits conscrits, et les presque archicubes à faire de cette sixième édition un immense succès. Un très grand merci au père du TRU : Raphaël. Nous remercions également nos sponsors qui ont permis le succès de ce rendez-vous phare du volley-ball parisien – la MGEN, la Société générale, la GMF, l'ASA, l'a-Ulm et le secrétariat général de l'École. Et tous nos remerciements à la Croix-Rouge et à la protection civile du treizième arrondissement pour les secours.

Félicitations à toutes les équipes qui ont participé à ce grand événement, et aux deux équipes d'archicubes qui n'ont pas démerité, même si le classement n'était pas à la hauteur de leurs exploits des années précédentes.

Hélène Moreau (2006 s)





## L'A-ULM ACCOMPAGNE « UN ÉTÉ À L'ENS »

P our sa troisième édition, « Un été à l'ENS » a étoffé son format – le campus dure désormais trois semaines – et enrichi encore son programme.

Depuis le début, notre association s'est intéressée à cette initiative de jeunes anciens qui souhaitent témoigner de leur passion pour la littérature et la culture françaises en accueillant des étudiants étrangers à l'École, pendant l'été, pour la leur faire partager<sup>1</sup>. Sous l'impulsion d'Hanna Murauskaya, au départ, relayée cette année par Céline Barral, une équipe d'organiseurs déterminée – et dévouée – a monté un programme ambitieux et fort original (un remarquable atelier sur le patrimoine architectural parisien côtoie un cours de philosophie des sciences, et, bien sûr, des enseignements et conférences de très bon niveau). Et ce sont une cinquantaine de jeunes gens venus du monde entier qui se pressent dans la Cour aux Ernest pour des rencontres aussi joyeuses que fertiles. Les enseignants sont recrutés parmi les élèves en fin de scolarité, les anciens élèves en thèse et les normaliens jeunes maîtres de conférences, sans compter quelques profils atypiques... et tous ont préparé leur programme avec gourmandise !

Cette année, notre association avait accordé son soutien sous la forme de trois bourses partielles : parmi la cinquantaine de participants, certains pouvaient en effet financer sans difficulté leur séjour – le tarif du campus est fort raisonnable au regard des prix pratiqués par la plupart des *summer schools* européennes. Mais l'équipe organisatrice, qui entend recruter les participants en fonction de la qualité de leur dossier, s'est assez vite rendue compte que les conditions d'accès induisaient un déséquilibre parmi les pays d'origine. Nous avons souhaité intervenir sur ce point en permettant à trois jeunes femmes sélectionnées parmi les demandeurs de bourses – une Danoise, une Russe et une Gabonaise – de s'inscrire au campus. Un étudiant malgache auquel nous avons au départ accordé une bourse n'a malheureusement pas pu obtenir son visa, les délais s'étant révélés trop courts, et cette question des visas constitue d'ailleurs l'un des problèmes à résoudre pour l'an prochain.

C'est avec beaucoup de joie que j'ai représenté notre association lors de la séance d'ouverture, le 17 juillet – en particulier pour faire connaissance avec nos protégées – et lors de la journée de clôture le 7 août, au cours de laquelle les réalisations des participants étaient présentées (quel plaisir d'assister au spectacle d'improvisation monté avec astuce et talent par Hervé Charton pour mettre en valeur le style et l'originalité de chacun !). Les étudiants que j'ai côtoyés m'ont tous dit combien ils avaient apprécié cette expérience : rencontres chaleureuses et croisement des cultures, découverte de l'enseignement « à la française » (ah ! la dissertation...), simplicité des échanges, engagement exceptionnel des professeurs. L'ambiance était heureuse, empreinte de fraîcheur et d'enthousiasme. Vraiment, cette initiative fait honneur à



l'École, dont elle présente le visage ouvert, jeune, plein d'optimisme et d'ambition pour l'avenir. Parmi les participants, plusieurs rêvent maintenant de se présenter à la sélection internationale...

Françoise Brissard (1967 L)

*Chargée au sein de l'a-Ulm de l'aide aux projets des étudiants*

### **Les témoignages de Sarra, Anael et Olga**

Comment synthétiser un séjour de trois semaines à l'ENS en une seule page ? Ce n'est pas évident. J'ai commencé par un *brainstorming*, et la feuille était remplie. Plein d'associations de mots. Je ne veux pas vous montrer la manière dont je travaille avant toute démarche d'écriture... je souhaite en revanche vous inviter à lire quelques extraits très personnels traduits en français. Il s'agit de messages envoyés pendant le programme, qui, à mon avis, expriment le mieux mes sentiments tout au long de la participation à « Un été à l'ENS ». Ils représentent aussi un parcours très à la mode (en tous cas dans mon pays) : rendre visibles les effets des nouveaux médias dans la littérature contemporaine ! Ainsi, je vous invite à jeter un coup d'œil sur mes textos envoyés de l'internat de l'ENS au Danemark :

#### *Dimanche après la soirée cocktail*

Coucou chéri. Je te le dis, c'est extraordinaire ce qui se passe ici. Nous discutons, nous parlons sur des thèmes qui m'intéressent tellement, et déjà j'ai rencontré des gens du monde entier qui sont très très sympas ! J'en suis heureuse ! Bisous.

#### *Après le premier jour de cours*

Salut papa. Je te le dis, tout se passe très bien ici. Je viens d'avoir mes premiers cours en sociologie et c'était formidable et si enrichissant. Maintenant j'en sais beaucoup plus sur Paris, et je pourrai être guide la prochaine fois ici : -) ! À bientôt.

#### *Avant la visite à Versailles*

Bonjour belle-mère. Je te souhaite un très bon anniversaire, et j'espère que tu passeras une très belle journée : -) Ici nous allons à Versailles, et je suis sûre que ce sera passionnant, il paraît que le prof a beaucoup préparé ! À bientôt !

#### *Quelques jours avant le départ*

Chère copine. Je te le dis, tu aurais beaucoup aimé être ici. La prochaine fois il faut que tu viennes, c'est extraordinaire ! Et ne le dis à personne, mais on apprend beaucoup plus que chez nous, et les gens sont tellement sympas... j'ai vraiment envie de rester. Bises.

Après cette petite intrusion dans ma vie privée, je ne veux pas rater l'occasion de remercier certaines personnes qui ont rendu possible ma participation au programme de cet été. Il s'agit notamment des professeurs des cours que j'ai suivis. Guido Furci



a abordé le sujet de la Nouvelle Vague d'une manière tellement impressionnante... C'est grâce à lui que je me sens plus à l'aise dans le paysage cinématographique. Il m'a fait comprendre la Nouvelle Vague comme un phénomène esthétique, politique et idéologique.

Dans les cours de littérature, Corinne François-Denève a réussi à créer une ambiance toujours amusante en nous apprenant de nombreux détails dans le domaine de la littérature française auxquels je n'avais jamais pensé. Si un soir je lance la phrase : « ...Et la marmotte met le chocolat dans le papier alu », c'est grâce à mon professeur de FLE, Marc Douguet. Avec lui, la journée a toujours commencé par des démarches drôles et approfondies sur la publicité française. Sans cela, comment connaître de « vraies » répliques dans de « vraies » situations ? C'est sans la moindre hésitation que je remercie Yasmine Bouagga pour ses cours extrêmement intéressants et indispensables pour un étranger qui ne connaît que le côté touristique de Paris. Faire de la sociologie avec une professeur de cette qualité n'a été que richesse.

Et cela ne concerne pas qu'eux ! Parmi les autres organisateurs d'« Un été à l'ENS » j'ai trouvé un engagement si impressionnant que même mes notes sur le papier de *brainstorming* (pardon pour l'anglicisme) ne traduisent pas, et je voudrais tous vous en remercier.

Un dernier mot : j'encourage tout le monde à venir faire un séjour dans le cadre d'« Un été à l'ENS », justement pour la richesse du partage.

Sara Lykke Nielsen

*Récipiendaire de la bourse de l'a-Ulm pour « Un été à l'ENS », étudiante en littérature danoise et langue française à l'université d'Aarhus (Danemark)*

J'ai vraiment été ravie de pouvoir participer à ce cours d'été, ce qui m'a permis de découvrir la langue française dans d'autres perspectives, et surtout de rencontrer plusieurs personnes aussi passionnées que moi par la littérature, la philosophie, l'histoire... « Un été à l'ENS », ce sont plein de moments inoubliables.

Ce que je retiens, ce sont des cours intenses, mais aussi des moments de détente avec toutes ces soirées, de la soirée internationale à la soirée de dégustation.

Ce fut là mon grand bonheur : découvrir Paris sous toutes ses facettes, du Moyen Âge à nos jours. Une ville pleine d'histoire, bornée de part et d'autre par des monuments qui expriment le prestige de cette grande ville. C'était une expérience vraiment merveilleuse que ces visites guidées par des professeurs disponibles et toujours à l'écoute. C'est un grand départ pour moi, qui m'a permis de mieux situer mes choix d'apprentissage futurs, d'approfondir mes connaissances, mais surtout de nouer des échanges avec d'autres jeunes aussi passionnés que moi par la littérature en particulier.

Je ne terminerai pas sans remercier tous les organisateurs de cette école d'été, qui ont su la rendre belle et vivante ; mais surtout je remercie l'association des anciens



élèves, élèves et amis de l'ENS, qui, en m'offrant une bourse, m'a permis de participer à cette formation. Vive « Un été à l'ENS » !

Anael Antchandiet

*Étudiante en littérature française et francophone  
à l'université Omar Bongo de Libreville (Gabon)*

Paris au mois d'août : les magasins et les boulangeries fermés, les réparations d'été dans les résidences universitaires, les Parisiens avec des valises à la gare du Nord, les universitaires et les fonctionnaires toujours en congé. Et au cœur de cette ville à la fois tracassière et abandonnée, au Quartier latin, cinquante-six étudiants du monde entier font leur stage d'été.

Qu'est-ce que j'ai appris pendant ces trois semaines ? Beaucoup. Mais ce ne sont pas, pour l'essentiel, des connaissances académiques.

J'ai découvert un Paris non touristique, antitouristique au cours des promenades sociologiques : la cité déserte des Courtilières, les quartiers ethniques de Barbès, la rue du Faubourg Saint-Denis ou l'avenue de Choisy, le « ghetto des riches » dans le seizième arrondissement et l'architecture nouvelle près de la BnF. J'ai appris que les Français aiment la Russie, bien que certains pensent que la langue française y est encore la langue de la haute société, que les aristocrates russes ne parlent que cette langue. J'ai été obligé de les désillusionner : c'était comme ça au XIX<sup>e</sup> siècle...

En fait, ce n'était pas un stage linguistique ou scientifique, c'était un stage culturel. Et la culture française n'était pas la seule avec laquelle on a fait connaissance. Les participants des nombreux pays, parfois extrêmement différents, suivent leurs cours ensemble, font les exposés ensemble, prennent leur dîner ensemble, vivent ensemble. Cela fait naître des découvertes vraiment passionnantes et parfois inattendues.

Un des avantages de ce programme est la possibilité de s'intéresser à des matières dont on ne s'occupe jamais d'habitude, comme le théâtre, l'analyse filmique, l'architecture ou la philosophie des sciences. Pour moi, c'était la possibilité de me rappeler combien je suis passionnée par l'anthropologie et de bien réfléchir sur le choix – sociologie ou anthropologie – que je suis en train de faire...

Pour finir, je voudrais remercier toute l'équipe d'« Un été à l'ENS » pour ces trois semaines passées rue d'Ulm et leur souhaiter bon courage et patience. Il n'était pas toujours facile de travailler avec nous...

Olga Yakushenko

*Étudiante en première année de doctorat de sociologie  
à l'université de Saint-Petersbourg*

## Note

1. Cf. « Summerschool à Normale Sup' ». *L'Archicube*, n° 6.



## VACANCES RUE D'ULM

**N**'allez surtout pas imaginer que, lorsque les beaux jours arrivent, un vent désertique se met à souffler sur l'École. Certes la fermeture d'abord de la cantine puis de la bibliothèque des Lettres sonne l'heure des vacances. Faute de nourritures terrestres et spirituelles, beaucoup de membres du personnel et de chercheurs partent sous d'autres horizons. Cependant, le 45 n'en est pas pour autant devenu un *no man's land* puisque trois événements ont fait venir écoliers, élèves, étudiants et curieux entre la fin du mois de juillet et le mois d'août. Deux de ces rendez-vous existent déjà depuis quelques années et confirment bien la volonté d'ouverture de l'École.



C'est le cas de la cinquième édition du « Festival Paris Montagne » (21-24 juillet) qui, sur le thème de l'erreur « Détrompez-vous ! », proposait, aux visiteurs désireux de participer, de nombreuses expériences. Un fil rouge tracé au long du dédale des couloirs permettait de découvrir d'ateliers en ateliers, jusqu'aux stands dressés dans la cour Rataud, de nombreuses expériences contre-intuitives ou des illusions d'optique. La science n'avance-t-elle pas aussi par les erreurs que l'on maîtrise ?

Du 16 juillet au 8 août, pour sa troisième session, les organisateurs du programme « Un été à l'ENS » ont accueilli une soixantaine d'étudiants étrangers souhaitant parfaire leur pratique de la langue française. Ils venaient aussi bien d'universités d'Extrême-Orient (Chine et Japon), d'Afrique (Cameroun et Madagascar), des Amériques (États-Unis et Pérou) et, bien sûr, d'Europe. Des séminaires étaient proposés aux participants dans de nombreuses disciplines : par exemple « une introduction à l'anthropologie française, autour de la sorcellerie » ou encore « la



genèse de l'émotion architecturale ». En majorité, l'enseignement était assuré par des élèves et des archicubes. Gilles Pécout et Dominique D'Hinnin ont donné deux conférences, le premier sur « Se battre pour des idées en Europe, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » et le second sur les nouveaux médias.

Enfin, du 22 au 29 août, s'est tenu pour la première fois le « Campus Talens », une initiative originale qui a permis d'accueillir 220 élèves de lycées de Paris, de banlieue et de province, ainsi que de nouveaux bacheliers. Dans les jours précédant l'événement, on a vu livrer matelas et couvertures car pendant une semaine tout ce petit monde résidait en internat à l'École. Un programme chargé attendait ces jeunes, le tout encadré par des élèves bénévoles de l'École. Les lycéens entrant en première suivaient des cours du niveau de leur future classe et des cours de méthodologie tandis que leurs aînés se familiarisaient avec l'enseignement supérieur. Des tuteurs encadraient des séances quotidiennes de travail individuel, afin d'aider les élèves à mieux organiser leur travail et à le rendre plus efficace. Après l'effort, cette jeunesse se retrouvait dans la cour aux Ernest où chacun partageait ses impressions : moment de délasserment et de rencontres avant de participer à d'autres activités, visites de musées, balades en bateau-mouche, rallyes, jeux de piste, etc. Au final, tout le monde semblait très satisfait de ce séjour à l'ENS.

Ce campus s'inscrit dans le programme d'ouverture sociale de l'École avec la mise en place d'un tutorat hebdomadaire qui a pour but d'encadrer de jeunes lycéens dans leurs études pendant deux ans. Peut-être y a-t-il parmi eux de futurs normaliens.

On ne peut que saluer et encourager cette belle initiative qui permet aux jeunes normaliens de s'engager dès l'École dans des tâches d'enseignement et d'encadrement. À l'origine de ce type de tutorat se trouve Claire Scotton (prix Romieu 2008) qui, en 2006, avec son « Entrer à l'ENS, c'est possible » a donné les bases de l'association Talens créée en 2007 et aujourd'hui intégrée dans les actions de l'École. Ces journées ont bénéficié du soutien et des subventions des « Cordées de la réussite », de la région Île-de-France et du Haut Commissariat à la jeunesse.

Guy Lecuyot



---

## COURRIER DES LECTEURS

*Guy Lecuyot*



### Logo

Comme certains d'entre-vous n'ont pas manqué de le remarquer, un nouveau logo orne l'en-tête du courrier de l'Association. Après d'âpres discussions, le bureau a en effet opté pour une version épurée et modernisée de son logo, suivant en cela l'exemple d'autres grands établissements. Les égéries au fronton de l'École, les carrés, cubes et autres poissons ont été abandonnés et ont laissé la place à un « a-ulm » où le « a » évoque à la fois celui d'association, d'anciens, d'archicubes et d'amis, et « Ulm » l'adresse parisienne emblématique de l'ENS qui y loge ses quartiers depuis plus de 150 ans et qui a été considérée comme fédérant l'ensemble des autres implantations. Pour le « e » d'élèves, il vous faudra un peu plus d'imagination et le « deviner » dans le « a » tête en bas.

a·Ulm



### Polémique

Certains articles de *L'Archicube* peuvent prêter à polémique et ne pas toujours entraîner l'adhésion des lecteurs au point, parfois, de remettre en question leur appartenance à



l'Association. Cela a été le cas pour l'article qualifié de « panégyrique de la corrida<sup>1</sup> », qui a provoqué certaines réactions que J.-P. Thuillier avait anticipées dans sa préface malheureusement parue avec un peu de retard<sup>2</sup>. Une lectrice se dit aussi choquée et se demande « quelle attitude philosophique peut défendre la torture des animaux ».

« La tradition normalienne est celle de la liberté d'expression ». Le rôle du comité de rédaction n'est pas d'interdire ou de censurer un texte – « sauf cas de non-respect d'une déontologie minimum » – mais plutôt de veiller à la ligne éditoriale du bulletin : choisir des thèmes, trouver un coordinateur pour le dossier traité et solliciter des auteurs, les articles n'engageant que ceux qui les signent.

N'oubliez pas cependant que si *L'Archicube* doit être ouvert à l'expression de toutes les opinions, il l'est aussi à la vôtre. N'hésitez pas à exprimer votre désaccord comme ce lecteur qui s'indigne de pages « louant les mérites de la torture sadique d'un pauvre animal, devant un public pervers ravi du spectacle de la souffrance et du sang ».

### **Anonymat**

Les citations entre guillemets insérées dans le courrier des lecteurs sont anonymes. Ce souci de ne stigmatiser personne permet peut-être plus de liberté mais, si vos opinions divergent, le courrier est à votre disposition pour exposer vos points de vue, vos arguments et prêt à accueillir remarques, réflexions et commentaires en votre nom<sup>3</sup>.

### **Mise en garde**

Un lecteur écrit à propos du dernier dossier sur les réseaux (*L'Archicube* 8) : « Le choix du thème général est judicieux, car il inspire toute une gamme de variations où chaque spécialiste essaie de se faire comprendre des autres », tout en faisant une mise en garde : « Mais on peut regretter que certains présentateurs des “réseaux d'influence” aient quitté le terrain de la sociologie des organisations pour celui du panégyrique. Dans son éditorial, le président se demande s'il ne conviendrait pas d'élargir la diffusion de *L'Archicube* : sans doute, mais à condition d'en bannir ce style de club d'admiration mutuelle, qui pourrait provoquer des sourires ironiques. »

### **Erreurs**

Quelques erreurs se sont glissées dans la dernière version imprimée de l'annuaire déclenchant une « légitime exaspération » de la part d'archicubes se voyant attribuer des diplômes ou une « mention fantaisiste ». D'anciens romains se trouvent ainsi affublés d'une licence d'anglais, – vous conviendrez qu'il aurait mieux valu une licence d'italien – un ingénieur des Ponts est gratifié d'un diplôme de japonais de l'Inalco. Mieux vaut en rire, la secrétaire n'étant en rien responsable et s'appliquant



à tenir à jour ses fichiers. Il faut plutôt incriminer « un logiciel mal conçu et mal vérifié qui est probablement responsable de cette affreuse erreur ». Plus triste et moins acceptable, « les morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale » sont répertoriés dans la liste des camarades pour lesquels nous n'avons plus d'adresse.

À ce jour, pas moins d'une trentaine de personnes nous ont déjà signalé des erreurs. Si vous repérez d'autres anomalies, nous vous invitons à nous en faire part afin de les corriger au plus vite.

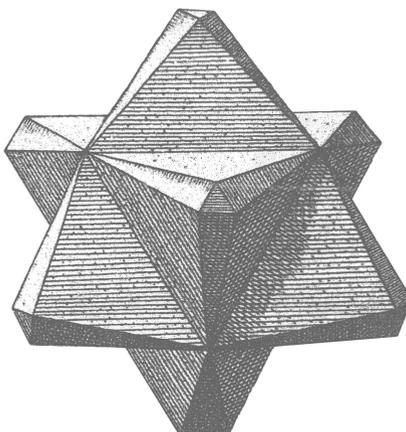
Pour obtenir des informations sur la vie de l'École et à l'École, les principaux événements, conférences et colloques, vous pouvez consulter son site web à l'adresse suivante : (<http://www.ens.fr/>)<sup>4</sup> et le Normal Sup' Info (<http://www.ens.fr/spip.php?rubrique56>).

Rappelons que les catalogues des bibliothèques sont consultables en ligne (<http://halley.ens.fr/>) ainsi que les nouveautés ([http://halley.ens.fr/ftlist\\*frf/](http://halley.ens.fr/ftlist*frf/)).

Pour toutes suggestions, vous pouvez nous écrire et/ou contacter le webmaster ([webmaster@ens.fr](mailto:webmaster@ens.fr)).

#### Notes

1. F. Wolff, « Des tauromachies sportives à la corrida rituelle », *L'Archicube*, n° 6, p. 85-93.
2. Voir *L'Archicube*, n° 7, p. 208.
3. Voir, par exemple, *ibid.*, p. 212-215.
4. Pour l'intranet, voir <http://www.intranet.ens.fr/> et pour le lien avec le site de l'Association, voir <http://www.ens.fr/spip.php?article130>. Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure



# L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure

Siège de l'Association : 45, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05

Téléphone : 01 44 32 32 32 – Télécopie : 01 44 32 31 25

Courriel : [aaeens@ens.fr](mailto:aaeens@ens.fr)

Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directeur de la publication : Jean-Claude Lehmann, président de l'Association

Rédactrice en chef : Violaine Anger ([violaine.anger@normalesup.org](mailto:violaine.anger@normalesup.org))

Comité éditorial : membres élus du conseil d'administration de l'Association

Marianne Bastid-Bruguère, Françoise Brissard, Jean-François Fauvarque,  
Mireille Gérard, Lucie Marignac, Jean-Thomas Nordmann, Wladimir Mercouroff

Comité de rédaction : Le dossier (Quelles langues pour quels savoirs ?) :

Étienne Guyon avec Wladimir Mercouroff

Les laboratoires et la vie : Isabelle de Vendevre

Carrières : François Bouvier

Les normaliens publient : Jean-Thomas Nordmann et Étienne Guyon,

Ulmi & Orbi : Françoise Brissard

Courrier des lecteurs : Guy Lecuyot ([guy.lecuyot@ens.fr](mailto:guy.lecuyot@ens.fr))

Diffusion : Wladimir Mercouroff

Suivi éditorial : Marie-Hélène Ravenel

Ce numéro 9 de *L'Archicube*

a été achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Darantière  
à Quétigny-Dijon (Côte-d'Or, France)  
en novembre 2010.

ISSN : 1959-6391

Dépôt légal : décembre 2010

N° d'impression : 00-0000

Mise en pages TyPAO sarl 75011 Paris
--